Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de moins 18 à moins 21. Mardi: ennuagement et moins froid.

PHOTO
CALENDRIER
'81
DISPONIBLE CHEZ VOS FINISSEURS DE PHOTOS
click·click

le nouvelliste

61e année, No 54 — Trois-Rivières, lundi 5 janvier 1981 — lun. au ven. 35¢, sam. 50¢

Annonces classées:	*24 à 27*
Bandes dessinées:	*22*
Détente:	*9*
D'une province à l'autre:	*5*
Feuilleton: Les oiseaux se cachent pour mourir:	*25*
Horoscope:	*22*
Le monde en 24 heures:	*13*
Mots croisés:	*22*
Nécrologie:	*27*
Photos et mots:	*10-11*
Plein air:	*10*
Sports:	*15 à 21*

La pénalité pour la bigamie, c'est d'avoir deux belles-mères.

FREINS
GARANTIE À VIE
SILENCIEUX S.M.
LÉON PELLERIN, prop.
870 Levérendrye Trois-Rivières 375-0995

Sept personnes sur le pavé à Nicolet

Un incendie rase une maison centenaire

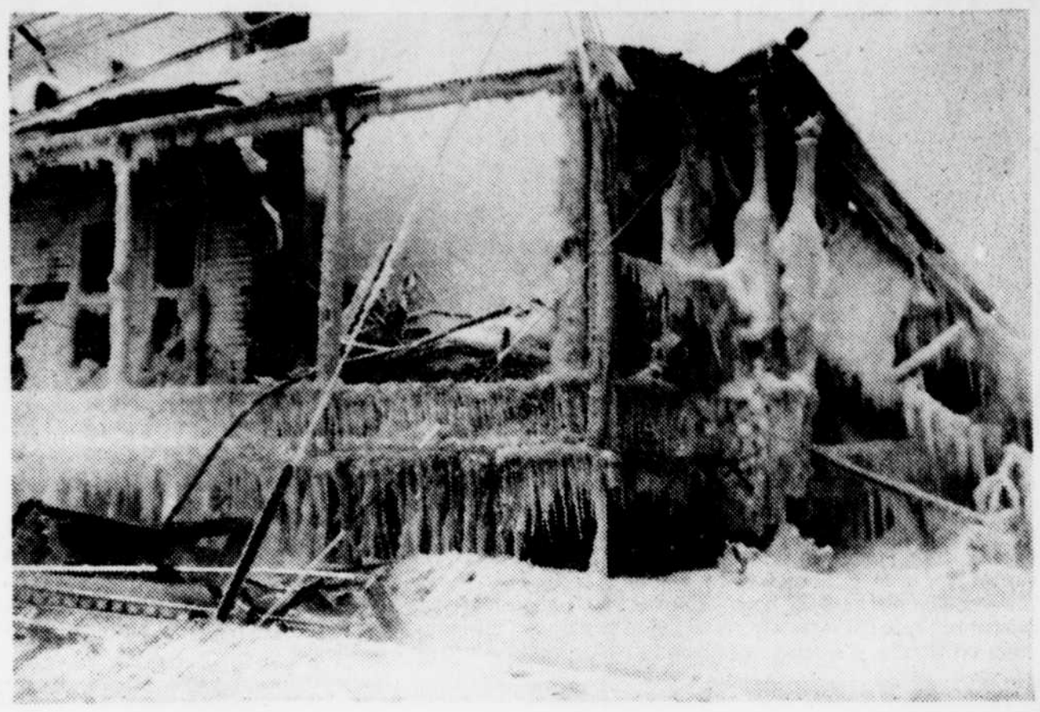
NICOLET (YC) — Une maison centenaire a été complètement rasée par les flammes en matinée, hier, à Nicolet. Il s'agit d'une maison de trois étages comptant sept chambres, dont les sept occupants se sont retrouvés sur le pavé par un froid sibérien en quelques minutes.

Cette maison située à l'angle des rue Notre-Dame et Brassard, était la propriété de M. Jean-Marie Drouin. Les pompiers de Nicolet dirigés par le lieutenant Guy Rouseau ont combattu, durant de nombreuses heures, l'élément destructeur qui menaçait de s'attaquer à une autre résidence sur la rue Brassard, appartenant au même propritaire et également à la résidence de M. Robert Drouin sur la rue Notre-Dame et habité par son frère Jean-Marie.

M. Drouin, n'a pu évaluer les pertes subies dans cet incendie, la maison étant sur un coin de rue et considérant l'aspect historique de cette maison qui aurait été contruite vers les années 1880 par un médecin. De plus, soulignait le propriétaire, le ministère des Affaires culturelles du Québec envisageait la possibilité de classer cette maison comme monument historique.

Personne n'a été blessé lors de cet incendie, les occupants ayant eu le temps de quitter cette vaste résidence avec quelques effets personnels. La plupart de ces gens ont pu trouver refuge dans un hôtel de l'endroit.

La cause de cet incendie demeure pour l'instant inconnue. Toutefois, on écarte pas la possibilité que les locataires, qui avaient signalé au propriétaire que le système de chauffage était défectueux, auraient utilisé des chaufferettes électriques. Une surcharge électrique pourrait donc être la cause de cet incendie, révélait M. Drouin. Relativement au système de chauffage, le propriétaire a tenu à préciser qu'il s'agissait d'un conduit d'huile à chauffage reliant le réservoir à la fournaise qui était gelé. Il aurait utilisé une torche comme l'aurait recommandé son fournisseur d'huile pour dégeler le conduit mais à l'extérieur de la maison. Il s'est dit convaincu que le moyen utilisé n'a pu être la cause de l'incendie, puisque une autre personne se trouvait à l'intérieur et surveillait. Une enquête sera entreprise au cours des prochains jours par la police et des membres de la compagnie d'assurance.



(Photo Yves Champoux)

Un incendie a complètement ravagé une maison centenaire à Nicolet, hier. Les flammes auraient pris naissance vers 11hres, à une maison appartenant à M. Jean-Marie Drouin, à l'angle des rues Notre-Dame et Brassard. **(Voir autres photos en page 8)**



(Photo Roméo Fiageol)

La vague de froid qui s'abat sur le Québec depuis quelques jours incite les gens à s'emmitoufler soigneusement comme l'ont fait ces deux jeunes jolies Trifluviennes, même si on ne voit que leurs yeux!

Il fait plus chaud au Yukon!

Vague de froid record

par Yves CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Tous sommes d'accord, pour dire que depuis quelques jours : "Y fait frette en crime." Partout au Québec, incluant bien entendu, notre belle Mauricie, les records de température, en remontant à plus de cent ans, ont été largement dépassés.

Le mercure a oscillé, au cours de la fin de semaine, entre -25 et -40 degrés Celsius. Mentionnons que -40 degrés, Celsius ou Fahrenheit, c'est la même chose.

Pour éviter une visite à l'hôpital pour des engelures, on devait s'emmitoufler soigneusement ou selon la recommandation de médecins demeurer tout simplement bien au chaud, les deux pieds sur la bavette du poêle ou encore tout près d'un bon feu de foyer. D'ailleurs, aucun cas particulier n'a été signalé à cet effet dans les hôpitaux trifluviens et au service de médecins à domicile Médistat. Toutefois, ils ont eu de nombreux appels pour des cas de grippe, des gens ayant négligé de bien se vêtir.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, particulièrement à Whitehorse, au Yukon, la température a été un peu plus clémente. Il a fait un degré Celsius. Pour l'ensemble du Québec,les froids ont été les plus rigoureux avec un moins 31 dans la capitale, et un moins 29 à Montréal.

Que dire des garagistes qui en ont eu plein les bras. Seulement, samedi, au Club automobile du Québec, du boulevard des Forges à Trois-Rivières, on a répondu à environ 800 appels pour des véhicules qui ne voulaient absolument pas démarrer. On devait attendre jusqu'a huit heures pour être dépanné, ceci en raison nombreux appels.

Aux alentours des usines, comme par exemple à la Kruger, on croyait presque qu'il y avait un incendie tellement la vapeur était intense.

A l'Hydro-Québec, on a fait appel aux citoyens, par le truchement des médias électroniques, les invitant à utiliser au minimum l'électricité puisqu'on avait à peine à fournir pour le rétablissement du service dans certaines régions de la province privées, depuis de longues heures, de ce besoin essentiel. D'autant plus que plusieurs résidences privées sont chauffées à l'électricité.

Au niveau des incendies, dans la région de la Mauricie, on a déploré qu'un seul incendie important. A Nicolet, une maison centenaire a été complètement rasée par les flammes jetant sur le pavé sept personnes. Par ailleurs, les pompiers trifluviens ont été appelés sur des débuts d'incendie dans des résidences privées qui n'auront toutefois causés que très peu de dommages.

Les USA n'excluent pas la vente d'armes à la Chine

PEKIN (Reuter) — Le sénateur républicain Ted Stevens, chef adjoint de la majorité au Sénat américain, a déclaré dimanche qu'il n'excluait pas la vente d'armes américaines à la Chine.

M. Stevens a déclaré, au cours d'une conférence de presse à la fin d'une visite de trois jours en Chine, que l'éventualité d'une livraison d'armes en plus des équipements déjà reçus par la Chine n'était pas à écarter, en raison de "l'apparente agressivité de l'Union soviétique".

La visite de M. Stevens constituait le premier contact entre les autorités de Pékin et des responsables républicains depuis l'élection de M. Ronald Reagan.

M. Stevens était accompagné par Mme Anna Chennault, d'origine chinoise et veuve du général Claire Chennault, qui commandait les aviateurs volontaires ayant combattu aux côtés des Chinois nationalistes de Chang Kai-chek. Mme Chennault, anticommuniste notoire et fort active aux Etats-Unis, avait été invitée par les autorités chinoises. Son fils, Chiang Ching-Kuo est l'actuel président de Taiwan.

"L'éventreur du Yorkshire" arrêté?

LEEDS (AP) — Les détectives qui recherchent "l'éventreur du Yorkshire" ont annoncé dimanche qu'un homme est interrogé actuellement dans le cadre de cette affaire.

La nouvelle a été rendue publique par les policiers de Leeds, où l'assassin a tué cinq de ses 13 victimes.

"Nous confirmons qu'un homme arrêté à Sheffield pour une autre affaire est interrogé par les officiers de police du Yorkshire dans le cadre de l'enquête sur l'éventreur du Yorkshire", a déclaré le commiseaire-adjoint George Oldfield.

La police de Leeds a précisé que l'homme interrogé avait été appréhendé vendredi dans la ville de Sheffield et transféré a West Yorkshire. "Il parle aux policiers", précisait-on.

Le commissaire adjoint Oldfield, qui avait eu une crise cardiaque pendant l'enquête, a été remplacé à la tête de la commission le 25 novembre dernier par un policier de Leeds, James Hobson, 53 ans, mais Oldfield continuait à superviser les investigations.

L'éventreur avait envoyé au commissaire Oldfield une bande magnétique en juin 1979 dans laqielle il lançait un défi à la police.

Une enquête dispendieuse

L'enquête ouverte pour retrouver l'éventreur a coûté déjà plu de $10 millions au trésor britannique. Le premier crime — le meurtre de la prostituée Wilma McCann à Leeds — remonte au 30 octobre 1975. L'éventreur a frappé trois fois à Bradford, deux fois à Manchester, une fois à Halifax, Hudderfield et Preston.

Les enquêteurs chargés de l'enquête pensent que le meurtrier est un technicien. Il commet ses forfaits la nuit sans autre raison qu'une violente haine pour les femmes. Il frappe ses victimes avec un marteau, puis les poignarde et taillade avec un tournevis et un couteau.

Tout d'abord, l'éventreur avait attaqué des prostituées mais ses dernières victimes sont de jeunes femmes respectables. La dernière victime était une étudiante de l'université de Leeds, Jacqueline Hill, 20 ans assassinée le 17 novembre.

Recherches réduites

La police de West Yorshire a déclaré dimanche qu'elle "réduisait" ses recherches pour retrouver l'éventreur du Yorkshire à la suite de l'arrestation du suspect à Sheffield.

"Nous sommes totalement enchantés de l'évolution de la situation en ce moment", a déclaré le commissaire Ronald Gregory.

Le suspect devait être présenté au tribunal lundi pour "accusation grave", a précisé le commissaire.

M. Gregory a précisé que le suspect est âgé d'une trentaine d'années, qu'il est marié et vient de Bradford, où trois des meurtres de l'éventreur ont été commis.

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF VENDREDI
$100,000.00

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

3	7	12	17	22	32

	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS
6 SUR 6	8	22,796.80
5 SUR 6	465	353.00
4 SUR 6	10,130	45.00
5 SUR 6+	9	12,158.30

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+
19
VENTES TOTALES:
$1,899,737.

LES BILLETS GAGNANTS DE 250$ ET 50$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

Lotto Québec
TIRAGE 140
2 janvier 1981

	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLET	184824	3 GAGNANTS DE 50 000$
5 CHIFFRES	84824	27 GAGNANTS DE 5 000$
4 CHIFFRES	4824	270 GAGNANTS DE 250$
3 CHIFFRES	824	2700 GAGNANTS DE 50$
2 CHIFFRES	24	27000 GAGNANTS DE 5$



(Photo Yves Champoux)

Incendie à la patinoire "La Corvée"

Un incendie, dont l'origine pourrait être attribuable au système électrique, a presque complètement détruit une petite bâtisse attenante à la patinoire, connu sous le nom de "La corvée", à l'angle des rues Frontenac et Louis-Riel, à Trois-Rivières-Ouest, samedi soir. On n'écarte pas également que cet incendie serait l'oeuvre d'une main criminelle. D'ailleurs la police a ouvert une enquête dans cette affaire.Les pompiers, dirigés par le directeur Jean Proulx, secondés du sergent Fernando Rivard, ont combattu l'élément destructeur par un froid sibérien. Ils ont été appelés vers 18h30 et ce n'est qu'environ une heure plus tard qu'ils réussissaient à le maîtriser. Personne ne se trouvait à l'intérieur de la bâtisse lors de l'incendie.

Lors d'un incendie à leur domicile

Les soeurs Nancy et Nathalie Houde sérieusement brûlées

TROIS-RIVIÈRES (YC) — Deux fillettes, Nancy et Nathalie Houde, respectivement âgées de 9 et 14 ans, du 1552 Lavérendrye, ont subi des brûlures lors d'un début d'incendie au domicile familial. Selon les premières informations, Nancy aurait été la plus sérieusement brûlée, alors que les flammes ont pris à ses vêtements. Elle a été brûlée un peu partout sur le corps, particulièrement à la figure. En soiréehier, les médecins du CH Sainte-Marie songeaient à ordonner le transfer de leur jeune patiente dans un centre hosde la métropole en raison de la gravité des brûlures.

Nathalie a, pour sa part, subi des brûlures à une main, nécessitant quand même son hospitalisation puisqu'elle souffrirait d'un violent choc nerveux.

La police n'a pu obtenir des informations sur l'origine des flammes, les deux fillettes étant en état de choc à la suite de ce début d'incendie survenu hier vers 13h45. Lors de l'arrivée des pompiers, le feu était éteint.

Lors de cet incendie, les fillettes étaient seules à la maison, leur mère, Mme Carmen Houde, étant au travail.

Les Américains mangent trop

Au club Rotary demain

Diner des autorités civiles

TROIS-RIVIERES (GP) — Les maires du Trois-Rivières métropolitain, de même que les députés provinciaux et fédéraux élus sur le territoire que dessert le club Rotary de Trois-Rivières, seront, demain, les invités de celui-ci à son déjeuner annuel des autorités civiles.

Ce sera l'occasion pour les élus du peuple d'échanger des voeux avec les membres du plus ancien club de service de la cité de Laviolette, un club qui poursuit l'idéal de servir la communauté.

Le président Jean-Louis Beauchamp et l'ancien gouverneur Philippe Matte accueilleront les invités du club Rotary qui entreprend sa quarantième année d'existence.

TORONTO (PC) — Un spécialiste agricole a recommandé aux Américains, dimanche, de se mettre à la diète pour économiser l'énergie, en plus de préserver leur santé.

S'adressant au congrès de l'American Association for the Advancement of Science, M. David Pimentel a rappelé que les Américains consomment chacun une moyenne de 100 kilogrammes de viande par année, dont environ 45 kilogrammes de boeuf.

Pour satisfaire cet appétit, on doit élever plus de deux milliards de bestiaux, qu'on nourrit avec 130 millions de tonnes de céréales, soit 10 fois plus qu'il en faut pour nourrir la population humaine des Etats-Unis.

Si les Américains mangeaient moins de viande, on libérerait quelque 40 millions d'hectares de terres, qui pourraient servir pour des cultures plus profitables à l'homme.

D'autant plus, a enchaîné M. Alex Hershaft, de la société Mitre, qu'une étude d'un comité sénatorial américain a démontré que 73 pour cent des décès aux Etats-Unis sont causés par des maladie reliées à une trop grande consommation de viande.

A la suite de cette étude, le comité a recommandé aux Américains de prendre plus de fruits, de légumes et de céréales entières et de réduire leur consommation de gras animal, de viande, de cholestérol, de sel et de sucre.

Le Dr J.A. Scharffenberg, de l'hôpital de San Joaquin, a affirmé, pour sa part, que de bonnes habitudes alimentaires pouvaient prolonger la vie de jusqu'à 13 ans.

C'est ainsi, selon lui, que l'élimination des produits d'animaux du régime alimentaire peut réduire les maladies de coeur de 88 pour cent.

Motoneigistes sur la voie ferrée

LA TUQUE (BQ) — Les autorités policières du Canadien national ont du mal avec les motoneigistes et les piétons qui circulent le long des voies ferrées. De passage à nos bureaux, hier, le policier-enquêteur, Raymont Gauthier, du CN, a rappelé qu'afin d'éviter des accidents fâcheux, la loi interdit aux piétons et aux véhicules non autorisés d'emprunter les voies ferrées.

Pour mettre un terme aux abus constatés depuis quelque temps, les forces policières du CN envisagent de sévir contre ceux qui enfreignent la loi. Dans un tel cas, toute personne trouvée coupable est passible d'une amende allant jusqu'à $100.

Saisie de dix kilos d'héroine

MILAN (AFP) — Dix kilos d'héroine (pure à 95 pour cent) d'une valeur estimée à plus de soixante milliards de lires (plus de soixante millions de dollars) ont été saisis dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier à Milan, a révélé samedi le chef de la police criminelle de cette ville.

Un Italien de 52 ans, M. Giuseppe Coviello, a été arrêté. Il faisait depuis le 15 octobre l'objet d'une filature policière qui a permis d'établir qu'il était en contact avec un Syrien, M. Adballah Ali Hassan, trouvé l'an dernier en possession d'un kilo et demi d'héroine.

Apparemment, tous deux faisaient partie d'un réseau qui fait transiter par l'Italie des stupéfiants en provenance du Proche-Orient et destinés aux Etats-Unis.

La drogue récupérée mercredi dernier était dissimulée dans une valise à double fond.

Les enquêteurs rapprochent cette prise de la découverte de deux laboratoires clandestin, en septembre dernier près de Palerme (Sicile).

Ils respirent de l'oxyde de carbonne

SAULT SAINTE-MARIE, Ontario (PC) — Toutes les personnes hospitalisées samedi soir à Sault-Sainte-Marie, en Ontario, après avoir respiré de l'oxyde de carbone ont maintenant pu rentrer chez elles.

Les 25 victimes se trouvaient dans un hôtel alors qu'une défectuosité du système de chauffage a permis au gaz de se répandre.

Une femme originaire de Nashville, au Michigan, et dont l'identité n'a pas été révélée, est décédée de ce qui semble être une crise cardiaque. L'évacuation a été ordonnée après que plusieurs clients logés au sixième étage du "Windsor Park" se soient effondrés en se plaignant de nausées. Elles ont toutes été transportées à l'hôpital.

LA SAGOUINE
C'EST TRÈS SPÉCIAL AVEC
Whirlpool
Appareils Ménagers



RÉFRIGÉRATEUR
SANS GIVRE
GARANTIE 5 ANS
PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
SUR LE SYSTÈME RÉFRIGÉRANT



$679.

LAVE VAISSELLE
QUI VOUS PROCURERA
TOUS LES AVANTAGES
Whirlpool = DURABILITÉ
$449.

Whirlpool = FACILITÉ

QUELQUES EXEMPLES
DE NOS SPÉCIAUX

MOBILIER DE CHAMBRE
Complet bureau triple, miroir, commode tête de lit contemporain $439.

MOBILIER DE CUISINE
1 table et 4 chaises
A COMPTER DE $249.

LIT MATELOT
avec tiroirs
PRIX SAGOUINEMENT BAS $119.95

FAUTEUIL INCLINABLE
3 positions
DE MARQUE RÉPUTÉE $99.

TÉLÉCOULEUR
A COMPTER DE $349.

FUTURS MARIÉS
AMEUBLEMENT COMPLET
A PRIX
SAGOUINEMENT BAS



CUISINIÈRE 30"
LUXUEUSE
GARANTIE
3 ANS
Whirlpool
= LA QUALITÉ
$429.



LAVEUSE, SÉCHEUSE
Automatique très complète
$749.
Whirlpool = SERVICE

C'EST UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER

• QUANTITÉ LIMITÉE SUR CERTAINS ITEMS
• RÉDUCTIONS OU ESCOMPTES SUR PRIX DE DÉTAIL DE COMPAGNIE

L'ÉQUIPE DES FRÈRES HAMEL
LES AMEUBLEMENTS TRIFLUVIENS LTÉE
atl L'ENDROIT OÙ ON A À COEUR DE BIEN VOUS SERVIR
2029, ST-FRANCOIS-XAVIER (coin Williams) TROIS-RIVIÈRES
Stationnement facile
Tél.: 375-4818

La Quotidienne
8—7—7

UNIPRIX
POLICUIN, NORMAND & HÉBERT
1645, rue Royale Trois-Rivières
Tél.: 378-2835
Spécial pour la semaine
LIMONADE ASEPTA 99¢
Livraison gratuite

Dans une maison de la paroisse Saint-François d'Assise

Jeune femme de 24 ans découverte sans vie

par Yves CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Une jeune femme âgée de 24 ans, dont nous taisons le nom à la demande de la police, résidante de la paroisse Saint-François-d'Assise, a été découverte sans vie, dans la chambre à coucher, au domicile d'un sexagénaire, au cours de l'après-midi de samedi. C'est ce dernier, âgé de 67 ans, qui l'aurait découverte.

Pour l'instant, la cause de la mort n'a pas encore été déterminée, déclarait un porte-parole de la sûreté municipale de Trois-Rivières. Le décès de cette femme remonterait à quelques jours, considérant l'état du putréfaction avancée du corps.

On préférait, à la demande du coroner du district, Me Jean Pinsonneault, approfondir l'enquête et ainsi décider si une autopsie serait nécessaire, et si elle devrait être pratiquée par un pathologiste du Laboratoire de médecine légale de Montréal ou au centre hospitalier Sainte-Marie. Finalement c'est à ce dernier endroit qu'on a pratiqué l'autopsie en matinée hier. Les résultats ne seront connus que dans quelques jours, puisque des analyses médicales seront effectuées afin de déterminer la cause exacte du décès. Toutefois, rien ne laisse croire que la jeune femme serait décédée de mort violente, si on en juge par l'apparence extérieure du cadavre. Le corps a été transporté au CH Sainte-Marie, où un médecin a constaté le décès. Par la suite, on le transportait à la morgue Philibert, de Trois-Rivières.

Une hypothèse a cependant été retenue par la police sur la cause probable du décès. L'absorption en trop grande quantité de boissons alcooliques pourrait en être la cause. On a découvert à l'intérieur du logement du sexagénaire, une certaine quantité de contenants de boisson particulièrement de la Vodka que ce dernier se serait procurée à la Société des alcools. La jeune femme résidait à cet endroit depuis un certain temps, selon les dires de personnes connaissant très bien l'homme et la femme.

Le sexagénaire a été interrogé et selon une affirmation policière, l'homme était encore en état de boisson. Des témoins, et également selon les achats effectués à la Société des alcools, il semble que ces deux personnes buvaient entre un et deux gallons (128 onces) de Vodka par jour.

Le Nouvelliste a appris de source digne de foi, qu'il y a environ trois semaines, un citoyen avait rapporté à la police, à au moins deux reprises, le comportement de ces deux personnes et l'état dans lequel ils vivaient. On aurait remarqué qu'il n'y avait aucun chauffage et aucune lumière dans le logement, particulièrement dans le temps de Noël où le mercure est descendu à moins 28. Il semble que les deux personnes buvaient la nuit et dormaient le jour. On aurait aussi remarqué l'accumulation d'ordures ménagères à l'intérieur du logement et visibles de la porte arrière.

La réponse des policiers aurait été qu'on ne pouvait rien n'y faire. Ce même citoyen, voulant en quelque sorte rendre service et venir en aide à cette pauvre jeune femme, aurait avisé l'inspecteur d'hygiène de la ville. On lui aurait fait la même réponse que la police.

Enfin, il se serait adressé à la régie des loyers. La réponse fut encore une fois tout aussi négative, ajoutant qu'on devait porter plainte. C'est alors que le citoyen aurait avisé les locataires de cette maison, sur les dangers d'incendie, par le fait que ces deux personnes auraient été dans un état d'ivresse fort avancé.

D'autres locataires auraient quitté leur logement en raison de la peur qu'ils auraient éprouvée et également par l'odeur nauséabonde qui se serait dégagée du logement de l'étage inférieur.

Ce citoyen, dont nous gardons volontairement l'identité, ne comprenait pas comment il se fait que la police, l'inspecteur d'hygiène de la ville et même le fonctionnaire de la régie des loyers n'aient pu rien faire.



(Photo Yves Champoux)

C'est dans cette maison de trois étages, plus précisément au premier, qu'on a découvert, sans vie, une jeune femme de 24 ans, dans la chambre à coucher du domicile d'un sexagénaire. Le corps a été acheminé au CH Sante-Marie, où on a constaté le décès, puis à la morgue Philibert.

Le maire Gaston Cormier

Fier des réalisations de la dernière année

TROIS-RIVIERES-OUEST — (G.P.) -**"En 1980, nous avons administré selon la capacité de payer de nos contribuables et nous entendons administrer de la même façon en 1981,"** a déclaré le maire Gaston Cormier, ces jours derniers, alors qu'accompagné du gérant municipal Roland Lottinville, il nous parlait, au nom de l'ensemble du conseil, du travail accompli en 1980 et des projets que lui, les autres membres du conseil et les hauts fonctionnaires ont en tête pour la ville en 1981.

Tout en se disant fier de l'année, qui vient de se terminer, le maire Cormier souhaite que l'année 1981 soit encore meilleure.

Rétrospective

Le premier magistrat de Trois-Rivières-Ouest parle alors de la construction de l'habitation à loyer modique, à l'intersection de la côte Richelieu et de la rue Bellefeuille, la résidence Sainte-Catherine, construction assurée par les deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, et réalisée par la Société d'habitation du Québec. C'est là un édifice deux étages qui comprend 20 unités de logement, dont le coût de construction a été de moins de $700,000.

Rôle d'évaluation, garage municipal et côte Rosemont

Le rôle d'évaluation a été poursuivi et grâce au programme de Canada au travail, la confection de la matrice graphique, pour assurer la confection de ce rôle, qui doit être présenté en 1983, a été complétée.

La ville a de plus profité du programme d'aide aux équipements communautaires pour construire son garage municipal. Jusqu'à dernièrement, et ce depuis de nombreuses années, la ville remisait son équipement dans un édifice à l'intersection du boulevard Mauricien et du chemin Sainte-Marguerite et devait naturellement payer une mensualité assez respectable pour ce faire. Ce garage été construit à un coût de $300,000 environ. Il n'en a pratiquement rien coûté à la ville qui a alors profité d'une subvention de $54,500 du ministère des Affaires municipales et la ville avait mis de côté un montant de $172,500 au budget de 1979 pour réaliser la construction de ce garage.

La confection de la côte Rosemont a été complétée, si ce n'est que le terrassemnent et les talus qui seront aménagés au printemps. Il y a quelques années, les contribuables du secteur de la terrasse de la côte Rosemont s'étaient objectés à la confection de cette côte, mais aujourd'hui ils en sont bien heureux bien qu'ils aient à en défrayer le coût à 50 pour cent avec la ville. Pour améliorer la circulation, des feux de circulation ont été installés au bas de la côte, au boulevard Jean-XXIII. La ville, qui a défrayé le coût d'installation, d'entretien et d'opération de ces feux de circulation, a déjà couvert sa part de paiement. A cette fin, elle avait réservé un montant substantiel dans le budget de 1980, ce qui du même coup évite à la ville d'aller sur le marché des emprunts pour ce règlement.

Travaux publics

Les travaux de pavage d'une partie du boulevard Royal ont été faits, le ministère des Transports a refait les ponceaux de la route 138 et la ville souhaite maintenant voir le ministère faire le pavage jusqu'à l'extrémité ouest de la ville en 1981.

Des 189 nouvelles unités de logement construites en 1980, 129 proviennent de la construction de multifamiliales sur la côte Richelieu, sur les rues Le Royer, Codère et dans le parc industriel. Des travaux de pavage, de construction de chaines de béton, d'égouts, de systèmes d'aqueduc et d'éclairage ont être effectués pour poursuivre le développement des secteurs domiciliaires.

Sur la terrasse Duvernay, des travaux ont été faits également pour améliorer la pression d'eau et le traitement des eaux s'est également poursuivi pour éliminer l'eau rouge. Les travaux de pavage, commencés en 1979, sur les rues Notre-Dame, Demontigny et Beaudry, ont été complètés en 1980.

Le conseil se dit fier du travail accompli en 1980. Et une surveillance étroite se continue dans les dépenses, les travaux publics et l'administration.

Le maire Gaston Cormier était heureux de nous déclarer, en terminant cette rétrospective sur le travail accompli en 1980, **"que la ville connaîtra un surplus de $10,000 environ des opérations de 1980, surplus qui devrait être confirmé par les vérificateurs de la firme Samson, Bélair et associés, en février ou en mars."**

Le service des loisirs

1980, une année fort fructueuse

par Gaston PEPIN

TROIS-RIVIERES-OUEST — Si l'année 1980 a été fertile en réalisations et a révélé que la situation financière de la ville de Trois-Rivières-Ouest est saine, le maire Gaston Cormier et le gérant municipal Roland Lottinville se disent également fort heureux des succès que le service des loisirs a connus. Ils attribuent ces succès au beau travail du directeur Michel Lemieux, au dévouement remarquable des nombreux bénévoles et d'une participation qui s'est faite plus nombreuse.

En juillet, les finales régionales des Jeux d'été du Québec, qui ont attiré plus de 2,800 participants et plus de 10,000 amateurs, ont été couronnées d'un éclatant succès.

Depuis un mois environ, Trois-Rivières-Ouest compte une nouvelle patinoire à ciel ouvert et elle se trouve dans le secteur Demontigny, sur la rue Mauriac plus précisément. Trois-Rivières-Ouest a donc maintenant cinq patinoires extérieures, les quatre autres étant celles de la Corvée de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, de l'école Saint-Dominique, du chemin Sainte-Marguerite et Anjou, voisin de la piscine municipale dans le secteur de la terrasse de la côte Rosemont.

Le maire Cormier et le gérant Lottinville n'ont pas manqué de signaler naturellement le succès que remporte annuellement le tournoi provincial mnidget de hockey à l'aréna où 70 équipes environ sont en lice. Le mois prochain, ce tournoi en sera à sa 5e édition.

Il y a également à signaler le succès du tournoi de baseball mosquito, sur le terrain voisin de l'aréna, qui, en juillet prochain, en sera cette fois à sa 6e présentation.

Le directeur des loisirs, Michel Lemieux, est heureux d'avoir constaté l'été dernier, un regain de vie pour le baseball, une participation plus forte due, croit-il, à l'implantation de nouvelles structures.

Lemieux, qui se dit heureux de pouvoir compter sur un adjoint en 1981, nous souligne de plus le lancement d'un club de tir à l'arc grâce au travail de Pierre Schiltz; que les terrains de baseball et de balle molle, voisins de l'aréna, et celle-ci même, sont grandement fréquentés et que les édiles de Trois-Rivières-Ouest constatent de plus en plus que la construction de l'aréna et des terrains de baseball et de balle molle a été un bon investissement pour les loisirs des leurs.

MM. Cormier et Lottinville signalent, de plus, que le travail de remplissage, en vue de la réalisation de la terrasse du Fleuve, a été complété et que 1981 permettra d'entreprendre d'autres travaux, tels l'ensemencement de pelouse, la pose de tourbe, de bancs et de tables pour faire un parc de verdure et un oasis de premier plan qui sera appelé à être très fréquenté.

Ils ont terminé leur tour d'horizon, sur le côté des loisirs, en signalant tout particulièrement le travail remarquable des nombreux bénévoles **"qui assurent le succès du service des loisirs de Trois-Rivières-Ouest,"** de dire MM. Cormier et Lottinville.

Pour 1981 à T.-R.-O.

Les édiles ont de nombreux projets en tête

TROIS-RIVIERES-OUEST (G.P.) — Le prolongement du boulevard des Récollets jusqu'au boulevard Royal, l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque municipale, le développement de nouveaux secteurs domiciliaires, l'amélioration de la zone industrielle, le parachèvement de la terrasse du Fleuve et le début des négociations afin d'obtenir certains lots en bordure du fleuve afin de compléter les structures de parcs et de terrains de jeux, la construction d'un autre puits, la refonte de certains règlements de construction et de zonage et l'amélioration du service de l'informatique, sont parmi les priorités des édiles de Trois-Rivières-Ouest pour 1981.

C'est ce que nous laissent entendre le maire Gaston Cormier et le gérant municipal Roland Lottinville.

Boulevard des Récollets

Le conseil entend continuer de faire des pressions auprès du ministère des Transports du Québec pour le prolongement du boulevard des Récollets jusqu'au boulevard Royal. Si ce prolongement est réalisé, c'en serait ainsi fait du boulevard Laurentien. Celui-ci d'ailleurs, par suite des développements appelés à survenir au centre commercial de Trois-Rivières-Ouest, doit disparaître pour donner plus de terrains au centre commnercial à cause de la venue du magasin à rayons La Baie et d'une cinquantaine de nouvelles boutiques. Il y a quelques années, le premier ministre René Lévesque, de passage dans la région de Trois-Rivières, avait laissé entendre que le prolongement du boulevard des Récollets représentait un coût de $3 millions. Toutefois, la ville de Trois-Rivières-Ouest a fait faire des études et se dit favorable à ce prolongement, tout en se disant prête à se passer d'un viaduc à la voie ferrée pour un certain nombre d'années. Selon ces études, et sans le viaduc, le coût pourrait ainsi être réduit à $1.5 million.

Bibliothèque municipale

Il y a quelque temps, la ville de Trois-Rivières-Ouest a pu obtenir, pour la somme nominale de $1, neuf classes préfabriquées situées sur les terrains de la polyvalente de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. La ville n'aura qu'à assurer le coût de transport de ces classes, transport qui devrait se faire au printemps. On devra toutefois construire des fondations pour installer ces classes, dans un arrondissement qui n'a pas encore été déterminé, mais qui devrait être dans l'arrondissement de l'hôtel-de-ville. Au moins cinq de ces neuf classes serviront pour la nouvelle bibliothèque municipale. On utilisera les autres classes pour d'autres services municipaux.

Secteurs domiciliaires

On entend de plus poursuivre le travail pour faciliter le développement des secteurs domiciliaires déja existants et pour le développement de nouveaux secteurs. On parle alors de 24 lots où la construction d'habitations nouvelles pourrait être faite sur l'avenue La montagne et de 13 lots sur la rue Liège.

Zone industrielle

On compte naturellement sur l'aide des deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, pour améliorer la zone industrielle et sur les efforts du Service d'expansion économique et industrielle du Trois-Rivières métropolitain pour alimenter le parc industriel.

Terrasse du Fleuve

On compte bien compléter les travaux d'aménagement de la terrasse du Fleuve et de plus d'obtenir certains lots, en bordure du fleuve, dans l'arrondissement du pont Laviolette pour compléter l'infrastructure des parcs et de terrains de jeux pour le bénéfice des citoyens de Trois-Rivières-Ouest. D'ailleurs, des négociations doivent être entreprises prochainement afin d'obtenir ces lots. On avait prévu les obtenir pour la somme nominale de $1 mais le conseil devra débourser plus que cela, si l'on se fie à une réponse du ministère des Affaires municipales.

Un nouveau puits

La ville entend tout d'abord faire faire des recherches et des sondages en vue de la construction d'un nouveau puits. Avec un nouveau puits, Trois-Rivières-Ouest pourra alimenter sa population pour plusieurs années à venir.

Parmi les autres priorités des édiles, mentionnons des travaux de pavage, notamment le pavage de la rue Lacerte, Les citoyens de cette rue seront certes heureux de cette nouvelle, puisque cette rue était considérée comme un parcours de golf tellement les trous sont nombreux. On parle également du pavage d'une partie de la côte Richelieu; des deux nouvelles conventions collectives qui doivent être négociées avec les policiers-pompiers et les employés municipaux; de la refonte de certains règlements de construction et de zonage et l'amélioration du service de l'informatique.

VENTE VENTE VENTE
Uniformes
PRIX A TOUT CASSER
Réductions jusqu'à 50% et plus
Viens faire ton tour
Boutique Frimousse
TA BOUTIQUE D'UNIFORMES
606 BONAVENTURE
TROIS-RIVIÈRES
Stationnement municipal coin St-Ollivier et Niverville, juste à l'arrière du magasin



A Trois-Rivières-Ouest

De la construction pour plus de $6 millions en '80

TROIS-RIVIERES (GP) — L'année, qui vient de se terminer, aura permis au bureau des permis de construction de la ville de Trois-Rivières-Ouest, d'émettre 176 permis pour des valeurs totales déclarées de $6,287,700.

Ce nombre de permis et de ce fait le montant de valeurs déclarées sont moindres que les années précédentes. En 1980, la construction a connu un ralentissement à Trois-Rivières-Ouest.

Par exemple, en décembre, le nombre de permis a été de neuf pour des valeurs déclarées de $280,500, soit deux permis de moins qu'en décembre 1979, qui avait déclaré alors des valeurs de l'ordre de $1,145,000, ce qui représente un montant de $864,500 pour décembre dernier en valeurs déclarées.

Des neuf permis émis le mois dernier, six l'ont été pour des nouvelles habitations unifamiliales et trois pour de la construction et des réparations d'ordre secondaire.

Le dernier rapport, que vient de faire parvenir le directeur de ce service, M. Bertrand Gilbert, nous permet de constater que 55 nouvelles habitations unifamiliales ont été construites à Trois-Rivières-Ouest en 1980: une habitation unifamiliale jumelée; une habitation duplex; 16 nouvelles habitations multifamiliales; deux édifices publics et institutionnels; quatre établissemenents commerciaux et 19 nouvelles piscines privées en plus de 10 permis pour des améliorations à des établissements commerciaux et 68 permis pour de la construction et des réparations d'ordre secondaire.

Les 55 nouvelles habitations unifamiliales représentent un montant total de $2,279,000 et les 16 nouvelles multifamiliales, $2,695,000.

Pour ces 176 permis, on aura déboursé une somme de $4,144.

Des six habitations unifamiliales construites en décembre, deux ont été construites sur le boulevard Saint-Jean, dans les zones U-305 et U-306; une sur la rue Pothier dans le secteur de la terrasse Duvernay; une sur la rue Dijon dans le secteur de la terrasse Rosemont; une sur la rue Iberville dans le secteur Val-Mauricie; et une dans la partie est du chemin Sainte-Marguerite, dans la zone U-3.

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

AVIS PUBLIC

TAXES IMMOBILIÈRES MUNICIPALES — 1981

AVIS est par les présentes donné que le **rôle général de perception** de la ville de Trois-Rivières, pour l'année 1981 est complété et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné. Toute personne y mentionnée comme sujet au paiement des cotisations immobilières municipales est requise d'en verser le montant au bureau du trésorier.

Toute cotisation dont le total est inférieur à $300.00 devra être acquittée dans les **TRENTE (30) JOURS** de la date du présent avis. A l'expiration de ce délai, les taxes non acquittées porteront un intérêt de **SEIZE POUR CENT (16%)** l'an et ce, sans autre avis.

Pour toute cotisation de $300.00 et plus, les montants indiqués à chacune des cases des versements 1, 2 et 3 devront être versés respectivement les 3 février 1981, 4 mai 1981 et 3 août 1981. Aux dates mentionnées, tout versement non effectué portera intérêt au taux de **SEIZE POUR CENT (16%)** l'an et ce, sans autre avis. Tout contribuable peut, en tout temps effectuer le paiement total des taxes en un (1) seul versement, s'il le désire.

Les contribuables désireux d'éviter l'affluence à la trésorerie municipale sont invités à faire remise par le service des postes.

CLAUDE DOUCET, M.Sc.C.,
trésorier municipal

Hôtel de ville,
Trois-Rivières, Qué.,
Le 5 janvier 1981.

éditorial

Important déblocage

Que le cabinet provincial ait reconnu la nécessité de relier directement la ville de Shawinigan-Sud à la rive ouest du Saint-Maurice constitue un important déblocage que les plus optimistes ne prévoyaient pas dans un si court laps de temps.

En toute lucidité, le conseil des ministres a décidé de passer outre à l'avis de la Commission de protection du territoire agricole, ce que l'article 90 de la Loi lui permet. L'espoir renait donc dans le coeur de ceux qui travaillent d'arrache-pied, depuis plusieurs années, à la réalisation de cette importante voie routière, ce bras qui manque à l'autoroute transquébécoise en Mauricie.

La volonté exprimée par le cabinet Lévesque crée un précédent vis-à-vis cette Commission aux objectifs certes louables, mais dont certaines décisions ont provoqué des grincements de dents.

Le conseil municipal de Shawinigan-Sud avait énergiquement réclamé cette intervention du conseil des ministres et M. Duhaime a marqué des points en faisant à son tour de non moins énergiques représentations auprès de ses collègues.

Le député de Saint-Maurice a le mérite d'avoir inscrit ce projet dans son programme électoral et contre vents et marées, il a toujours déclaré son intention ferme de le réaliser.

C'est le tracé le moins coûteux, le plus logique, d'ailleurs approuvé par le ministère des Transports, qui a été retenu. La voie d'accès débouchera dans la côte de la 12e avenue.

Bien sûr, il faut nous réjouir de ce déblocage, mais de cruciales étapes restent toujours à franchir. Ainsi, l'annonce du calendrier définitif des travaux par le ministère concerné, rassurerait la population.

Connaissant l'ardeur qu'ont déployée les édiles de Shawinigan-Sud dans le passé, l'on peut croire que les pressions continueront de s'exercer en haut lieu.

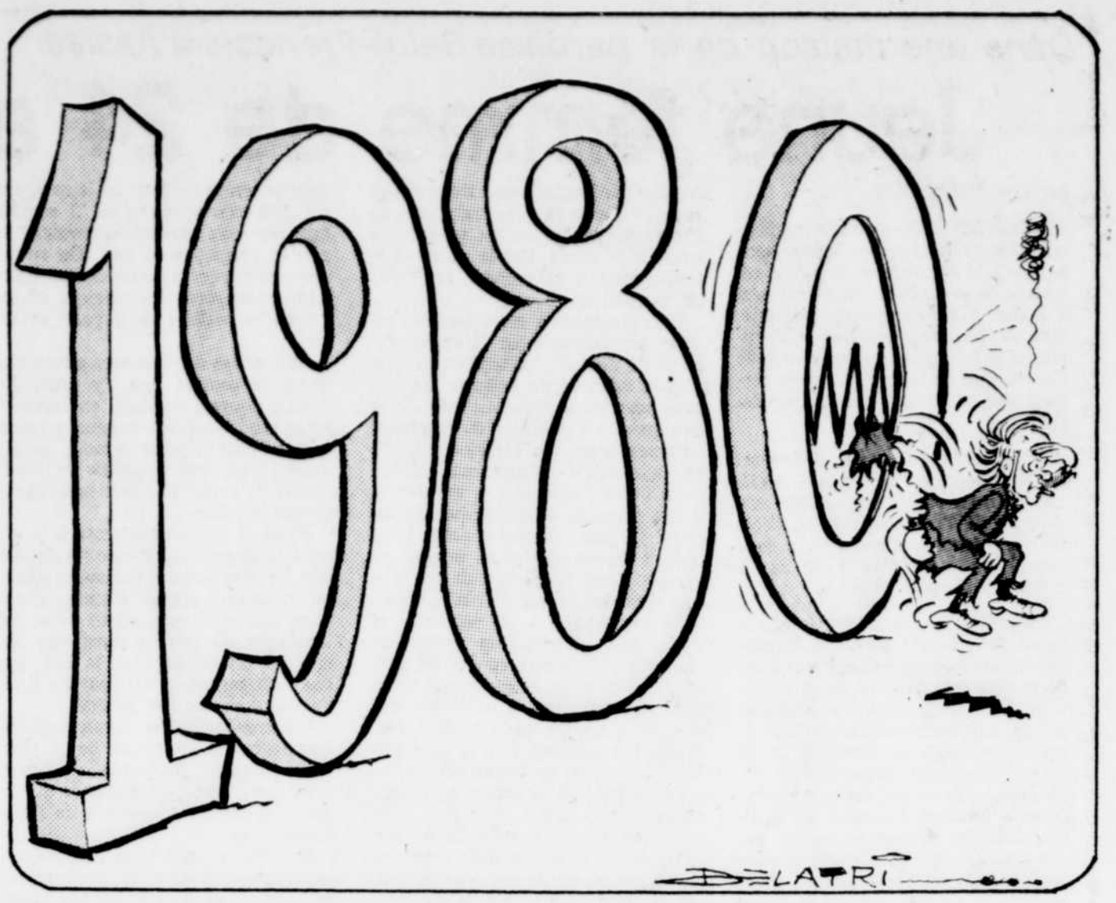
La rétrospective de tous les chapitres de l'épopée de la voie d'accès, nous confirme que la ténacité des promoteurs ne s'est jamais démentie. Au moment où d'importants développements surviennent, les efforts doivent redoubler sur tous les fronts, pour que l'objectif final soit atteint.

Par exemple, à quelques mois de l'élection provinciale, la population de Shawinigan-Sud et des autres villes et municipalités du Centre de la Mauricie devra connaître la position des autres partis politiques vis-à-vis ce projet. Les candidats choisis peuvent donc s'attendre à être invités à déclarer publiquement ce qu'ils entendent faire dans ce dossier advenant leur élection à l'Assemblée nationale.

Il s'agit de l'un des grands dossiers qui préoccupe la population du Centre de la Mauricie. Que de pas ont été franchis depuis la création du comité des priorités régionales en matière de voirie. Dès son ouverture, dans quelques années, cette voie qui mènera à l'autoroute 55, sera utilisée par des miliers d'automobilistes, ce qui dégagera dans une large mesure la route actuelle qui passe par Mont-Carmel et Saint-Louis-de-France, jusqu'au Cap-de-la-Madeleine, et aussi la route tortueuse de la Baie de Shawinigan.

Tout projet de cette envergure, (le ministre Duhaime évaluait le tout à 14 millions de dollars dans une récente conférence de presse), est toujours difficile à réaliser, c'est pourquoi la population de Shawinigan-Sud surtout, ne doit pas lâcher un seul instant et rappeler aux autorités gouvernementales son droit à une infrastructure routière rationnelle dans les meilleurs délais.

Gilles TRUDEL.



point de vue

Les propos de M. Trudeau

Le premier ministre Trudeau a affirmé à deux reprises, au cours des derniers jours que des amendements destinés à renforcer son projet de charte des droits et libertés seront présentés vers la mi-janvier. Il a aussi réaffirmé son intention de quitter la politique active avant la tenue des prochaines élections générales, refusant toutefois de lier ce départ au rapatriement de la constitution.

Il aurait été surprenant que M. Trudeau n'annonce pas d'amendements au projet de charte des droits que son gouvernement veut enchâsser dans la constitution après toutes les critiques formulées par les juristes, les groupes ethniques et minoritaires, les organismes et individus qui se consacrent à la défense des droits et libertés.

Les critiques ont décelé tellement de trous dans ce projet que nombre d'entre eux n'ont pas hésité à le comparer à un gruyère, à prétendre qu'il avait été rédigé à la hâte. Même les gouvernements provinciaux l'ont dénoncé, bien que ce ne soit pas pour les mêmes raisons. Ces derniers, on le sait bien, ne veulent absolument pas d'une charte parce qu'ils tiennent à tripoter à leur guise et à leurs fins les droits du peuple.

Cela n'exclut pas que les provinces, autant que les individus et organismes concernés, aient à certains égards des revendications fort valables. Il y a par exemple de quoi s'étonner de l'attitude de M. Trudeau qui refuse de faire à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick les mêmes obligations qu'au Québec en matière de bilinguisme.

M. Richard Hatfield est bien ouvert à l'instauration du bilinguisme au Nouveau-Brunswick, mais il ne sera pas toujours premier ministre de sa province et rien n'assure que son successeur y sera aussi favorable. Et puis, malgré cette ouverture, les Acadiens sont toujours confrontés à des difficultés qui leur font craindre le pire.

Il faut d'ailleurs reconnaître que la communauté acadienne est loin de bénéficier du traitement dont jouit la minorité anglophone du Québec. De même, en Ontario, où le gouvernement Davis s'objecte au bilinguisme officiel, il existe une importante communauté francophone qui rêve, comme minorité, du traitement accordé à la minorité anglophone du Québec, et qui risque l'assimilation tellement le gouvernement de la province est lent à la satisfaire.

Dans les circonstances, si le fédéral tient vraiment à assurer les droits de tous les Canadiens, il serait bien plus logique de faire des obligations à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick que de maintenir celles que la constitution fait déjà au Manitoba, où les francophones sont beaucoup moins nombreux que dans les deux autres provinces.

Puisque M. Trudeau est prêt à livrer une bataille, pourquoi ne la mène-t-il pas sur tous les fronts plutôt que de ne la livrer encore une fois qu'au Québec seulement? Et s'il est vrai que les Canadiens ont des choix essentiels à faire, pourquoi son gouvernement n'en ferait-il pas lui aussi?

Le bilinguisme n'est pas le seul point de discorde. Il en existe bien d'autres, mais celui-là est d'importance majeure. Par ailleurs, quels que soient les amendements à venir, il y a lieu de douter qu'ils atténuent les tensions actuelles, celles-ci découlant surtout de la décision d'Ottawa de procéder unilatéralement avec son projet d'amendement et de rapatriement de la constitution.

Et là-dessus, il est assez clair que M. Trudeau écoute plus facilement certains individus et organismes que les gouvernements provinciaux qu'il retient surtout ce qui fait l'affaire pour la vision qu'il a du pays. Si on peut jusqu'à un certain point le comprendre, du fait que les provinces veulent faire passer leurs intérêts avant ceux du pays, il reste que le premier ministre canadien pourrait afficher un peu plus de souplesse.

Rien ne l'oblige à procéder aussi rapidement qu'il le veut. Pour une fois que les politiciens réussissent à aller au fond des choses, en abordant les relations entre les deux ordres de gouvernement après 53 ans de vaines tentatives, pourquoi les acculer au pied du mur en leur imposant un échéancier aussi serré que celui auquel ils sont soumis? A moins qu'il soit pressé d'en finir avec la constitution afin d'annoncer sa retraite....

Valère Audy
La Voix de l'Est

le mot du jour

La traduction, opération transitoire

Telle qu'elle se présente en ce moment, la profession de traducteur est si importante qu'il est bon de rappeler que la survie du français dépend en somme de la qualité du travail que le traducteur fait en ces jours de francisation. La traduction remédie à un système social et linguistique déficient. Ce qui n'est pas le cas ailleurs même si dans les autres pays, on se met à la terminologie pour organiser la langue technique et qu'on crée des commissions de terminologie pour prendre à temps, les anglicismes en défaut.

Louis-Paul BÉGUIN
Office de la langue française

revue de la presse anglophone au canada

Une évolution regrettable

The Montreal Gazette

En ordonnant à ses sociétés de la Couronne de retenir les paiements de la nouvelle taxe d'accise fédérale sur le gaz naturel, la Colombie britannique a de nouveau intensifié la bataille de l'énergie du Canada.

C'est une évolution regrettable. Quel que soit le résultat de la bataille judiciaire sur cette taxe, bataille qui s'annonce longue et compliquée, l'accès de dépit de la Colombie britannique aggravera probablement les tensions qui rendent déjà impossible d'espérer un accord durable, à l'amiable, sur l'énergie.

La Colombie britannique dit que deux sociétés provinciales de la Couronne ne devraient pas avoir à payer de taxe au gouvernement fédéral suivant le vieux principe que la Couronne (en ce cas, Ottawa) ne saurait taxer la Couronne (en ce cas, la Colombie britannique)...

Il n'est pas convenable de retenir une taxe qui n'a pas été déclarée illégale. Les contribuables individuels ne peuvent se permettre ce luxe; les gouvernements provinciaux ne devraient pas non plus se l'offrir.

Le gouvernement de la C.B. peste contre cette taxe qui chasserait les nouvelles entreprises énergétiques. Mais cette mesure n'aide pas les sociétés privées; elles continueront à payer la taxe.

L'explication de cette décision fâcheuse semble se trouver dans une déclaration du ministre de l'Energie de la Colombie britannique, M. Robert McClelland, que la taxe fédérale constituerait "une injustifiable intrusion dans l'avenir énergétique (de la C.B.)." Ce qui implique que le gouvernement fédéral n'a aucun rôle et aucun droit en matière énergétique. Cette attitude, qui devient courante dans l'Ouest, est dangereuse.

Le gouvernement fédéral a des droits bien définis, et même des devoirs, pour faire en sorte que dans un monde de crises énergétiques, ce pays gère ses richesses énergétiques au plus grand profit de tous les Canadiens. Comment s'acquitter de ce rôle, il est légitime d'en discuter, mais la légitimité du rôle n'est pas discutable... — Le 23 décembre.

Langage anormalement trompeur

The Kingston Whig-Standard

Ancien journaliste qui gagne encore sa vie avec les mots, M. René Lévesque emploie parfois un langage anormalement trompeur. Voyons une de ses déclarations en France dans un discours à la Sorbonne. A moins que le Québec ne préserve son identité particulière, sa langue, sa culture, dit-il, il sera menacé d'"absorption... une sorte de génocide indolore"....

Quand M. Lévesque voit une menace implicite de "génocide" dans les pressions sur la culture du Québec, on doit s'interroger sur son interprétation du mot. Nous, anglophones, menaçons-nous tellement M. Lévesque? Avons-nous recruté une armée de "subversifs", par exemple, pour infiltrer l'industrie de l'édition de cette province et déchirer les pages de tous les livres publiés au Québec en langue française? Avons-nous envoyé des commandos culturels au Québec, les avons-nous descendus en parachutes des De Havilland Beavers sur les stations de radiotélé de Montréal pour qu'ils attaquent au chalumeau les milliers de disques et de films en langue française si populaires dans cette province? Les forces ignobles du Canada anglais ont-elles capturé Roger Doucet pour l'envoyer languir dans une cellule de prison glaciale de l'île de Baffin?

A propos de la mer de Baffin, M. Lévesque pourrait examiner l'attitude de sa propre province à l'égard des Cris et des Inuits vivant près du projet hydro-électrique de la baie James, et vraiment menacés d'un génocide pas tellement indolore...

Toute culture qui peut donner au monde Mon oncle Antoine et Robert Charlebois n'a rien à craindre d'une rivale dont l'imagination se limite à The Brood et à Burton Cummings.

— Le 18 décembre.

Trois sondages révélateurs

The Ottawa Citizen

Trois sondages consécutifs de l'opinion publique n'ont pas apporté grand réconfort aux trois chefs de parti fédéraux.

L'un de ces sondages révèle que les Canadiens désapprouvent l'action unilatérale de M. Pierre Trudeau sur la condition par 58 pour cent contre 27 pour cent. Selon un deuxième, les Canadiens voteraient encore libéral s'il y avait des élections. Et le troisième démontre que MM. Ed Broadbent et Pierre Trudeau ont perdu cinq points dans l'appréciation de l'exercice de leurs fonctions comme chefs de parti, tandis que M. Joe Clark en a gagné cinq.

Quelques traits saillants ressortent de ce méli-mélo.

M. Clark et les conservateurs ne semblent pas obtenir beaucoup de crédit auprès des électeurs pour leur opposition aux projets constitutionnels du gouvernement. Même si M. Clark a vu s'améliorer sa cote personnelle, elle n'est que de 37 pour cent comparée aux 45 pour cent de M. Trudeau et aux 44 pour cent de M. Broadbent.

Bien plus, malgré la baisse de la popularité personnelle de M. Trudeau et de l'aversion du public pour son initiative constitutionnelle, les libéraux obtiendraient encore une majorité suffisante pour former le gouvernement dans une autre élection. On peut voir là de l'indifférence du public à l'égard de M. Clark, que l'on perçoit peut-être encore comme un perdant.

Le sondage qui montre que 58 pour cent du public s'oppose à la mesure unilatérale de M. Trudeau sur la constitution est une victoire des premiers ministres, non de M. Clark. Les trois sondages sapent aussi l'espoir de M. Clark de se maintenir à la direction de son parti en février. — Le 22 décembre.

Accès de dépit égoïste et destructif

The Toronto Star

La brusque décision du gouvernement français de boycotter la conférence de 35 pays francophones à Dakar au Sénégal constitue un accès de dépit égoiste et destructif...

Bien que la France et le Québec revendiquent la direction du monde francophone, ironiquement ils doivent partager la responsabilité d'avoir manigancé l'effondrement de la conférence. Et leurs efforts récents d'en jeter la responsabilité sur Ottawa sont aussi franchement ridicules qu'injustes.

Les Français admettent franchement qu'ils ont posé "quelques problèmes" aux organisateurs de Dakar. En veine d'impudente ingérence politique le mois dernier, le président de la France, M. Valéry Giscard d'Estaing, a imprudemment brandi la menace d'un boycottage à moins qu'Ottawa ne permit au Québec d'y participer comme Etat souverain en fait. L'exigence fut repoussée de manière significative par le premier ministre, M. Pierre Trudeau, lors de son récent passage à Paris.

Comme la réunion de Dakar devait porter sur la politique étrangère, domaine au sujet duquel Ottawa s'exprime pour tous les Canadiens, M. Trudeau a normalement insisté pour que des représentants fédéraux dirigent la délégation canadienne. Le Québec et le Nouveau-Brunswick, provinces à fortes populations francophones, furent invitées à participer comme membres de l'équipe canadienne. Mais tout engagement officiel, liant tous les Canadiens, aurait été pris par Ottawa et non par des provinces individuelles.

Le franc parler du premier ministre a évidemment embarrassé les Français....

Mais les Français avaient peut-être une autre raison, plus pratique, de saborder la réunion, comme l'a laissé entendre le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan. Historiquement, la France a eu tendance à transiger directement avec ses partenaires commerciaux; et ces rapports spéciaux de pays à pays pourraient bien être menacés par la création d'un commonwealth francophone, qui faciliterait le commerce entre les pays membres sans passer par la France.... — Le 18 décembre.

le nouvelliste
500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501
Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE Ltée - Fondé le 30 octobre 1920

Président et directeur général: Charles D'AMOUR
Rédacteur en chef: Sylvio SAINT-AMANT
Marketing, rel. ext.: Roger LAMONTAGNE
Secrétaire-trésorier: Lucien Daigle

RÉDACTION: Directeur: J.-René FERRON
Information: Bernard CHAMPOUX
TIRAGE: Directeur: Wilfrid THERRIEN
PRODUCTION: Directeur: Jean-Guy BISSONNETTE

PUBLICITÉ: Directeur Elphège LEBRUN
Annonces locales: André TRUDEL
Annonces classées: Justin BIRON
Annonces nationales: Thérèse BROUSSEAU

Membre de La Presse Canadienne. Affilié aux agences AFP, Reuter, AP, UPI et BN. Desservi par Telbec, TWX et Telex.
Photo Fac-similé Presse Canadienne. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0746

La grande question que l'on se pose

La présence de Reagan à la Maison-Blanche sera-t-elle bonne ou mauvaise pour le Canada?

Par BOB DOUGLAS

OTTAWA (PC) — La présence de M. Ronald Reagan à Washington sera-t-elle bonne ou mauvaise pour le Canada?

C'est là la grande question pour le gouvernement fédéral, dans le domaine des affaires étrangères en 1981.

Dans une année qui a commencé par l'invasion soviétique en Afghanistan et s'est terminée par la menace d'une intervention militaire en Pologne, c'est encore la question américaine qui a été la plus cruciale pour le Canada. C'est plus ou moins ce qu'a dit cet été le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, quand il a fait remarquer que le conflit au sujet des pêcheries avec le Congrès américain est le problème bilatéral le plus grave que le Canada connaisse avec quelque pays que ce soit.

Il y a d'autres sujets d'irritation dans les relations canado-américaines, et les ministres fédéraux en ont parlé de plus en plus ouvertement, dans les derniers mois de l'administration Carter, peut-être en guise d'avertissement au nouveau président et au Sénat où l'élément républicain domine. Certains à Ottawa craignent que l'administration Reagan n'ajoute encore de nouveaux problèmes. A une époque de ralentissement économique, ils craignent que M. Reagan ne renforce les politiques de "Buy America", et qu'il n'affaiblisse les sauvegardes de l'environnement.

Pour la défense

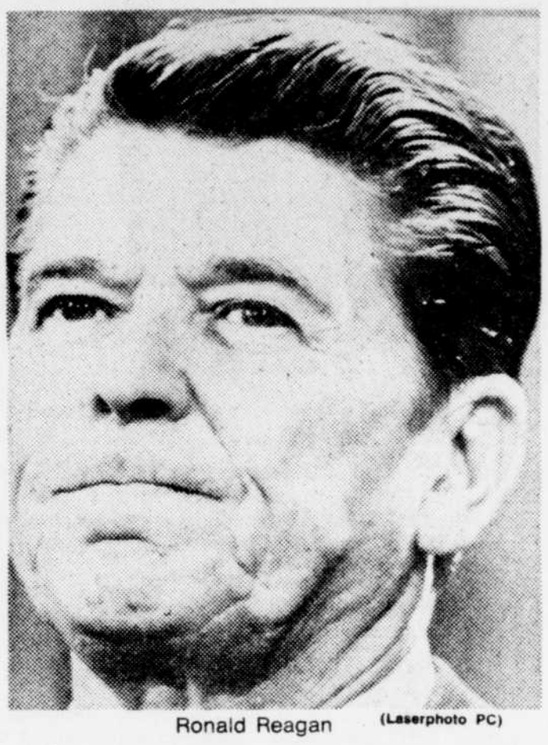
De plus, le président-élu des Etats-Unis est un partisan de la force militaire. Il va probablement demander un effort plus grand aux alliés des Américains, y compris le Canada.

En plus des problèmes avec les Etats-Unis, le gouvernement a d'autres préoccupations dans le domaine de la politique étrangère, entre autres:

— Les relations de plus en plus tendues avec la France vont-elles nous ramener aux rapports frigides du temps de de Gaulle, pendant les années 60 et le début des années 70, ou bien est-ce qu'Ottawa et Paris vont finir par s'entendre sur la manière de faire face à la question du Québec?

— Le projet constitutionnel du premier ministre Pierre Trudeau va-t-il se réaliser sans problème en passant par le Parlement britannique, ou bien va-t-il nuire aux relations entre les deux pays?

— Quel rôle le Canada et le premier ministre Trudeau joueront-ils dans les entretiens à l'échelle mondiale pour combler l'écart économique entre les pays riches et les pays pauvres?



Ronald Reagan (Laserphoto PC)

— Le gouvernement peut-il relâcher les restrictions commerciales imposées à l'Union soviétique et maintenir la détente, ou bien est-ce que Moscou va rendre cela impossible?

Changement de style

Le passage d'un gouvernement conservateur à un gouvernement libéral, après le 18 février, jour des élections fédérales, a apporté un changement de style dans les rapports avec Washington. Le gouvernement Clark avait appuyé ouvertement le président américain M. Jimmy Carter sur l'Afghanistan et les droits de la personne, et avait insisté sur des rapports amicaux avec Washington. Pendant l'administration Trudeau qui avait précédé, le ministre des Affaires extérieures M. Don Jamieson avait adopté à peu près la même attitude. Mais le nouveau gouvernement Trudeau s'est montré publiquement plus critique vis-à-vis des politiques américaines.

En fait, le leader de l'Opposition, M. Joe Clark, et Mme Flora MacDonald, l'ex-ministre conservateur des Affaires extérieures, ont accusé le nouveau gouvernement de se montrer plus intransigeant avec les Etats-Unis et les autres alliés qu'avec l'Union soviétique.

Parlant de l'Afghanistan, M. MacGuigan a déclaré qu'il avait "beaucoup de réserves au sujet de la politique étrangère américaine, au sujet de leur manque de consultation, leur manque de véritable leadership".

Boycottage des Olympiques

Les libéraux ont hésité à se joindre au boycottage des Jeux Olympiques de Moscou, proposé par les Américains, mais ils devaient finalement l'appuyer ainsi que les autres restrictions imposées par le régime conservateur antérieur.

Le nouveau ministre des Affaires extérieures, qui a étonné beaucoup d'observateurs en parlant aussi ouvertement et aussi vite, a critiqué le Congrès américain plusieurs fois sur la question du traité des pêcheries de la Côte Est, conclu il y a près de deux ans mais qui n'a pas encore été ratifié par le Sénat.

En fait il a dit en octobre que la question des pêcheries avait atteint un point tel que "le maintien rationnel d'une relation bilatérale cruciale n'est peut-être plus possible". Plus tard il a cependant ajouté qu'il espérait que le problème pouvait encore être résolu.

Ottawa se préoccupe également des pluies acides et des dommages considérables qu'elles causent aux lacs canadiens. Le gouvernement fédéral a tenté de convaincre les Etats-Unis de faire davantage pour réduire les émissions de soufre qui sont poussées vers le nord et retombent en pluie sur le territoire canadien.

M. Reagan a laissé entendre durant la campagne électorale qu'il était disposé à adoucir les règlements concernant l'environnement pour aider l'économie à remonter la pente.

Ottawa veut également que Washington limite le développement du projet du barrage Garrison, dans le North Dakota, afin que les rivières du Manitoba et de Saskatchewan ne soient pas polluées.

Opposition américaine

Par ailleurs, Washington s'inquiète du projet du Canada visant à effectuer une révision de performance aupres des compagnies étrangères, pour s'assurer qu'elles sont vraiment bénéfiques pour le Canada.

Depuis longtemps les postes américains de télévision, à la frontière canadienne, luttent contre une loi canadienne qui a pour but de décourager l'achat de réclame publicitaire sur les ondes américaines qui sont diffusées au Canada.

Du côté de Paris, les perspectives sont également incertaines. La France n'est pas intervenue dans la campagne référendaire en 1980, mais elle est revenue à l'assaut et a fait la une des journaux canadiens, avec la controverse au sujet de la place que devrait occuper le Québec lors d'une conférence internationale qui devait avoir lieu à Dakar, Sénégal, en décembre.

La France a déclaré qu'elle ne participerait pas à la conférence des ministres des Affaires étrangères si le Québec n'y était pas représenté de manière satisfaisante. Le Québec n'était pas satisfait, car il voulait envoyer pour le représenter un ministre du cabinet, tandis qu'Ottawa ne lui reconnaissait que le droit d'envoyer un fonctionnaire du gouvernement faisant partie de la délégation canadienne.

Le Sénégal a annulé la conférence sans plus d'explication, mais M. MacGuigan a dit que la France avait fait échouer l'événement. Il a envoyé à Paris une note assez raide disant au gouvernement français que le gouvernement fédéral — et non le Québec — est la seule autorité que Paris doit reconnaitre.

Certains sont prêts

Le gouvernement se trouvera peut-être à couteaux tirés avec Londres, si le Parlement britannique fait des difficultés à M. Trudeau et à son projet de réforme constitutionnelle. Des rumeurs venant de Londres indiquent que les députés britanniques sont prêts à s'y opposer, quand il sera envoyé à Westminster pour être approuvé.

M. Trudeau a toujours adopté la ligne plus douce vis-à-vis de l'Union soviétique et de la détente, que la ligne adoptée par les Etats-Unis. Mais cette attitude sera peut-être difficile à conserver après l'Afghanistan et la Pologne.

Si Moscou consent à prendre des mesures conciliantes, Ottawa pourrait lever les restrictions imposées après l'invasion de l'Afghanistan dans les domaines scientifique, technologique et autres. Le gouvernement s'est joint aux pays qui ont boycotté les Jeux Olympiques et il a également mis un embargo sur les céréales, mais il a en fait levé cet embargo à la fin de 1980.

Le gouvernement Trudeau a pris publiquement position en faveur d'une amélioration des droits civils dans le bloc soviétique, lors de la conférence Est-Ouest sur la sécurité européenne et les droits civils à Madrid.

Mais il a évité de critiquer publiquement et spécifiquement les abus contre les droits civils, comme l'avait fait Mme MacDonald quand elle était ministre des Affaires extérieures.

Pour le moment, M. Trudeau semble surtout passionné par le soi-disant dialogue Nord-Sud; le nord est le monde industrialisé, tandis que le sud est le Tiers-Monde.

Le premier ministre s'est rendu au Moyen-Orient et en Europe, et se propose de visiter l'Afrique et l'Amérique du Sud, pour discuter des besoins économiques des pays pauvres.

Sur l'agenda

M. Trudeau sera un des principaux participants à la discussion sur ces questions, lors de la conférence des sept grandes nations industrialisées à Ottawa l'été prochain. Il sera également un des 25 leaders mondiaux, lors d'une conférence à Mexico sur le même sujet en 1981.

M. Trudeau et les autres leaders du Commonwealth discuteront sûrement de nouveau de ce problème lors d'une conférence du Commonwealth qui aura lieu à Melbourne, Australie, l'automne prochain.

Les progrès sont désespérément lents et le premier ministre, de même que ses collègues, doivent faire face à la tâche énorme de tirer quelque chose de concret de toutes ces discussions, au cours des prochains mois.

M. MacGuigan a certainement prouvé qu'il a des opinions bien arrêtées, mais la constitution, le problème France-Québec, et le débat Nord-Sud sont toutes des questions qui intéressent profondément M. Trudeau, ce qui fait que le premier ministre conservera probablement un rôle de premier plan dans la politique étrangère du Canada en 1981.

Dans les Territoires du Nord-Ouest

Tuerie massive de caribous

MONTREAL (PC) — Les Amériendiens et les Inuit des Territoires du Nord-Ouest canadien se livrent depuis plusieurs années à des tueries massives de caribous qui mettent en danger la survie des troupeaux.

Dans un article publié dans La Presse, samedi, on signale qu'au cours de l'hiver dernier seulement, 20,000 caribous appartenant au troupeau Beverly qui compte présentement 90,000 sujets et qui est en constante régression ont été abattus dans le nord de la Saskatchewan.

Il y a cinq ans, en 1975, 8,000 caribous faisant partie du troupeau Bluenose ont été tués par les résidents de l'établissement de Coppermine, situé en bordure du Golfe Coronation dans les Territoires du Nord-Ouest. De ce nombre, 700 animaux ont été abandonnés par les chasseurs esquimaux après avoir été tués.

Selon des informations recueillies auprès de biologistes et d'agent de conservation, les autochtones tuent sans distinction les caribous mâles, femelless et jeunes souvent pour goûter ce qui est pour eux un mets de choix: la langue du cervidé. L'animal est ensuite, dans bien des cas, abandonné sur place.

Actuellement, le troupeau le plus en danger est celui de Kaminuriak, dont l'aire de distribution s'étend du nord du Manitoba jusqu'à Chesterfield Inlet sur les bords de la Baie d'Hudson. Ce troupeau autrefois estimé à plus de 100,000 têtes n'en compte plus aujourd'hui que 35,000 et les biologistes prétendent que si le gouvernement ne prend pas les moyens nécessaires d'ici un an afin de réduire la chasse, il sera complètement disparu d'ici cinq ans.

Il est donc urgent, selon le Dr Cormack Gates, biologiste du Service de la faune des Territoires du Nord-Ouest à Rankin Inlet, qu'une exploitation plus rationnelle du cheptel se fasse si l'on veut sauver les troupeaux.

Un an après le massacre du Stony Rapids en Saskatchewan et cinq ans après l'hécatombe de Coppermine, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ainsi que le gouvernement fédéral, aidé de ceux de la Saskatchewan et du Manitoba, viennent de former un Comité conjoint sur le caribou dans l'espoir de trouver une solution au problème.

Réunis à Winnipeg le 12 décembre, les délégués de chacun des gouvernements ont décidé d'un commun accord de demander aux populations autochtones, Inuit et Indiens Chipewyan, leur collaboration afin de trouver un terrain d'entente pour sauver les caribous des troupeaux Beverly et Kaminuriak.

Les plus récentes statistiques indiquent qu'il y aurait près de 500,000 caribous dans les Territoires du Nord-Ouest, y incluant le troupeau du Porcupine de 110,000 têtes.

Les autres troupeaux sont le Bluenose, 90,000; le Beverly 90,000; le Kaminuriak 35,000; le Milville Pinsula 50,000; le Wager Bay 30,000; le Baffin 10,000; le Boothia et le Southampton dont l'évolution est étroitement surveillée.

Les taux d'intérêt devraient diminuer

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil économique du Canada, M. David Slater, croit que les taux d'intérêt au pays devraient descendre beaucoup plus bas à l'avenir.

M. Slater, qui participait samedi à une interview télévisée, a ajouté que la question de l'énergie est primordiale à la stabilité économique du pays dans les années 80.

Selon lui, l'abondance d'énergie redonnera un essor économique au Canada, amènera un accroissement des investissements et rétablira la balance des paiements, tout en assainissant, à plus longue échéance, la situation financière de l'Etat.

M. Slater note enfin que l'instabilité actuelle des taux d'intérêt complique la situation et devra être subjuguée.

CET HIVER
à
QUÉBEC
C'EST AU
Château Bonne Entente

$59 LE COUPLE
Semaine et fin de semaine
incluant
2 PERS. 2 NUITS. 2 DÉJEUNERS PAR PERSONNE
(brunch le dimanche)
toutes taxes et service

3400, Chemain Sainte-Foy
Québec G1X 1S6

1-800-463-4390
(418) 653-5221
Telex 051 31700

SUR RÉSERVATION INDIVIDUELLE. 24 HEURES.
AVEC MENTION
"SPÉCIAL HIVER" DÉCEMBRE À AVRIL 1981
(PÂQUES). EXCLUANT DU 5 AU 20 FÉVRIER
AAA, DAA, CAA, VISA, MASTER CARD,
AMX, EN ROUTE



Gérard Brière, 43 ans chez J.N. Beaudoin

VENTE
DU
ROI GÉRARD

15% À 60%

SUR LES MEUBLES
EN STOCK SEULEMENT

DÉBUTANT LE 6 JANVIER À 9HRES AM

LIVRAISON IMMÉDIATE

Gérard se souvient des prix d'antan

jnb
J.N. BEAUDOIN Ltée
LE GÉANT DE L'AMEUBLEMENT
676 rue Champflour Trois-Rivières 378-5471
En arrière de l'hôpital St-Joseph

Pas moins de huit meurtres en Mauricie en 1980

par Yves CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Pas moins de huit meurtres ont été commis au cours de l'année 1980 dans la Mauricie, dont deux enfants ont été les victimes. Dans le cas du jeune Ian Landry, le mystère demeure complet. On ne peut confirmer avec exactitude si le jeune Ian, de Sainte-Marthe-du-Cap, a été victime d'un meurtre ou s'il est mort accidentellement. Toutefois, la police semble portée à croire que la mort du bambin de trois ans, est de cause violente.



(Photo Roland Lemire)

Alain Lemay était arrêté quelques heures après le meurtre de M. Jérôme Martin. Accompagné du détective Jacques Lauzer, il était conduit devant le coroner Bertrand Lamothe et détenu comme témoin important.

La grand-tante de l'enfant, Mme Blanche Landry, âgée de 72 ans était disparue du domicile familial. Quelques heures plus tard, elle était retrouvée hospitalisée. On l'a interrogée, mais rien de concret n'est ressorti. L'autopsie pratiqué sur le corps du bambin a révélé qu'il était décédé par un tableau d'anoxie non spécifique et que seules des analyses pourraient en déterminer la cause exacte.

Il s'agit pour 1980 d'une diminution de deux meurtres sur l'année précédente et de cinq sur '79. Cependant, la violence de ces meurtres aura été plus grande dans certains cas. La drogue aura certainement été pour quelque chose, soit que le mobile était le vol pour s'en procurer ou encore que les auteurs de ces meurtres étaient sous l'influence de la drogue.

Les principaux mobiles de ces meurtres auront été bien sûr les dépressions nerveuses, les troubles familiaux, les problèmes du couple vivant en concubinage, la vengeance, le règlement de compte, la boisson, le vol, etc...

Deux fillettes et leur mère disparues.

Le 6 mars, M. Raymond Hogue, du Cap-de-la-Madeleine, rapportait à la police la disparition de son épouse, Mme Carmen Léonard-Hogue, 38 ans, et de ses deux fillettes, Isabelle, 6 ans, et Jasmine, 12 ans. Mme Hogue avait quitté le foyer familial avec l'automobile de son époux. D'intensives recherches avaient été entreprises particulièrement dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, au port de Trois-Rivières. Ce n'est que le 30 avril qu'on repêchait dans le fleuve, l'automobile de M. Hogue. A l'intérieur du véhicule un seul corps, celui de la mère. Le mystère n'était donc pas résolu puisqu'on demeurait sans nouvelle de Jasmine et Isabelle. Etaient-elles avec leur mère? Le mystère s'éclaicissait davantage lorsqu'on découvrit le corps de la jeune Isabelle, dans les eaux du fleuve à la hauteur de Lotbinière, dans la soirée du 21 juillet.



(Photo Roméo Flageol)

Robert Roy

Puis finalement le 22 août, les membres du bateau de la garde côtière, Le Beauport, apercevaient. dans le matinée, un corps flottant sur le Saint-Laurent. Il s'agissait de celui de Jasmine.

Roy et Lemay condamnés à perpétuité.

Alain Lemay, 17 ans, et Robert Roy, 19 ans, étaient condamnés au pénitencier à perpétuité après avoir été reconnus coupables par les membres du jury, de meurtre au second degré sur la personne de M. Jérôme Martin, âgé de 59 ans, résidant sur la rue Sainte-Angèle. Il avait succombé à ses blessures après avoir été poignardé à plusieurs reprises. Les deux accusés avaient reconduit le quinquagénaire à son domicile, où, avec l'aide de la voisine, Mme Hélène Beaulieu, lui avait prodigué les premiers soins. Transporté à CH Sainte-Marie, il devait rendre l'âme quelques heures après son admission. Ce meurtre sordide était survenu le 3 avril.



Denise Croisetière

Pacte de suicide "vendredi Saint"

Le 5 avril, la police municipale du Cap-de-la-Madeleine et les membres du bureau des enquêtes criminelles de la SQ de la Mauricie ouvraient une enquête de ce qui était le 4e meurtre à survenir en Mauricie, accompagné d'un suicide.

Des adolescents découvraient, dans les bois, à l'est de la rue Saint-Maurice, les cadavres de Michel Martel, et Claude Bouliane, âgés respectivement de 26 et 21 ans. On n'a jamais pu confirmer sur ce meurtre suivi d'un suicide, qu'il s'agissait d'un pacte de suicide devant être accompli le vendredi Saint. Tous les deux avaient laissé une note à leur famille respective. Claude avait écrit à Murielle ainsi qu'à toute sa famille: " **Je vous laisse parce que je désire autre chose que la vie. Je veux me retrouver moi-même.**" Pour sa part, Michel avait écrit à Laurette et Marcel : " **Ne me pleurez pas, moi ne je pleure pas**".



(Photo Roland Lemire)

Denis Saint-Pierre

Berthiaume condamné à 9 mois.

Mario Berthiaume, 25 ans, a été condamné à neuf mois de prison pour avoir tué un bûcheron, Jean Toutant, 39 ans, d'un coup de poing. L'événement s'était produit le 9 avril à La Tuque à la suite d'une dispute entre les deux hommes suivie d'une agression. Berthiaume avait été tenu criminellement responsable de la mort de M. Toutant par le coroner Jean-Marie Carrier. Par la suite, il avait été accusé d'homicide involontaire. A la suite du procès, le juge Gilles Gauthier, de la cour supérieure, le condamnait à la prison après obtenu la clémence de la cour.

Drame familial à Nicolet

Vers 13h, le 17 août, un individu, qui avait été identifié comme étant Jean-Guy Beaudet, 48 ans, de Longueuil, faisait irruption au domicile de M. Roméo Blanchette, sur la route 132, à Nicolet, et se serait attaqué à son épouse, Mme Louise Blanchette. Elle était connue sous le nom de Louise Morgan, une organiste à l'emploi, lors du drame, à l'hôtellerie Le Baron, de Trois-Rivières.

Beaudet avait été condamné à trois mois de prison pour avoir refusé de témoigner lors de l'enquête du coroner, présidée par Me Laval Simard, tenue le 17 août.

Lors de cet événement, Beaudet avait été sérieusement blessé à la jambe gauche, ayant été atteint d'un projectile d'arme à feu. Le père de la victime aurait utilisé cette arme de calibre .12, et fait feu sur Beaudet. Présentement, les procédures judiciaires sont retardées afin de permettre à l'accusé de meurtre au premier degré, de soigner sa blessure.

Procès le 30 mars '81.

Denis Saint-Pierre, le présumé meurtrier de Denise Croisetière, de la rue Dalcourt, à Louiseville, subira son procès le 30 mars. Cette affaire remonte au 22 août, alors que Mlle Denise Croisetière était découverte sans vie au domicile de l'accusé. Elle aurait été étranglée à l'aide d'une cravate. Saint-Pierre avait déclaré lors de l'enquête du coroner, présidée par Me Bertrand Lamothe, " **Denise m'a dit qu'elle voulait s'en aller et que rien ne l'attirait ici. J'ai pris une cravate je l'ai serrée.**"

Le coroner l'avait reconnu criminellement responsable de la mort de Denise Croisietière.



(Photo Claude Deschesnes)

L'auto de M. Raymond Hogue était repêchée des eaux du fleuve Saint-Laurent, au quai de Trois-Rivières. A l'intérieur, le corps de Mme Carmen Hogue.

L'affaire Cordeau

Un suspect, Mario Toussaint, un récidiviste de 21 ans, est présentement détenu relativement au meurtre de M. Ephrem Cordeau, 86 ans, survenu le jour de Noël à son domicile sur la rue Monfette, à Drummondville-nord.

Le vieil homme vivait avec son fils de 59 ans, Prosper. Ils ont été battus par un individu dans l'espoir d'obtenir des informations sur la possibilité qu'il y ait un magot de cacher. Après avoir roué ses otages de coups, frappant avec les pieds, les poings, un bâton et une pelle, le malfaiteur abandonnait ses victimes.

M. Cordeau succombait à ses blessures. Ce n'est que plusieurs heures plus tard, que la police a été alertée.

L'enquête policière, menée conjointement par les membres du bureau des enquêtes criminelles de la SQ de la Mauricie et des enquêteurs du poste de Drummondville a vite conduit à l'arrestation d'un témoin important dans cette affaire.

Me Marcel Bernier, coroner du district de Drummond, tiendra son enquête demain à Drummondville, où il entendra plusieurs témoins, dont Mario Toussaint.



Ian Landry



Louise Blanchette





Agence de Rencontre Sérieuse

COMMENCEZ LA NOUVELLE ANNÉE A DEUX

INTER-UNION vous en donne la chance

Inter-Union

CENTRE DE RENCONTRE INFLUENT

St-Hyacinthe, Sherbrooke

TROIS-RIVIÈRES

1350, Royale, ste 200

Tél.: 376-3423

LA BOUTIQUE DU GILET AURA BIENTOT 10 ANS

BOUTIQUE DU GILET



GRANDE VENTE D'UNIFORMES

Débutant vendredi 2 janvier, à 13h

RÉDUCTIONS 40% à 50%

Salon de couture

ST-PHILIPPE

1571, St-Philippe Trois-Rivières 379-1788

(voisin de La Belle Vision)

La voie d'accès reliant Shawinigan-Sud à la 55

Le maire Gilles Grondin heureux que l'étape soit enfin franchie

SHAWINIGAN-SUD (JE) — **"Pour moi, c'est l'étape décisive dans le consensus, parce que ça fait au moins six fois qu'on réclamait cette intervention du conseil des ministres. On est extrêmement heureux que cette étape soit franchie parce que, pour nous autres, ça veut dire qu'à tous les autres paliers nécessitant l'intervention d'un ministre, le projet a le feu vert. Ce n'est pas un projet en l'air, c'est accepté par l'ensemble des ministres."**

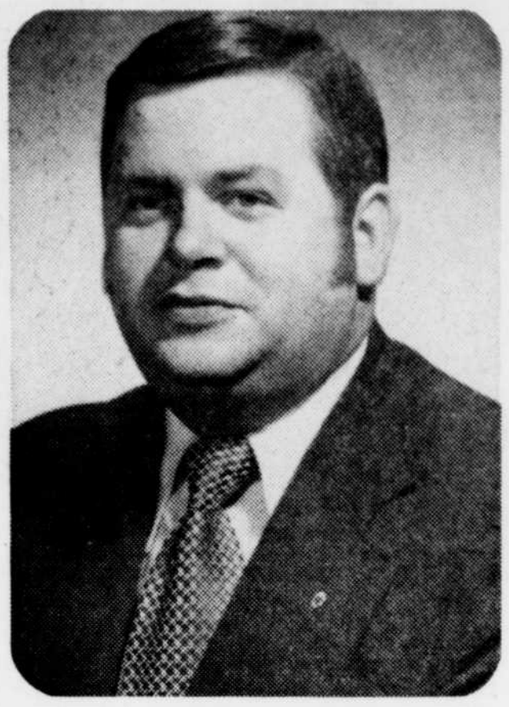
Ce sont là les premiers commentaires faits par le maire de Shawinigan-Sud, M. Gilles Grondin, depuis l'annonce de la construction de la voie d'accès devant relier sa ville à l'autoroute 55. M. Grondin était introuvable depuis plusieurs jours, s'étant alloué une période de détente avec sa famille.

On se rappelle que peu avant Noël, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et député du comté de Saint-Maurice, M. Yves Duhaime, avait annoncé que le conseil des ministres donnait son autorisation pour la construction de cette voie d'accès.

M. Grondin est très heureux de cette autorisation et il a ajouté que **" pour nous autres, ce qui devient extrêmement important, c'est de connaître au plus tôt, en janvier si possible, l'échéancier qui va permettre de compléter les différents travaux qui vont aboutir à la confection des plans et devis — mesures d'expropriation, dernières expertises du sol, etc. — et l'arrivée de la première machinerie qui va mettre en marche de façon officielle le projet."**

Le maire de Shawinign-Sud a clairement indiqué qu'il continuera sa vigilance sur ce projet, même après l'annonce faite par le député-ministre Yves Duhaime. **"Une autre étape que l'on va surveiller, c'est le plan quinquennal du ministère des Transports pour que ce projet soit inscrit dans l'ordre des priorités retenues par le ministère des Transports, et qu'il respecte un laps de temps normal pour un tel projet,"** a dit le maire Grondin.

Le premier citoyen de Shawinigan-Sud ne cache pas sa joie à cette décision du conseil des ministres et **" j'ai l'intention de communiquer avec les ministres Yves Duhaime et Denis de Belleval, ministre des Transports, pour les remercier de cette heureuse nouvelle et pour leur demander leur collaboration dans l'établissement de l'échéancier. On souhaite qu'au bout de 15 à 18 mois les travaux démarrent et que l'on voit sur le terrain la preuve tangible de la concrétisation de ce projet tant attendu par toute la population."**



Le maire Gilles Grondin



(Photo Guy Nollet)

Le traditionnel souper des autorités à Shawinigan-Sud, organisé par le club Optimistes, a eu lieu samedi soir. Sur la photo, de gauche à droite: MM. Raymond Roy, attaché politique du député-ministre Yves Duhaime; Gilles Boucher, président de la commission scolaire Val-Mauricie; Jean-Claude Dussault, président du club Optimistes de Shawinigan-Sud; le maire Gilles Grondin et l'abbé Joachim Langevin, curé de la paroisse Saint-André et représentant de l'autorité religieuse.

Le club Optimistes tient son 15e souper annuel des autorités

SHAWINIGAN-SUD (JE) — Le club Optimistes de Shawinigan-Sud a tenu son traditionnel souper des autorités samedi soir à l'école Saint-André. Le souper s'est déroulé dans une chaude atmosphère de fraternité et de blagues. C'était la 15e année consécutive que le club Optimistes tenait un tel souper.

Evidemment, le but du souper était de permettre aux différentes autorités de rencontrer la population pour un échange mutuel de voeux. Le club Optimistes voulait également rendre hommage à toutes les personnes qui, dans leur domaine respectif, donnent des services à la communauté.

Lors de la brève période d'allocutions, le président du club Optimistes de Shawinign-Sud, M.Jean-Claude Dussault, a rappelé que ce club de service se fait un devoir d'organiser ce souper des autorités depuis 15 ans. Il a souhaité à tous beaucoup de compréhension durant l'année 1981.

Après avoir taquiné son beau-frère Louis-Georges Lefebvre, le maire Gilles Grondin a souhaité que l'amitié et la fraternité se réalisent à Shawinigan-Sud en 1981.

Le représentant de l'autorité religieuse, l'abbé Joachim Langevin, curé de la paroisse Saint-André, a dit, pour sa part, que quand on fait des voeux et des souhaits, c'est qu'on a l'intention de participer à leur réalisation. Il a formulé le voeu que l'on soit capable de cultiver l'optimisme dans notre vie. On oublie parfois de regarder ce qui va bien dans notre vie, a dit le curé Langevin. Sachons voir ce qu'il y a de beau et de bien. Il a terminé en souhaitant qu'un plus grand nombre de personnes participent à des organismes semblables aux clubs Optimistes.

Le président de la commission scolaire Val-Mauricie, M. Gilles Boucher, a félicité les clubs Optimistes qui s'occupent de la jeunesse. Il a souhaité à tous la santé, car avec la santé, on peut réaliser tous les autres voeux.

M. Raymond Roy, attaché politique du député-ministre Yves Duhaime, a rendu hommage au club Optimistes qui depuis de nombreuses années permet de se rencontrer. Quand des gens travaillent dans le même intérêt, avec détermination, il est possible de réaliser beaucoup de choses. Il a mentionné que le député-ministre Yves Duhaime accomplit son travail,depuis quatre ans; avec une détermination farouche.

A Saint-Jean-des-Piles

Hausse de 10 cents décrétée

SAINT-JEAN-DES-PILES (JE) — Le conseil municipal a adopté un budget de $117,953 et décrété une augmentation de 10 cents du $100 d'évaluation pour l'année 1981. Le taux de la taxe foncière passe donc de $1.85 à $1.95 du $100 d'évaluation.

La municipalité tirera ses principaux revenus de la taxe foncière générale qui rapportera $48,745, grâce à une évaluation de $2,499,771, et des transferts conditionnels qui donneront $33,291, soit $23,291 pour l'entretien des chemins d'hiver et $10,000 pour la voirie. Le conseil a aussi prévu une rentrée de $657 pour les transferts inconditionnels.

La répartition locale pour l'aqueduc donnera $11,000 à la municipalité; l'enlèvement des ordures ménagères, $9,200; et le réseau de télécommunications et gaz, $3,247. Une somme de $1,980 sera perçue en compensation tenant lieu de taxes. Les autres sources de revenus sont les services rendus aux autres municipalités, $9,033, et autres revenus de sources locales, $800.

L'enlèvement des ordures ménagères subira une hausse cette année, la municipalité devant se conformer aux nouvelles exigences du ministère de l'Environnement sur l'enfouissement sanitaire.Le coût du transport vers le site de Saint-Etienne-des-Grès et une extension du service à l'ensemble des citoyens occasionnent cette augmentation. Le tarif passe donc de $18 à $40 pour les résidants permanents et de $9 à $20 pour les chalets.

Quant aux dépenses, l'administration générale coûtera $25,411 et la sécurité publique, $1,100. Le transport routier grugera $35,100 du budget, soit $10,500 pour la voirie municipale; $13,600 pour l'enlèvement de la neige et $11,000 pour l'éclairage des rues. L'enlèvement des ordures ménagères exigera un déboursé de $9,200 soit le montant prévu dans les revenus.

Le conseil a affecté un montant de $400 pour le zonage et de $5,600 pour les loisirs et la culture; une somme de $4,600 sera consacrée au centre communautaire; $500 à la bibliothèque; et $500 aux loisirs. On dépensera $3,100 pour les édifices et la machinerie.

Diverses autres dépenses atteignent la somme de $38,042. Cette somme comprend le service de la dette à $25,592; le conseil de comté à $1,450; et la répartition aqueduc à $11,000.

Des investissements de $3 à $4 millions prévus

SAINT-JEAN-DES-PILES (JE) — Le maire de Saint-Jean-des-Piles, M. Michel Lépine, prévoit des investissements de l'ordre de trois à quatre millions de dollars d'ici les trois prochaines années, dans sa municipalité. M. Lépine a fait cette révélation lors de l'adoption du budget de sa municipalité.

M. Lépine faisait alors une projection à court terme de l'économie municipale de Saint-Jean-des-Piles. **"Il est à prévoir que notre municipalité sera confrontée dans le proche futur à un développement accéléré au niveau de ses infrastructures. En effet, d'ici les trois prochaines années, Saint-Jean-des-Piles connaîtra des investissements de l'ordre de trois à quatre millions de dollars. Ce qui, je pense, réjouira les contribuables qui connaîtront, grâce à ces injections monétaires, des allégements fiscaux substantiels"**, a-t-il dit.

Il a ajouté que **"Saint-Jean-des-Piles, par sa nouvelle route d'accès, sera donc appelé à développer deux secteurs importants de son économie: la construction domiciliaire et des infrastructures touristiques. Les investissements actuellement prévus par le parc national de la Mauricie et le secteur privé, à ces deux niveaux, nous laissent entrevoir un effet d'entraînement à moyen terme."**

Le maire a aussi rappelé que dès 1981 commenceront des travaux d'égouts, sanitaire et pluvial, ainsi que la réfection de la rue principale. Ces travaux d'envergure dans le secteur du village seront terminés vers la fin de l'été 1981 et le conseil a prévu des revenus supplémentaires qui seront financés par une taxe spéciale. Ces entrées de fonds auront pour conséquence de faire baisser l'intérêt sur le financement temporaire pour l'utilisation du service.

Parlant du budget, le maire Lépine a mentionné qu'il y a une augmentation du service de la dette de 23 cents du $100 d'évaluation à 61 cents. Ce financement est réparti de la façon suivante: 38 cents pour le chasse-neige, 21 cents pour l'aqueduc, et 2 cents pour le centre social.

Le service de la dette passe de $10,300 qu'il était en 1980 à $25,592 pour l'année 1981. Rappelons que l'achat du chasse-neige a été approuvé par la population et l'ensemble du conseil.

A la Commission scolaire de Normandie

Un poste à combler comme commissaire du quartier no 7

SAINT-TITE (JE) — Le poste de commissaire d'écoles du quartier no 7 est à combler à la commission scolaire de Normandie à la suite de la démission de M. Jules Paquin. Le quartier no 7 est formé par le secteur Notre-Dame-de-Montauban.

M. Paquin a été élu maire de Notre-Dame de Montauban l'automne dernier et c'est un manque de disponibilité qui l'a incité à remettre sa démission en tant que commissaire d'écoles.

Dans un avis public, la commission scolaire informe tout citoyen canadien majeur domicilié dans la municipalité scolaire de Normandie depuis au moins six mois et qui n'est frappé d'aucune incapacité légale qu'un poste à la charge de commissaire d'écoles est à combler pour le quartier no 7.

Les personnes intéressées à remplir ce poste peuvent poser leur candidature par écrit, en incluant toutes les informations pertinentes. Les candidatures devront être reçues avant 16 h, le 15 janvier. Elles doivent être envoyées à M. Grégoire Rompré, président, commission scolaire de Normandie, 561 rue Saint-Paul, Saint-Tite.

En plus de M. Rompré, les commissaires d'écoles en poste sont Odette Marcotte, Yvon Marchand, Gilberte Bédard, Anatole Denis, Réjean Durocher, Roland Gervais, Rénald Naud, Jean Tuinstra et Guy Mercure.

Marché aux puces

SHAWINIGAN (JE) — Un marché aux puces régional aura lieu tous les dimanches de 10h à 17h sur le mail des Galeries Royales de Shawinigan a annoncé le promoteur du projet, M. Maurice Boudreault. Ce marché aux puces desservira le grand Shawinigan.

Selon M. Boudreault, ce marché aux puces étant régional, il déplacera et réunira des gens de tous les milieux et venant d'un peu partout et suscitera un essor d'activités sociales et économiques qui se fera inévitablement ressentir aux Galeries Royales dans un échéancier assez rapproché.

Toujours selon le promoteur, un véritable marché aux puces, c'est un peuple qui s'exprime. On échange des choses et des idéologies; c'est un lieu où des gens de partout et de tous les milieux se réunissent pour exposer, vendre, échanger ou fabriquer toutes sortes de choses qui sont généralement belles, bonnes, et surtout pas chères.

Pour M. Boudreault, un marché aux puces, c'est une opportunité qui saura faire bénéficier la population environnante d'une prise de contact avec le monde, d'échanges et de connaissances nouvelles et de tout ce que cela comporte.

L'ouverture de ce marché aux puces régional se fera le samedi, 24 janvier et on est prié de réserver les emplacements de location en téléphonant le jour à 539-6444 ou le soir à 539-7416 ou 537-6737. La population, les associations, organismes, marchands et petits ateliers commerciaux, sont invités à participer à ce marché aux puces régional pour la promotion de leurs activités.

St-Narcisse: Tél.: 328-8492
Ligne directe (sans frais)
YVON MILETTE
pharmacien propriétaire
LIVRAISON GRATUITE
390, 106e Ave
St-Georges-de-Champlain Tél.: 538-3337

2032 RUE ST-MARC
SUITE 1
SHAWINIGAN G9N 2J2
LAMONTAGNE & BELLERIVE
DENTUROLOGISTES
C. LAMONTAGNE, D.D. 537-5885
N. BELLERIVE, D.D. 537-5665

ALPHÉE FRIGON D.D.
DENTUROLOGISTE
765, 6e Avenue, app 201, Grand-Mère
"Edifice Pharmacie Jean Coutu"
Tél.: 538-8135

573, 5e RUE/Grand-Mère, Qué./G9T 4R9/(819) 538-1636
CLINIQUE VISUELLE
EXAMEN DE LA VUE - LUNETTES
VERRES DE CONTACT - PRESCRIPTIONS DE LUNETTES

Dr MARC GÉLINAS, O.D.
SPÉCIALISTE EN VISION
VERRES DE CONTACT
RIGIDES • SOUPLES • PROLONGÉS
EXAMEN DE LA VUE
2448, ST-MARC
SHAWINIGAN
539-3854

JUSQU'AU 24 JANVIER
VENTE SEMI-ANNUELLE
DE
COMPLETS SUR MESURE
COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 81
2783, PLACE ALEXIS
atelier Günter Inc.
(face à la Plaza)
Shawinigan
Tél.: 539-7333

Conflagration évitée de justesse à Nicolet





(Photo Yves Champoux)

Les pompiers de Nicolet, dirigés par le lieutenant Guy Rousseau, ont combattu durant de longues et interminables heures, l'élément destructeur par un froid sibérien dont la température était à environ de moins de 30 degrés Celsius. Les flammes menaçaient sans cesse de s'attaquer aux résidences voisines. Les pompiers les arrosèrent, formant ainsi un mur de glace, et pour du même coup éviter une conflagration. En fin d'après-midi, les pompiers étaient toujours sur les lieux et on tentait toujours de noyer le feu qui courait dans les murs de cette maison centenaire.

CROTEAU AUBAINES
VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE

FERMÉ

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
POUR PRÉPARER LA

GRANDE VENTE
DE JANVIER

QUI DÉBUTE MERCREDI LE 7 JANVIER

VENEZ-Y VOUS AUSSI VOUS ITOU!

ANJOU 2400 est, Fleury 388-5591	GRANBY 59 Evangeline 378-5322	LOUISEVILLE 131 St-Laurent 228-3282	PIERREFOND 10960 Boul. Gouin (Centre d'achat Ste-Geneviève) 683-1001	SOREL 15 Rue Georges 743-1239	VAL D'OR 585 - 3e Avenue 824-4377
BEAUCE (ST-GEORGES) 11781-1RE AVE 228-1440	HULL 197 Boul. St-Joseph 776-5060	MONTRÉAL 258 Jean-Talon, est 277-3416	POINTE-AUX-TREMBLES 11595 Victoria 645-4112	ST-HYACINTHE 1605 St-Antoine 774-5155	VALLEYFIELD 24 rue Du Marché 373-7310
BROSSARD 1875 Panama 465-3503	JOLIETTE 136 Gaspard, Sud 756-1221	MONTRÉAL 3930 Ontario, est 523-2175-76	QUÉBEC (CHARLESBOURG) 1750 Pergaud Carrefour Jean-Talon 628-0224	ST-JEAN 125 Richelieu 347-4033	VERDUN 5260 ave Verdun 766-5566
CAP-DE-LA-MADELEINE 205 Rochefort 379-4566	LACHENIE 1225 Notre-Dame 687-2391	MONTRÉAL 1809 Mont-Royal, est 521-0059	QUÉBEC 1935 Masson Carrefour Les Saules 872-5740	ST-JÉRÔME 800 boul. Des Laurentides (Galerie Des Laurentides St-Antoine 436-2993	VICTORIAVILLE 182 est, Notre-Dame 758-8484
CHATEAUGUAY 102 St-Jean-Baptiste 691-0592	LACHUTE 92 Argenteuil 562-9928	MONTRÉAL 8386 Bélanger, est 374-4230	QUÉBEC 821 3e Avenue 524-1690	STE-THÉRÈSE 61 Turgeon 438-0216	VILLE ÉMARD 6014 boul. Monk 761-3366
CHOMEDEY (LAVAL) 1228 Curé-Labelle 681-2582	LAVAL (POINTE-HAS) 70 Boul. Des Laurentides 669-4332	MONTRÉAL 1822 Ste-Catherine, ouest 931-4325	QUÉBEC 295 St-Joseph, est 525-9461	TERREBONNE 1013 boul. Des Seigneurs 471-1722	VILLE LASALLE 1600 Dollard 364-0922
DRUMMONDVILLE 198 Lindsay 478-3644	LEVIS 44 rue St-Louis 837-2951	MONTRÉAL 2715 Van Horne (coin Arlington) Centre d'achat Wilderton 731-3584	SHERBROOKE 3283 de la Cité 569-2969	TROIS-RIVIÈRES 3750 boul. Des Forges 374-4704	VILLE ST-LAURENT 1051 boul. Décarie 747-1300
GATINEAU 368 Notre-Dame 663-6320	LONGUEUIL 1313 Chemin Chambly 679-7361	MONTRÉAL-NORD 4058 Monselet 326-9997	SHERBROOKE 42 Wellington nord 566-2696	TROIS-RIVIÈRES 1409 Laviolette 374-6444	CROTEAU



(Photo Yves Champoux)

M. Maurice Verville, accompagné du propriétaire de la maison, M. Jean-Marie Drouin, est l'un des sept chambreurs à se retrouver sur le pavé par suite de l'incendie qui a détruit, à Nicolet, une maison construite dans les années 1880.

BEAUCOUP DE CHANGEMENTS
A LA
MAISON DE CLAIRETTE
POUR 1981

A CAUSE DES TRANSFORMATIONS
NOUS LIQUIDONS TOUT
DE 40% à 50% de réduction

SUR LES ARTICLES SUIVANTS:
MANTEAUX, TAILLEURS, JUPES
ROBES DE TOUT GENRE, GILETS, BLOUSES

LA MAISON DE CLAIRETTE
continuera de vous servir en 1981, avec autant de qualité et de compétence

La Maison de Clairette
490 BONAVENTURE TROIS-RIVIERES 374-1354

détente

La population s'est exprimée sur l'avenir de Radio-Québec

La régionalisation, souhait unanime

par PIERRE APRIL

MONTREAL (PC) — La Société de radio-télévision du Québec a choisi la voie de la régionalisation non par un froid calcul qu'aurait précédé un effort de prospective, mais parce que le besoin existait.

En 1975, une consultation à travers tout le Québec a permis à la population d'exprimer ses idées sur l'avenir de Radio-Québec.

La régionalisation s'est révélée le souhait unanime des citoyens, Radio-Québec et le législateur ont concrétisé ce voeu.

Ce nouvel objectif exprimé par le président et directeur général de Radio-Québec, M. Gérard Barbin, le 9 mai 1980, dans une allocution prononcée au colloque de la Fédération des réalisateurs allait devenir la planche de salut de la jeune société de télédiffusion.

Radio-Québec a cessé d'être une entreprise qui tourne en rond, qui danse la valse de l'hésitation depuis 1969, puisqu'enfin la volonté politique s'exprimait.

"La Société de radio-télévision du Québec a vécu des moments critiques, le temps est venu de lui donner sa raison d'être", souligne le pdg, M. Gérard Barbin, au cours d'une entrevue.

Radio-Québec ne sera plus jamais la menace qu'on sort des tiroirs lors des affrontements avec le gouvernement d'Ottawa, comme ce fut le cas en 1929 lorsque les hommes politiques québécois ont adopté une loi permettant l'implantation de stations radiophoniques, ou encore en 1945, lorsqu'une autre loi prévoyant la création d'un Office de la radio du Québec apparaissait au feuilleton de l'Assemblée législative.

"Maintenant, souligne M. Barbin, **qu'on laisse Radio-Québec faire la preuve qu'elle peut réaliser ses objectifs."**

Pour M. Barbin, il ne faut plus regarder en arrière. **"Il nous faut,** dit-il, **une télévision à notre image et qu'on oublie toutes les hésitations passées qui ont pratiquement tué Radio-Québec."**

Principale préoccupation

L'objectif de la régionalisation doit être au centre de toutes les préoccupations, puisqu'il est devenu, grâce au rapport du Comité de travail dirigé par M. Guy Rocher et le voeu des législateurs, la pierre angulaire de tout l'édifice de Radio-Québec.

"Il faut toutefois établir une distinction entre une simple déconcentration et une véritable régionalisation", rappelle M. Barbin. **"La régionalisation préconisée par la loi,** ajoute-t-il, **implique un pouvoir régional réel, ainsi qu'une participation de la population à l'orientation, à l'élaboration et à la réalisation des émissions."**

Pour M. Barbin et les artisans de Radio-Québec, le temps est venu **"d'élargir la base de la télévision en facilitant aux citoyens l'usage de cet outil de culture et de développement."**

Déjà huit régions du Québec, sur un total de 10, sont sur le point d'être dotées de structures administratives. Dans chacune d'elles, on retrouve un comité formé de sept personnes nommées par le gouvernement sur la recommandation de diverses instances du milieu.

Quatre de ces personnes sont recommandées par les groupes socio-économiques, populaires et culturels, deux par les institutions d'enseignement et la dernière par et parmi les employés de Radio-Québec dans la région.

"Aux termes mêmes de la loi, souligne M. Barbin, **chaque comité régional doit établir sa programmation régionale; assurer la production d'émissions et voir à la gestion des ressources humaines et matérielles affectées à cette programmation et à cette production."**

Grâce à cette régionalisation poussée des structures, les dirigeants de Radio-Québec espèrent obtenir une programmation particulière à chaque région.

"Ceci explique, ajoute M. Barbin, **pourquoi Radio-Québec installe des stations émettrices et réémettrices dans tous les coins du Québec plutôt que de chercher à desservir le territoire en bloc."**

Les inconvénients

Pour sa part, le vice-président au développement de Radio-Québec, un ancien de Radio-Canada, M. Jean Fortier, croit vraiment en cette solution qui passe par les régions et cela même s'il y voit encore certains inconvénients.

"C'est une méthode, dit-il, **qui demande plus de temps, c'est un mécanisme beaucoup plus lourd qui est évidemment sensiblement plus coûteux."**

M. Fortier ajoute même qu'il est beaucoup plus complexe de créer une télévision à laquelle on donne des pouvoirs régionaux.

Si les législateurs et les dirigeants de Radio-Québec ont choisi la régionalisation, confie M. Fortier, **"il ne faut pas qu'elle s'applique de façon marginale".**

"Fondamentalement, rappele-t-il, **ce qui se fait ailleurs est beaucoup plus simple que la voie de la régionalisation."**

Mais, selon lui, il n'y a pas de recettes magiques pour y parvenir. Seule l'énergie de tous et chacun des artisans viendra à bout des préjugés défavorables à la régionalisation.

A tous ceux qui s'inquiètent à savoir si les régions possèdent les ressources humaines pour **"monter dans le train de la réalisation et de la production de qualité"**, le directeur général de Radio-Québec, M. Gérard Barbin, réplique: **"Pour ce qui est des talents créateurs, les métropoles n'en ont pas l'exclusivité, loin de là."**

Selon M. Barbin, et ses principaux collaborateurs, dont M. Jean Fortier, une forte proportion des artistes provient des régions.

"Je serais curieux, ajoute M. Barbin, **de savoir le pourcentage des réalisateurs de télévision qui sont nés et ont grandi dans les grandes villes."**

Si les créateurs, semble-t-il, quittent leur milieu d'origine, c'est qu'ils sont attirés par la concentration des moyens de production. **"Maintenant,** confie M. Fortier, **avec Radio-Québec, les gens des régions auront un choix."**



M. Gérard Barbin, président et directeur-général de Radio-Québec.

La politique FM est-elle trop rigide?

OTTAWA (PC) — Quiconque veut faire des observations sur la programmation de la radio peut écrire au CRTC d'ici le 31 mai.

Le Conseil a annoncé qu'il entendait procéder à sa première révision générale de la radio et de la programmation FM depuis qu'il avait énoncé ses principes de FM en 1975.

M. Sjef Frenken, directeur de la politique de programmation, a déclacré que le Conseil n'entreprenait pas sa version dans un sentiment d'urgence.

Mais le Conseil rompt avec la tradition en se disant disposé à faire des changements avant d'annoncer les résultats de sa révision. **"S'il y a urgence quant à certains aspects, alors agissons le plus vite possible"**, dit M. Frenken.

Certains diffuseurs se plaignent que la politique FM est trop rigide et ne leur permet pas de déployer leur imagination. Pour obtenir un permis de diffuser sur FM, il faut d'abord produire un programme détaillé et s'y tenir pour conserver le permis.

La révision générale de la radio est devenue nécessaire en partie à cause des progrès technologiques. Le Conseil veut déterminer dans quelle mesure les normes seraient réduites si la radio par câble amenait une grande variété d'émissions.

Et la radio par satellites ouvre la voie à ce que l'on appelle des **"superstations"** qui peuvent diffuser dans tout le pays aux dépens de la concurrence et des intérêts régionaux.

M. Franken dit qu'il faut aussi établir l'équilibre entre une programmation **"variée"** et une programmation **"complète"**, expliquant que la loi de la radiodiffusion prête assez à confusion là-dessus.

Le Conseil souhaite que le public lui dise ce qu'il entend par un service adéquat, non seulement pour l'ensemble des auditoires mais aussi pour des auditoires particuliers, par exemple, quelle programmation religieuse devrait assurer une station de Toronto.

La croissance rapide du FM pendant que celle du AM se stabilise pose un autre problème, les émissions FM ressemblant de plus en plus aux AM, il faudrait définir de nouveau le rôle de ces dernières.

Le Conseil veut faire en sorte que la radiodiffusion soit aussi variée que possible, ce qui nécessite l'établissemt d'un maximum de fois que l'on peut répéter une émission.

Actuellement, une station FM ne peut jouer le même disque plus de 18 fois dans une semaine.

Etant donné que les revenus proviennent surtout de la publicité, on a tendance à s'en tenir à des **"valeur sûres"** en période difficile au lieu d'encourager des artistes non encore connus. **"Le Conseil veut savoir ce que le public pense de tout cela"**, dit M. Frenken.

Aujourd'hui

— **Louise Lavoie-Maheux, Christiane Lemire, Guy Langevin et Jean-Marc Gaudreault.** Galerie Hébert-Gaudreault. Jusqu'au 4 janvier.

— **Lyze Audy.** Encre de Chine sur tissus. Galerie Art 8. 863 des Ursulines. T.-R. Jusqu'au 7 janvier. Tous les jours sauf le lundi. De 14 à 17h. Et le mercredi de 20 à 22h.

— **Michèle Héon.** Recherche en art textile, feutre et papier. Manoir de Tonnancour. Jusqu'au 5 janvier.

— **Rosette Mociornitza.** Icônes byzantines. Musée Pierre-Boucher. Séminaire de Trois-Rivières. Expo-vente. Jusqu'au 6 janvier. Exposition fermée du 24 décembre au 4 janvier.

— **Jean Trépanier, Richard Kègle et Luc Pelletin.** Restaurant La Maison. Rue Laviolette. T.-R. Jusqu'en janvier.













des photos

nos aînés



(Photo J. Côté)

Quoi de meilleur pour tester sa vue qu'une partie de dards comme le font ici Mme Gérard Richard et M. Lucien Lafond, des résidences Mgr-Moreau, de Bécancour.



(Photo Claude Deschesnes)

On a même dansé des rocks endiablés à la soirée de l'Age d'or, à la Pointe-du-Lac, à l'occasion des Fêtes. Ici, Mme Anna et M. Nazaire Crête, et Mme Marie Rose et Me Jean-Paul Lafond, s'en donnent à coeur joie. Le couple Crête danse tous les samedis soirs, et ils avouent apprécier énormément cette forme d'activités à l'Age d'or.



(Photo Claude Deschesnes)

M. Emilien et Mme Alice Larochelle sont de forces égales et pourtant, ils aiment mieux jouer au bridge avec des partenaires différents, au club "Le Soleil des aînés", du pavillon Saint-Arnaud. Récemment, on fêtait Noël dans la joie à ce club qui compte plus de cent membres de toute la région.

• Femmes peu frileuses

Pour la première fois, des femmes ont pris du service militaire dans la base la plus nordique des forces armées canadiennes, située à la pointe extrême nord de l'île Ellesmere. Vingt-et-une femmes en tout, participant au programme visant à augmenter le rôle des femmes dans les forces canadiennes, ont été aéroportées dans la base "Alerte", à 830 kilomètres au sud du Pôle Nord, en septembre et en octobre, où 180 hommes s'y trouvaient déjà.Dans une interview téléphonique, le capitaine Ray Windsor, a précisé que le groupe de femmes restera dans cette base pendant six mois, après quoi, un nouveau contingent féminin viendra le remplacer.

Chère Louise

Chère Louise,

Béni soit notre journal qui nous annonce pour l'année qui vient, "la joie" d'une nouvelle chronique! Pour nous, cela signifie que chaque main nous siroterons notre café en ton agréable compagnie. Sincères félicitations et remerciements au Nouvelliste de cette heureuse initiative, et à toi, chère Louise, nos voeux sincères de succès, de santé, de bonheur, de joie de vivre, et l'assurance de notre fidèle amitié.

LUCETTE et ISABELLE

Chères Lucette et Isabelle,

Quelle belle première lettre! merci de tout mon coeur! quel encouragement pour cette nouvelle voie dans laquelle je m'engage avec le même trac qu'un soir de première. Je remercie avec vous Le Nouvelliste d'ouvrir un courrier pour tous ses lecteurs: hommes ou femmes, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, heureux ou malheureux. Il me semble que ce sera un échange merveilleux et profitable à tous. Merci de votre confiance qui me fait chaud au coeur et de vos bons voeux. A mon tour, je formule pour vous deux et pour tous ceux et celles qui me liront ou m'écriront, mes voeux les plus sincères pour une heureuse année!

Chère Louise,

Depuis quelques jours, je vois dans le journal l'annonce d'une nouvelle chronique que vous signerez, genre courrier du coeur, même si, paraît-il, le mot vous fait sursauter. Je me demande si cette forme de journalisme n'est pas vraiment dépassée, et puis, qui êtes-vous ou pour qui vous prenez-vous pour croire que vous pourrez répondre adéquatement à chacun? Je vous lirai quand même, avec curiosité, tous les jours. Pour le moment, je n'ai pas de problème à vous soumettre, mais on ne sait jamais...

JEAN-PIERRE

Cher Jean-Pierre,

En effet, je sursaute à l'idée de signer un courrier du coeur. Ca veut dire quoi un courrier du coeur? A mon avis, c'est un étalage de peines d'amour, je préfère de beaucoup signer un courrier tout court, i.e. selon le dictionnaire: "lettres envoyées ou reçues" ce qui élargit la diversité des sujets qui peuvent être abordés. En somme, je souhaite que s'ouvre aujourd'hui, mieux qu'un courrier, une correspondance entre nous, car, toujours selon le dictionnaire, (il est si important de définir les mots) la correspondance est: "un rapport de conformité, de concordance d'objets qui se correspondent. Rapport d'entente entre des personnes, réciprocité de sentiments. Communications établies entre des personnes éloignées l'une de l'autre." Et ce bon vieux Larousse ajoute, dans des mots tellement mieux choisis que les miens, ce que j'aimerais que soit notre correspondance: "La correspondance est, de tous les genres littéraires, celui qui se prête à la plus grande variété, car tous les tons peuvent s'y rencontrer. Là, le coeur, l'âme et l'esprit s'ouvrent tout à la fois, sans souci de la logique et de la critique; là l'écrivain, dégagé de toute contrainte, se révèle sous son véritable jour, avec ses goûts, ses inclinations, ses habitudes, ses qualités et ses défauts, ses haines et ses amitiés, ses colères et ses effusions de tendresse." Je ne crois pas que cette forme d'échanges ne soit dépassée, au contraire, c'est de la communication à l'état pur et ne sommes-nous pas au siècle de la communication? On a atteint la lune, on lance des messages à Jupiter, à Venus, à Mars, pourquoi ne pas commencer par adresser des messages à son voisin, à son prochain?

Qui je suis? pour qui je me prends? Je ne me prends pour personne autre que moi, c'est déjà bien suffisant!... et je compte bien suppléer à mes insuffisances en me renseignant auprès de personnes compétentes dans chacun des domaines impliqués. Je suis tout simplement une interlocutrice qui espère partager avec d'autres des expériences de vie. J'espère pouvoir aider certaines personnes à voir plus clair en elles. Le fait d'écrire son problème est souvent le résoudre soi-même. Mais je souhaite aussi recevoir des lettres de personnes heureuses qui le diront, l'écriront, le crieront, pour le faire partager à d'autres. Ce n'est sûrement pas démodé, ni dépassé de proclamer que la vie est belle, et je crois à la contagion du bonheur, pas vous? Si jamais vous avez un problème, ce que je ne vous souhaite pas, écrivez-moi à nouveau, ensemble nous trouverons peut-être les mots pour vos maux.

• Femmes sensibles

Don Harrisson, gardien de la réserve d'oiseaux de Wingshaven, a pris livraison en grand secret, juste avant Noël, d'une trentaine de dindes, oies et canards qui coulent aujourd'hui des jours heureux. L es volatiles ont été apportés au gardien par des femmes sensibles, parfois même par des épouses d'éleveurs, qui n'avaient pu se faire à l'idée qu'on allait sacrifier l'animal soigneusement engraissé en prévision des Fêtes. Les épouses ont avoué au gardien qu'elles s'apprêtaient à tromper leur mari en servant pour le réveillon une volaille congelée, imposture en provenance de chez le volailler.

Les Chapdelaine autour du poêle...

plein air

J'ai entendu sourire Louis Hémon de plaisir l'autre week-end. Imaginez un peu, sa Maria Chapdelaine vient de passer une couple de jours en forêt mauricienne, histoire de faire une percée dans notre bois avant de visiter les gens de la Mauricie au début de février. Il n'en fallait pas plus pour qu'Hémon ouvre le rideau d'aise de son sourire, à un mois du rideau pendu au Centre culturel de Trois-Rivières.

A la mise en scène, Rollande Lambert s'était mise en tête de saucer ses Nouveaux compagnons en forêt pour vivre plus intensément les Chapdelaine. Très bonne idée en effet! Restait donc à dénicher une piaule chez les arbres pour abriter la troupe, un problème vite surmonté via la générosité du copain Antonin Lahaie de Saint-Tite. Qui c'est Antonin? Une jeunesse de 70 ans avec le coeur clair comme ses lacs, dont la réponse n'a surpris personne...Mais, bien sûr mon gars, viens chercher la clé et j'espère que vous n'aurez pas trop froid! Vous voyez le genre de bonhomme d'ici? Une espèce en voie d'extinction, si vous me permettez l'expression.

Bon! Tirez-vous une souche, nous voici rendus à mi-chemin entre Saint-Tite et Saint-Roch-de-Mékinac, c'est dimanche dernier, passé l'heure du souper, l'obscurité coule entre les arbres, nos gens épaulent les sacs à dos pour le trajet de deux milles qui nous amènera au lac des Iles.

Passe tout de suite devant, un des prétendants de ma fille Maria, François Paradis, qui vous avale la neige du sentier d'une raquette alerte. Ma foi, on dirait un lièvre, aurait dit Samuel Chapdelaine. Viennent ensuite, par ordre de raquette, ma fille Maria, un autre de ses prétendants,Lorenzo Surprenant, (il faut que je vous dise que c'est une belle fille de la terre...)' et moi, le père Samuel, qui ferme la marche sans pouvoir fermer la bouche tant le souffle est court...mais ça reviendra, l'hiver ne fait que commencer.

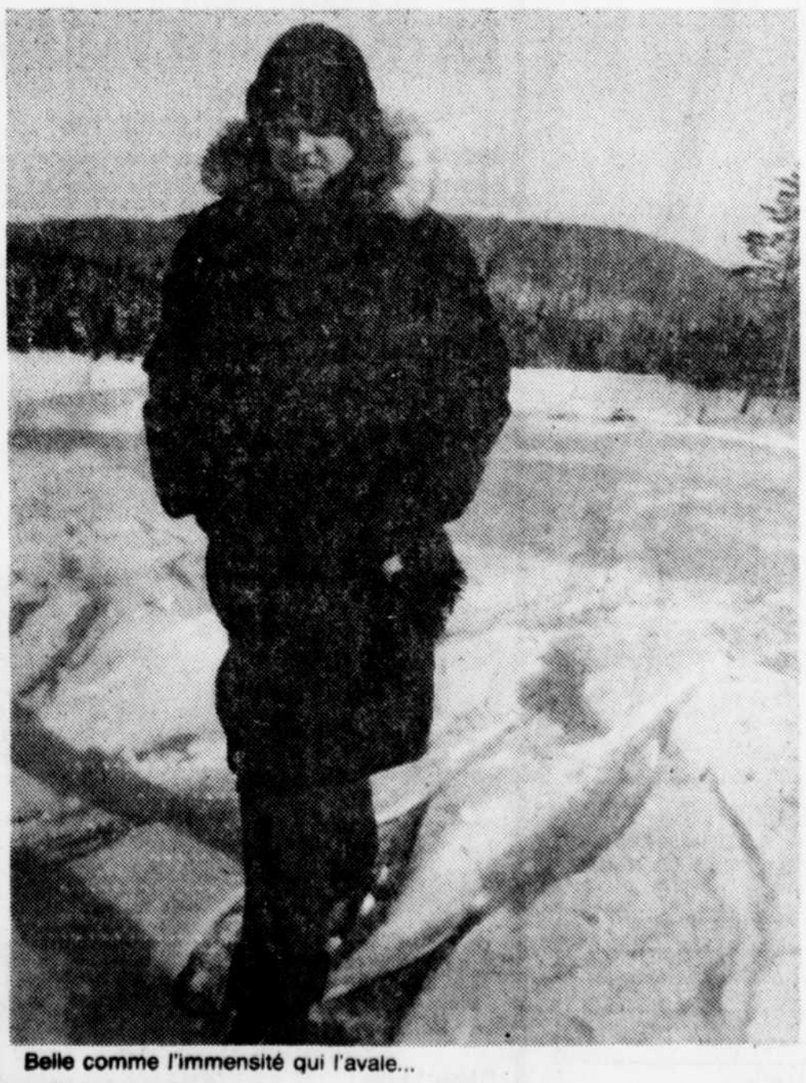
La température est douce, trop douce pour des marcheurs chargés du stock de séjour et de la bouffe. Vrai comme de la babiche de raquette, c'est de la sueur qui coule aux dos. Et ça monte! Ca monte! T'as pas le temps de traverser un p'tit bout sur le planche que hop! on grimpe encore.

A tout bout de raquette, je m'arrête dans les pistes des miens, des fois pour donner un coup de main à mes jambes, d'autres pour écouter la forêt. C'est merveilleux ce que peut dire une forêt, la nuit. Rien! Le grand vide blanc puis, crack, une petite branche casse sec au passage d'un lièvre dans un de ses sentiers battus. Tiens! Qu'est-ce que c'est que ce murmure sous neige? C'était au tiers du chemin à raquetter, un vivant petit ruisseau que la gelure de cet hiver n'a pas réussi à figer. Et qui fête cette victoire en se la coulant douce d'un trou à l'autre dans la neige.

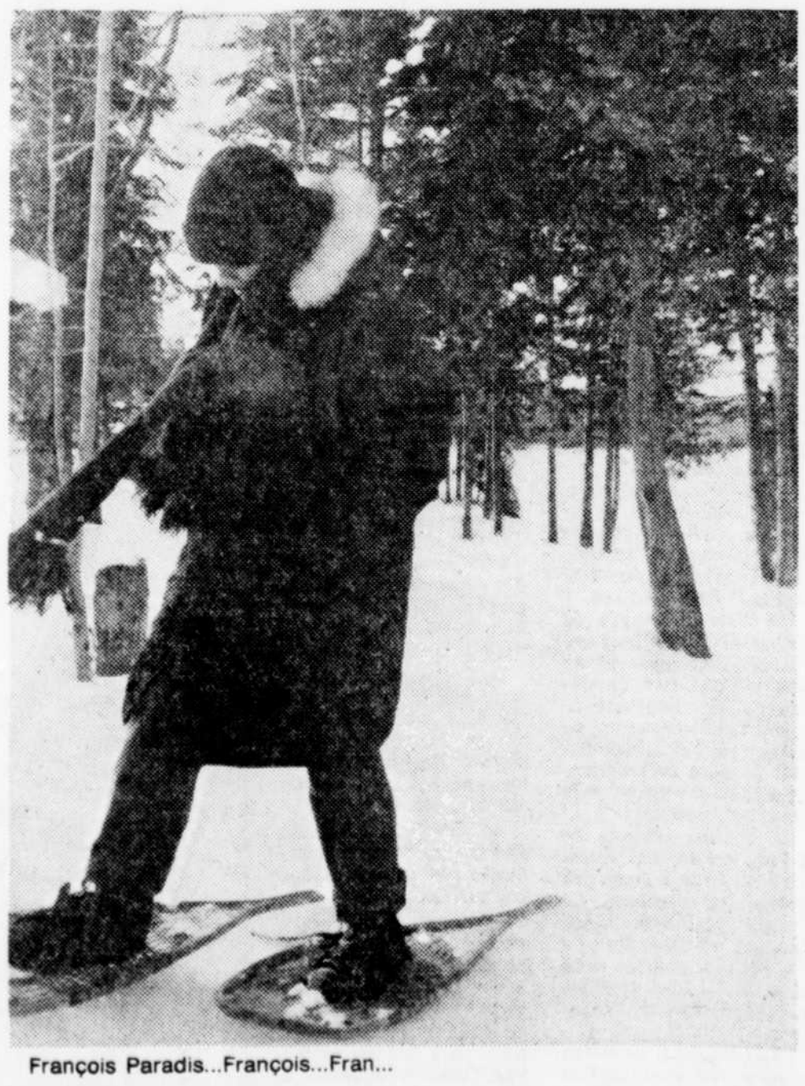
Ouf! Les sacs creusent dru dans les épaules, heureusement que voilà le camp d'Antonin droit devant. Ce qui surprend à même ces marches de nuit en forêt, c'est l'éclairage discret que fournit l'hiver. Tenez! Ce soir-là, pas une lune ne s'était accrochée là-haut par-dessus les conifères. Pourtant, malgré l'encre à hauteur de souche, la neige dirigeait facilement nos pas vers le lac des Iles. Ouais! Reste maintenant à chauffer la couenne de ce camp-là...et nos sacs à dos se sont retrouvés empilés dans un coin tandis que nous allions serrer la pince du poêle à bois. Histoire de faire connaissance, bien sûr!

Sur la belle tête de Maria Chapdelaine, il faisait plus froid dans le camp qu'à l'extérieur. L'humidité accumulée, voyez-vous! La porte ouverte pour permettre à celle-ci de s'échapper, nous avons lentement pris le dessus sur Celsius, au fur et à mesure que le poêle ronflait avec plus d'aise. A retenir à ce moment-là, il faut faire tirer le poêle et, parfois, aider le bois enneigé à prendre vie en ouvrant d'un zest un coin de rond de poêle.

Onze heure...c'est maintenant vivable à plein...un bon spaghetti italien en forêt québécoise, arrosé de rouge français, comme il se doit...la conversation qui tourne autour des Chapdelaine au début du siècle...nos sacs de couchage qui se sont étirés en étoile autour de la bavette du poêle...SHhhhhh...bonne nuit le monde...à la semaine prochaine pour retrouver les Chapdelaine au lac des Iles...



Belle comme l'immensité qui l'avale...



François Paradis...François...Fran...

Texte et photos:
Jean-Paul Arsenault

et des mots



Rapportez au policier des événements suspects se produisant dans le voisinage, surveillez votre propriété et celle de votre voisin.

éphémérides

5 janvier

1980 — Dans les milieux diplomatiques, on cite le chiffre de 100,000 soldats soviétiques en Afghanistan, où les combats se poursuivent dans les provinces orientales.

1977 — Damas annonce un assouplissement des restrictions imposées aux 4,500 juifs syriens.

1976 — La télévision obtient droit de cité en Afrique du Sud, après avoir été interdite pendant des années sous prétexte qu'elle pourrait être un agent de corruption ou favoriser une intégration raciale.

1969 — Les Soviétiques lancent une sonde en direction de Vénus.

1964 — Le pape Paul VI rencontre Athénagoras 1er, chef de l'Eglise orthodoxe, sur le Mont des Oliviers en Terre sainte.

1929 — Le roi Alexandre 1er de Yougoslavie suspend la constitution et instaure une dictature.

1919 — Un coup de force spartakiste (communiste) échoue à Berlin. Création du Parti national-socialiste allemand.

1985 — Le physicien allemand Wilhelm Roentgen annonce la découverte des rayons X.

1477 — Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, est vaincu par les Suisses et trouve la mort sous les murs de Nancy.

Ils sont nés un 5 janvier:

— **Konrad Adenauer** (1876-1967)

—**Juan Carlos 1er,** roi d'Espagne (1937).



(Photo Terry Charland)

La journée du Jour de l'An est l'occasion pour les autorités civiles, ecclésiastiques, indutrielles et militaires de se rencontrer et d'échanger des voeux. Au 12e Régiment Blindé du Canada, (milice), de Trois-Rivières, plusieurs personnalités ont participé à cette réception, dont le maire-adjoint de la ville, M. Lionel Julien, le lieutenant-colonel Roland Gauthier, cd., directeur de l'usine CIP, le lieutenant-colonel Pierre Cécile, commandant du 12e RBC, le colonel John Vining, le révérend E. Vaughan et le général Jean-Victor Allard.

• *Séraphin américain*

Un ancien employé des Postes qui semblait totalement démuni est mort au milieu d'une fortune estimée à $430,000 dans son appartement de Brooklyn, a annoncé la police. Le corps de Simon Goldstein, 79 ans, a été découvert lundi. Ses voisins avaient appelé la police, ne l'ayant plus vu depuis Noël. Un des voisins a déclaré que le retraité "paraissait toujours sale et semblait avoir perdu contact avec le monde depuis la mort de sa femme en 1979". Les policiers ont découvert l'homme face contre terre parmi des billets de banque et des ordres de paiement dont certains datent de 1940. L'argent a été remis aux autorités municipales, le défunt n'ayant pas fait de testament et n'ayant pas de famille.

• *Noël du milieu*

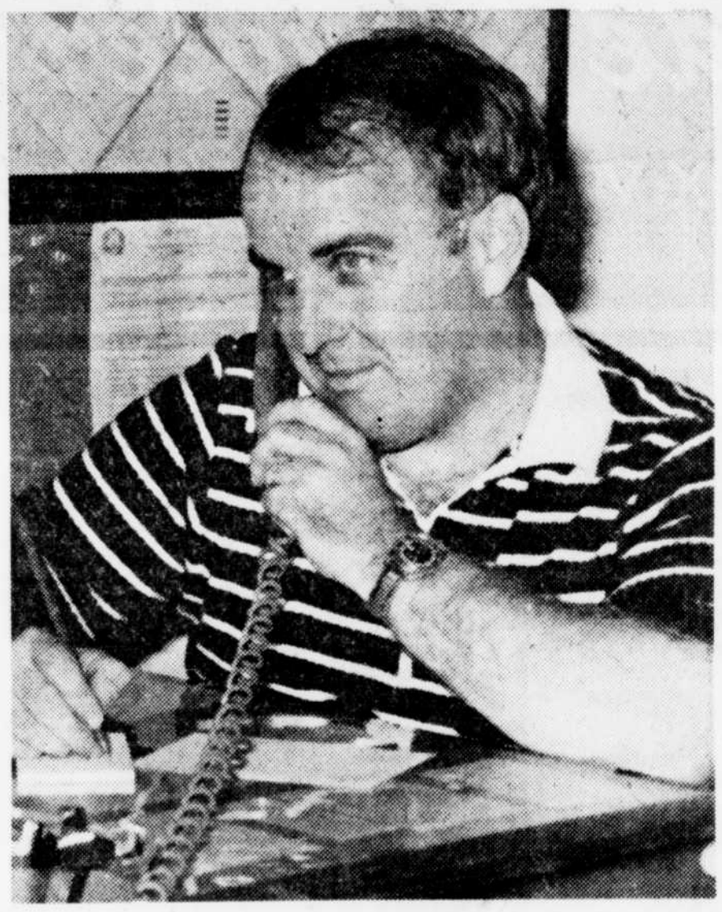
C'est Mlle Josée Carignan de Gentilly qui a mérité le prix principal à la promotion **Noël dans notre milieu**, soit un chèque de $500. Cette promotion était sous le patronage de la Chambre de commerce de Bécancour et plus précisément, était organisée par le comité de promotion du milieu de la chambre. Le tirage s'est fait en présence du président du comité, M. Yvan Richard, et de d'autres membres de ce comité. M. Yvan Richard devait préciser que plus de 130 marchands de Bécancour ont participé à cette promotion spéciale.



(Photo J. Côté)

La promotion Noël dans notre milieu, organisée par la Chambre de commerce de Bécancour, a fait des heureux à la toute fin de 1980. Au centre, nous apercevons le président du comité Yvan Richard, félicitant la gagnante du prix de $500, Josée Carignan, de Gentilly. A gauche, nous voyons M. Michel Lemay, de Sainte-Gertrude, qui a mérité le prix de $300 et à droite, M. Lionel Hénault, de Gentilly, qui a gagné $200.

aujourd'hui, c'est mon tour



(Photo Roméo Flageol)

Fernand Lachance, standardiste, service des Travaux publics de la ville de Trois-Rivières.

c'est un secret de polichinelle

• *Il a été à la bonne école*

Polichinelle est heureux de féliciter Jean Lafrenière, anciennement de Trois-Rivières, pour son élection à la présidence de l'Association des commissaires industriels du Québec. Directeur général de la Société développement économique Rive-nord des Mile-Iles, Jean avait certes été à la bonne école, puisqu'il a fait son apprentissage au Service d'Expansion économique et industriel du Trois-Rivières Métropolitain dirigé par Jean-Paul Pépin. Félicitations Jean!

• *Chevalier de la hache*

Un conseiller de la ville de Trois-Rivières, M. Léopold Alarie, a été reçu Chevalier de la hache, dans la soirée du Jour de l'An. Tout le rituel de cette cérémonie d'investiture à ce mouvement est secret comme les Chevaliers de Colomb. Il nous est donc impossible de révéler en quoi consiste toute cette cérémonie si ce n'est que M. Alarie portait deux paires de chaussettes, ce soir là.

• *Tout un réveillon*

Le réveillon de Noël de la paroisse Sainte-Famille du Cap-de-la-Madeleine, qui s'est déroulé, à l'école Dollard, a été couronné d'un éclatant succès, puisque quelque 200 personnes y ont pris part. Selon des participants, le curé de la paroisse, l'abbé Jean-Paul Doucet et un futur vicaire, Claude Lapointe, se sont dévoués sans compter tout le long du réveillon et ont droit à des félicitations.

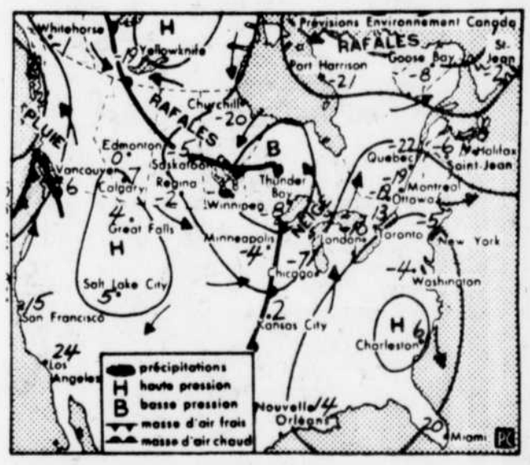
météo

Abitibi-Témiscamingue et réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Maximum près de moins 22. Nuageux avec neige intermittente et moins froid mardi.

Pontiac-Gatineau, du Lièvre et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de moins 20 à moins 22. Ennuagement suivi de neige intermittente et moins froid mardi.

Outaouais et Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de moins 18 à moins 21. Ennuagement suivi de neige intermittente et moins froid mardi.

Trois-Rivières-Drummondville, Québec et Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de moins 18 à moins 21. Ennuagement et moins froid mardi.



Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie et parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par la suite. Maximum de moins 20 à moins 22. Ennuagement et moins froid mardi.

Rivière-du-Loup et La Malbaie: quelques averses de neige et vents modérés. Maximum de moins 18 à moins 21. Ciel variable mardi.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: nuageux avec averses de neige. Maximum de moins 18 à moins 20. Ciel variable mardi.

Gaspé: ciel variable avec quelques flocons de neige. Maximum de moins 17 à moins 20. Ciel variable mardi

Baie-Comeau et Sept-Iles: ciel variable avec quelques flocons de neige. Maximum de moins 17 à moins 19. Ciel variable mardi.

Côte-Nord et Anticosti: ciel variable avec quelques averses de neige. Maximum de moins 10 à moins 15. Ciel variable mardi.



Boulettes norvégiennes en sauce

2 lb de boeuf haché
2 oeufs légèrement battus
3/4 t. de farine
1 t. de lait
1 c. à thé de sel
1/4 c. thé de poivre
1 c. à thé de muscade

Former des boulettes de 1-1/4 pouce de diamètre.

Mettre 1/4 de tasse d'huile à frire dans une poêle et brunir les boulettes de tous les côtés. Mettre de côté.

Faire frire 1 tasse d'oignons hachés dans la même poêle où les boulettes ont été brunies.

Combiner les oignons avec 2 boîtes de bouillon de boeuf concentré plus 2 boîtes d'eau. Amener à ébullition et ajouter les boulettes.

Laisser mijoter pendant 20 minutes. Retirer les boulettes du bouillon.

Pour faire la sauce, passer au tamis le bouillon et épaissir avec 1 tasse de lait et 1/4 de tasse de farine. Assaisonner avec 2 c. à table de sauce HP.

Verser la sauce sur les boulettes.

Bon pour 8 portions.

Tirés de: **"Les petits pratiques"**
des Editions Héritages

• *La monarchie en perte de vistesse*

Près des trois quart des 1,046 Canadiens de plus de 18 ans interrogés à leur domicile lors d'un sondage effectué en novembre, ont déclaré que l'importance de la monarchie telle qu'incarnée par la reine Elizabeth, était en perte de vitesse. De fait, 74 pour cent ont estimé que la monarchie était moins importante, alors que trois pour cent ont affirmé le contraire. Douze pour cent n'ont pas constaté de changement et onze pour cent ont déclaré ne pas avoir d'opinion sur ce sujet. Un tel échantillonnage comporte une marge d'erreur de quatre pour cent, et est exact dans 19 cas sur 20.

• *Déjeuner de la C. de C.*

Après une relâche de trois semaines pour la période des Fêtes, la Chambre de commerce de Shawinign reprendra ses activités normales le mercredi, 7 janvier, par un déjeuner servi à l'hôtel des Chutes. Il s'agit d'une rencontre mixte qui débutera à 9h en présences des autorités fédérales, provinciales, municipales et des présidents des clubs sociaux de la ville. On profitera de cette assemblée pour l'échange des souhaits de la nouvelle année. La réunion devrait être sous la présidence de M. Yvon Lemire, président de la Chambre de commerce locale.

• *Qu'on se le dise*

C'est ce soir, entre 17hres et 19hres, que l'on procédera au jugement du concours des décorations des Fêtes organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Maurice. Les citoyens de cette municipalité sont invités à illuminer leurs décorations pour la circonstance, car ils auront la chance de se mériter quatre prix en argent.

les marées

Le lundi 5 janvier

Batiscan et La Pérade:	**Trois-Rivières:**
basse: 05 h 29	basse: 07 h 54
haute: 09 h 41	haute: 11 h 04
basse: 17 h 14	basse: 19 h 39
haute: 21 h 41	haute: 23 h 04
Champlain:	**Soleil:**
basse: 06 h 30	Lever: 07 h 34
haute: 10 h 20	Coucher: 16 h 18
basse: 18 h 15	
haute: 22 h 20	

L'un des faits saillants de l'année à Ville de Bécancour

La création du Conseil de promotion économique

par Roger LEVASSEUR

BÉCANCOUR — "Au point de vue économique, l'image de notre région est de mieux en mieux perçue. Notre région en est une très particulière d'une part, mais aussi très prometteuse. Jusqu'à date, il semblait nous manquer cet instrument de promotion, et COPERS a comblé ce vide. C'était une situation qui urgeait. Le Conseil de promotion économique de la rive sud qui a commencé à opérer pour de bon, au début de 1980, a fait du travail fantastique, et il est clair que cela continuera à être très bénéfique pour la PME de notre territoire. Le lancement de COPERS peut, à mon opinion, être considéré comme le point saillant de 1980, sur la rive sud. Il ne faut pas oublier également le travail de la Chambre de commerce de Bécancour, et en particulier la création du comité de promotion du milieu", a déclaré le maire Maurice Richard de Bécancour qui a fait une courte rétrospective de 1980, et a donné les principales projections pour 1981.

Réforme administrative

Combinée avec le déménagement dans le nouvel hôtel de ville, la réforme administrative effectuée au sein du personnel de la ville de Bécancour a été, pour le maire Richard, le fait marquant, du point de vue municipal. Selon le premier magistrat, cette réforme administrative était normale, et elle aura pour effet de rentabiliser et stabiliser le personnel en place.

Enfouissement sanitaire

L'année 1980 aura vu Bécancour se doter d'un vaste terrain d'enfouissement sanitaire qui est situé sur le boulevard du Parc industriel, entre Bécancour et Sainte-Gertrude. Ce projet était en marche depuis plusieurs mois. Le nouvel emplacement remplace l'ancien de la rue Nicolas-Perreault qui était devenu désuet.

Commissions

C'est aussi au cours des 12 derniers mois qu'on a vu la formation de commissions consultatives à Bécancour. Il y a la commission agricole, la commission des loisirs, et la commission de l'urbanisme. Cette dernière commission a prôné l'engagement d'un nouvel urbaniste Jacques Potvin, qui a succédé à Roger Leblanc, en place depuis la fondation de Bécancour. En 1980, Bécancour a aussi embauché un nouveau directeur général en la personne de M. Jules Thibault.

Espaces verts

Au cours de 1980, le conseil municipal de Bécancour a aussi mis l'accent sur l'aménagement d'espaces verts dans des développements industriels existants, ce qui avait été quelque peu négligé, ces dernières années.

Céramco

Dans les points un peu plus sombres, c'est au début de novembre que l'entreprise Céramco, du Parc industriel, fermait subitement ses portes, mettant en chômage environ 80 travailleurs. Selon le maire Richard, une vingtaine d'hommes d'affaires ont fait une offre d'achat de Céramco, et, toujours selon lui, ce serait excellent que la transaction se concrétise, parce que, d'une part, l'entreprise pourrait continuer à opérer et, d'autre part, un précédent serait établi alors qu'une industrie du Parc industriel de Bécancour deviendrait la propriété de citoyens de Bécancour.

1981

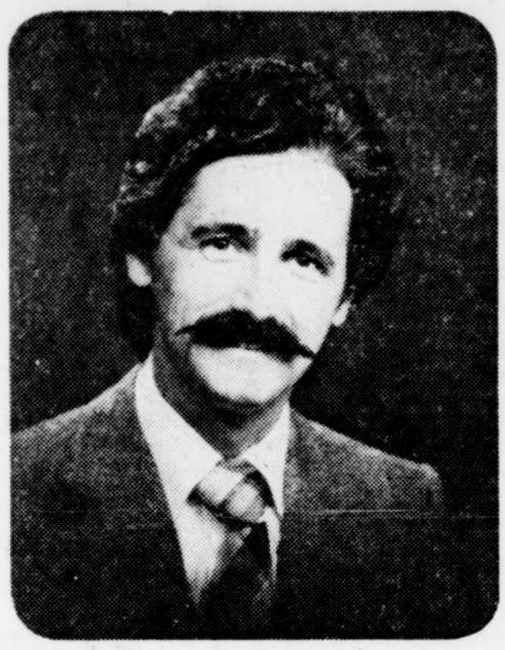
Pour 1981, le conseil municipal de Bécancour aura comme préoccupation première de mettre l'accent sur la revalorisation de ses zones agricoles. "Par le passé, nous avons surtout pensé au développement domiciliaire, commercial ou industriel du territoire. Depuis un certain temps, il existe beaucoup de fluctuations dans ces trois secteurs. Par contre, 85% de notre territoire est agricole. Nous possédons un grand nombre de terres arables. En 1981, c'est donc notre volonté de revaloriser au maximum le secteur agricole et les agriculteurs", de commenter le maire Richard en soulignant que dans un deuxième effort, les membres du conseil ont l'intention de s'impliquer au maximum dans la nouvelle municipalité régionale de comté et qu'on attend énormément de cette MRC.

Toujours pour 1981, on a l'intention d'installer des kiosques touristiques aux abords du pont Laviolette. Ces kiosques touristiques seront présentés sous la forme de mini-musées.

Voeux

En terminant, le maire Richard, en son nom personnel et en celui de ses collègues du conseil municipal, désire souhaiter les voeux de circonstance à la population de Bécancour.

Le maire rappelle que le lundi 5 janvier, la population est invitée à visiter le nouvel hôtel de ville à l'occasion d'un "5 à 7" qui précédera l'assemblée mensuelle de janvier, à 20h. Le mercredi 7 janvier, ce sera au tour des industriels et professionnels de Bécancour à être invités pour visiter le nouvel édifice, et rencontrer les membres de l'aministration municipale.



Le maire Richard

Pour les commissions scolaires

1980 a été particulièrement chargée

SOREL (LB) — L'année 1980 a été particulièrement chargée pour les commissions scolaires. Le principal souvenir qui en reste doit-il être celui des négociations locales en partie infructueuses avec les enseignants, négociations dont ont attend d'ailleurs encore le dénouement de la part d'un arbitre. **"Nous souhaitons,** a déclaré dans son message du Nouvel An, le président de la commission scolaire régionale Carignan, M. Robert Fournier, **pour le plus grand bien des élèves, que tous sauront se satisfaire de l'arrangement qui adviendra."**

Selon le président de la régionale Carignan, 1980 aura également apporté, de Québec, un régime d'austérité budgétaire avec lequel il nous faudra apprendre à vivre, en acceptant de réduire éventuellement certains services, à moins que la population consente à en assumer le coût.

M. Ouellet

Bien que nous ayons connu certaines difficultés dans nos relations de travail, a souligné le président de la commission scolaire de Sorel, M. André Ouellet, nous sommes confiants que les conclusions de nos nouvelles conventions collectives seront équitables pour tous.

"Equitables aussi et surtout pour nos enfants qui continuent toujours à réclamer l'enseignement qu'ils sont en droit d'exiger", a ajouté M. Ouellet en souhaitant que la nouvelle année soit une année de compréhension, de confiance mutuelle, où tous pourront vivre en harmonie. **"Accueillons cette nouvelle année de façon optimiste et constructive. Donnons-nous l'état d'esprit qui permet que les choses et les hommes deviennent meilleurs,"** a dit M. Ouellet.

Dans le domaine des relations de travail, la commission scolaire Tracy a convenu en 1980 d'une entente avec ses enseignants sur tous les sujets de négociations locales. Cette entente, de préciser le président du conseil scolaire, M. André Tellier, a permis d'éviter que l'année scolaire des élèves soit perturbée et de donner satisfaction aux parties.

Les négociations avec les autres personnels sont en cours et un règlement devrait intervenir au cours des prochaines semaines.

Quant à l'année 1981, elle sera marquée par des préoccupations à caractère pédagogique. C'est à compter de cette année qu'entrera progressivement en vigueur le nouveau régime pédagogique. De plus, il faut mentionner que des actions spécifiques seront entreprises en regard de l'implantation des nouveaux programmes d'enseignement.

L'artisanat intéresse les femmes

par Doris HAMEL

TROIS-RIVIÈRES — Combien de techniques se perdraient si les femmes ne s'obstinaient pas à les conserver bien vivantes? En cette fin d'année,il est sans doute bon de souligner l'effort entrepris par l'Aféas et les autres regroupements féminins dans le but de maintenir bien vivantes les valeurs du patrimoine. On apprend à travailler l'osier, le cuivre et combien d'autres matériaux...

Gertrude Demers et Claudette Vallée ont travaillé ferme pour trouver comment on pouvait fabriquer à l'aide de métiers à tisser: des cravates. Elles ont réussi, et plusieurs membres du cercle Aféas Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle ont tissé des cravates.

Au Cap-de-la-Madeleine, on tisse dans un sous-sol depuis douze ans. C'est la maison de Dolorès Paquette du cercle Sainte-Bernadette qui reçoit les tisseuses, et on fabrique aussi des courtepointes avec des bouts de tissu, comme le faisaient les grands-mamans, par souci d'économie.

Une femme, Denise Héroux, de Saint-Maurice, fabrique des courtepointes, et, si elle apprit à coudre de tante Fine, elle dépassa certainement la production de cette dernière, puisque tous les enfants de la famille ont des commandes pour Mme Héroux.

C'est son goût du papier rare et de qualité qui amena Marie-Marthe Lespinay à apprendre, pendant trois ans, avant d'aller se spécialiser en France, l'art de faire du papier à la main. Elle exposait, cette année, à la galerie "Thème-à-la-folie" de Montréal, et d'Ambert à Sainte-Gertrude; les gestes sont les mêmes et le produit en est un exceptionnel.

Lucille Saint-Louis a toujours aimé les pâtisseries et les gâteaux et si "saucer dans le chocolat" vingt douzaines de gâteaux 'Joe-Louis' dans la journée permettait à la jeune Lucille de rêver gâteaux toute la nuit, elle a maintenant sa pâtisserie.

Deux activités culturelles du quartier Adélard-Dugré, soit le transfert d'images et les émaux sur cuivre, ont intéressé les femmes. Elles ont avoué que ces cours et ces techniques apprises et continuellement pratiquées, les aidaient à ne plus prendre de médicaments pour les calmer: l'artisanat serait donc un remède antistress.

Claire Harnois recherche comment les anciens vêtements étaient fabriqués. Elle s'applique à confectionner des mitaines de carriole ainsi que des tapis, de la même façon que les grands-parents. Elle tisse aussi merveilleusement bien.

C'est au cercle Aféas de la Cathédrale qu'on a pratiqué comment travailler l'osier; et plusieurs membres, sous la direction d'Antoinette Caron et Thérèse Sauvageau, ont pu exécuter de belles pièces. Le tissage intéresse de jeunes membres qui désirent apprendre ces techniques et enjoliver leurs fenêtres ou leurs lits.

Varier les techniques de tissage fut le but que se fixa le cercle Aféas de Saint-Pie-X. On mit la créativité à l'épreuve, et divers tissus différents naissent parce qu'il est temps, selon Liliane M. Beaulieu que les femmes remplacent la quantité par la qualité.

Deux jeunes femmes se lançaient dans la création de vêtements et "Les incroyables" sont nées à Shawinigan. Un rêve qui se poursuit, et la confection des vêtements réalisés pour les femmes d'ici, ajoute à la longue liste de femmes engagées dans l'action.

Plusieurs autres femmes ont sans doute vécu en 1980 une expérience de réalisations artisanales. L'année 1981 nous permettra sans aucun doute d'en parler...

Vente de Janvier

DES PRIX, DES PRIX VRAIMENT IRRÉSISTIBLES.

N'est-ce pas là une excellente occasion de profiter de cette vente pour vous procurer un nouveau manteau de fourrure. Vous serez ravies des prix et du choix sans pareil.

- Les Agneaux inversés
- Les Rats musqués
- Les Marmottes
- Les Nutrias
- Les Chats sauvages
- Les Murmels
- Les Castors
- Les Renards
- Les Bassarisks
- Les Loutres
- Les Phoques d'Alaska
- Les Swakaras
- Les Lynx
- Les Visons
- Les Paletots (hommes)



Laflamme FOURRURE

Mise de côté
Chargex Master Charge

392, Des Forges, Trois-Rivières, Tél. : 376-7560

FORMATION GRATUITE

PERFECTIONNEMENT
NIVEAU COLLEGIAL
TEMPS PARTIEL

Analyse financière et Maths de l'entreprise
Code du bâtiment du Québec
Commerce de détails I
Comptabilité I - II - III
Dessin d'architecture
Droit des affaires
Droit du travail
Droit pénal I - II - III
Électronique de puissance
Éléments de circuits
Évaluation des tâches et rémunération
Facteurs de conduite (auto)
Gestion de l'entreprise agricole
Init. à l'approche du malade mental
Interrelations dans le monde professionnel
Introduction à l'économique I
Introduction au langage Basic
Introduction au langage Cobol
L'économique et la gestion
Lect. de plans et devis (prév. des incendies)
Les bases en chimie et physique du feu
Les techniques d'instruction (auto)
Marketing I
Négociation collective
Ordinateurs et automatismes
Organisation et méthodes
Personnel
Prix de revient et système
Programmation micro-ordinateurs
Psychologie industrielle
Relations humaines
Relations industrielles et conv. collective
Rôle du superviseur
Schéma et conception I
Soins infirmiers psychiatriques

D'AUTRES COURS SONT AUSSI DISPONIBLES AU NIVEAU COLLÉGIAL ET SECONDAIRE JUSQU'À ÉPUISEMENT DU BUDGET. CONSULTEZ VOTRE COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

CAP-DE-LA-MADELEINE Tél.: 379-1314	Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00
TROIS-RIVIÈRES Tél.: 376-1447	Ouvert du lundi au vendredi 13h30 à 17h00 - 18h00 à 21h00
LOUISEVILLE Tél.: 228-4311	Ouvert le lundi de 19h00 à 21h00 et le mercredi de 14h00 à 17h00 - 19h00 à 21h00
BÉCANCOUR Tél.: 294-2527	Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
NICOLET Tél.: 293-4215	Ouvert le mercredi 13h30 à 17h00 - 18h00 à 21h00

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE LA RÉGION MAURICIE / BOIS-FRANCS
LES CENTRES D'EMPLOI DU CANADA
LES INSTITUTIONS DU M.E.Q.

L'auto piégée explose

BEYROUTH (Reuter et AP) — Un des membres fondateurs du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) M. Hani Al-Hindi, journaliste syrien, a été grièvement blessé samedi matin à Limassol dans l'explosion de sa voiture piégée.

La police chypriote a déclaré que M. Al-Hindi, qui vivait avec sa famille à Limassol, a été admis à l'hôpital dans un état grave. Sa voiture a explosé au moment où il en ouvrait la portière. Un porte-parole du gouvernement a indiqué qu'un ressortissant belge, détenteur d'un passeport canadien, M. Michael Antoine Pidin, quarante et un ans, avait été arrêté.

Cet attentat est intervenu trois jours après l'assassinat, à Beyrouth, d'un responsable de la sécurité palestinienne. Les dirigeants palestiniens ont accusé samedi les Israéliens d'être responsables des deux attentats. Pour certains d'entre eux, ils marquent le début d'une nouvelle guerre secrète contre leur mouvement.

M. Al-Hindi, qui est âgé de cinquante-quatre ans, avait joué un rôle important dans les premières années de la lutte des Arabes contre Israel. Il avait abandonné ses activités politiques il y a dix ans pour se consacrer à l'écriture de livres sur la cause arabe.

La princesse Alice s'éteint à 97 ans

LONDRES (Reuter) — La princesse Alice, dernier des petits-enfants de la reine Victoria, est morte samedi à Londres à l'âge de 97 ans.

Comtesse d'Athlone, elle était la grande-tante de la reine Elizabeth II.

Elle avait épousé le comte d'Athlone, gouverneur général d'Afrique du Sud de 1924 à 1930 et du Canada de 1940 à 1946, qui mourut en 1957.

La princesse Alice a eu deux enfants, un fils tué dans un accident de voiture en 1928, et une fille, lady May, qui lui survit.

On estime que pendant sa longue vie, elle a honoré 20,000 manifestations officielles de sa présence, plus qu'aucun autre membre de la famille royale britannique.

Elle a abondamment voyagé, et durant une visite en Arabie saoudite en 1938, elle s'était déguisée, dit-on, en femme arabe, pour pouvoir se promener librement.

Chassant en Afrique du Sud, elle échappa de justesse à la charge d'un rhinocéros et tua ensuite un gnou blessé qui l'attaquait.

Jusqu'à dernièrement, elle passait toujours ses vacances d'hiver dans les Antilles ou en Afrique du Sud. Elle avait fêté ses 95 ans au Cap.

La princesse Alice résidait au palais de Kensington, où la princesse Margaret, soeur de la reine Elizabeth, et plusieurs autres membres de la famille royale ont des appartements.

Personnage familier de ce quartier londonien, elle prenait parfois l'autobus pour aller faire ses emplettes, et elle assistait aux services religieux de l'église du coin.



(Laserphoto PC)

Personnage familier, la princesse Alice, a honoré 20,000 manifestations officielles de sa présence, soit plus qu'aucun autre membre de la famille royale britannique.

Oiseaux englués

GOTEBORG, Suède (Reuter) — Une dizaine de milliers d'oiseaux de mer englués dans le pétrole ont été rejetés depuis quelques jours sur la côte suédoise.

Ces oiseaux, dont l'état ne permettait pas de les sauver, ont dû être abattus.

Cette tragédie, qui s'est déroulée sur une portion de la côte suédoise longue de 150 kms au nord de Goteborg, pourrait être le plus important désastre écologique de l'histoire de la Suède.

Des appareils de reconnaissance ont repéré de petites nappes de pétrole de quelques mètres de diamètre chacune au nord et au sud de ce secteur côtier, dans le fjord d'Oslo au large de la côte occidentale du Danemark.

Les gardes côtes n'ont repéré aucune nappe importante de pétrole et déclarent ne pas être en mesure de confirmer les hypothèses mentionnées par certains organes d'information selon lesquelles le pétrole proviendrait d'une plate-forme de forage en mer du Nord.

Les espèces les plus touchées par la catastrophe sont les guillemots, les petits pingouins, les macareux et les mergules nains.

Article qualifié de "tendacieux"

WASHINGTON (Reuter) — M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, a démenti avec force samedi avoir refusé de coopérer avec la Commission des affaires étrangères du Sénat à propos de documents confidentiels concernant le général Alexander Haig.

Interrogé au cours de l'émission de télévision Newsmakers, M. Brzezinski a qualifié de "tendancieux" un article du Washington Post révélant qu'il avait "refusé" de satisfaire une demande d'information à propos du futur secrétaire d'Etat déposée par le sénateur Clairbone Pell (démocrate, Rhode Island).

M. Brzezinski a estimé que cet article visait à présenter les auditions que le général Haig va avoir devant le Sénat avant d'être confirmé dans ses fonctions, comme une nouvelle, "Chasse aux sorcières" à cause de son rôle en tant que secrétaire général de la Maison blanche dans les derniers mois de la présidence de Richard Nixon, donc pendant le "Watergate".

Le conseiller du président Carter a également indiqué, dans une lettre rendue publique dans la journée par la Maison blanche, qu'il invitait le sénateur Pell à faire connaître quels documents il souhaitait compulser. Il ajoute qu'on les lui remettra "si nous jugeons qu'il est correct de le faire", mais il fait remarquer que ces documents pourraient tomber sous le coup du "privilège de l'exécutif", c'est-a-dire que le président Carter pourrait refuser de les divulger.

A Kaboul, capitale de l'Afghanistan

Vague d'arrestations

NOUVELLE DELHI (AP) — Les autorités afghanes ont procédé à des arrestations de nombreux policiers et de quelques civils à Kaboul, à la suite de la révolte de policiers qui s'est produite lundi, à propos de laquelle de nouvelles précisions sont parvenues en Inde.

A la suite de la rébellion de lundi, les autorités de Kaboul ont renforcé les mesures de sécurité nocturnes dans la capitale: plus de cent jeeps et véhicules blindés effectuent des patrouilles nocturnes dans les rues. Ce déploiement a provoqué une recrudescence des incidents avec les résistants. Dans la seule soirée de vendredi, ces derniers ont attaqué 18 patrouilles afghanes ou soviétiques, precise-t-on selon des sources qui se sont révélées dignes de foi par le passé.

"Les habitants de Kaboul n'ont pas dormi cette nuit-là, car les Russes tiraient des fusées éclairantes pour trouver les moudjahiddines dans divers quartiers de la capitale", declarait-on. Les résistants affirment, toujours pour cette soirée de vendredi, avoir tué 13 Soviétiques et 27 soldats afghans, et avoir détruit cinq véhicules blindés de transport de troupe.

Nouveaux récits

Sur les troubles de lundi, de nouveaux récits confirment généralement les informations précédentes émanant de diverses sources. Selon un témoin oculaire des incidents de lundi, la rébellion a pour origine la convocation d'environ 400 policiers au siège de la police dans le milieu de la matinée par leur supérieur. Tous ces hommes avaient été mobiliss dans la police et avaient déjà vu leur deux ans de service prolongés de six mois. Ils devaient être libérés la veille.

D'abord, leur supérieur prononça devant eux une exhortation sur l'importance qu'il y a de bien servir le pays en ces heures difficiles pour la révolution. Puis un autre officier de haut rang leur fit un éloge de la révolution, et en vint à exprimer le voeu que la durée de service des policiers présents soit encore prolongée, jusqu'à ce que la rébellion soit complètement écrasée.

C'est à ce moment que les choses se gâtèrent. Pris de colère, les policiers entourent l'officier qui est sérieusement molesté. Toujours selon le même témoin, les policiers s'en prennent ensuite à d'autres officiers présents, tandis que le chef de la police lui-même réussit à disparaitre indemne.

Les policiers rebelles sortent alors du bâtiment et se précipitent vers le bureau du gouverneur de Kaboul, dont le secrétaire est pareillement molesté. Puis les 400 hommes en colère partent à travers les rues du centre, leur groupe grossi alors par des commerçants, lançant des projectiles contre une librairie soviétique, contre le ministère de l'Information et de la Culture, arrachant des panneaux de signalisation et endommageant des véhicules.

Des soldats soviétiques et des unités gouvernementales afghanes se précipitent bientôt sur les lieux, qui sont bouclés par un fort déploiement de véhicules blindés, et surveillés des airs par des hélicoptères de combat.

Les soldats soviétiques et la police tirent sur la foule, tuant deux policiers et trois civils, et faisant un certain nombre de blessés.

LA MAISON Barakett LTÉE

1457, NOTRE-DAME TROIS-RIVIÈRES

annonce son solde général bi-annuel

1/2 PRIX

...sur presque tous nos vêtements

• manteaux de tissus laine • robes • costumes

DÉPARTEMENT SPORT

• Coordonnés • Blazers • Jupes
• Blouses • Gilets • Pantalons

Toutes nos créations importées sont comprises dans ce solde général

• Ce solde ne s'applique pas sur nos vêtements de croisières

TOUTE VENTE FINALE

LA MAISON Barakett LTÉE

CHARGEX VISA master charge

Nous sommes une coopérative de développement économique



Avec l'Entraide économique

vivons le Québec ensemble !

L'athérosclérose, problème de l'enfance?

TROIS-RIVIÈRES (MG) — L'athérosclérose, cause principale des décès au Canada, se manifeste à l'âge moyen et dans la vieillesse. Mais elle débute dans l'enfance, comme le déclare un texte d'Actualité-prévention, dans une entrevue avec le Dr Paul-J. Lupien, professeur et directeur du Centre de recherche sur les maladies lipidiques du centre hospitalier de l'université Laval.

"L'athérosclérose observée chez les adultes ne peut être dissociée des nombreux facteurs de l'environnement qui en favorisent le développement prématuré", dit-il. Les facteurs majeurs de risques de cette maladie qui épaissit et durcit lentement les artères, en finissant par les bloquer tout-à-fait, sont l'hyperlipoprotéinémie et l'hypercholestérolémie (régime trop gras et trop sucré), l'hypertension artérielle, et, durant l'adolescence, le tabagisme. Ces facteurs associés favorisent l'épaississement et le durcissement des artères, d'où une circulation sanguine de moins en moins facile, apportant de moins en moins d'oxygène aux organes et particulièrement au cerveau. Les vieillards qui s'affaiblissent, perdent la mémoire, deviennent confus, ont été des enfants qui ont mangé une nourriture trop riche, trop grasse, trop sucrée, qui plus tard se sont mis à fumer, et qui ont continué ce régime suicidaire pour le reste de leur vie.

Le Dr Lupien souligne donc l'importance d'une analyse biochimique chez les enfants, en particulier parmi les descendants de personnes souffrant de troubles cardio-vasculaires et d'athérosclérose: il faut demander au pédiatre de faire effectuer chez l'enfant les tests suivants: une mesure de la fonction tyroïdienne, de la fonction hépathique, de la fonction rénale, de la glycémie à jeun, et une analyse des urines. Le plus souvent, l'hyperlipidémie est due à des habitudes alimentaires. Un dépistage du taux de CH-LDL etou de triglycérides élevés augmenterait les chances d'un bon diagnostic. Les descendants de personnes grasses, ou de familles où il y a eu des accidents cardio-vasculaires, du diabète et la goutte devraient subir ces analyses. On les considère comme enfants de familles à risque élevé.

L'hyperlipoprotéinémie de l'enfance est assez facile à diagnostiquer, et il faut alors modifier les habitudes alimentaires pour prévenir ou tout au moins retarder l'apparition de l'athérosclérose. Il faut aussi inciter les adolescents à ne pas fumer, ce qui contribue au mauvais état des artères dans une proportion importante. Beaucoup plus d'enfants qu'on le croit souffrent également d'hypertension artérielle, et c'est à surveiller également.L'hypercholestérolémie est aussi un facteur de risque très important dans l'enfance et l'adolescence. Il s'agit de la formation de cholestérol dans les artères, due principalement à la consommation excessive de gras. 75% des décès dus au cholestérol surviennent avant l'âge de 60 ans. Il est certain que **le genre de vieillesse est le résultat des conditions de vie adoptées depuis l'enfance et la jeunesse**!

Des études ont également démontré que le tabagisme, la consommation d'alcool et les contraceptifs oraux entraînent des risques également au niveau des artères.

Ce n'est pas normal!

Jusqu'au milieu des années '50, on croyait que la cardiopathie ischémique et les autres manifestations de l'athérosclérose faisaient partie du processus normal du vieillissement. On a modifié cette opinion à la suite d'autopsies faites sur de jeunes soldats américains tués durant la guerre de Corée, chez lesquels on a trouvé une athérosclérose importante dans 44 à 77% des cas! D'autres études faites chez de jeunes victimes ont confirmé ces résultats.

Il n'est donc pas normal de mourir à cause d'artères en mauvais état, sauf dans le cas de maladies spécifiques résultant d'un mauvais fonctionnement biochimique. Dans le cas d'enfants chez lesquels une analyse a démontré la présence de lipides sériques élevés ,de cholestérol dans le sang, et qui ont une histoire familiale d'hyperlipidémie, un régime visant à diminuer l'ingestion de gras saturés et de sucre, diminuer le poids et augmenter l'activité physique est fortement à conseiller. Mais il est pertinent de consulter un médecin avant d'établir ce régime. On a même découvert dans l'alimentation du nourrisson de hautes teneurs en gras et en sucre. Il est significatif de constater que les nourrisson allaités au sein maternel ont un taux plus bas de cholestérol dans leur sang. Il a aussi été démontré que l'introduction précoce d'aliments solides dans le régime du nourrisson favorise le développement de l'obésité.

On souligne que **l'habitude de la cigarette débutée à un jeune âge augmente le risque de maladies cardio-vasculaires** plus tard, de même que l'usage de contraceptifs chez les adolescentes, et l'absence d'activité physique.

Cancers reliés au tabac

TROIS-RIVIÈRES (MG) — Pour évaluer la proportion de cancers reliés à l'usage du tabac, des spécialistes ont effectué une étude de cas-témoins fondés sur des questionnaires remplis par 3,924 Albertains qui ont développé un cancer entre 1971 et 1973. On voulait ainsi mesurer scientifiquement combien de cancers pourraient être évités si les gens s'abstenaient de fumer.

Le Dr Donald T. Wigle, Yang Mao , docteur en sciences, et Michael Grace, professeur en sciences, ont effectué cette étude dont les résultats ont été publiés dans la Revue canadienne d'hygiène publique.

Le pourcentage de risques de cancers par régions anatomiques s'établirait donc ainsi: cancer des lèvres, 44% chez les hommes-fumeurs; cancers de la langue, de la bouche et du pharynx, 84% chez les hommes-fumeurs, et 37% chez les femmes; cancer de l'oesophage, 67% chez les hommes; cancer du larynx, 84% chez les hommes-fumeurs; cancers de la trachée, des bronches et des poumons, 88% chez les fumeurs, et 52% chez les fumeuses; cancer de la vessie, 58% chez les fumeurs, et 39% chez les fumeuses.

Pour les femmes, les données relatives aux cancers de la langue, de la bouche, du pharynx et de la trachée, des bronches et des poumons attribuables au tabagisme, se retrouvaient presque essentiellement chez les habituées de la cigarette. Dans le cas des autres cancers chez les femmes, et de tous les cancers chez les hommes, les proportions de cancers attribuables au tabagisme mettaient particulièrement en évidence le risque que représente l'habitude de fumer.

Parmi les habitués de la cigarette, le risque relatif de cancers de la lèvre, de la trachée, des bronches, des poumons et de la vessie,s'accroît proportionnellement au degré d'exposition, c'est-à-dire avec le nombre de cigarettes fumées; et ce risque diminue si on met fin à l'exposition, c'est-à-dire si on cesse de fumer, dans le cas de cancers de la trachée, des bronches et des poumons.

D'autre part, les personnes affectées du cancer du poumon ont une espérance de vie prolongée si elles cessent de fumer, bien que ce cancer soit mortel à 95%.

Participation accrue des laïcs en milieu paroissial

SOREL (LB) — Depuis quelques années, la participation des laïcs en milieu paroissial a pris de l'envergure grâce à l'apparition des conseils paroissiaux de pastorale, mieux connus sous le nom de CPP. Présentement dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, vingt-quatre CPP ont pris naissance dans certaines paroisses et d'autres ne tarderont pas à se mettre à l'oeuvre au cours de l'année 1981.

Généralement représentatives de leur milieu, les personnes, qui oeuvrent au sein d'un CPP, travaillent à susciter la participation des autres paroissiens. C'est ainsi, entre autres, que la célébration dominicale s'habille davantage des couleurs locales et répond de mieux en mieux aux besoins des paroissiens, favorisant par surcroît une liturgie beaucoup plus vivante. Ordinairement, lorsqu'un CPP est actif dans une paroisse, le dynamisme est présent et les projets concrets sont nombreux.

Lors d'une rencontre récente à l'institut familial de Saint-Hyacinthe, on a pu constater que les personnes présentes connaissent assez bien leur milieu, mais que plusieurs conseils paroissiaux de pastorale sont encore peu connus par la population desservie.

Selon l'évaluation de la rencontre, il y a des CPP du diocèse de Saint-Hyacinthe qui vont repenser leurs projets, en laisser tomber et en créer de nouveaux, à la lumière des enjeux d'une Eglise prophétique, donc plus populaire.

Le comité diocésain de promotion des CPP, qui se compose de M. et Mme André Daudelin, de Saint-Hyacinthe et de M. Lauréat Bouchard, de Sorel, est conscient, qu'en une seule journée, l'orientation des conseils paroissiaux de pastorale n'a été qu'effleurée. Convaincus que les laïcs ont un rôle important à jouer et que le CPP est un instrument merveilleux au service de l'Eglise, les membres du comité de promotion vont se rendre disponibles à toutes les paroisses qui en feront la demande au cours de l'année.

Service INFORMATION NATURE de la Mauricie

du 8 décembre 1980 au 10 janvier 1981

Campagne de promotion et de financement



La connaissance de l'environnement c'est une question de ressources.

UN DON de $2.00

vous donne droit à la carte

avantageuse

Cette carte vous donnera droit à un escompte de 10% à 25% chez ces marchands collaborateurs:

Librairie Poirier — Jeans Lib — Ste-Marguerite Sports et au Service d'information nature de la Mauricie

collaboration spéciale de

CJTR — CKTM-TV — Pharmacie COUTU

Un souvenir pour la vie



Pour une photo professionnelle en couleur de 8 x 10 découpez-moi et apportez-moi avec vous.

1/2 PRIX Avec cette annonce — **44¢** (Normalement 88¢)

UN CHOIX VARIÉ DE TOILES DE FOND EN COULEURS.

Une pose par sujet – $1 par sujet pour les sujets additionnels, les groupes ou les personnes de la même famille. Les enfants âgés de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un parent ou de leur tuteur légal. Satisfaction garantie ou argent remis.
Offre limitée – un seul special par famille

MERC. (7 JANVIER) 10h AM à 5h PM
JEUDI et VENDREDI
(8 et 9 JANVIER) 10h AM à 8h PM
SAMEDI (10 JANVIER) 10h AM à 4h PM.

Zellers

230 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES
CENTRE-VILLE

VENTE DE LIQUIDATION

40% À 50% DE RÉDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE

La vente se termine le samedi, 10 janvier à 17 hres

boutique PIERRE-ALI

1376, Hart Trois-Rivières 373-3612

VENTE 1er ANNIVERSAIRE DU CHÂTEAU DU MEUBLE

DE 20% à 50% DE RÉDUCTION FANTASTIQUE

SUR TOUS LES MEUBLES EN MAGASIN

EXEMPLES...

CHOIX DE PLUSIEURS MODÈLES EN MAGASIN

MOBILIER DE CUISINE
STYLE CANADIEN EN FRÊNE MASSIF
DE MARQUE J.S.P.
comprenant:
1 BUFFET BASE NO 852-B
1 HUCHE SUPERPOSÉE NO 852-A
1 TABLE RECTANGULAIRE AVEC 2 PANNEAUX NO 804
4 CHAISES À DOSSIER HAUT NO 801
Prix régulier: $1945.00
SPÉCIAL $972.50
Un ensemble seulement durant cette vente
50% DE RÉDUCTION

MOBILIER DE CUISINE
DE STYLE COLONIAL EN ÉRABLE MASSIF
DE MARQUE ROXTON
comprenant:
1 BUFFET BASE NO 653
1 HUCHE SUPERPOSÉE NO 654
1 TABLE RECTANGULAIRE 908/1 AVEC RALLONGE DE 18 PO.
4 CHAISES NO 90
Prix régulier $1943.00
SPÉCIAL $971.50
Un ensemble seulement durant cette vente
50% DE RÉDUCTION

MOBILIER DE CHAMBRE
DE STYLE "EARLY AMERICAN" DE MARQUE DAVELUYVILLE
comprenant:
1 BUREAU TRIPLE
GRAND MIROIR OVALE
COMMODE
TÊTE DE LIT 54/60
2 TABLES DE CHEVET
BASE DE LIT
Prix régulier: $1575.00
SPÉCIAL $1097.00

Nos prix de détail suggéré s'appliquent au prix de détail suggéré par le fabricant

Le Château du Meuble

95 BOUL. STE-MADELEINE CAP-DE-LA-MADELEINE

Spécialiste des meubles et appareils ménagers

tél.: 373-4499 tél.: 373-4429

• ENTREPOSAGE ET LIVRAISON GRATUITS

MEMBRE SERVIMEUBLES

MEMBRE DE LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

section sportive

Nationale: Dallas 30 Atlanta 27...Américaine: Oakland 14 Cleveland 12...

Les "négligés"...Cowboys et Raiders...toujours en vie

•White et Pearson unissent leurs efforts •Une passe de trop du quart Brian Sipe?

ATLANTA (AP) — Danny White a lancé deux passes de touché à Drew Pearson dans l'espace de trois minutes et 40 secondes de la fin du match et les Cowboys de Dallas ont éliminé les Falcons d'Atlanta 30-27 s'assurant ainsi le droit de passer en finale de l'Association nationale contre les Eagles de Philadelphie, dimanche.

C'est un tir de 23 verges de White à Pearson, alors qu'il ne restait pls que 42 secondes à jouer dans la partie qui a changé cette défaite apparente en une victoire.

Tout au long de la rencontre, les Cowboys ont dû revenir de l'arrière. A un certain moment, ils tiraient de l'arrière 24-10 puis 27-17 après un placement de 34 verges de Tim Mazetti avec seulement 6:37 minutes à jouer dans le match.

Cest à ce moment que White s'est résolument mis à l'oeuvre. Il a complété quatre des cinq passes qu'il a tentées pour des gains de 62verges avant d'atteindre Pearson avec un tir de 14 verges dans la zone des buts. Le pointage devenait alors 27-24 avec seulement 3:40 minutes à jouer.

La défensive des Cowboys a pris du temps à se mettre en branle, mais dès le quatrième quart, après le touché de Pearson, le vent a tourné. Elle a totalement neutralisé une poussée des Falcons qui aurait pu leur donner une avance de trois touchés. Il restait 1:30 minute à jouer quand les Falcons ont été obligés de remettre le ballon aux Cowboys à leur ligne de 30

White, qui a complété 15 de ses 20 passes pour des gains de 239 verges dans la deuxième demie a donc commencé sa dernière séquence par un tir de 20 verges à Butch Johnson. Il a suivi avec des tirs de 14 et 13 verges à Preston Pearson et Tony Dorsett avant d'atteindre Pearson dans la zone des buts pour le touché de la victoire.

White a aussi dirigé une passe de touché de cinq verges à Billy Joe DuPree et il a terminé la partie avec des gains aériens de 322 verges sur 25 passes complétées en 39 essais.

L'autre touché des Cowboys a été réussi par Robert Newhouse sur un plongeon d'une verge et Rafael Septien a ajouté un placement de 38 verges.

Chez les Falcons, Steve Bartkowski a complété deux passes de touchés à Alfred Jenkins sur une distance de 60 verges et une autre de 12 verges à William Andrews.

Lynn Cain a ajouté un autre majeur sur une course d'une verge tandis que Tim Mazetti y allait de placements de 38 et 34 verges.

L'entraîneur-chef Tom Landry des Cowboys de Dallas ne croyait pas vraiment aux chances des siens d'effectuer un ralliement tard au quatrième quart du match éliminatoire qui opposait les Cowboys aux Falcons d'Atlanta.

"Je pensais que nos chances étaient réellement minces mais le ballon rebondit drôlement quelques fois," a d'abord mentionné Landry avant d'encenser son quart Danny White.

"Il a été tout simplement superbe. Vous savez qu'il n'en est vraiment qu'à sa première saison comme quart. Il est avec nous depuis quelque temps déjà mais il n'a pas joué beaucoup. Pour un quart-recrue, il m'a réellement impressionné lors de quelques jeux."

De son côté, White semblait lui-même surpris de ce qui venait de se passer sur le terrain. Selon lui, les Cowboys ont réussi deux jeux-clé lors de la marche victorieuse de 70 verges soit une passe de 20 verges à Butch Johnson au centre du terrain et la passe de touché à Drew Pearson.

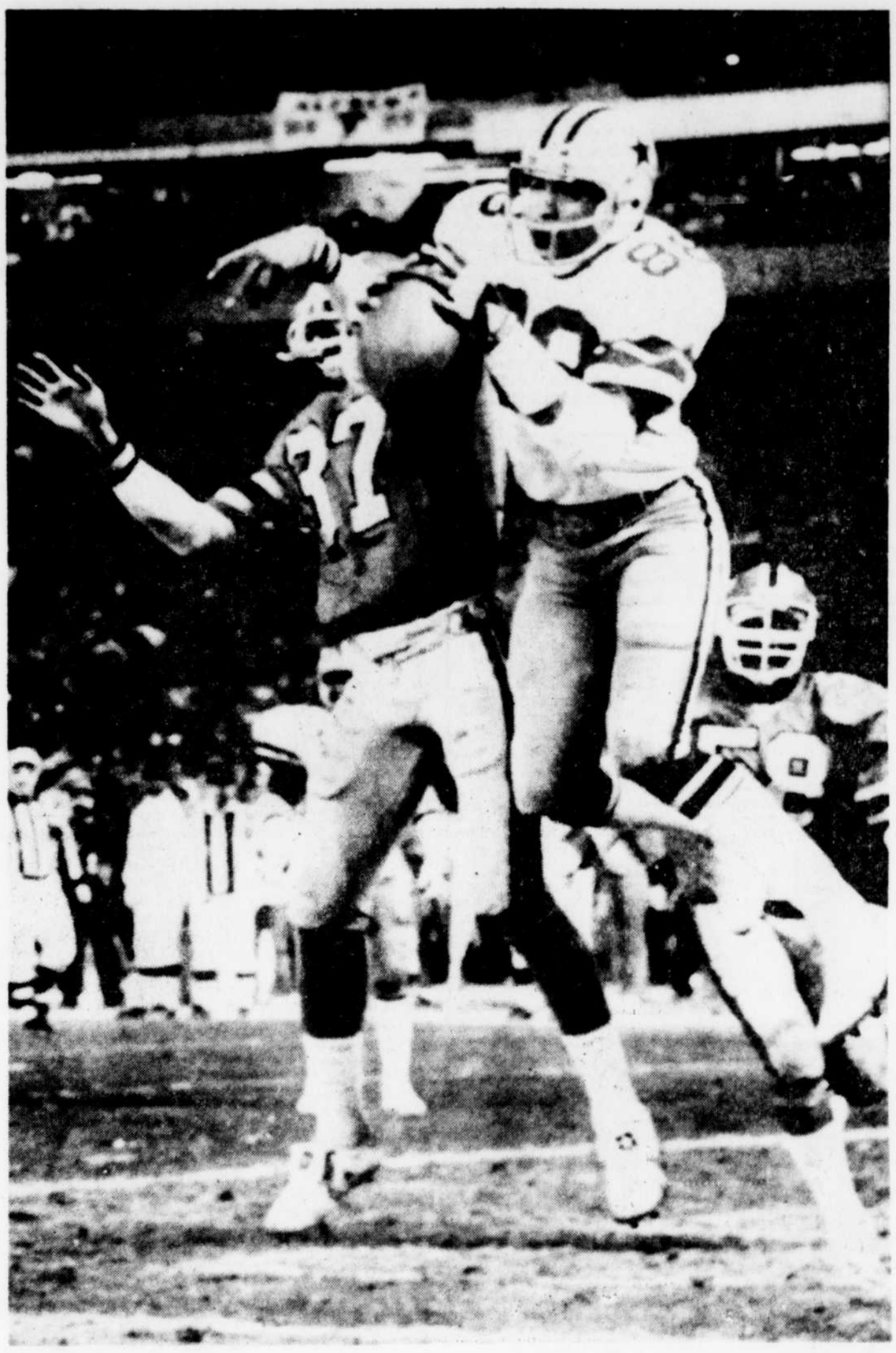
"C'était un automatique qui n'était même pas prévu dans notre plan de match, a expliqué White en parlant du jeu en direction de Johnson. Il a fallu que je le crie trois fois au-dessus de la ligne de mêlée et nous avons été chanceux que les Falcons ne décodent pas ce signal."

Quant à la passe de touché à Drew Pearson, White a conclu: **"Quand j'ai décoché cette passe, je ne croyais pas que Drew l'attraperait."**

L'instructeur des Falcons, Leeman Bennett n'en revenait pas encore de cette défaite de 30-27, longtemps après la fin de la partie.

Encore en soirée, le flanqueur Wallace Francis se demandait la vraie raison du revers. **"Je sais bien que nous avons perdu, mais je me demande encore comment, a-t-il admis. Je crois qu'un jour, nous constaterons où et pourquoi nous avons été battus, mais dans le moment, je ne peux pas encore croire vraiment à notre revers."**

Lorsqu'on a demandé à Bennett ce que recherchait le plus ses Falcons aujourd'hui maintenant qu'ils sont éliminés, il a répondu: **"Un autre match la semaine prochaine..."**



(Laserphoto AP)

L'ailier éloigné des Cowboys de Dallas, Drew Pearson, capte une passe de 23 verges du quart Danny White devant le demi défensif Kenny Johnson, des Falcons d'Atlanta, pour le touché vainqueur à moins d'une minute de la fin du match d'hier entre les 2 équipes. Dallas passait ainsi en finale de la division nationale de la LNF contre les Eagles de Philadelphie.

CLEVELAND (AP) — Une fois de trop, le quart-arrière Brian Sipe a tenté un jeu aérien dans les dernières secondes de la partie et le demi de sûreté Mike Davis a intercepté son tir dans la zone des buts pour finalement permettre aux Raiders d'Oakland de triompher des Browns de Cleveland 14-12 hier après-midi sous un froid sibérien à Cleveland et du même coup s'assurer le droit de passer en finale de l'Association américaine contre les Chargers de San Diego.

Au lieu d'opter pour un jeu au sol et ensuite permettre à Don Cockroft de tenter un placement, Sipe a opté pour un jeu de passe à Ozzie Newsome dans la zone des buts et c'est là que Davis s'est interposé. A ce moment, les Browns étaient installés à la ligne de 14 verges des Raiders qui menaient par seulement deux points. Un placement aurait valu la victoire.

Quelques minutes auparavant, les Raiders ont commis une erreur semblable en refusant d'effectuer un placement, préférant tenter le tout pour le tout sur un quatrième jeu qui a été avorté par la défensive des Browns. Dès la reprise du ballon par les Browns, ces derniers se sont rendus jusqu'au 14 des Raiders, où Sipe a commis son erreur.

Les Raiders, jouant devant 77,655 partisans des Browns, n'ont connu que deux bonnes séquences au cours de la rencontre et chaque fois, c'est le porteur de ballon Mark VanEeghen qui a traversé la zone des buts pour les deux touchés des siens. Matt Bahr a ajouté les deux transformations.

VanEeghen a compté son premier touché avec seulement 18 secondes à jouer dans la première demie, mettant ainsi fin à un élan de 64 verges sur 14 jeux. A venir jusque là, les Browns étaient en avance 6-0 grâce au touché du demi défensif Ron Bolton, après une interception. Bolton s'était alors interposé entre Plunkett et le receveur Bob Chandler, mais Cockroft a raté la transformation. Il devait réussir deux placements par la suite, mais il a été erratique à deux autres occasions, ce qui a forcé l'instructeur Sam Rutigliano, à l'oublier dans les moments critiques vers la fin du match.

"J'ai bien tenté de faire échapper le ballon à Davis, d'expliquer le receveur éventuel Ozzie Newsome. **Si j'avais réussi, nous aurions repris le ballon à la ligne de 13 verges, ce qui nous donnait encore une chance de nous en sortir avec un placement, mais quand je l'ai vu tomber par terre avec le ballon entre ses mains, je savais dès lors que tout était fini."**

"Tout ce que je me disais, c'était de ne pas être plaqué derrière la ligne de mêlée, d'expliquer le quart-arrière Brian Sipe. **Malheureusement, je n'ai pas été coincé, mais je me suis fait intercepter, ce qui est ecore pire. Ce fut une mauvaise passe de ma part."**

Sam Rutigliano, l'instructeur des Browns, a expliqué sa décision ainsi: **"Le vent nous avait nui tout au long de la partie. Je voulais tenter une passe sur le deuxième jeu et un jeu au sol sur le troisième et ensuite, le placement. Mais j'ai cru qu'avec un temps aussi misérable, nous avions vraiment une chance de nous en sortir avec ce jeu de passe. Après tout, nous y allions pour le majeur."**

Une seule fois dans l'histoire de la Ligue nationale, le froid avait été encore pire qu'hier alors que le facteur de refroidissement était de moins 17 degrés à Cleveland. Il faut remonter aussi loin qu'au 31 décembre 1967, lors du match de championnat entre les Cowboys de Dallas et les Packers de Green Bay pour retrouver un mercure encore plus bas. Cette année là, la partie avait été disputée sous un facteur de refroidissement de moins 25 degrés.

Ce sont les pauvres quarts-arrière et les receveurs de passes qui ont été les plus à plaindre au cours de ce match de demi-finale. Chez les Raiders, Jim Plunkett n'a pu faire mieux que de compléter 14 de ses 30 tirs pour des gains aériens de 149 verges. Brian Sipe, reconnu comme le meilleur passeur de la Ligue nationale n'a pas fait mieux. Il a lancé 40 passes et en a complété seulement 13 pour des gains de 183 verges. Plunkett a été intercepté à deux occasions et Sipe trois fois.

Le héros du match, Mike Davis était fou de joie après la rencontre.

"Quand ils ont mis fin à leur caucus, nous nous sommes dit qu'ils tenteraient un jeu au sol, de raconter Davis. **Mais quand ils se sont amenés à la ligne d'engagement nous avons constaté qu'ils nous présentaient une formation de passe. Or, nous avons changé nos plans. Quand j'ai vu le ballon venir dans ma direction, je n'avais qu'une seule idée en tête. L'attraper et ensuite le couvrir dans la zone des buts pour mettre fin à leur séquence. C'est exactement ce qui est arrivé. Je suivais surtout les yeux de Newsome. Quand je l'ai vu regarder droit devant lui en levant les bras, j'ai fait mon geste et j'ai intercepté le tir de Sipe. Je n'oublirai jamais cette expérience."**

Les erreurs ont coulé les Vikings devant les Eagles

PHILADELPHIE (AP) — Le secondeur Reggie Wilkes a recouvert un échappé, un des sept revirements commis par les Vikings du Minnesota en seconde demie, permettant ainsi au demi Wilbert Montgomery de marquer sur une course de cinq verges, alors que les Eagles de Philadelphie ont triomphé 31-16 devant les Vikings, hier, en demi-finale de la Conférence nationale de la Ligue nationale de football.

Le touché de Montgomery permettait aux Eagles de prendre les devants pour la première fois du match. Philadelphie mérite ainsi une participation à la finale de conférence, le 11 janvier, contre le vainqueur du match Dallas-Atlanta, qui sera présenté demain.

Philadelphie tirait de l'arrière 16-14 au troisème quart, après que Doug Martin et Matt Blair eurent plaqué le quart des Eagles, Ron Jaworski, dans la zone des buts.

Mais quelques instants plus tard, Eddie Payton, des Vikings, a échappé un botté de dégagement à sa ligne de 18, et Wilkes s'est emparé du ballon.

Les Eagles tiraient de l'arrière 14-0, avec 5:36 à faire en première demie, alors que le quart des Vikings, Tommy Kramer, a lancé une passe de touché de 30 verges à Sammy White, dans le premier quart, et que le demi Ted Brown a marqué sur un plongeon d'une verge.

Les Eagles ont ensuite égalé le pointage en vertu d'une passe de touché de neuf verges de Jaworski à Harold Carmichael, avec 54 secondes à faire en première demie, et grâce à un touché de huit verges de Montgomery, à 3:40 du troisième quart.

Après que les Eagles eurent pris l'avance pour la première fois du match, Tony Franklin a réussi un placement de 33 verges. Ces points ont été préparés par le secondeur Frank Lemaster qui a intercepté une passe de Kramer et ramené le ballon à la ligne de 15 des Vikings.

Une autre interception, celle du demi de coin Herman Edwards, a conduit les Eagles au dernier touché du match, une course de deux verges du demi substitut Perry Harrington.

Les Vikings s'écroulent

Les Vikings se sont écroulés en deuxième demie, alors que les sept revirements ont soit procuré des points au Philadelphie ou anéanti des belles poussées des Vikings.

Les Vikings ont mis peu de temps à s'inscrire au tableau indicateur, sur une passe de Kramer à White, avec seulement 2:40 d'écoulées au premier quart. Le jeu-clé de cette poussée de 70 verges est survenu lors d'un troisième essai et cinq verges à faire, à la ligne de 35 du Minnesota. Kramer a atteint l'ailier rapproché Bob Tucker, qui a ensuite tenté d'effectuer une latérale qui a été échappée.

Les Eagles ont alors récupéré le ballon, mais les officiels ont décrété que le secondeur Bill Bergey, des Eagles, avait commis de l'interférence, et les Vikings ont repris le ballon à la ligne de 45 des Eagles. Quatre jeux plus tard, Kramer atteignait White dans la zone des buts.

Après que les Vikings eurent porté leur avance à 14-0, les Eagles se sont mis en marche et ont finalement mérité une victoire qui leur permet d'accéder à la finale de conférence, dimanche prochain.

Fouts passe à Smith, et les Chargers défont les Bills

SAN DIEGO (AP) — Une passe de touché de 50 verges du quart-arrière Dan Fouts au flanqueur substitut Ron Smith, avec 2:08 à faire dans le match, a permis aux Chargers de San Diego de vaincre les Bills de Buffalo 20-14, hier, en demi-finale de la Conférence américaine de la Ligue nationale de football.

Les Chargers seront opposés aux vainqueurs du match d'aujourd'hui entre Oakland et Cleveland, lors de la finale de la Conférence américaine, le 11 janvier.

Smith, qui n'avait capté que quatre passes en saison régulière, a complété la passe de Fouts à la ligne de 25 des Bills et s'est rendu à la zone des buts sans qu'un défenseur ne lui touche.

Ce touché a relégué aux oubliettes la brillante performance du quart des Bills, Joe Ferguson, qui a aggravé une blessure à une cheville, lors du cinquième jeu du match. Ferguson a raté cinq jeux, pendant que le physiothérapeute s'affairait à bander sa cheville, et il est ensuite revenu au jeu en boitant, pour conduire les siens à une avance de 14-3, à l'issue de la première demie.

Lors de la deuxième série de jeux des Bills, Ferguson a orchestré une poussée de 72 verges, qui s'est soldée par un majeur, sur un plongeon d'une verge de Roosevelt Leaks.

Il a ensuite lancé une passe de touché de neuf verges à l'ailier éloigné Frank Lewis, alors qu'il ne restait que 16 secondes à faire avant la fin de la première demie.

San Diego, qui avait rapidement pris l'avance 3-0, en vertu d'un placement de 22 verges du botteur de précision Rolf Benirschke, a connu une première mi-temps misérable.

Echappé de Joiner

La chance a souri aux Bills, vers la fin de la première demie, lorsqu'un solide plaqué du demi de coin Charles Romes, a fait perdre le ballon au flanqueur Charlie Joiner. Le demi de sûreté Bill Simpson a recouvert le ballon à la ligne de 33 des Chargers. Quatre jeux plus tard, Ferguson atteignait Lewis dans le fond de la zone des buts, pour porter l'avance des siens à 11 points.

Les Chargers ont toutefois repris vie au début du troisième engagement, alors que l'offensive a entrepris une poussée de 70 verges en quatre jeux, qui s'est soldée par le premier touché du San Diego.

Fouts a vu Joiner compléter un tir de neuf verges, pour réduire la marque à 14-10, avec 13:26 à faire au troisième quart.

Un autre placement de 22 verges de Benirschke a ensuite réduit l'écart à un seul point, tôt au quatrième engagement.

La poussée qui a donné le touché vainqueur aux Chargers a été amorcée après que le botteur du Buffalo, Nick Mike-Mayer, eût raté une tentative de placement de 49 verges, avec 3:59 à faire dans le match.

Avec une avance de 20-14, le demi de sûreté Glen Edwards a intercepté une passe de Ferguson, avec 1:16 à faire, pour permettre aux Chargers d'écouler le temps. Il s'agissait de sa deuxième interception du match.

Les Chargers méritaient ainsi une première victoire en 17 ans, en matches d'après-saison.

Les Nordiques arrachent une nulle de 2-2 à New York

par Michel LEMIEUX

(collaboration spéciale)

NEW YORK — Deux buts de Dale Hunter et Anton Stastny en 27 secondes, au troisième engagement, ont permis aux Nordiques de Québec de combler un déficit de deux buts et d'arracher un neuvième verdict nul cette saison, au compte de 2 à 2, aux Rangers de New York au Madison Square Garden.

Les Nordiques en étaient à leur troisième match nul au cours de leurs cinq dernières parties ayant subi deux revers dans les deux autres rencontres. Samedi soir, après avoir pris une avance de 3 à 1 au Colisée, ils avaient vu les Sabres de Buffalo revenir de l'arrière pour les forcer à se contenter, une fois de plus, d'un seul point au classement. Les Sabres avaient marqué deux fois en troisième pour se sauver avec un résultat de 3 à 3.

Les Nordiques jouaient hier une troisième partie nulle sur la route et jusqu'ici ils présentent un dossier de trois victoires, 13 revers et trois nulles à l'étranger.

Les deux équipes se livrèrent un excellent match mais les deux gardiens ont été les principaux artisans de ce spectacle. Ron Grahame et Doug Soetaert a continuellement frustré les Nordiques en troisième, Graham a empêché les Rangers de concrétiser une avance de 2 à 0 et ainsi permit aux siens de demeurer dans la partie.

Dès la première période les deux gardiens Doug Soetaert et Ron Grahame se mettent en évidence et forcent les deux équipes à quitter la patinoire sans avoir marqué après vingt minutes de jeu.

Au cours des premières minutes, les Rangers pressent les défenseurs des Nordiques dans leur territoire et contrôlent le jeu à volonté. Ron Grahame doit se surpasser devant Maloney et Johnstone. Par la suite, les Nordiques se ressaisissent et c'est au tour de Soetaert de briller devant Goulet qui se présence seul devant lui et devant Marc Tardif durant une attaque à cinq. Soetaert se surpasse ensuite devant Wensink.

Goulet et Soetaert

En deuxième, le gardien des Rangers prend un malin plaisir à frustrer Michel Goulet qui décoche pas moins de cinq tirs dont quatre à bout portant qui auraient pu tous se transformer en buts. Dès la première minute, Jacques Richard rate un filet abandonné et Soetaert est merveilleux devant Goulet. Grahame, à son tour, effectue quelques acrobaties frustrant en particulier Dean Talafous.

Durant une attaque à cinq, Goulet se fait de nouveau voler un but par le gardien des Rangers puis un autre quelques secondes plus tard. Anton Stastny est pris en défaut et les Nordiques tiennent le coup, mais quelques secondes plus tard Dale Hunter est à son tour chassé et Anders Redberg en profite pour marquer le premier but du match, son 16e de la saison.

Par la suite les deux gardiens poursuivent leur solide besogne.

Deux buts en 27 secondes

En troisième, Ron Grahame empêche les Rangers de se sauver avec la victoire en repoussant des tirs à bout portant de Vadnais, Beck et Maloney. Auparavant Silk avait porté la marque 2 à 0 à la deuxième minute avec un but qui, croyait-on, aurait un effet néfaste pour les Nordiques.

Les arrêts incroyables de Graham ont sans doute stimulé les joueurs de Michel Bergeron qui ont continué d'attaquer.

Dale Hunter, un travailleur infatigable, a transporté la rondelle d'un bout à l'autre après que Hospodar eut touché le poteau du but de Grahame et après une série de passes avec Jacques Richard a réduit l'avance des Rangers. Seulement 27 secondes plus tard Anton Stastny avec son 17e de la saison recouvrait le retour d'un long lancer de Pierre Lacroix sur la clôture pour permettre aux Nordiques d'arracher un verdict nul.



(Laserphoto AP)

L'ailier Jamie Hislop est retenu par Gary Burns, lors de la première période du match Nordiques-Rangers, hier soir à New York. Les Nordiques sont revenus de la'rrière pour annuler 2-2.

Les Suisses l'emportent chez eux, à Ebnat-Kappel

EBNAT—KAPPEL (AP) — Christian Orlainsky d'Autriche est revenu de l'arrière dans la dernière descente pour finalement remporter la deuxième épreuve du slalom géant de la coupe du Monde de ski disputée hier à Ebnat-Kappel en Suisse.

La course a été gâchée par des conditions atmosphériques atroces alors que trois des favoris ont été éliminés dès les premiers départs.

Classé neuvième après la première descente, Orlainsky a réussi un temps de 1:19,78 minutes à sa deuxième tentative. Il a terminé avec un temps combiné de 2:41,1.

Son compatriote Hanns Enn, a pris le deuxième rang avec un temps de 2:41,50 minutes C'est Jean-Luc Fournier, de Suisse, qui a terminé troisième avec un temps de 2:41,58 minutes.

Les skieurs ont dû braver une tempête de neige, de la pluie verglaçante et du brouillard au cours de l'épreuve. Le grand favori, Ingemar Stenmark, vainqueur de la première course de la saison, en Italie en décembre, a chuté dès sa première tentative hier.

Rojan Krizaj, de Yugoslavie, s'est retiré après avoir raté une porte, tandis que le Suisse Peter Luescher, vainqueur de la coupe du Monde dans cette discipline en 1979, a été disqualifié après avoir manqué deux portes.

Vers la fin de la compétition, le ciel s'est éclairci et les performances ont été bien meilleures.

Peter Monod, de Banff, en Alberta, s'est classé 31e avec un temps de 2:46,71 minutes tandis que Ken Read, de Calgary, prenait la 50e place avec un temps de 2:50,59 minutes. Quant à David Roth, de Kitchener, en Ontario, il a terminé en 59e place à 2:52,42 minute.

C'est toujours Peter Mueller qui mène le bal au classement général avec un total de 80 points. Il est suivi de Enn à 63 points et du Canadien Steve Podborski, un expert de la descente, à 61 points. Ken Read, un autre adepte de la descente est 11e avec 42 points.

La prochaine épreuve de la coupe du Monde, le troisième slalom géant de la saison, sera disputé demain à Morzine, en France.

Haworth permet aux Sabres d'annuler 2-2...

BUFFALO (PC) — Un but par la recrue Alan Haworth, avec un peu plus de trois minutes à jouer en troisième période, a permis aux Sabres de Buffalo de s'en tirer avec un verdict nul de 2-2 contre les North Stars du Minnesota hier soir à Buffalo.

Le troisième but de Haworth a été réussi sur un tir de loin qui est passé par dessus l'épaule du gardien de but Don Beaupré, à sa grande surprise.

A 7:48 minutes du dernier tiers, Derek Smith avait été le premier à briser la glace pour les Sabres avec son 13e but de la saison.

Tout indiquait à venir jusqu'au troisième vingt que les North Stars quitteraient la ville du nord des Etats-Unis avec un triomphe. Steve Christoff avait déjà marqué à 6:32 minutes de la première période. Peu de temps après, à 19:54 minutes, Steve Payne y allait avec son 14e but de la saison et les North Stars menaient 2-0.

Ce verdict nul a permis aux North Stars de demeurer invaincus dans leur sept derniers matches, un record qui inclut cinq triomphes.

FLYERS-CAPITALS

LANDOVER, Md. (AP) — Les Flyers de Philadelphie, qui ont subi la première défaite de leur histoire aux mains des Capitals de Washington, il y a deux semaines, ont ouvert le pointage grâce à un but de Brian Propp après seulement 30 secondes de jeu et ont infligé une sévère râclée de 8-1 aux mêmes Capitals hier soir.

La défaite de 6-0 aux mains des Capitals survenue le 21 décembre avait initié une glissade des Flyers qui avaient perdu quatre d'une série de cinq matches et ces derniers tenaient à se venger de belle façon d'une rencontre qui avait été très rude.

Bill Barber a marqué deux buts alors que les autres marqueurs des vainqueurs furent Paul Holmgren, Rick MacLeish, Kenny Linseman, Tom Gorence et Mel Bridgeman. La recrue Archie Henderson a été le seul joueur des Capitals à pouvoir déjouer le gardien des Flyers, Pete Peeters.

Mike Palmateer a été blessé au cours du deuxième engagement, souffrant d'un muscle étiré à la hanche, et il a été remplacé devant le filet des Capitals par Wayne Stephenson.

Les deux équipes, qui avaient écopé d'un total de 344 minutes de punitions lors de leur affrontement précédent, ont été plus calmes jusqu'au deuxième tiers alors qu'une mêlée générale est survenue et il en a résulté 88 minutes de punitions dont sept punitions d'inconduite. Deux autres bagarres ont éclaté au cours de l'engagement final.

PENGUINS-HAWKS

CHICAGO (AP) — Tom Lysiak et Doug Wilson ont marqué sans aide au premier tiers et Denis Savard a inscrit un but au cours de l'engagement final pour permettre aux Black Hawks de Chicago d'enregistrer un gain de 3-2 sur les Penguins de Pittsburgh hier soir.

Lysiak a marqué son 13ème but de la campagne tôt dans le match quand il s'est saisi du disque à sa propre ligne bleue pour se rendre déjouer le gardien Nick Ricci des Penguins.

Moins de trois minutes plus tard, alors que Mark Johnson des Penguins était au banc des punitions, Wilson a décoché un tir de la pointe gauche d'une cinquantaine de pieds pour son quatrième but de la saison.

Les Penguins se sont à leur tour inscrit au pointage au milieu du premier tiers grâce à un but avec avantage numérique de Paul Gardner.

Après une deuxième période sans but, Savard a enfin marqué son premier but depuis le 4 décembre dernier.

Avec seulement huit secondes à jouer dans le match, Rod Schutt a enregistré son 14e but de la saison après que les Penguins eurent retiré Ricci àla faveur d'un sixième attaquant.

Cette victoire des Hawks mettait fin à une série de cinq défaites consécutives mais ce n'était là que leur quatrième gain en 25 tentatives.

L'ex-entraineur des Black Hawks Eddie Johnston, qui est maintenant l'entraineur des Penguins, a été l'objet d'une longue ovation debout au début du match.

Firestone®
OFFRES SPÉCIALES

Bien sûr, nos prix sont très avantageux, mais il y a bien d'autres raisons de s'adresser à Firestone pour l'entretien auto. Nous offrons une gamme complète de services assurés par des mécaniciens qualifiés, soucieux de faire du bon travail, du premier coup, et qui posent des pièces de rechange de qualité, de marques nationales. Pour toutes ces raisons, l'entretien auto Firestone, c'est une vraie aubaine.

HUILE, GRAISSAGE ET FILTRE
Changement de l'huile du moteur (jusqu'à 5 litres), pose d'un filtre neuf, graissage de la voiture. MAIN-D'OEUVRE COMPRISE
$13.95 LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES
NOUS UTILISONS DES PRODUITS TEXACO QUAKER STATE LA-LUBRIFICATION ou d'autres produits de qualité.

RÉGLAGE DU TRAIN AVANT
Réglage des angles de chasse et de carrossage, de convergence et de divergence, réglage du boîtier de direction, "centrage" du volant. Pas de supplément pour voitures avec climatiseur ni pour réglage des barres de torsion.
$12.95 LA PLUPART DES VOITURES

MISE AU POINT DE MI-HIVER CHAMPION ÉCHLIN
Pose des pièces NEUVES suivantes: bougies, contacts d'allumage*, condensateur* et rotor. Réglages: calage de l'allumage, carburateur. Graissage de la soupape de réchauffage du moteur. Vérifications: chapeau d'allumeur, tuyaux du système de refroidissement, câbles de bougies, bobine, soupape de recyclage des gaz de carter, filtre à air, filtre à essence.
4 CYL. $38.95
6 CYL. $43.95
8 CYL. $48.95
LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES
*Non nécessaire avec l'allumage électronique.

ENTRETIEN DES FREINS AVANT À DISQUE
Garantie proportionnelle de 48 000 km. Pose de plaquettes neuves de freins avant à disque. Regarnissage des roulements externes des roues avant. Rectification des disques avant. Inspection des étriers avant, joints d'étanchéité des roues avant, maître-cylindre, pièces et canalisations de freins.
$67.95 LA PLUPART DES VOITURES



TRAX 12 RADIAL TOUTE SAISON
EN VENTE SPÉCIALE
La remarquable semelle toute saison du TRAX 12 accroche sur les routes mouillées, mord dans la neige et roule en silence sur les chaussées sèches. Le TRAX 12 est un radial. Résultat: bonne tenue de route et douceur de roulement. Économisez et roulez en toute confiance toute l'année avec des TRAX 12 Firestone.

DIM	PRIX COURANT	PRIX DE LA VENTE
P185/75R13	$ 58.54	$ 55.89
P185/80R13	61.73	58.65
P195/75R14	68.19	64.75
P205/75R14	74.40	70.60
P215/75R14	81.83	76.70
P225/75R14	85.13	80.80
P205/75R15	76.30	72.40
P215/75R15	81.60	77.50
P225/75R15	88.67	84.20
P235/75R15	102.37	97.25

DISPONIBLES CHEZ LE MARCHAND FIRESTONE A DES PRIX COMPÉTITIFS
PNEUS DESCOTEAUX INC., 2380, rue Royale, Trois Rivières, 375-4816
®Marque de commerce déposée – Firestone Canada Inc., usager inscrit.

L'activité physique c'est amusant aussi!



INSCRIPTION
Conditionnement physique
judo, karaté, yoga, plongée
sous-marine, badminton

Pavillon des Sports
mardi 6 et mercredi 7 janvier
13h00 à 21h00
Renseignements: tél.: 376-5254

Université du Québec à Trois-Rivières
Service de l'activité physique et sportive

Revers de 7-3 à Hull

Les Olympiques profitent des pénalités imposées aux Cataractes

HULL (spécial) — Jean Poulin a marqué trois buts hier et il a permis aux Olympiques de Hull de disposer facilement des Cataractes de Shawinigan par la marque de 7 à 3 dans un match qui a commencé avec une heure de retard à cause d'un bris mécanique de l'autobus des Cataractes en cours de route

L'histoire de ce match s'est résumé en 3:26 secondes... soit le temps que les Olympiques marquent quatre buts. En effet, les protégés de Jean Lachapelle ont profité de deux punitions des Cataractes dès le début pour prendre les commandes de la rencontre.

John Chabot inscrivait son premier filet du match avec un avantage numérique de deux joueurs et, cinq secondes plus tard, Jean Poulin marquait le premier but d'un tour du chapeau lors de la deuxième pénalité décernée à Christian Thellend.

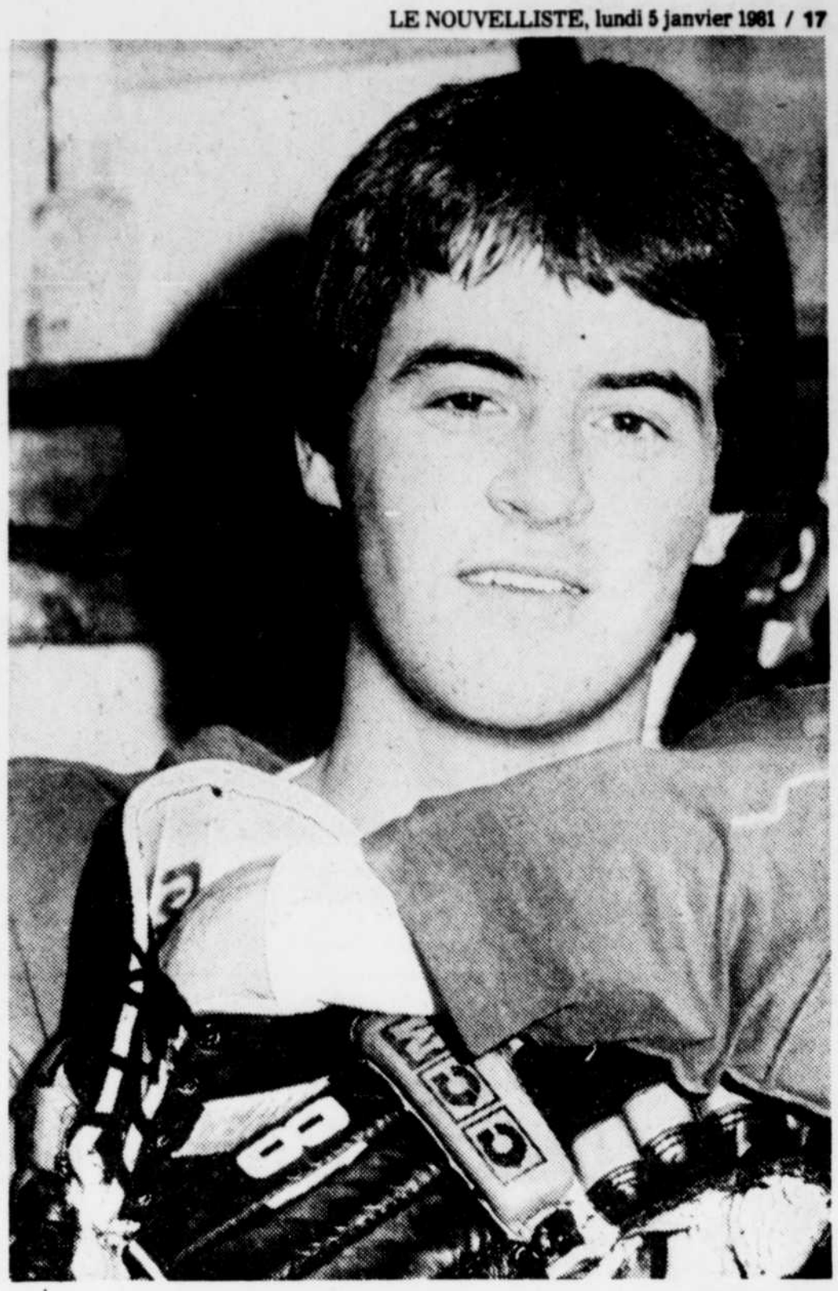
La valse des buts s'est continuée du côté des Olympiques avec trois autres buts consécutifs, soit ceux de John Chabot, Jean Gauthier et Jean Poulin. Le gardien des Cataractes, Steve Penney, a démontré des signes de faiblesse et l'instructeur Ron Racette a décidé de le remplacer par Mario Gosselin après le quatrième but.

Les Cataractes sont revenus en force au début de la période. Alain Richard marquait le premier but des Cataractes sur des passes de Pierre Rioux et Christian Thellend. Puis, quelque temps plus tard, Pierre Rioux réduisait l'écart à trois buts. Les joueurs de Ron Racette ont ensuite raté d'excellentes chances de continuer leur remontée, spécialement lors d'un avantage numérique de deux hommes. Mais le gardien, Daniel Sanscartier, a effectué son boulot devant la cage des siens en bloquant tous les tirs dirigés vers lui. Sanscartier s'est illustré, entre autres, lors d'une échappée du défenseur Christian Thellend.

Pourtant, c'est ce même Thellend qui devait faire une bévue vers la fin du deuxième vingt et qui permettait ainsi à Alain Pilon de casser les reins des Cataractes à 18:15. Mais le gardien Mario Gosselin n'avait rien à se reprocher à travers les déboires de son équipe; il a été à la hauteur de la situation jusqu'à la fin du match.

En troisième période, Michel Côté marquait le troisième et dernier but des Cataractes. Mais Jean Poulin devait tourner le fer dans la plaie des Cataractes vers la fin du troisième vingt en complétant son tour du chapeau.

Le match s'est prolongé... avec des punitions et des bagarres inutiles avec seulement une minute à faire dans le match. Mais le mal était fait et les Cataractes tenteront de nouveau de rejoindre Trois-Rivières ce soir alors qu'ils visiteront les Voisins de Laval, la phobie du lundi soir des équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

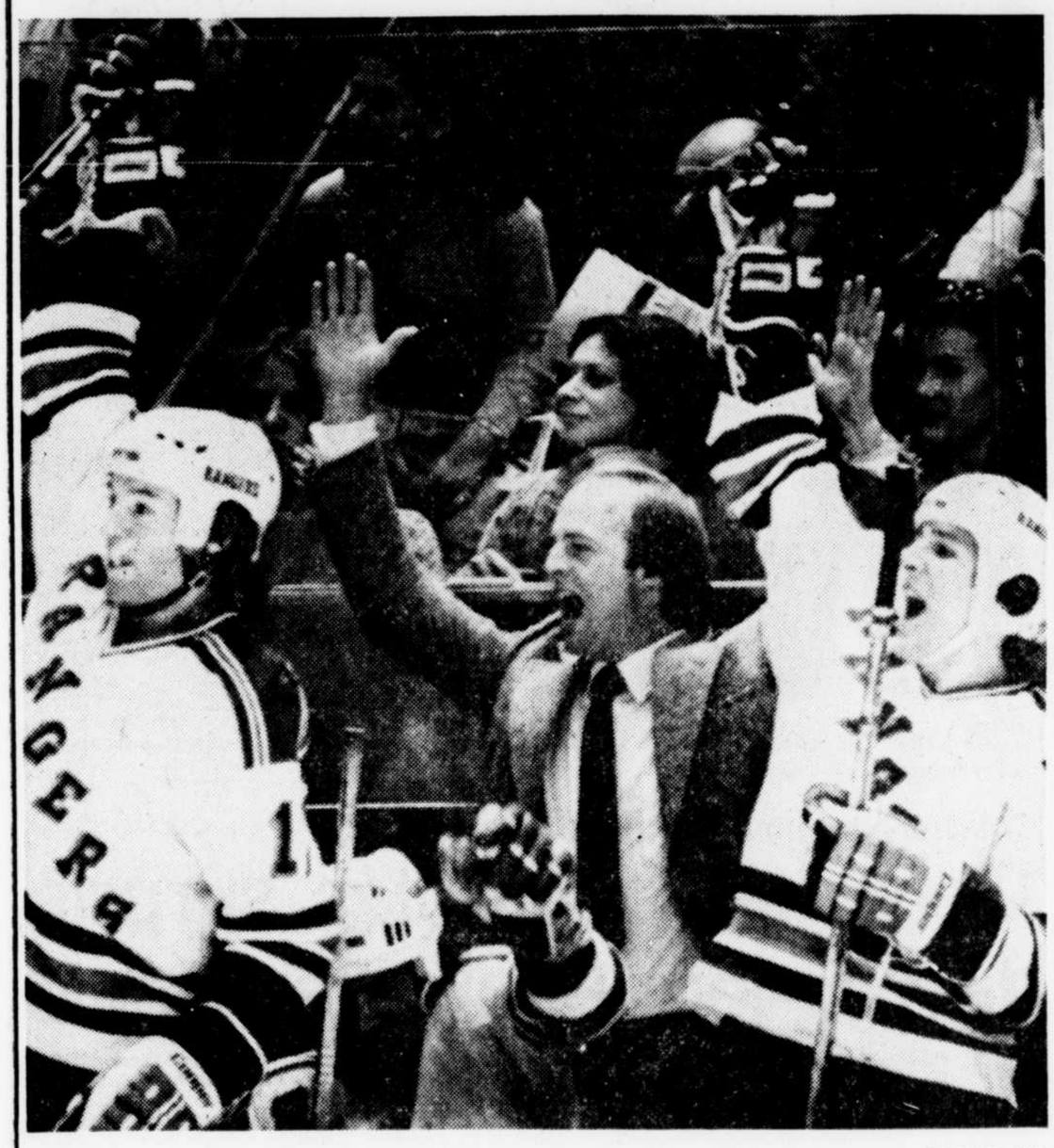


(Photo Francoeur)

Pierre Rioux a encore joué un solide match hier contre les Olympiques de Hull.

Patrick là au moins jusqu'à la fin de la saison

La démission de Brooks ne veut pas dire qu'il viendra à New York...



(Laserphoto AP)

Craig Patrick fait tellement du bon travail derrière le banc des Rangers de New York que les dirigeants de l'équipe ont fait savoir qu'il resterait en poste au moins jusqu'à la fin de la saison, malgré le fait que Herb Brooks, dont il était l'assistant avec l'équipe américaine l'an dernier, ait démissionné de son poste à Davos en Suisse.

NEW YORK (AP) — Les Rangers de New York, de la LNH, ont indiqué hier qu'ils n'avaient plus l'intention de proposer à Herb Brooks le poste de pilote de leur équipe.

Brooks, ancien instructeur en chef de l'équipe olympique des Etats-Unis, avait quitté vendredi l'équipe suisse de Davos qu'il pilotait depuis le début de la saison.

"La démmission de Brooks à titre d'entraineur du club Davos, ne veut rien dire en ce qui nous concerne," a déclaré le président des Rangers, Bill Jennings.

Jennings a précisé que Craig Patrick avait tellement bien fait depuis qu'il avait succédé à Fred Shero, qu'il était assuré de conserver le poste au moins jusqu'à la fin de la présente saison.

Par ailleurs, Patrick a nié les rumeurs qui veulent que Brooks deviennent son assistant chez les Rangers.

"Je n'ai pas encore discuté avec Herb. Je suis déçu qu'il ait quitté le club Davos, mais je ne sais rien de ses projets d'avenir. J'aimerais qu'il m'assiste dans mes fonctions, mais il n'y a rien de concret qui a été fait en ce sens," a déclaré Patrick.

Patrick a ajouté qu'il ne serait pas surpris de voir Brooks mériter un poste d'entraineur avec une autre équipe de la LNH.

De son côté, Brooks a indiqué qu'il entendait demeurer aux Etats-Unis, dans le hockey ou ailleurs, mais qu'il n'avait aucun projet précis de direction d'un club de la Ligue nationale.

"J'ai quitté le club Davos parce que je voulais m'occuper d'affaires personnelles aux Etats-Unis," a-t-il, par ailleurs, expliqué. Il a ajouté qu'il entendait diriger une école de hockey dans la région de Minneapolis-St. Paul.

CENTRE COMMERCIAL
LES rivières
4125, boulevard des Forges Trois-Rivières Tél.: (819) 379-6866

INVITATION

Invitation est faite à toutes les organisations à but non lucratif de réserver dès maintenant leur emplacement à l'occasion du Bazar des Oeuvres.

Que ce soit pour mieux vous faire connaître ou pour accumuler des fonds nous nous ferons un plaisir de vous accueillir sur notre mail du

12 AU 17 JANVIER 1981

Réservez dès maintenant en appelant

379-6866

Premier arrivé, premier servi!

SERVICE 6 HEURES

APPORTEZ VOS FILMS PHOTOS
AVANT 10h A.M. DU LUNDI AU VENDREDI
ILS SERONT PRÊTS
L'APRÈS-MIDI MÊME



LORS DU DÉVELOPPEMENT
JUSQU'À 20 POSES
126-110-135
PROCÉDÉ C-41

DOUBLEZ VOS PHOTOS

$1.00

St-Cyr PHOTO

5 MAGASINS EN MAURICIE

1295, Hart, Trois-Rivières, place Hôtel de ville.
Centre les Rivières (porte centrale)
CENTRE D'ACHATS T.R.O. (PORTE PASCAL)
75, FUSEY CAP
PLAZA DE LA MAURICIE SHAWINIGAN



(Photo Terry Charland)

'Luc Guénette n'a pas eu la tâche facile samedi dans la cage du Boisbriand contre les Elans. Ce dernier a vu sa cage être prise d'assaut à plusieurs reprises par les nouveaux Elans. André Désy, le meilleur franc-tireur des représentants de la Mauricie, tient Guénette occupé en seconde période.

Gain de 7-4 samedi soir

Les Elans entreprennent l'année 81 sur le bon pied

par Claude MONGRAIN

CAP-DE-LA-MADELEINE — Les Elans ont connu une excellente semaine dans le circuit midget AAA. Cette équipe a clôturé ce calendrier en décrochant une seconde victoire samedi soir. Ce gain a été décroché contre sa bête-noire, le Boisbriand-Laurentides, au compte de 7-4. Le troisième match a été un verdict nul contre Bourassa vendredi.

"C'est un bon départ pour 1981, selon les propos d'André Aubry, dans le vestiaire des siens. **Je crois bien que nous sommes opportunistes; dans les prochaines rencontres, nos chances de terminer dans une position enviable, seront excellentes,** de continuer cet ancien défenseur qui seconde les efforts de Yvan Leclerc. Aubry s'est dit impressionné par sa sa défensive. **J'ai bien aimé aussi le travail de Michel Bédard qui s'est montré agressif et il nous a bien aidé."**

"Je crois bien que tous nos joueurs se sont impliqués dans cette rencontre. La mise en échec a été solide et chacun des joueurs s'est concentré sur son jeu. Les gars ont été stables à compter de la seconde période pour terminer avec force" selon Yvan Leclerc.

Aucun but n'a été inscrit dans ce premier tiers. Il semblait que les joueurs étaient gelés comme bon nombre de spectateurs. Richard Vermette des visiteurs a donné le signal du départ à 22 secondes du début de la seconde période mais Normand Nellis, qui joue de l'excellent hockey, a nivelé les chances pour les Elans. André Désy y allait d'un autre filet mais Robert Lessard des visiteurs a remis les deux clubs dans la même balance. Immédiatement après ce filet, André Désy y allait de son but mais l'arbitre Hayward le refusa, prétextant qu'il n'y était pas. Mais le but était bel et bien compté. Fouetté par ce but refusé, Yves Neault avec un boulet trompa la vigilance de Luc Guénette pour le troisième but. C'était son cinquième but. Laval Genest a continué son beau travail en marquant le quatrième but, filet qui devait donner l'élan nécessaire au futur triomphe. Cet engagement s'est terminé au compte de 4-2.

Les protégés de Rémi Gilbert n'ont pas lancé la serviette car, au cours de la dernière période, Michel Gagnon, seul devant Dave Quigley, a pris le retour d'un lanceur pour réduire l'avance 4-3. Marc Damphousse, qui a joué ce match sur le signe de l'agressivité, donnait un second point d'avance aux siens. Mais à nouveau, la défensive laissa seul François Sills devant son cerbère et ce dernier y allait d'un autre but pour les Laurentides. Marc Simard, furieux d'être au cachot lorsque Sills a compté, coupa l'espoir aux visiteurs, en trompant la vigilance de Guénette. Finalement, Claude Chouinard scella le sort du match en marquant dans un filet désert. C'était le premier des Elans au Cap dans un filet vide.Les deux prochaines rencontres seront présentées sur la route avant de revenir au Cap samedi le 17 contre Richelieu.

Ligue de hockey intercités

Gain de TRO sur les Draveurs midget

Christian Carpentier fait sentir sa présence au jeu

par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIERES — **"Nous visons une place au championnat provincial dans le double BB. Nos adversaires à éliminer de la course sont Victoriaville et Shawinigan. Donc, chaque joute que nous remportons représente un pas de plus"** de dire Denis Longpré, après la victoire de 3-1, décrochée hier après-midi au Colisée devant les Draveurs de Guy Dubé dans le midget AA.

"C'est une victoire importante. Et ce qui est encourageant dans cette victoire c'est le fait que chacun des joueurs a su donner le maximum pour en sortir avec deux points. Ce fut une bonne rencontre. Les Draveurs ont aussi bien travaillé mais nos deux buts en désavantage numérique ont milité pour nous" selon l'entraîneur des Aigles, heureux de ce gain décroché sur la route. Les amateurs ont été témoins d'un match avec une solide mise en échec.

Le retour au jeu depuis trois joutes de Christian Carpentier a apporté un élément important. On l'a senti hier lors de ce match. Carpentier, qui avait aidé les siens à remporter le provincial l'an dernier, a de nouveau démontré qu'il a un rôle important à jouer. Hier, le no 12 a inscrit un but tout comme Louis Turbide et Martin Lampron. Ce sont ces deux derniers qui ont inscrit les filets en désavantage numérique. A signaler le travail de la recrue Pat Girard dans cette joute.

Chez les détenteurs du premier rang au classement général, l'unique but a été réussi par Pierre Pronovost. La veille, les Draveurs avaient rossé les Braconniers de La Tuque 11-2. Robert Larose, Serge Ouellette des Nordiques, Pierre Pronovost et Jean Gagnon s'étaient affirmés en y allant chacun de deux buts. Robert Giroux, Luc Duval et Sylvain Pronovost ont complété le tout. Nul doute que ce gain a joué dans la balance du match d'hier contre le Trois-Rivières-Ouest. Marc Bacon et Serge Greffard ont greffé chacun un but à leur fiche.

Shawinigan-Sud pendant ce temps inscrivait une victoire de 4-3 sur les Sudistes de Nicolet.Louis Marchand,Louis Boisvert,Denis Désaulniers et Jacques Morasse ont été les francs-tireurs du clan de Michel Gélinas.Guy Leblanc a été le meilleur des vaincus avec deux buts.Daniel Carrier a signé l'autre.

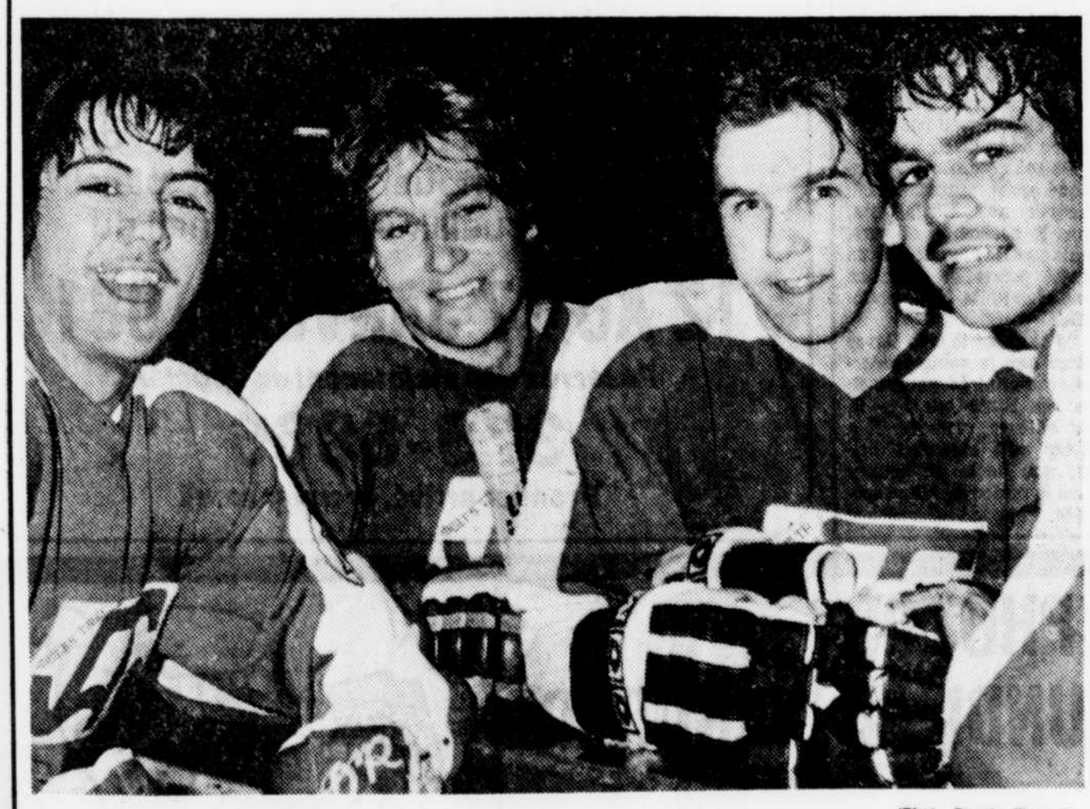
Dans le bantam les Draveurs de Trois-Rivières sont allés chercher une victoire de 5-2 sur les Tigres de Victoriaville.Luc Duval,la gazelle sur patins,a dirigé l'attaque des gagnants,avec une paire de buts tout comme Philipp Powers,Christian Trudel a réussi l'autre filet des trifluviens.Jean-Pierre Maihot a été le meilleur des Tigres avec une paire de buts.Eric Perreault a été l'autre.Mais samedi Victoriaville avait réussi a vaincre les Sélects de Grand-Mère 4-0 grace aux filets de Luc Verville.Daniel Huot et Stéphane Savaria ont aussi participé au pointage.

Dans le pee-wee,Guy Tremblay,Patrice Champagne et Richard St-Onge,ont faits scintiller la lumière rouge,une fois chacun,pour donner aux Sélects un triomphe de 3-2 sur Victoriville.Alain Lamontagne et Stéphane Marcoux ont répliqué pour les perdants.



(Photo Terry Charland)

Sainte-Thècle a fait belle figure au tournoi de Nicolet. Ces joueurs étaient du groupe: Guy Cloutier, Dany Bédard et Steve Vincent.



(Photo Roméo Flageol)

Les Aigles de Trois-Rivières-Ouest ont bien joué pour aller chercher la victoire sur les Draveurs de Trois-Rivières. Ces joueurs étaient présents lors de cette victoire. Il s'agit de Martin Lampron, Marc Girard, Christian Carpentier et Louis Turbide.

Tournoi bantam de Nicolet

Deux jeunes pilotes surpris de voir leur équipe en finale

par Claude MONGRAIN

NICOLET — Un premier tournoi représente une expérience. C'est le cas pour les joueurs mais aussi pour certains entraîneurs. Guy Trahan et Dany Chandonnet, les deux pilotes des Nordiques de Grand-Mère, en prenant le petit remontant dans le bureau du tournoi bantam, étaient encore tout ébahis de se voir en finale.

"Je suis encore tout surpris de nous voir en finale" de me dire Guy Trahan. **"Nous sommes venus au tournoi pour gagner quelques joutes mais de là à croire que nous nous rendrions en finale, il y a une marge** de renchérirDany Chandonnet. **Aujourd'hui, lire hier, les gars ont bien joué mais nos adversaires ont failli nous avoir dans le derniers milles."** Cette joute demi-finale s'est terminée par une victoire de 5-4 des Nordiques de la ville du Rocher sur les Eperviers de Shawinigan, au début de l'après-midi.

André Bergeron a dirigé l'attaque des gagnants avec quatre buts et une mention d'assistance pour participer à tous les filets des siens. Marc Gauthier n'est certes pas le géant du tournoi, mais il fait sentir sa présence sur la patinoire. Il l'a démontré hier en y allant d'un filet et trois aides. André Nolin a participé à deux buts pour les Nordiques. Denis Paquin a été le meilleur franc-tireur des Eperviers avec deux buts. Jules Cloutier et Marc-André Brodeur ont inscrit les autres.

Jean-François Pedneault avec deux buts et deux aides a conduit le STR à une éclatante victoire de 6-0 sur les Aigles de Shawinigan. Pierre Francoeur s'est aussi fait valoir avec deux buts et une aide. René Kane et Jean Rousseau ont complété. Daniel Pleau et Sylvain Bédard se sont partagés la tâche dans les buts. Martin Croteau, même sans compter, a fait sentir sa présence sur la glace.

En finale C

Les Trappeurs de Sainte-Thècle et le Saint-Pierre-les-Becquets sont les adversaires de la grande finale de la classe C aujourd'hui, à 19h30, à l'aréna de Nicolet, après leurs victoires d'hier soir, dans le cadre du septième tournoi.

L'une des grandes vedettes de la formation de Saint-Pierre a été Marco Tousignant. Cet athlète a marqué les buts des siens dans ce triomphe de 4-0 sur le Nicolet. Les gagnants ont excellé dans tous les domaines pour inscrire ce gain. C'est Claudin Caron qui a réussi le jeu blanc dans le filet de l'équipe victorieuse. Les perdants de Yves Dumoulin n'ont pu continuer cette série de victoires dans le tournoi. Dumoulin est satisfait et croit que cette compétition apportera beaucoup à son club.

Sainte-Thècle qui est venu au tournoi de Nicolet pour gagner le titre a fait un pas de plus hier en disposant du Saint-Célestin, 6-3. La défensive des représentants de la vallée de la Normandie ont excellé pour inscrire ce gain. Dany Tessier et Serge Ricard ont dirigé l'attaque avec chacun deux buts. Sylvain Béland et Guy Cloutier ont complété. Stéphane Thibeault, 2, et Sylvain Noury ont réussi ceux des perdants.

Tournoi senior optimiste

Saint-Ubalde les grands champions à Louiseville

LOUISEVILLE (spécial) — Saint-Ubalde est le grand champion du premier tournoi de hockey des clubs Optimistes. Cet honneur a été décroché hier à l'aréna de Louiseville alors que les représentants du comté de Portneuf ont pris la mesure du Saint-Charles-Borromée au compte de 4-0 dans la grande finale.

Les champions s'étaient assurés ce triomphe après une victoire de 5-1 sur Louiseville un peu plus tôt en après-midi et 4-2 en matinée devant le Saint-Paulin. Ce championnat est mérité si on considère que les champions ont été forcés de jouer trois rencontres dans la même journée.

Hier soir, Vianney Dolbec a bien paru dans ses filets pour inscrire le jeu blanc des siens. Dans ce match final, Réjean Gingras a été la grande figure des siens avec deux buts. Justin Cauchon a aussi joué un rôle majeur avec un filet et trois mentions d'assistance. Le géant Marc-André Délisle a été l'autre franc-tireur de la formation de Saint-Ubalde.

Dans la rencontre devant Louiseville, Valère Matte s'était signalé avec un but et trois aides. Justin Cauchon (2) et Réjean Gingras ont complété. Yves Bouchard avait sauvé Louiseville du coup de pinceau. A signaler le travail de François Rivard dans le but du Louiseville qui a fait face à 60 tirs. Dans le match avec Saint-Paulin, les compteurs de ceux-ci ont été Daniel Béland et Claude Béland.

Saint-Charles-Borromée a pu se hisser en ronde finale à la suite d'une victoire de 5-1 sur Charette. L'unique compteur des perdants fut Sylvain Masse. Maurice Bonin, Paul-Emile Poirier, 2, Jean-Pierre Malo et Michel Beaudry avaient réussi les buts des gagnants.

Ce tournoi organisé par le club Optimistes de Saint-Paulin a connu beaucoup de succès. Près de 1,500 amateurs ont été témoins des rencontres de la fin de semaine. Les champions se sont assurés le trophée Optimistes. Le finaliste a aussi reçu un trophée. Il semble, selon les propos recueillis sur place,que cette expérience sera tentée encore l'an prochain.

Il est possible que la compétition soit présentée dans le comté du Portneuf surtout avec la victoire du Saint-Ubalde.



(Photo Terry Charland)

Le rink de Larry Philipps a atteint la ronde finale interzones en éliminant Québec samedi. Ici, on voit le skip Larry Philipps lancer une pierre pendant que ses coéquipiers François Thibeault et Jean-Marc Beaudet se préparent à se diriger vers la zone adverse sous le regard des curlers Tom Tuck et A. Rochette, de Porneuf.

Le rink Larry Phillips à la finale provinciale

QUEBEC (spécial) — La Mauricie sera encore présente au championnat provincial junior de curling. En effet, le rink de Larry Philipps, avec une pierre de dernier bout, a remporté un gain de 6-5 sur Simon Julien, samedi au club Victoria de Québec. C'était la seconde victoire des Trifluviens puisque ces derniers l'avaient emporté, 7-4, vendredi au club de la rue Sainte-Ursule.

"Ca va "swinger" dans cette rencontre, de dire le représentant junior de la Mauricie, Larry Philipps. **Les jeunes n'ont pas joué aussi bien que vendredi mais ce qui est important c'est de gagner et ensuite d'aller chercher le provincial. Je crois bien que l'on a une belle petite équipe capable de causer des surprises."**

André Ferland n'avait que des bons mots pour ses protégés. Cet instructeur partage les vues de Larry Philipps mais il attribue cette situation à l'état de la surface glacée. **"Je pense que la température y est pour quelque chose,** selon l'ami Ferland. **Lorsque la glace est dans cette état cela exige du curler plus de force dans le tir de ses pierres. La précision et d'autres petits facteurs entrent en ligne de compte; cela rendit le match plus terne que le premier mais on accepte bien ce triomphe, le troisième d'affilée pour la Mauricie."**

C'est une pierre de Larry Philipps junior au dernier bout qui a procuré ce triomphe aux représentants de la Mauricie. Avant d'entreprendre cette étape finale, le rink Julien de la région québecoise menait 5-4. Le skip du club Laviolette lance d'abord une première balle. Il réussit à prendre le point puisqu'il a délogé un jeu de l'adversaire. Puis dans le dernier tir, ce membre du rink de Denis Marchand a placé un draw dans la maison pour une victoire de 6-5 à son équipe.

C'était la 11e victoire en 12 matchs pour les gars de la Mauricie. Le seul revers a été encaissé aux éliminatoires régionales devant Gylain Gélinas, à Shawinigan-Sud. Lundi dernier, le rink de Larry Philipps avait remporté les honneurs d'un bonspiel junior à Montréal. En participant au championnat provincial junior Pepsi, à Arvida, entre le 15 et le 18 janvier, Larry Philipps Jr se privera d'un voyage à Mégève. Le rink de Denis Marchand ira faire un bonspiel de reconnaissance au cours de cette période. André Ferland sera en France et il sera relevé par Daniel Cantin de Shawinigan-Sud et Larry Philipps Sr à Arvida

Bonspiel Shawinigan-Sud

C'est le rink de Bruneau de Shawinigan-Sud qui a remporté les honneurs du bonspiel-invitation Coke et CKSM. Bruneau a disposé, dans le A, de Denis Trudel du club Légion. Gyslain Gélinas a remporté les honneurs dans le B en disposant de Guy Richard 6-3. Gélinas représente le club Trois-Rivières et Richard, la Légion. Les autres membres du rink champion sont Roger Houde, troisième, Raymond Bornais et Alain Boucher.

Samedi soir

Les Canadiens disposent des Black Hawks 2-1...

MONTREAL (PC) — Un but de Pierre Larouche, tôt en troisième période, a permis aux Canadiens de disposer des Blacks de Chicago 2-1, lors d'un match de la Ligue nationale de hockey présenté samedi au Forum.

Les Canadiens méritaient ainsi une cinquième victoire consécutive, tout en consolidant leur emprise sur le cinquième rang, au classement général de la LNH.

Larry Robinson a pris le disque derrière son filet et a effectué une longue passe au centre à Larouche, qui s'est amené seul devant le gardien des Hawks, Tony Esposito, pour le déjouer d'un tir bas d'une trentaine de pieds.

Pierre Mondou a réussi l'autre but des Canadiens, lors d'un avantage numérique, en première période, tandis que Darryl Sutter est le seul Hawk qui a trompé la vigilence du gardien des Canadiens, Michel Larocque.

Larocque n'a fait face qu'à 19 tirs devant la cage du Tricolore, mais la plupart de ces lancers étaient dangereux. Il a toutefois été moins occupé que son vis-à-vis, Esposito, qui a repoussé 34 des 36 tirs dirigés vers lui.

RYTHME ENDIABLE

Les deux équipes ont entrepris le match sur un rythme endiablé. Les deux gardiens ont dû se surpasser en plusieurs occasions et Larocque a notamment repoussé un tir de Terry Ruskowski, qui était parvenu à lui complètement seul.

Puis, a 15:58 du premier vingt, Mondou a finalement brisé la glace en complétant une belle manoeuvre de Doug Risebrough. Il s'agissait de son cinquième filet de la saison et il est survenu pendant une pénalité au défenseur Dave Hutchison, des Black Hawks.

Au deuxième engagement, les deux équipes n'ont absolument pas ralenti leur rythme, et à 3:34, c'était au tour des Black Hawks d'inscrire un premier filet, celui de Sutter. Tom Lysiak et Peter Marsh ont obtenu des mentions d'assistance sur ce but.

Esposito, le gardien des Black Hawks, a volé plusieurs buts aux porte-couleurs montréalais au cours des deux premiers engagements, comme en fait foi le nombre de tirs au but après deux périodes: 29-13 en faveur des Canadiens.

Après le but de Larouche en troisième période, les Canadiens semblaient voguer vers la victoire, mais à 14:41, l'officiel Denis Morel a décerné une pénalité à Mario Tremblay, pour avoir fait trébucher le gardien Esposito. Les Black Hawks ont été menaçants au cours de cet avantage numérique, mais Larocque a une fois de plus fermé la porte.

Canadiens et Nordiques: 81 ressemble déjà à 80...

MONTREAL (PC) — Trois éléments-clés des deux formations québécoises de la Ligue nationale de hockey, commencent la nouvelle année de la même façon qu'ils ont passé la majorité de l'année '80.

L'ailier droit Guy Lafleur et le défenseur Guy Lapointe, qui préfèreraient oublier la dernière année, sont hors de combat pour les Canadiens de Montréal, pendant que les Nordiques de Québec sont une fois de plus privés des services de l'ailier droit Réal Cloutier, qui n'avait participé qu'à deux matches depuis le début de la saison.

Lafleur, qui est en quête d'une septième saison consécutive avec au moins 50 buts, sera sans doute le premier à revenir au jeu, probablement mardi, mais la blessure à un oeil subie mardi contre les Kings de Los Angeles est inquiétante.

L'ailier droit de 29 ans souffre de vision double après avoir été atteint par le bâton de Charlie Simmer, mais les spécialistes lui ont assuré que le phénomène était normal après une blessure de ce genre. Lafleur subit toutefois deux examens quotidiennement, pour s'assurer que sa vision ne se détériore pas.

Troisième blessure

Il s'agissait de la troisième blessure majeure subie par Lafleur en 1980. Il a raté la série quart-de-finale contre les North Stars du Minnesota, au printemps dernier, en raison d'une blessure à un genou et il a manqué 11 matches au début de la saison 1980-81, d'abord à cause d'un muscle étiré dans une cuisse et ensuite en raison d'une amygdalite.

Sans Lafleur les Canadiens ont été dominés par les North Stars, la saison dernière, et ils sont très irréguliers depuis le début de la présente campagne, tirant de l'arrière par huit points sur les Kings, dans la division Norris.

Mais ses problèmes semblent bénins en comparaison de ceux de Guy Lapointe, qui a été absent pendant 35 matches la saison dernière, en raison de blessures diverses et qui est blessé depuis le 29 novembre cette année, avec un genou gauche en piteux état.

On prévoyait d'abord que Lapointe serait absent deux semaines, tout au plus, en raison de cette blessure qui est survenue lorsqu'il est entré en collision avec Kent-Erik Andersson, du Minnesota. Mais le défenseur est encore victime d'hémorragies internes et il est incapable de plier son genou correctement.

Selon les médecins qui le traitent, si Lapointe effectue un retour au jeu cette saison, ce ne sera pas avant le mois de février.

Tout de même confiant

Malgré ses problèmes, Lapointe, qui a offert de solides performances en début de saison, reste tout de même confiant.

"Les mauvaises nouvelles ne m'affectent plus comme avant, a-t-il déclaré. **Je commence a en avoir l'habitude.**

"Je préfère me remonter le moral en pensant au jour où je pourrai réintégrer l'alignement."

Et pendant que Lapointe à une mince idée de la date où il pourra faire un retour au jeu, Cloutier ne s'aventurera certes pas à faire une prédiction, dans son cas.

Absent depuis le début de la saison en raison d'une fracture à une cheville qu'il a subie en jouant à la balle molle l'été dernier, Cloutier a repris son poste le 23 décembre, mais il s'est vite rendu compte que la douleur était insupportable.

"La décision est mienne, a précisé Cloutier, qui a été le coeur de l'offensive des Nordiques la saison dernière, avec 42 buts.

Je ne pratiquerai pas tant et aussi longtemps que je ressentirai la douleur.

"Je ne veux prendre aucun risque. Pour l'instant, les gens peuvent penser ce qu'ils veulent. Ca peut prendre une semaine, un mois, ou un an. Je vis dans l'incertitude."

Match nul de 3-3 contre les Sabres

Les Nordiques laissent filer une avance de deux buts

QUEBEC (PC) — Des buts de troisième période de Bill Hajt et Ric Seiling ont permis aux Sabres de Buffalo de venir de l'arrière et d'arracher un verdict nul de 3-3 aux Nordiques de Québec, lors d'un match de la Ligue nationale de hockey disputé hier au Colisée de la vieille capitale.

Les Nordiques menaient 3-1 à l'issue des deux premières périodes, mais Hajt a réduit l'écart à 3-2, après seulement une minute et 16 secondes d'écoulées en troisième période.

Le joueur de centre des Sabres, Gilbert Perreault, a transporté le disque jusqu'en zone des Nordiques et l'a remis à Hajt dans l'enclave, qui a logé la rondelle derrière le gardien Michel Plasse, grâce à un tir du poignet.

Seiling a égalé la marque à 6:26, quand il a pris le retour d'un lancer de Rick Dudley et qu'il a soulevé le disque derrière Plasse, étendu sur la glace.

Dale Hunter, Michel Goulet et André Dupont ont réussi les filets des Nordiques, tandis que Perreault marquait l'autre but des Sabres.

Le gardien du Buffalo, Robert Sauvé, a été mis à l'épreuve 25 fois devant la cage des siens, alors que Plasse repoussait 26 tirs.

Islanders -Whalers

UNIONDALE, New York (AP) — Des buts en désavantages numériques de Bryan Trottier et Michael Bossy, un des deux buts comptés par ce dernier portant ainsi son total en saison à 40, ont conduit les Islanders de New York à une victoire facile de 8-1 sur les Whalers de Hartford, lors d'une partie de la LNH disputée hier à Uniondale.

Les Islanders, qui ont vu leur série victorieuse s'arrêter à 10 matches lorsqu'ils se sont inclinés 3-1 devant les Rangers de New York vendredi, ont maintenant joué 14 parties consécutives, à domicile, sans avoir subi la défaite.

Bob Bourne, Anders Kallur, Steve Tambellini, John Tonelli et Clark Gillies ont également trouvé le fond du filet pour les vainqueurs, et Jordy Douglas fût le seul marqueur des Whalers.

Pour en revenir à Bossy, il a maintenant réussi 40 buts en 41 matches, cette saison, et il a d'excellentes chances d'égaler une marque établie par le célèbre Maurice Richard, soit 50 buts en 50 matches.

Penguins -Red Wings

PITTSBURGH (AP) — Greg Malone et Peter Lee ont enregistré chacun deux buts, alors que les Penguins de Pittsburgh ont vaincu les Red Wings de Détroit 6-4, hier, dans un match de la LNH présenté à Pittsburgh.

Les Red Wings se sont inclinés malgré une performance de trois buts de leur défenseur Reed Larson. Il s'agissait de son premier tour du chapeau en carrière et ses trois filets ont été réussis lors de jeux de puissance.

Paul Gardner et Rick Kehoe ont complété le pointage pour les Penguins, alors que Mark Kirton marquait l'autre filet des Wings.

Pittsburgh a totalement dominé le match au chapitre des tirs au but, par 45 à 18.

Oilers -Maple Leafs

EDMONTON (PC) — Wayne Gretzky a marqué un but et en a préparé deux autre alors qu'il a conduit les Oilers d'Edmonton à un gain de 4-1 devant les Maple Leafs de Toronto, lors d'une joute de la LNH disputée hier à Edmonton.

Outre le fait d'inscrire son nom à trois reprises sur la feuille de pointage, Gretzky a dû faire face aux tactiques souvent déloyales des Leafs. Il a même subi, rançon de la gloire, une dure mise en échec de la recrue Bill McCreary, en troisième période, et a mis presque une minute à se remettre sur patins.

Don Murdoch, Brett Callighen et Paul Coffey ont été les autres compteurs des Oilers, qui ont dirigé 41 tirs vers Vincent Tremblay. Ce dernier en était à sa première présence devant la cage des Leafs, cette saison.

Bill Derlago est le seul Maple Leaf qui a réussi à déjouer le gardien des Oilers, Ed Mio. Mio s'est surtout signalé en début de match et il a fait face, au total, à 33 tirs.

Blues -Canucks

ST. LOUIS (AP) — L'ailier gauche Perry Turnbull a enfilé ses 13e et 14e filets de la saison, à 74 secondes d'intervalle en deuxième période, pour propulser les Blues de Saint-Louis à une victoire de 6-3 aux dépens des Canucks de Vancouver, lors d'un match de la LNH présenté hier à St. Louis.

Les deux buts de Turnbull ont brisé une égalité de 1-1 et ont permis aux Blues d'inscrire une troisièmne victoire consécutive. Ces derniers occupent le deuxième rang au classement général de la LNH, avec une fiche de 25-9-5.

Les autres filets des vainqueurs ont été réussis par Larry Patey, Jorgen Pettersson, Blake Dunlop et Wayne Babych, tandis que la riposte des Canucks venait de Curt Fraser, Gerry Minor et Stan Smyl.

North Stars -Capitals

BLOOMINGTON, Minnésota (AP) — Bobby Smith a marqué à deux reprises et le gardien Gilles Meloche a inscrit son premier jeu blanc de la saison, alors que les North Stars du Minnesota ont blanchi les Capitals de Washington 3-0, lors d'un match de la LNH disputé hier à Bloomington.

Meloche n'a pas été tellement occupé au cours de la rencontre, n'étant mis à l'épreuve que 19 fois.

Les North Stars méritaient ainsi une cinquième victoire consécutive et n'ont pas subi la défaite au cours de leurs six derniers affrontements. Ken-Erik Andersson a réussi l'autre but des vainqueurs.

Muhammed Ali affrontera le britannique John Gardner

NEW YORK (AP)-Mohammed Ali et le Britannique John Gardner ont signé un contrat pour un combat de dix reprises qui aura lieu la dernière semaine de mars, a déclaré hier Harold Smith, président de la compagnie de Mohammed Ali.

M. Smith a confié à l'Associated Press qu'il pensait avoir trouvé le lieu où se déroulera le combat, mais qu'il était encore trop tôt pour donner plus de précisions.

Mohammed Ali n'est pas remonté sur un ring depuis sa défaite devant Larry Holmes le 2 octobre à Las Vegas, alors qu'il essayait de remporter le titre de champion du monde des lourds pour la quatrième fois.

SAUT A SKI

INNSBRUCK, Autriche (PC) — Jari Puikkonen de la Finlande a eu raison des puissants Autrichiens hier pour remporter la troisième manche de la compétition de saut à ski des quatre montagnes Intersport hier.

La compétition de 90m a été disputée dans un épais brouillard qui a même retardé le début de plus d'une heure.

Horst Bulau d'Ottawa, vainqueur de la coupe du Monde au 70 mètres jeudi à Garmisch-Partenkirchen, Allemagne de l'Ouest, a pris la 25e place avec des sauts de 91 et 93 mètres pour 203.5 points. Steve Collins de Thunder Bay, Ont., s'est classé 26e grâce à des sauts de 91 et 94 mètres pour 203.4 points.

Ron Richards d'Oshawa, Ont., et Tom Thompson de Vancouver ont tous deux raté la ronde finale des 50 meilleurs sauteurs. Richards a effectué un bond de 83 mètres et a hérité du 70e rang sur 104 inscriptions. Thompson a réussi 79.5 mètres et il s'est classé 83e.

Puikkonen l'a empoté avec des sauts de 101 et 99.5 mètres pour un total de 235.6 points. Hubert Neuper d'Autriche a pris le deuxième rang avec des sauts de 98 et 99 mètres pour 230.7 points.

A cause des conditions misérables, aucun skieur n'a pu s'approcher de la marque mondiale de 107 mètres réussie l'an dernier par Neuper justement à Innsbruck.

Rive-sud

Deux découvertes dans le gain de 6-1 du Gentilly...

BECANCOUR (spécial) — Deux découvertes. Du moins c'est ce qu'on a dit dans les gradins de l'aréna de Bécancour à l'issue de la victoire du Namasak de Gentilly au compte de 6-1 sur le Pierreville, le détenteur de la première place dans le circuit intermédiaire de la rive-sud.

Ces découvertes ont été Denis Dubuc et Jacques Pépin qui ont joué à l'arrière-garde pour compenser aux blessures de joueurs d'expérience. Mais il faut aussi des compteurs et ce furent Alain Poliquin, 2; Mario Hardy, Mario Blanchette, Yves Blanchette et Nelson Perreault. Hardy a, de plus, amassé deux aides. Pierre-Yves Gamelin a évité le coup de pinceau au Pierreville qui encaissait son premier revers après sept joutes sans revers.

Un but de Pierre Laplante, huit secondes avant la fin de la joute, a donné au Baieville une victoire de 2-1 sur le Nicolet. Claude Denoncourt a fait sentir son retour au jeu en inscrivant un but et une aide. Francis Provencher a inscrit l'unique but des perdants qui ont continué de jouer de malchance. Dans une autre joute de la fin de semaine, les Elites de Saint-Zéphirin ont disposé du Saint-Célestin par le compte de 6-1. Jacques Turcotte, avec deux buts et une aide, a dirigé l'attaque des Elites. Christin de Grandpré, Jean-Pierre Coté, Robert et Daniel Lemire ont réussi les autres. Léo Dubuc a sauvé le Saint-Célestin du jeu blanc.

A la suite de ces résultats, Pierreville a un total de 22 points, suivi du Saint-Zéphirin avec 21 ainsi que Gentilly; Baieville, 17; Saint-Célestin, 13; et Nicolet, 2.



(Photo Terry Charland)

De jeunes faucons. Ce sont ces jeunes joueurs du Lac-aux-Sables qui seront appelés demain à prendre la relève danns la Ligue mauricienne .



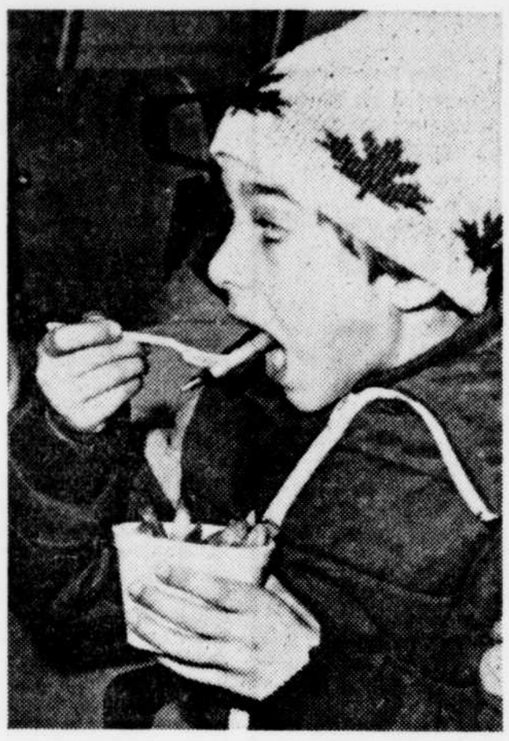
(Photo Terry Charland)

Sainte-Eulalie n'a pas déçu malgré son revers au tournoi de Nicolet. Ces jeunes ont bien joué mais la chance n'était pas avec eux. Il s'agit de Ghislain et Réjean Côté, Mario et Steve Ouellette ainsi que Stéophane Leblanc.



(Photo J.-Guy Gauthier)

Les Canadiens de Trois-Rivières-Ouest seront au tournoi de Nicolet aujourd'hui. Ces joueurs en font partie. Il s'agit de Patrick Campbell, Eric Massicotte et Eric St-Arnaud.



(Photo J.-Guy Gauthier)

Rien de mieux qu'un bonne patates-sauce pour regarder le match, semble dire le jeune Patrice Damphousse de Saint-Tite.



(Photo J.-Guy Gauthier)

Ces joueurs de la formation Sainte-Thècle bantam se disent prêts pour la prochaine rencontre au tournoi de Nicolet.



(Photo Terry Charland)

L'équipe de Gentilly a livré une chaude lutte mais dût s'avouer vaincu malgré le travail de ses joueurs qui sont Jean Carignan, Martin Dion, Denis Bellefeuille et Robert Boucher. En avant, c'est Steve Baril.



(Photo Terry Charland)

L'aide de bénévoles compétents apporte toujours quelque chose. Les Aigles de Grand-Mère en comptent dans leurs rangs. Sur cette photo, on peut reconnaitre Luc Bruneau, Jean Houle, Robert Cantin et René Tellier.



(Photo Terry Charland)

Les Acados de Saint-Grégoire représentent une des fortes formations au tournoi de Nicolet. Ces joueurs représentent un gros morceau. Ce sont Dany Hamel, André Leblanc, Sylvio St-Louis, Sylvain Beaumier et Jean Leduc.



(Photo J.-Guy Gauthier)

Dominique Rousseau passe de bons moments comme plusieurs de ses compagnons à donner un peu de son temps au tournoi de Nicolet. Il est juge de but et fait ce travail sérieusement comme on le voit sur cette photo.

LNH

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES

(Division Norris)

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Los Angeles	39	24	11	4	167	134	52
Montréal	**39**	**22**	**13**	**4**	**165**	**111**	**48**
Hartford	38	13	17	8	147	183	34
Pittsburgh	39	12	20	7	146	178	33
Détroit	38	10	20	8	123	155	28
(Division Adams)							
Minnesota	37	19	9	9	140	113	47
Buffalo	37	18	9	11	149	118	47
Boston	38	14	17	7	141	136	35
Toronto	37	13	19	5	145	165	31
Québec	**38**	**10**	**18**	**10**	**133**	**158**	**30**

(Partie à Calgary non comprise)

CONFÉRENCE CLARENCE CAMPBELL

(Division Patrick)

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
NY Islanders	41	25	8	8	187	126	58
Philadelphie	40	25	10	5	158	107	55
Calgary	37	17	12	8	135	137	42
Washington	38	13	15	11	145	146	37
NY Rangers	40	14	20	6	143	160	34
(Division Smythe)							
St-Louis	39	25	9	5	169	130	55
Vancouver	40	17	12	11	157	137	45
Colorado	39	13	20	6	135	164	32
Chicago	41	13	22	6	147	180	32
Edmonton	37	10	21	6	132	154	26
Winnipeg	38	3	28	7	116	188	13

Samedi, 27 décembre
NY Islanders 5 Hartford 5
Philadelphie 1 Calgary 2
Washington 4 Montréal 7
Québec 4 Pittsburgh 6
Détroit 4 Edmonton 4
Boston 6 Toronto 3
Colorado 6 Minnesota 6
St-Louis 4 Los Angeles 4
Dimanche, 28 décembre
Montreal 5 NY Rangers 2
Philadelphie 2 Edmonton 1
Detroit 4 Winnipeg 3
St. Louis 3 Vancouver 2
Toronto 6 Chicago 3
Buffalo 5 Boston 2
Lundi, 29 décembre
Aucune partie.

Mardi, 30 décembre
NY Rangers 6 Québec 3
Colorado 3 NY Islanders 9
Los Angeles 0 Montréal 4
Philadelphie 5 Minnesota 6
Toronto 3 St-Louis 5
Edmonton 3 Calgary 5
Washington Vancouver
Mercredi, 31 décembre
Colorado 6 NY Rangers 4
Washington 5 Winnipeg 3
Détroit 3 Pittsburgh 1
Los Angeles 5 Buffalo 2
Boston 4 Chicago 2
Vendredi, 2 janvier
NY Islanders 1 NY Rangers 3
Montréal 3 Hartford 1
Vancouver 2 Détroit 2
Philadelphie à Winnipeg (21h05)
Los Angeles à Calgary (21h35)
Boston à Edmonton (21h35)
Samedi, 3 janvier
Buffalo 3 Québec 3
Chicago 1 Montréal2
Hartford 1 NY Islanders 8
Détroit 4 Pittsburgh 6
Toronto 1 Edmonton 4
Washington 0 Minnesota 3
Vancouver 3 St-Louis 6
Boston 1 Colorado 4
Dimanche, 4 janvier
Philadelphie 8 Washington 1
Minnesota 2 Buffalo 2
Québec 2 Rangers 2
Pittsburgh 2 Chicago 3
Toronto Calgary

Marqueurs

	B	A	P
Simmer, Los A.	39	27	66
Dionne, Los A.	27	38	65
Taylor, LA	23	37	60
Bossy, NY Isl.	38	20	58
Rogers, Hart.	24	32	56
Trottier, NY Is.	11	45	56
Gretzky, Edm.	16	38	54
Federko, Stl.	15	38	53
P. Stastny, Qué.	15	38	53
Barber, Pha	26	20	46

Washington 0 Minnesota 3

Première période
Aucun but.
Pénalités — MacAdam Min 4:40, Kelly Was 6:10.
Deuxième période
1. Minnesota, B.ISmith 16 (MacAdam) 7:46
2. Minnesota, Andersson 10 (Young, McCarthy) 18:53
Pénalités — Green Was 6:53, Zanussi Min 8:43.
Troisième période
3. Minnesota, B.ISmith 17 (MacAdam, Roberts) 13:09
Pénalités — Roberts Min (maj.), Green Was, McTaggart Was, Kelly Was, Pronovost Was, Barrett Min, Zanussi Min, Eaves Min et Christoff Min (mauvaises conduites), Minnesota banc (servie par Carlson), Washinton banc (servie par Henderson) 18:05.
Tirs au but

Washington	6	4	8	— 20
Minnesota	10	11	9	— 30

Gardiens — Palmateer, Washington; Meloche, Minnesota.
A — 13,171.

Boston 1 Colorado 4

Première période
1. Colorado, Debol 11 (Valiquette, Hughes) 12:24
2. Colorado, Ramage 11 (McEwen, McKechnie) 13:42
3. Colorado, DeBlois 12 (Quenneville, Berry) 16:10
4. Colorado, Ramage 12 (McEwen, DeBlois) 16:33
Pénalités — Clarke, McCrimmon Bos, Gillis Col 1:52, Sheahan Col 8:19, Milbury Bos majeure, inconduite, Foster Bos, double mineures, majeure, inconduite, Cooper Col 13:05, Vautour Col 17:17, Bos banc (purgée par Ratelle) 20:00.
Deuxième période
aucun but.
Pénalités — O'Reilly Bos mineure, majeure, Delorme Col majeure 2:20, McEwen Col 3:08, Park, Borque Bos, Sheehan Col 10:22, Ramage Col 10:59, Crowder Bos 13:54, Kasper Bos, Hughes Col majeures 18:57, Quenneville Col 19:42.
Troisième période
5. Boston, Middleton 16 (McNab, Park) 9:00
Pénalités — McEwen Col 0:48, Marcotte Bos 5:08, Quenneville Col 7:06, Ramage Col 8:28, O'Connell Bos 8:38, McCrimmonn Bos, Gillis Col mineures, majeures, Ratelle Bos, Jonathan Bos, Borque Bos, O'Reilly Bos, Hughes Col, Kitchen Col, DeBlois Col, McKechnie Col majeures, Bos banc (purgée par Crowder), Col banc (purgée par Sheehan) 12:44, Craig Bos double majeures, double mineures, Smith Col double majeures, Kasper Bos double mineures, majeure, Park Bos, McCrimmon Bos, Delorme Col, Gillis Col majeures, Robert Col, Kaarela, Col 18:54.
Tirs aux buts par:

Boston	2	36	11	—20
Colorado	1	9	5	—28

Gardiens — Craig, Boston; Kaarela, Colorado.
Assistance — 15,268.

Junior majeur

Cataractes 3 Hull 7

Première période
Sha. 0 Hull 5
1. John Chabot (Poulin, Berthiaume) 1:33
2. Hull, Jean Poulin (Doucet) 1:38
3. Hull, John Chabot (sans aide) 2:41
4. Hull, Jean Guthier (Turcotte Bremmer) 3:26
5. Hull, Jean Pulin (J. Chabot Doucet) 18:27.
Pun.: Vignola (Sha.) 0:45, Thellend (Sha.) 1:02, Vignola (Sha.), Laflamme (Hull), Fletcher (Hull), Rioux (Sha.) 2 et 10 1:48, Thellend (Sha.) Turcotte (Hull) 5:06, Bélanger (Hull) 6:48, Turmel (Sha.) 17:16, S. Roy (Hull) 19:16.
Deuxième période
Sha. 2 Hull 0
6. Sha., Alain Richard (P. Rioux Thellend) 0:57
7. Sha., Pierre Rioux (Thellend Richard) 5:45
8. Hull, Alain Pilon (Laflamme M. Roy) 18:15
Pun.: Sha. (banc) 2:51, Poulin (Hull) 5:32, Doucet (Hull) 7:11, SM S. Roy (Hull) 7:56, Boutet (Sha.) 9:11, Giguère (Sha.) 10:02, S. Roy (Hull) 13:06, Côté (Sha.), Gauthier (Hull) 15:25.
Troisième période
9- Sha. Réjean Vignola Thellend P. Rioux 00:23.
10- Hull. Jean Poulin J. Chabot Turcotte 16:48.
Pun.: Pilon (Hull) 4:46 Dodier (Sh) (5) L'Abbe (Hull) (2 et 5) 7:34 Charland (Sh) Pilon (Hull) 10:32 Vignola (Sha) (2 et 5) S. Roy (Hull) (5) 11:21 Cote (Sh-L) (Sha) (5) Darde 14:09 Turmel (Sha) 16:01 Turmel (Sha) (5) M. Roy (Hull) (5) Thellend (Sha) (2 et 10) Cokinos (Hull) (2) Gauthier (Hull) (10) 18:52 Dodier (Sha) L'Abbé (Hull) 19:22 Boudreau (Sha) (5) Bélanger (Hull) (2 et 5) 19:43 Pilon (Hull) 20:00.
Lancers: Sha 9-14-11-34 — Hull 17-17-20-54.
Gardiens: Sha Penney et Gosselin; Hull Sancartier.
Arbitre: Daniel Cournoyer.
Ass.: 1539.
Note: Gosselin a remplacé Penney à 03:26 3 de la 1ère période.

Sherbrooke 8 Chicoutimi 4

Première période
1- Sher. Daniel Campeau (R Mackenzie G Gallant) 6:45.
2- Sher. Tim Cranston (R Mackenzie) 10:20.
3- Chi. Michel Bolduc (P Gagné) 16:43.
Deuxième période
4- Sher. Alain Ménard (W Richardson G Gallant) 0:20.
5- Chi. Michel Bolduc (R Lavoie D Courcy) 2:22.
6- Sher. Luc Bachand (R Mackenzie D Campeau) 3:57.
7- Sher. Alain Ménard (G Gallant P Boutilier) 10:46.
8- Chi. Luc Dufour (R Lavoie A Partsée) 14:46.
Troisième période
9- Chi. Luc Dufour (D Courcy R Lavoie) 7:20.
10- Sher. Gérard Gallant (C Michon) 15:06.
11- Sher. Dennis Martin (S McKenna L Bachand) 16:51.
12- Sher. Alain Ménard 17:20.
Gardien: Chi. Charbonneau 11-13-0; Chartrand 0-0-8:32. Sher. D. Auclair 7-16-16:39.
Arb.: Phil Desgagné.
Ass.: 2637.

curling

Dimanche soir

Guy Deschesnes 9 Dianis Morand 6
Alain Guy 9 JP Lacharité 8
André Gauvin 8 JP Couture 7

Samedi

JP Lachahrité bat D.Morand
Alain Guy bat André Gauvin
JP Bellemare bat JP Couture

ballon sur glace

LIGUE FÉMININE DE BÉCANCOUR

CLASSEMENT POUR FILLES 16 ANS ET PLUS

	PJ	G	P	N	Pts
Boogies, St-Sy	16	13	0	3	29
Acados, St-G.	16	11	3	2	24
Elites, St-Esp	14	8	4	1	17
Rest Coq d'or	16	7	6	3	17
Bécotte Nsak	15	6	7	2	14
Loisirs, Bec	16	6	9	1	13
Gitanes P Sang	15	2	11	2	6
Grenoe Sud	16	1	13	2	4

COMPTEUSES

P. Bilodeau, St-Syl	19B	19A	38
L. Demers, St-Syl	23B	13A	36
L. Bouvet, St-Grég	16B	11A	27
D. Forest, St-Grég	14B	10A	24
M.Rodrigue,St-Sylv.	9B	12A	21

CLASSEMENT 15 ANS ET MOINS

	PJ	G	P	N	pts
Latabetière G.	17	11	2	4	26
Acados, St-Gr.	17	10	2	5	25
Phoenix St-Wen	17	4	6	7	15
Gitanes Jr Béc.	17	0	15	2	2

COMPTEUSES

	B	A	Pts
N. Tourville, St-Grég.	20B	3A	23
J. Gaillardetz, St-Grég	2B	13A	15
A. Bellefeuille, Gent.	7B	7A	14
M. Montembault, Gent.	5B	8A	13
M. Tousignant, Gent.	8B	4A	12

LIGUE MASCULINE O'KEEFE DE BÉCANCOUR

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	Pts
Induscos Ste-G.	24	22	1	1	45
Road Runner	24	16	6	2	34
St-Grégoire	24	4	18	2	10
Vicking Béc	24	2	19	3	7

COMPTEURS

M. St-Onge, St-Gert.	22B	24A	46
S. Mailhot, Ste-Gert	14B	25A	39
S. Toutant, Gentilly	24B	14A	38
N. Bergeron, St-Gert	22B	11A	33
Y. Gaudet, Ste-Gert	22B	10A	32
A. Baril, Gentilly	13B	17A	30
F. Turmel, Ste-Gert	16B	12A	28
R. Léveillée, Ste-Gert	3B	23A	26
Y. Mailhot, Ste-Gert	13B	11A	24
M. Thibeault, Ste-Gert	1B	22A	23

Saint-Tite augmente son avance

SAINT-TITE (spécial) — Une seule période a suffi aux Faucons du Lac-aux-Sables pour disposer des Tigres de Saint-Séverin au compte de 3-5 dans la Ligue mauricienne lors du premier match d'hier. En effet, quatre filets des représentants du Lacaux-Sables, dans le dernier tiers, leur a valu cette victoire.

Yvan Hamelin a dirigé l'attaque des gagnants avec cinq buts. Charles Lavoie y allait d'une paire alors que Jean-Maurice Coutu a complété. Guy Coté a été la bougie d'allumage des Tigres avec trois buts. Jean-Louis a réussi les deux autres.

Tard vendredi soir, l'équipe de Saint-Adelphe prit la mesure du Saint-Boniface, 9-7. André Perron et Luc Vaugeois ont été les meilleurs compteurs avec chacun deux filets. Claude Roberge, Claude Béland, Guy Délisle, Yves St-Arnaud et Robert Béland ont marqué les autres. Alain Blais a été le meilleur des Paulos avec deux buts tout comme Michel Charette. François Bourassa, Yvon Caron et Roger Désaulniers ont complété le tout.

Quatre buts de Denis Lahaie ont donné au Saint-Tite une victoire de 9-1 sur les Trappeurs de Sainte-Thècle. Après ce triomphe, Saint-Tite augmente son avance au premier rang de trois points sur les Trappeurs. Serge Bouchard a marqué deux buts alors que Réjean Gagnon, Guy Bouchard et Justin Trahan ont complété. Pour les détenteurs de la seconde place, Michel Juneau enfila l'unique but au premier engagement.

A la suite de ces résultats, Saint-Tite a 25 points; il est suivi du Sainte-Thècle, 22; Saint-Séverin, 21; Lac-aux-Sables, 20; Saint-Adelphe, 17; Saint-Narcisse, 10; et Saint-Boniface, 5.

LHJMQ

DIVISION FRANK DILIO

	pj	pg	pp	pn	bp	bc	pts
Trois-Rivières	42	22	17	3	203	297	47
Shawinigan	42	21	18	3	197	185	45
Chicoutimi	41	21	19	1	214	211	43
Sherbrooke	42	20	19	3	221	195	43
Québec	41	16	23	2	169	189	34

DIVISION ROBERT LEBEL

	pj	pg	pp	pn	bp	bc	pts
Sorel	39	23	12	4	186	161	50
Cornwall	40	23	16	1	216	174	47
Montréal	39	19	20	0	172	181	38
Hull	42	16	23	3	153	196	35
Laval	40	12	26	2	162	203	26

Dimanche,28 décembre
Québec 2 Hull 4
Laval à Montréal (19:30)
Sherbrooke 5 Shawinigan 6
Mardi, 30 décembre
Shawinigan 2 Sherbrooke 5
Hull 3 Trois-Rivières 6
Vendredi, 2 janvier
Trois-Rivières 6 Chicoutimi 9
Laval 7 Québec 3
Dimanche, 4 janvier
Sherbrooke 8 Chicoutimi 4
Shawinigan 3 Hull 7
Lundi, 5 janvier
Shawinigan à Laval (20:00)

Compteurs

Hawerchuck, D., Cor	45	52	97
Rioux, D., Qué	36	43	79
Valentine, C., Sor.	34	44	78
Lecomte, F., Mtl	26	51	77
Fournier, G., Shs	**33**	**40**	**73**
Côté, A., Sor	38	33	71
Milette, R, Chi	33	38	71
Rioux, P, Sha.	**26**	**42**	**68**
Cranston, T.,She	24	44	68
Delorme, G., Chi	17	50	67

Ligue Senior

	pj	pg	pp	pn	bp	bc	pts
Valleyfield	26	15	6	5	161	119	35
Louiseville	25	14	9	2	162	136	30
Brossard	26	13	10	3	139	126	29
Repentigny	23	12	8	3	116	113	27
Verdun	25	2	22	1	98	179	5

Dimanche le 28 décembre
Repentigny à Louiseville
Brossard 7, Valleyfield 4
Repentigny à Louiseville remise
Dimanche, 4 janvier
Verdun à Louiseville, remise
Repentigny 8, Valleyfield 6
Joute de mercredi
Brossard à Verdun

Les marqueurs

Noms	B	A	Pts
S. Landry, Louis.	16	24	40
M. Laplante, Louis	17	22	39
R. Tancrède, Louis.	17	18	36
M. Temperio, Bros.	2	10	12
J. Vandersweet, Bros	7	4	11
R. Richer, Louis	5	6	11

MIDGET AAA

	pj	pg	pp	pn	bp	bc	pts
Lac St-Louis	32	25	4	3	233	101	53
Bourassa	32	18	12	2	187	126	38
Québec	32	17	12	3	157	149	37
Richelieu	32	15	13	4	158	146	34
Laurentides	32	16	16	0	161	166	32
Mauricie	32	14	14	4	126	131	32
Montréal	32	13	17	2	165	229	26
Canton Est	32	10	21	1	137	162	21
Laval	32	5	24	3	98	214	13

Vendredi, 2 janvier
Montréal 3 Lac St-Louis 22
Richelieu 6 Laurentides 7
Bourassa 4 Mauricie 4
Samedi
Québec 5 Richelieu 5
Laval 3 C. Est 6
Laurentides 4 Mauricie7
Dimanche
Bourassa 5 Montréal 6
Québec 5 Cantons Est 2
St-Louis 8 Laval 1

Compteurs

Nom — Institution	B	A	Pts
J. Hamilton, L.St-L	45	39	84
J. Mercury, L.St-L	32	36	68
M. Lemieux, Mtl	**30**	**37**	**67**
D. Kasper, Rich.	22	37	59
N. Lacombe, L.St-L.	21	37	58
S. Simard, Qué.	24	30	54
S. Turgeon, Bour.	20	33	53
R. Lepage, Mtl.	27	19	46
M. Chamard, Qué.	19	26	45
S. Beauchamp, Laur.	4 17	25	42

hockey

Ligue nationale

Dimanche

Québec 2 NY Rangers 2

Première période
aucun but.
Pénalités — Clackson Que, Burns NYR 5:34, Dupont Que 7:34, Esposito NYR 7:34, Laidlaw NYR 8:29, Ftorek Que, Beck NYR 11:21, Burns NYR 11:46, Hoganson Que 15:43.
Deuxième période
1. NY Rangers, Hedberg 16 (Vickers, Dave Maloney) 11:50
Pénalités — NY Rangers banc (purgée par Laidlaw) 2:40, Johnstone NYR 7:13, A.IStastny Que 7:52, Hunter Que 11:11, Dupont Que, Esposito NYR 17:46.
Troisième période
2. NY Rangers, Silk 8 (Burns, Hospoder) 1:56
3. Quebec, Hunter 8 (Richard) 7:15
4. Quebec, A.IStastny 17 (Lacroix, P.IStastny), 8:42.
Pénalités — Richard Que double mineures, Taifous NYR 2:57, Dupont Que, Dave Maloney NYR 11:22, Beck NYR 13:43.
Tirs aux buts

Québec	11	12	9	— 32
NY Rangers	8	10	13	— 31

Gardiens — Grahame, Quebec; Soetaert, NY Rangers.
Assistance — 17,425.

Minnesota 2 Buffalo 2

Première période
1. Minnesota, Christoff 8 (G. Smith, Zanussi) 6:32
2. Minnesota, Payne 14 (MacAdam, B. Smith) 19:54
Pénalité — Perreault Buf 8:11.
Deuxième période
aucun but.
Pénalités — Ramsey Buf 6:11, G. Smith Min 10:31, Ramsey Buf 12:31.
Troisième période
3. Buffalo, Smith 13 (Van Boxmeer) 7:46
4. Buffalo, Haworth 3l16:21
Pénalité — B. Smith Min 2:57.
tirs aux buts

Minnesota	9	4	4	— 17
Buffalo	5	8	16	— 29

Gardiens — Beaupre, Minnesota; Edwards, Buffalo.
Assistance — 16,433.

Philadelphie 8 Washington 1

Première période
1. Philadelphie, Propp 12 (Linseman, Holmgren) 0:30
2. Washington, Henderson 1 (Jarvis) 17:12
3. Philadelphie, Holmgren 8 (Propp, Linseman) 17:56
Pénalités — Mulvey Was 2:02, Barber Pha 6:05, Green Was 6:59.
Deuxième période
4. Philadelphie, MacLeish 22 (Dailey, Barber) 3:25
5. Philadelphie, Barber 28 (MacLeish, Wilson) 8:19
6. Philadelphie Linseman 2 l15:36
7. Philadelphie, Gorence 12 l15:50
Pénalités — Walker Was 1:49, Murray Pha 5:29, Clarke Pha majeure, Gartner Was majeure-mineure, Philadelphie banc (purgée par Propp), Washington banc (purgée par Henderson), Dailey Pha mineure-inconduite, Walker Was, Tookey Was, Walter Was, Gustafsson Was, Bathe Pha, Leach Pha inconduite 6:33, Linseman Pha 7:06, Morrison Pha, McTaggart Was majeures-mineures 14:40.
Troisième période
8. Philadelphie, Barber 29 (Gorence, Linseman) 11:46
9. Philadelphie, Bridgman 8 (Clarke, Wesley) 13:55
Pénalités — Hangsleben Was 1:11, Labre Was majeure, Holmgren Pha majeure-mineure, 2:49, Bathe Pha 4:50, Bridgman Pha, Walter Was majeures, Hill Pha 6:07, Gorence Pha, Labre Was 16:08.
Tirs aux buts par

Philadelphie	14	16	11	—41
Washington	3	12	8	—23

Gardiens —Peeters, Philadelphie; Palmateer, Stephenson, Washington.
Assistance — 18,130.

Pittsburgh 2 Chicago 3

Première période
1. Chicago, Lysiak 13, 6:10.
2. Chicago, Wilson 4, 8:25.
3. Pittsburgh, Gardner 13 (Carlyle) 13:50.
Pénalités—Burrows, Pit, 0:41; Kerr, Chi, 3:41; M. Johnson, Pit, 8:17; Savard, Chi, 10:09; Savard, Chi, 13:29.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités—Wilson, Chi, 5:54; Burrows, Pit, 13:46; Marsh, Chi, 14:48, Flaubert, Pit, 14:48.
Troisième période
4. Chicago, Savard 13 (Kerr, Brown) 2:37.
5. Pittsburgh, Schutt 14 (Malone, Kindrachuk) 19:52.
Pénalités—Ruskowski, Chi, 3:39; Ruskowski, Chi, majeure, 5:50; Flaubert, Pit, 5:50; Secord, Chi, 7:08, Sharpley, Chi, 9:27.
Tirs aux buts:

par Pittsburgh	9	11	19	—39
Chicago	7	10	10	—27.

Gardiens—Pittsburgh, Ricci. Chicago, Esposito.
A—10,285.

Samedi

Chicago 1 Montréal 2

Première période
1. Montréal, Mondou 5 (Risebrough) 15:58
Pénalités — Marsh Chi 5:27, Chicago banc (servie par Bulley) 10:52, Hutchison Chi 14:02, Savard Mtl, Risebrough Mtl et Marsh Chi 17:43.
Deuxième période
2. Chicago, Sutter 16 (Lysiak, Marsh) 3:34
Pénalités — Jarvis Mtl 8:43, Savard Mtl 15:02.
Troisième période
3. Montréal, Larouche 8 (Robinson) 3:32
Pénalités — Tremblay Mtl 14:31, Wilson Chi 18:46.
Tirs au but

Chicago	7	6	6	— 19
Montréal	11	18	7	— 36

Gardiens — Esposito, Chicago; Larocque, Montréal.
A — 16,464.

Buffalo 3 Québec 3

Première période
1. Québec, Hunter 7 (Richard) 4:51
2. Buffalo, Perreault 9 8:47
3. Québec, Goulet 15 18:01
Pénalités — Savard Buf et P. Stastny Que 5:36, Dupont Que 12:03, Hoganson Que 16:15, Perreault Buf 19:21.
Deuxième période
4. Québec, Dupont 3 (Hunter, Goulet) 6:12
Pénalités — Perreault Buf 0:39, Wensink Que 6:53, Playfair Buf, Wensink Que (majeure), Seiling Buf et Ftorek Que 19:49.
Troisième période
5. Buffalo, Hajt 2 (Perreault) 1:16
6. Buffalo, Selling 10 (Dudley, Dunn) 6:26
Pénalités — McClanahan Buf et Dupont Que 4:31, Playfair Buf et Wensink Que (double majeures) 7:56, Buffalo banc (servie par Smith) 11:54, Playfair Buf et Wensink Que (majeures et mauvaises conduites) 13:12.
Tirs au but

Buffalo	16	8	15	— 29
Québec	14	6	15	— 25

Gardiens — Sauvé, Buffalo; Plasse, Québec.
A — 10,868.

Toronto 1 Edmonton 4

Première période
1. Edmonton, Gretzky 18 (Coffey, Kurri) 2:44
2. Edmonton, Murdoch 10 (Messier, Siltanen) 13:47
Pénalités — Price Edm 5:41, Kurri Edm 9:33, Farrish Tor 12:08, Hickey Tor 18:47.
Deuxième période
3. Toronto, Derlago 14 (Turnbull, Valve) 1:50
4. Edmonton, Callighen 4 (Gretzky) 4:57
5. Edmonton, Coffey 4 (Gretzky, Callighen) 7:32
Pénalités — Melrose Tor 6:02, Siltanen Edm (double mineure) 6:49, Farrish Tor 12:59, Boschman Tor et Driscoll Edm (double mineures et mauvaises conduites) 18:05.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités — Shand Tor 4:13, Hunter Edm et Melrose Tor 7:57, Turnbull Tor 9:01, Driscoll Edm 15:20.
Tirs au but

Toronto	11	13	9	— 33
Edmonton	14	18	9	— 41

Gardiens — Tremblay, Toronto; Mio, Edmonton.
A — 17,474.

Hartford 1 NY Islanders 8

Première période
1. NY Islanders, Bourne 20 (Potvin, Persson) 2:35
2. NY Islanders, Trottier 12 (Kallur) 11:24
3. NY Islanders, Kallur 25 (Goring) 15:14
4. NY Islanders, Tambellini 12 (Lorimer) 18:22
Pénalités — McIlhargey Har 1:26, Rowe Har, Persson NYI et Langevin NYI 8:30, Potvin NYI 9:25, Barnes Har 12:12.
Deuxième période
5. NY Islanders, Tonelli 9 (Tambellini, Lane) 3:37
6. NY Islanders, Bossy 39 (Trottier) 4:52
7. Hartford, Douglas 11 (Keon, Abrahamsson) 15:33.
Pénalités — Potvin NYI 3:50, Boutette Har 12:59, Howatt NYI 16:29, Abrahamsson Har et Persson NYI 18:40.
Troisième période
8. NY Islanders, Bossy 40l 14:20
9. NY Islanders, Gillies 17 (Howatt, Langevin) 14:44.
Pénalités — Langevin NYI 7:31, Lane NYI 9:18.
Tirs au but

Hartford	5	13	14	— 32
NY Islanders	17	15	12	— 44

Gardiens — Veisor, Hartford; Smith, NY Islanders.
A — 15,008.

Detroit 4 Pittsburgh 6

Première période
1. Pittsburgh, Gardner 12 (Stackhouse) 1:17
2. Pittsburgh, Malone 6 (Lee, Hamilton) 1:53
3. Détroit, Larson 10l 3:54
4. Pittsburgh, Lee 11 (Malone, Carlyle) 5:13
5. Pittsburgh, Malone 7 (Hamilton, Faubert) 16:55
6. Détroit, Larson 11 (Ogrodnick, McCourt) 1:37
Pénalités — Rissling Pgh et Anderson Pgh 3:27, Huber Det 4:17, Nedomansky Det 6:48, Kirton Det 8:10, Polonich Det et Kindrachuk Pgh (mineures et majeures) 11:27, Larson Det 15:01, Rissling Pgh (mineure, majeure et mauvaise conduite) et Hicks Det (majeure) 18:18.
Deuxième période
7. Pittsburgh, Lee 12 (Malone) 1:50
8. Détroit, Kirton 4 (Larson) 7:43
Pénalités — Kindrachuk Pgh 7:25, Huber Det 10:24, Lee Pgh 13:42, Larson Det 18:17.
Troisième période
9. Pittsburgh, Kehoe 27 (Gardner, Schutt) 4:15
10. Détroit, Larson 12 (Huber, Ogrodnick) 5:32
Pénalités — Stackhouse Pgh 5:20, Kirton Det et Malone Pgh 10:03.
Tirs au but

Détroit	5	7	6	— 18
Pittsburgh	14	11	20	— 45

Gardiens — Gilbert, Lozinski, Détroit; Millen, Pittsburgh.
A — 7,881.

Vancouver 3 St-Louis 6

Première période
1. Vancouver, Minor 5 (Butler) 4:42
2. St. Louis, Babych 26 (Zuke, Kea) 17:29
Pénalités — Kea StL et Fraser Vcr 2:41, Williams Vcr 3:02, Dunlop StL 4:56, Currie StL 8:18, Williams Vcr 17:30, Currie StL 18:38.
Deuxième période
3. St. Louis, Turnbull 13 (Federko, Babych) 11:40
4. Vancouver, Fraser 18 (Gradin, Smyl) 11:57
5. St. Louis, Turnbull 14 (Brownschidle, Kea) 12:54
Pénalités — Lanz Vcr 8:57, Marois Vcr 11:24, Sutter StL 13:21.
Troisième période
6. St. Louis, Patey 15 (Crombeen, Brownschidle) 4:25
7. St. Louis, Pettersson 11l5:43
8. Vancouver, Smyl 18 (Gradin, Snepsts) 12:39
9. St. Louis, Dunlop 7 (Babych) 19:30
Pénalités — Dunlop StL 15:49.
Tirs au but:

Vancouver	12	12	10	—34
St. Louis	14	13	15	—42

Gardiens — Brodeur, Vancouver; Liut, St. Louis.
A — 17,211.

tournois

Tournoi bantam de Nicolet

Samedi

La Tuque 6, Trois-Rivières-Ouest 3
La Tuque: Danny Laflamme, 3-1, Alain Leperderel, 1-2, Mario Lapointe et Patrick Désy.
Canadiens: André Bergevin, Jean Grenier et Daniel Villemure.
Sainte-Thècle 10, Sainte-Thérèse 2
Trappeurs: Serge Ricard, 5, Steve Vincent 1-3, Ghislain Groleau, Christian Lacombe 1-3, et Mario Laliberté.
Sainte-Thérèse: Daniel Milette et Danny Després (1-2).
Pointe-du-Lac 3, Sainte-Marguerite 2
Pointe-du-Lac: Sylvain Bédard, Guy Simard, Pierre Bergeron.
Tigres: Bruno Laselle, Ghislain Paquin.
Grand-Mère 5, Grand-Mère 1
Nordiques: André Bergeron 3, Richard Angel 2, André Nolin 3 ass.
Aigles: François Cossette 1.
Shawinigan 3, Shawinigan 2
Aigles: Serge Mongrain 1, Steve Lagacé 1, René Houle.
Cataractes: Mario Garon 1, Claude Milot 1.
Shawinigan 2, Shawinigan 1
Eperviers: André Brissette 1, Denis Paquin 1.
Ducs: Sylvain Maurais 1.
Trois-Rivières 10, Shawinigan 1
Séminaire 14: Jean-François Pedneault 3-1, René Kane 3, Pierre Francoeur 2, Luc Thiffeault 1-2, Daniel Lemoine 1 Sabres; Mario Ricard.
La Tuque 3, Lac aux Sables 1
Champions: Charles Cloutier 1, Dany Laflamme 1, Alain Leperdel 1.
Faucons: Stéphan Auger 1.
St-Thècle 4, St-Grégoire 0
St-Thècle: Serge Ricard 3, Mario Laliberté 1.
**St-Pierre 6,

horoscope

BÉLIER (21 mars -20 avril) — Profession: Organisez-vous de façon à être plus efficace surtout si vous ne voulez pas être distancé par vos adversaires. Affection: Montrez-vous plus confiant et plus tendre. Santé: Faites un peu de sport.

TAUREAU (21 avril -20 mai) — Profession: Tentez de conserver une certaine liberté d'action qui vous permettrait de mieux profiter des circonstances. Affection: Faites des efforts pour mieux comprendre votre entourage. Santé: Ne fumez pas trop.

GEMEAUX (21 mai -21 juin) — Profession: Faites le bilan de vos activités et envisagez la possibilité d'une nouvelle orientation pour donner plus d'envergure à votre travail. Affection: Ne vous laissez pas impressionner par les apparences. Santé: Bonne.

CANCER (22 juin -22 juil.) — Profession: Vous trouverez l'occasion de vous affirmer et d'agrandir votre autorité morale en résolvant un problème délicat. Affection: La sincérité et l'estime réciproque vous aideront à surmonter une petite crise. Santé: Bonne.

LION (23 juil. -23 août) — Profession: Les circonstances devraient vous permettre un approfondissement intellectuel, une réflexion plus poussée sur vos motivations. Affection: Vos amis vous donnent des preuves de leur tendresse. Santé: Bon tonus.

VIERGE (24 août -22 sept.) — Profession: Vous devriez profiter des chances qui vous sont offertes pour vous recycler, pour approfondir vos connaissances. Affection: Ne cédez pas à une jalousie que rien ne justifie. Santé: Attention aux refroidissements.

BALANCE (23 sept. -23 oct.) — Profession: Les suggestions que vous fait votre entourage ne sont pas toujours désintéressées, sachez démêler vos véritables intérêts. Affection: Vous nouerez des liens d'amitié durables. Santé: Surveillez votre vue.

SCORPION (24 oct. -22 nov.) — Profession: Une amélioration de vos conditions de travail vous rendra la tâche plus facile et plus agréable. Affection: Usez de tout votre charme pour vous faire pardonner vos retards. Santé: Bonne vitalité.

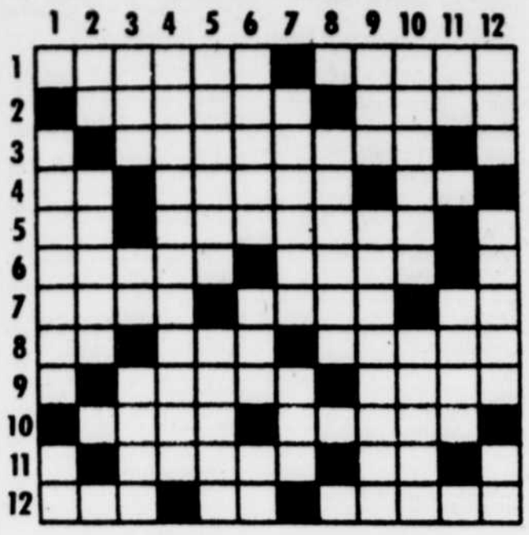
SAGITTAIRE (23 nov. -21 déc.) — Profession: Le moment est venu d'envisager des transformations ou une extension de vos entreprises, vous serez servi par un courant de chances. Affection: Vous renouerez avec une ancienne relation. Santé: Bonne.

CAPRICORNE (22 déc. -20 janv.) — Profession: Une reprise des affaires ou une rentrée d'argent inattendue vous permettra de continuer dans la voie que vous avez choisie. Affection: Déclarez vos sentiments. Santé: Entretenez votre forme.

VERSEAU (21 janv. -19 fév.) — Profession: Vous serez bien avisé de faire taire votre orgueil et d'accepter avec un esprit vraiment coopératif, les offres de soutien. Affection: Ne cédez pas à votre premier mouvement. Santé: Attention au foie.

POISSONS (20 fév. -20 mars) — Profession: Il est possible que vous soyez obligé d'intervenir dans les affaires d'un tiers, votre position sera très délicate. Affection: Soyez plus généreux avec votre partenaire. Santé: Ne faites pas d'excès.

PROBLEME 4791



HORIZONTALEMENT

1–Os de la pommette. – Esprit tentateur.
2–Eloignement de tout péril. – Dirige son coup vers.
3–Mettre en terre.
4–Dialecte. – Ville de Hongrie. – Année.
5–Patrie d'Abraham. – Réunion des membres.
6–Ils habitaient la Sérique. – Prince troyen.
7–Partie du corps humain. – Disposé. – Dans joute.
8–Terminaison de verbe. – Cause le décès de. – Bière anglaise assez alcoolisée.
9–Manteau sans manche. – Service anniversaire pour le repos d'une âme.
10–Uni. – Trajectoire suivie par la lumière.
11–Ch.-l. de c. (Gironde). – De l'espagnol.
12–Fin qu'on se propose. – Venu au monde. – Religieux.

VERTICALEMENT

1–Jeune marin de moins de seize ans. – Fleuve russe.
2–Ville légendaire de Bretagne. – Inventer.
3–Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager. – D'un verbe gai. – Décès.
4–Qui concerne les ornements.
5–Unité de mesure de longueur (pl.). – Association.
6–Singe américain. – Pâtisserie. – Chemin de halage.
7–Oter la rate. – Epoque.
8–Détériorations.
9–Première femme. – Débarrasser des corps étrangers.
10–Phénomène d'optique. – Très petite somme.
11–Bon pour les chiens. – Mois.
12–Partie du visage. – Romancier écossais. – Petit cube.

plein air

Nouvelle brochure sur le ski de randonnée

par Jean-Paul ARSENAULT

La Fédération québécoise de la montagne vient de lancer une plaquette d'une soixantaine de pages sur le ski de randonnée, cette activité dont les adeptes dépassent maintenant le million. Cette brochure entièrement nouvelle remplace celle déjà publiée par la FQM en 1978.

Bien qu'il soit de nature à intéresser le skieur qui n'en est pas à ses premières armes, cet ouvrage s'adresse surtout au débutant et espère l'atteindre avant même qu'il ait connu ses premières 'glisses' sur la neige de nos magnifiques hivers.

Sans répondre de façon catégorique à ses questions, la brochure se propose de l'éclairer sur l'équipement, le vêtement, le fartage, l'entretien du matériel, la technique, l'alimentation et la sécurité en randonnée.

Entièrement conçue et réalisée par des gens de chez nous, pour des gens de chez nous, la plaquette intitulée...Le ski de randonnée... ne prétend pas faire de l'aspirant-skieur un champion olympique. Ses ambitions sont plus modestes et plus humaines, et, si elle contribuait à faire aimer l'hiver et le pays, en toute écologie, l'objectif visé serait atteint en grande partie. C'est dans une optique de vulgarisation que la Fédération québécoise de la montagne présente cette brochure au grand public, en espérant que de plus en plus de Québécois vivent nos hivers.

Ce n'est pas par hasard que la FQM a eu envie de faire partager, par le moyen de l'écrit, sa vision du ski de randonnée. Dans la présentation de sa brochure, l'auteur Daniel Gauvreau, instructeur breveté en ski de randonnée, souligne que, bien avant le boom du ski de randonnée des années 1970, les membres des clubs de montagne pratiquaient cette forme de ski parce qu'elle était le complément le plus naturel à l'escalade de rochers.

Pour se procurer Le ski de randonnée, on envoie un chèque ou mandat-poste au montant de $1.75 à La Fédération québécoise de la montagne; 1415, Jarry-est, Montréal, H2E 2Z7. Au cas où vous auriez besoin d'explications supplémentaires, vous pouvez toujours signaler 1-514-374-3671.

Une étude révélatrice

Diminution de la mortalité infantile chez les bébés allaités

TROIS-RIVIÈRES (MG) — Une étude de la Revue canadienne de santé publique fait état de diverses études concernant la diminution de la mortalité infantile chez les bébés allaités par leur mère, mais également, et c'est ce qui est important ici de souligner, l'effet bénéfique de cet allaitement sur la survie adulte.

L'étude de Gomila et Guyon, subventionnée par Santé et Bien-être Canada, a permis d'en arriver à de telles conclusions, en enquêtant sur l'état de santé des individus venant de couples qui ont contracté mariage entre 1800 et 1929 à l'Ile-aux-Coudres.

Les tableaux indiquent une chute brutale du taux de survie après 1870, au moment où le taux d'allaitement maternel s'est mis à baisser notablement. Les bébés allaités intensivement dans la période située entre 1800 et 1869 ont une durée de vie significativement plus longue. A mesure qu'on avance dans le temps, l'hygiène et les progrès scientifiques permettent d'espérer que l'espérance de vie soit prolongée; or la durée de survie a diminué entre 1870 et 1900. Les études des listes d'états civils démontrent un effet durable de l'allaitement maternel prolongé, entre vingt et quarante ans sur l'espérance de vie des individus.

Il semble donc que l'immunité dont jouit le nourrisson, que le lait de sa mère protège contre diverses maladies et même contre la mort, se prolonge loin dans l'âge adulte. Un retour significatif à l'allaitement maternel, de plus en plus prôné par les spécialistes de la santé, permet de croire que non seulement les bébés ont ainsi un bon départ dans la vie, mais que leur espérance de vie est plus grande par le fait même. D'autres analyses ont même confirmé que le cholestérol, qui commence à s'accumuler dans l'organisme dès les premières années de vie, est d'un taux plus bas au moment où l'enfant est nourri au sein.

La confrérie de la Chaîne des rôtisseurs décore Mme Traversy

par Rita DOLAN-CARON

PIERREVILLE — La confrérie de la Chaîne des rôtisseurs, Bailliage de Québec, après une visite et un souper à l'hôtel Traversy de Pierreville, a honoré dernièrement Mme Réjean Traversy, chef cuisinier.

Les membres du Bailliage de Québec, sont les grands chefs cuisiniers des hôtels Hilton de Québec et bien d'autres. Lors de cette visite, ils remettaient à Mme Réjean Traversy une médaille de l'escargot, honneur créé par le Bailliage de Québec pour souligner son plat exceptionnel d'un chef "LE CANARD AUX POMMES". Elle a reçu également un certificat attestant que ce plat est qualifié d'un plat de grande classe.

La confrérie a demandé à Mme Traversy de lui servir lors de cette visite le menu suivant: entrée; filet de perchaude rôtie; par la suite la soupe aux pois canadienne-maison, le canard aux pommes et la tarte au sucre chaude.

Il est à noter que c'était la première fois qu'on décerne un tel honneur à l'intérieur de cette confrérie à une femme. Mme Réjean Traversy a confié que cette décoration représentait pour elle un stimulant et un échelon de plus au niveau de son titre de chef cuisinier. Il va s'en dire qu'elle demandera son adhésion à ce groupe incessamment.



(Photo J.-Guy Gauthier)

Mme Réjean Traversy, décorée par la confrérie de la Chaine des rôtisseurs, Bailliage de Québec, association mondiale de la gastronomie régie par la loi du 1er juillet 1901. Son plat:LE CANARD AUX POMMES servi avec des têtes de violon, lui vaut cette décoration.

PROBLEME 4790

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	G	O	U	R	E	U	S	E	■	S
2	■	V	I	G	N	E	S	■	T	O	U	T
3	P	E	R	I	G	E	R	O	N	S	■	■
4	A	R	R	E	T	A	■	A	K	■	E	N
5	R	A	■	■	R	I	G	E	E	■	O	■
6	A	R	E	Q	■	D	R	A	S	S	E	■
7	D	E	M	I	■	E	L	■	P	R	E	■
8	I	M	A	N	■	R	A	I	R	E	■	N
9	S	E	N	E	S	■	N	O	I	R	E	■
10	■	N	E	M	R	O	D	■	V	E	R	T
11	U	T	■	A	■	T	E	T	E	■	S	E
12	N	■	U	S	S	E	■	A	■	S	E	T



art de vivre

Après les Fêtes

Ca n'aurait jamais dû arriver entre nous!
Si on n'était pas si différents nous autres!

Certaines gens disent: "Dans le Temps des Fêtes, il faut tout oublier!" D'autres vivent justement à cette époque des accrochages ou des éclatements douloureux. Puis, quand il s'agit des autres, on parle de réconciliation sans en connaître le sens et le prix.

Le coeur humain et l'histoire de chacun sont des lieux de conflits. On s'en veut à soi-même, on se bagarre contre soi, tout comme on peut en vouloir à quelqu'un d'autre et lui chercher noise. La paix du coeur, la paix familiale et sociale, cette paix, qui est bien davantage que l'absence de guerre, n'est pas monnaie courante. Aussi, seule une vigilance de tous les instants nous empêche de nous encroûter dans un cercle vicieux. Personne peut se vanter d'être immunisé contre la haine, la rancoeur et le ressentiment, ces terrains propices à l'éclosion de la vengence. Si on ne peut éviter cet état de conflit plus ou moins déclaré, y a-t-il moyen de l'assumer de telle manière qu'il ne devienne irrémédiable? Puis, qu'est-ce donc que la réconciliation?

L'être humain plongé dans le mystère de la réconciliation, c'est celui qui est aux prises avec ce qui le divise, tout en ne s'y résignant pas. Il est celui qui contacte une certaine profondeur de son être. L'individu qui vit superficiellement, distrait ou étranger à lui-même ne prend pas tellement conscience de sa division intérieure. Il ne voit pas le manque d'unité ou d'intégration de sa personnalité. Il ne semble pas souffrir de la distorsion qui existe entre ses paroles et ses actes.Le conjoint, dont les idées et l'esprit sont dispersés etle coeur évadé à tout vent, est peu sensible au mal-en-point de savie personnelle et conugale. Pour toucher du doigt son besoin de réconciliation avec soi-même, il faut contacter sa déchirure intérieure. En d'autres mots, c'est risquer d'avoir peur de son propre état. Prendre le temps de voir combien on n'est pas d'accord avec soi-même, combien on se culpabilise et on se durcit, ça dérange. On montre le visage d'une personne au-dessus de ses affaires et satisfaite de ses supposées performances en affaires comme en amour. Au fond, on se qualifie de minable et d'hypocrite. Ceux qui n'ont jamais peur de rencontrer leur véritable monde intérieur se cachent derrière leur mur étanche d'illusions.

D'autres se retirent dans le repair du statu quo du médiocre: "Qu'on m'accepte comme je suis!" A moins qu'on soit du genre à faire soigner tous les autres, sauf soi-même... Ceux qui rêvassent au temps où il n'y avait pas de conflits s'illusionnent tout autant.

Les différences engendrent des conflits. Or, la réconciliation passe nécessairement par la reconnaissance des différences et par le courage de les assumer. L'unité n'est pas le produit du nivellement des personnalités.

le couple et la famille

Puis, pour aider à refaire le tissu déchiré, chacun s'efforce d'émonder savie des susceptibilités, de l'égoïsme et de la volonté de dominer. Deplus, l'un et l'autre respectent la souffrance de chacun, se gardant bien de la minimiser au profit de sa décharge personnelle.

A travers cette démarche de réconciliation, resurgit souvent le goût d'arrêter de jouer un personnage pour se permettre d'être soi-même. La vie du couple fait alors peau neuve, chaque conjoint acceptant résolument d'être, à la fois, patient et acteur de la réconciliation.

Hélène Bélanger, OSU



(Photo Roméo Flageol)

Les bon samaritains ont été fort nombreux au cours des derniers jours. On venait au secours des amis, des voisins, à de purs inconnus en panne avec leur véhicule. Les garagistes ont été inondés d'appels, dont le Club automobile du Québec qui, dans la seule journée de samedi, a répondu à plus de 800 appels.

Attentat chez Coco Chanel

PARIS (AP) — Un corespondant anonyme a revendiqué au nom du Groupe de libération armée (GLA) de la Guadeloupe l'attentat à la bombe qui, dimanche matin, à 6 h 30, a entièrement détruit le magasin Coco Chanel, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, 31 rue Cambon (1er arrondissement).

Dans un coup de téléphone adressé à l'Agence France-Presse, en début d'après-midi, le correspondant a déclaré que des détails seraient donnés lundi à divers quotidiens et que le GLA, qui exige le départ "des forces coloniales françaises" de la Guadeloupe, a engagé "à dater du 1er janvier 1981, la guerre de libération nationale"

L'engin explosif avait été placé dans le renfoncement de la porte d'entrée, à l'extérieur du magasin, dont les vitrines et les grilles de protection ont soufflé.

A l'intérieur du magasin, tout a été détruit et deux voitures, qui stationnaient devant, ont subi égalemnent de très importants dommages.

Le gardien de l'établissement, M. Lucien Langlais, 60 ans, a été blessé superficiellement par des éclats de verre.

Devant la porte, les techniciens du laoratoire municipal ont trouvé des débris de matière plastique qui ont pu appartenir à un jerrycan et un chiffon imbibé d'essence.

De nombreuses vitres et vitrines ont aussi volé en éclats dans les immeubles des alentours, bordant l'étroite rue, et dans la matinée des vitriers s'affairaient à différents étages à réparer les dégâts tandis que les commerçants voisins débalayaient les débris.

Urso condamné à mort

ROME (AP) — Un message signé par les Brigades rouges a annoncé dimanche que la "peine de mort" a été prononcée contre le juge Giovanni D'Urso enlevé au mois de décembre. Le message ajoute cependant que la "peine" pourrait être suspendue si le gouvernement autorise la diffision et la publication "des points de vue politiques" de détenus des quartiers de haute sécurité.

Ce message, le huitième depuis l'enlèvement du juge, a été retrouvé à deux endroits de la capitale après des appels téléphoniques à deux quotidiens romains.

Les "brigadistes" déclarent notamment que la peine de mort est "un acte nécessaire de justice prolétarienne et le plus haut acte d'humanité que le régime nous autorise à accomplir". Ils exigent que les "comités de lutte" des prisons de haute sécurité de Trani et de Palmi soient autorisés à exprimer leurs idées politiques et leurs opinions "sans que même une virgule soit censurée" dans les textes qu'ils présenteront.

"Nous voulons l'entendre à votre radio, à votre télévision, le lire dans les grands journaux italiens comme l'ont demandé les prolétaires en lutte à Trani." (Près de 100 détenus de la prison de Trani s'étaient mutinés le 29 décembre, et avaient pris des gardiens en otages. La police était intervenue avec succès contre les mutins.

Nouvelles mises en garde de l'Union soviétique aux syndicats libres polonais

Par DAVID MINTHOR

MOSCOU (AP) — L'Union soviétique a commencé l'année 1981 en adressant de nouvelles mises en garde aux syndicats libres polonais, tandis que l'Armée rouge demeurait en état d'alerte, en vue d'une possible intervention.

En dépit d'un certain recul, peut-être du aux Fêtes, des appréhensions occidentales concernant une telle intervention, le Kremlin reste toujours extrêmement critique à l'égard de Solidarité dans sa forme actuelle, à savoir hors du contrôle du parti communiste.

Le jour de l'an, l'agence TASS a accusé des "forces anti-socialistes" de préconiser que Solidarité "joue un rôle de contre-poids aux organes officiels du pouvoir, afin de devenir une organisation politique".

Par ailleurs, la Pravda, dans un éditorial non signé, lu à la télévision soviétique, a dénoncé "des revendications provocantes" et "des objectifs subversifs" qui, selon elle, conduisent au 'chaos économique".

Un diplomate occidental en poste à Moscou considère que "les risques d'une intervention soviétique en Pologne sont toujours de 50-50, même si elle est présentéee officiellement comme une aide demandée par le gouvernement polonais".

"Il est certainement prématuré d'affirmer aujourd'hui que la crise est finie", d'après lui.

A Washington, des experts du Pentagone ont estimé que les troupes soviétiques, à la frontière polonaise, sont "dans un état d'alerte renforcée" et qu'une "mobilisation restreinte continue".

D'après les services de renseignements occidentaux, il y a eu, au cours des derniers mois, un rappel sélectif de réservistes, afin de renforcer certaines divisions cantonnées dans l'ouest de l'Union soviétique.

La dénonciation par l'agence TASS de la situation syndicale polonaise avait été précédée d'un article du journal du ministère de la Défense. Etoile rouge.

En Iran

Tous les otages sous le contrôle du gouvernement

PARIS (AP) — Le gouvernement iranien a reçu officiellement, dimanche, la réponse américaine à sa demande de $24 milliards en échange de la libération des 52 otages américains. Téhéran a annoncé, d'autre part, le transfert dans un autre lieu des trois Américains détenus au ministère des Affaires étrangères iranien.

M. Ahmad Azizi, négociateur iranien, a déclaré par téléphone à l'Associated Press que le transfert avait été prévu depuis longtemps dans le cadre de la prise en charge des détenus par le gouvernement.

"Il avait décidé dès le début que lorsque les otages seraient remis au gouvernement, les trois diplomates au ministère seraient également pris en charge par le gouvernement. Les autres otages sont actuellement aux mains du gouvernement", a-t-il ajouté révélant pour la première fois que tous les otages étaient sous le contrôle du gouvernement et non plus sous celui des étudiants islamiques.

MM. Bruce Laingen, chargé d'affaires, Victor Tomseth, du Service des affaires politiques de l'ambassade, et Michael Howland, du Service de sécurité, se trouvaient au ministère lors de l'occupation de l'ambassade.

Comme on lui demandait pour quelle raisons les trois diplomates avaient été transférés alors que le ministère des Affaires étrangères était sous le contrôle gouvernemental, M. Azizi a répondu: "Pour des raisons pratiques."

Lieu plus approprié

L'agence PARS a simplement précisé que les diplomates avaient été transférés sur ordre du gouvernement, "en un lieu de résidence plus appropriée". Pour Radio Téhéran, le transfert a été opéré "compte tenu des conditions actuelles".

C'est au ministère, où les otages étaient détenus depuis 14 mois, que se déroule une conférence de politique étrangère, à laquelle participent des diplomates et de hautes personnalités gouvernementales.

Les otages pris à l'ambassade ont été transférés à deux reprises l'année dernière: une fois après l'échec de l'opération militaire montée par les Américains pour les délivrer, en avril, et au début des hostilités entre l'Iran et l'Irak, le 22 septembre.

D'après l'agence officielle PARS, la réponse américaine a été remise au gouvernement de M. Mohamad Ali Radjai par les trois émissaires algériens, arrivés vendredi à Téhéran. "La teneur de la note est actuellement à l'étude" et "la position du gouvernement iranien, à ce sujet, sera annoncée ultérieurement".

Il est impossible actuellement de predire ce que sera la réponse iranienne. De nombreux commentaires de Radio Téhéran donnent à penser que les négociations s'engagent dans une phase cruciale.

Récemment, la radio a mis en garde le président-élu Ronald Reagan contre l'emploi "de la force et de la violence". "Si Reagan met en oeuvre sa politique agressive, celle-ci pourrait entraîner une paralysie de l'économie occidentale et la destruction des puits de pétrole du Proche-Orient, vitaux pour l'économie occidentale. Reagan ferait mieux d'agir avec modération."

"JE CHOISIS MON ÉCOLE"

INSTITUTIONS PRIVÉES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

RÉGION DE LA MAURICIE

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1981

MEMBRES DE L'A.I.E.S.

POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

	ADRESSES:	VEUILLEZ TELEPHONER A:	Clientèle		Résidence		Secondaire				
			Garçons	Filles	G	F	1	2	3	4	5
ARTHABASKA Collège d'Arthabaska	905, boul. Bois-Francs Sud	357-2083	x		x		x	x	x	x	x
CHAMPLAIN: Juvénat Notre-Dame-du-Rosaire	165, rue Notre-Dame	375-9676	x		x		x	x			
NICOLET: Collège Notre-Dame de l'Assomption	251, rue St-Jean-Baptiste	293-2011		x		x	x	x	x	x	x
POINTE-DU-LAC: École secondaire St-Joseph	501, rue de la Station	377-3131	x		x		x	x	x	x	x
SHAWINIGAN: Séminaire Ste-Marie	5655, boul. des Hêtres	539-5493	x	x			x	x	x	x	x
SHAWINIGAN-SUD: Institution sec. Montfort	1805, rg St-Mathieu-Est	536-2544	x	x			x	x	x	x	x
TROIS-RIVIÈRES: Institut sec. Keranna	2005, boul. du Rochon	378-4833		x		x	x	x	x	x	x
TROIS-RIVIÈRES: Séminaire St-Joseph	858, rue Laviolette	376-4459	x		x		x	x	x	x	x
TROIS-RIVIÈRES: Collège Marie-de-l'Incarnation, primaire et secondaire	725, rue Hart	379-3223		x		x	x	x	x	x	x
VICTORIAVILLE: Collège Clarétain	663, boul. Gamache	(819) 752-4571	x		x		x	x	x	x	x
CAP-DE-LA-MADELEINE: École Commerciale du Cap inc.	155, rue Latreille	374-2487	x	x	Secrétaire de services, secrétaire médicale, commis de bureau, commis-comptable					x	x

PROGRAMME OFFICIEL

Toutes ces institutions offrent le programme d'études officiel du ministère de l'Éducation. Les cours offerts sont sanctionnés par le certificat de fin d'études secondaires du ministère et donnent accès aux études collégiales.

NORMES D'ADMISSION

Chaque institution accepte ou refuse un candidat selon ses objectifs et les places disponibles. Advenant un refus, une copie du dossier des examens passés pourra être envoyée à une autre institution, à la demande des parents. Ainsi, l'étudiant pourra être accepté dans cette dernière institution dont les critères d'admissibilité et le nombre de places sont différents.

DEMANDES D'ADMISSION

Si vous désirez faire une demande d'admission pour septembre 1981, téléphonez le PLUS TOT POSSIBLE à l'institution concernée.

annonces classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801

4 PROPRIÉTÉS À VENDRE

4 logements x 3½ pièces, dont un endommagé par le feu, prêt à rénover, prix réduit. 127, St-Laurent, Cap. 374-3167, ou 514-678-4850.

A Trois-Rivières-Ouest, Terrasse Duvernay, 28 x 42, terrain 78 x 100, extérieur brique, patio, remise, paysager. 378-8175.

A VENDRE, maison modèle style ranch au 975 Riopel, Trois-Rivières-Ouest, dans projet de construction Laurent J. Deshaies. 374-1386, 375-2943.

ACHAT avantageux, hypothèque 10%, échéance en novembre 1983, bungalow élevé, construction 1978, décoration et secteur de choix, garantie P.E.C. Pierre Olivier, 378-4886, 375-3125, Inter-Cité courtier.

ACHETEZ pour habiter en juin 1981 ou maintenant, bungalow québécois, 140, Jeanne-Crevier, Trois-Rivières. 378-3873.

BUNGALOW de 3 ans, offre exceptionnelle, hypothèque à 10%, pour rendez-vous 376-1136 ou 373-3374, demandez M. Sylvestre.

CAP-DE-LA-MADELEINE. 6 logements, très propre, bien situé, bonne rentabilité. Renseignements: 373-7611.

CAP-MADELEINE très beau cottage, 9½ grandes pièces, incinérateur, terrain paysager, arbres fruitiers, très bonne construction, faites une offre. Annette St-Amant 378-4886, 376-4905, No. 4003, Inter-Cité courtier.

CAP-MADELEINE bâtisse commerciale rue St-Laurent, très bon revenu, garage, triple local 750' carrés, plus sous-sol, libre à l'acheteur. Thérèse Noel 378-4886, 376-9023, No. 4193, Inter-Cité courtier.

CAP-MADELEINE cottage de $25,000, 7 pièces, garage, extérieur refait à neuf, près de tous les services, cause de vente transfert. Thérèse Noel, 378-4886, 376-9023, No. 4203, Inter-Cité courtier.

CAP-MADELEINE duplex $29,500, 2 x 4½ pièces, plus chambre au sous-sol, entrées laveuse, sécheuse, grande cour, piscine, faut voir. Thérèse Noel 378-4886, 376-9023, No. 4202, Inter-Cité Courtier.

DUPLEX, construction A-1, comprenant 2x5½ pièces, plus 2x3 pièces, situé 219 Morisette, Cap-Madeleine, revenu brut: *10,560 annuellement, prix: $77,000. 374-3167 ou 514-678-4850.

GENTILLY bungalow 5½ pièces, secteur résidentiel recherché, terrain bien paysager, garantie P.E.C. Armand Rheault, 378-4886, 377-1711, No. 4173, Inter-Cité courtier.

MAISON en construction, 26X40' sur terrain sans taxe d'amélioration locale, disponible telle quelle ou finie par le vendeur. Visible coin des Bouleaux et Chabanel, Trois-Rivières.

MAISON jumelée, très grande, avecc sous-sol fini et foyer, $32,000. 379-9020.

MAISON neuve à vendre 510 Prévost, genre split level, $42,000 avec tapis, terrassement et abri d'auto. 379-9086.

MAISON neuve, 260 Bellevue, Cap. Split-level, prix raisonnable, faut voir, ouvert aux visiteurs, dimanche de 13 à 17 heures. Information: B. Morissette, 373-0781.

MAISON québécoise, grand terrrain, entrée de sous-sol extérieure, taux d'intérêt à 13¾% transférable échéant en novembre 1985, taxes minines, située Ste-Marthe du Cap. 374-6013, 375-4232.

NICOLET Maison à vendre, façade en brique, 26x42, terrain 60x90, secteur résidentiel, prix discutable. 293-2589.

PROPRIETES revenus, 3 logements, 6 et 12 logements, catégorie 31, 32 selon l'immeuble, particulier. 376-0595.

PROPRIETES comprenant boucherie, bar, brasserie, tabagie, pâtisserie, appartements, logements, loués à 100%, site exceptionnel, 2021 et 2089 boul. Normand, Trois-Rivières, particulier. 376-4965.

TROIS-RIVIERES paroisse St-Jean de Brébeuf, rue Fortin, particulier, maison québécoise, très bien située, endroit tranquille, possibilité de louer chambre, acheteurs sérieux, cause achat de commerce. 375-3945.

TROIS-RIVIERES-OUEST Terrasse Lamontagne, bungalow 5½, très propre, Franklin, cheminée de brique, entrée pavée double, terrain gazonné, haie d'épinette, piscine, prix à discuter. 379-7487.

TROIS-RIVIERES St-Jean de Brébeuf, maison à revenu, bien située, possibilité de commerce, location stable et facile, bonne affaire, prix à discuter. Armand Rheault, 378-4886, 377-1711, No. 4104, Inter-Cité courtier.

VOTRE contrat d'assurance incendie atteindra son échéance bientôt. Pourquoi ne pas vous informer de nos taux. Gaston Filteau, Guy Guindon: 378-2717, 1055, boul. des Forges, Trois-Rivières.

YAMACHICHE. Maison de campagne avec terrain 53,000' carrés. Avis aux acheteurs sérieux seulement! 296-3247.

AUBAINE. Grand-Mère, 2 logements, situés à 795, 12e rue, première offre raisonnable acceptée, particulier, 538-7454.

GRAND-MERE Pour professionnel, superbe maison 15 pièces, piscine intérieur, garage double. Pierre Dessureault, Inter-cité courtier 537-5101, 539-9112. SH-839.

JOLI bungalow, 5½, rue Beaupré, Shawinigan, financement 12¾ d'intérêt. Claude Caron, constructeur inscrit, 539-2371.

MAISON 27x41, briquetée, 5½ pièces, 201, 103e rue, St-Georges de Champlain, sous-sol semi fini, chambre froide, cheminée, remise, terrain paysager, 538-6866.

MONT-CARMEL.Joli bungalow, entrée split, près édifice fédéral, âge 4 ans. Claude Caron, construction inscrit 539-2371.

SHAWINIGAN-SUD Bungalows neufs à vendre ou louer, $340 par mois et plus. 536-4224, heure souper seulement.

SHAWINIGAN, 1892 boul. Royal. 6 logements, très bonne rentabilité. Claude Caron, constructeur inscrit, 539-2371.

SHAWINIGAN 6 logements de 4 pièces, 5 x revenus, prix $43,200. Sérieux seulement: 1-514-353-8444

SHAWINIGAN Taux d'intérêt de 11% pendant 5 ans. Maison située au 8702, Bel-Air. Informations: 538-8358.

SHAWINIGAN-EST. Cottage 8 pièces, fini brique, comptant $5,000, balance 12% financé par le propriétaire, libre juillet. Jour: 376-9946, soir: 539-3955.

SHAWINIGAN-SUD Pour vente rapide. Bungalow brique, cheminée, 5½ pièces, sous-sol semi-fini, hypothèque 10¼%. 537-0391.

SHAWINIGAN-SUD. Split-level neuf, 116 Bouvette, terrain paysager 80x115. Information: 538-8358, interrurbains acceptés.

ST-ETIENNE-DES-GRES Bungalow jumelé, fini brique, style québécois, construction supérieure, chauffage électrique, terrassement ini, entrée asphaltée, terrain 310x100. Marielle Bourassa. Inter-cité courtier 537-5101, 535-2614. SH-871.

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN Exceptionnel, libre immédiatement, plit-level neuf fini brique, très spacieux, avec sous-sol, foyer, porte patio, plancher chêne, terrain 160x113. Marielle Bourassa. Inter-cité courtier 537-5101, 535-2614. SH-820.

ST-GERARD. Bungalow grand, paysager, financement facile, à vendre ou louer. Claude Caron, constructeur inscrit, 539-2371.

ST-LOUIS de France, joli bungalow, 24 x 40, moitié sous-sol fini, foyer lave-vaisselle, terrassement, remise, 379-0332.

ST-LOUIS-DE-FRANCE 562 boul St-Alexis-Ouest, 2 bungalows jumelés 26x36 chacun, 5½ pièces, $28,000 et $28,500.

STE-MARTHE bungalow style candadien, près du fleuve, majestueux terrain boisé avec rivière, garage, patio, etc. Paul-Emile Piché, 378-4886, 379-3037, Inter-Cité courtier.

STE-MARTHE bungalow avec abri d'auto, grand terrain gazonné, endroit tranquille, aucun risque. Thérèse L. Bellemare, 378-4886, 375-6917, No. 4154, Inter-Cité courtier.

STE-MARTHE bord du fleuve, duplex stucco, brique, 2 x 5½ pièces, très grand terrain, faut voir. Thérèse L. Bellemare, 378-4886, 375-6917, Jeannine Dionne 378-4886, 377-4494, No. 4153, Inter-Cité courtier.

STE-MARTHE bungalow à revenu neuf, endroit tranquille, brique posée à la vente, 2 entrées privées, très grand terrain. Armand Rheault, 378-4886, 377-1711, No. 4214, Inter-Cité courtier.

TERRASSE Duvernay, Trois-Rivières-Ouest, maison neuve, de haute qualité, prête à être habitée, intérêt 11 3/4. 5155 et 5165 Chatelaine. 376-7008, 375-2106.

TROIS-RIVIERES-OUEST, rue de Coubertin, 12 logements, neufs et Ste-Marthe du Cap, 6 logements. 377-3511, 374-2332.

MAISON NEUVES A VENDRE

Il nous reste quelques maisons de différents modèles arrière des Galeries du Cap, situées au 275 rue Taschereau.

Ouvert le dimanche ou sur rendez-vous.

ANDRÉ BABINEAU & FILS INC.
378-4384
OU 374-5725

A 4 T 56243

RUE THIBEAU CAP

COMMERCIAL et résidentiel, 2 logements, en très bonne condition, particulier, 374-7817.

UN EXCELLENT ABRI FISCAL CLASSE 31



Secteur Rosemont, T.-R.-O. Taux d'intérêt 10½%, échéance novembre 1984. 2 triplex comprenant 1-6½ pièces et 2-3½ pièces chacun. Idéal pour propriétaire occupant. Placement de qualité avec un rendement intéressant après impôt.

Les Entreprises Dargis & Frères Ltée
376-1167 — 379-0432

4 T 56563

La Caisse d'Établissement de la Mauricie
Courtiers
4625 boul. Des Forges, Trois-Rivières
Tél.: Jour: 379-9555 - Soir: 375-3185

TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN

SPÉMONT: *Des Groseillers. Bungalow 6½, 4 c.c., 2 portes patio, s.s. fini, très fonctionnel. Garage double avec passage aéré ("Breeze way"). Superbe vue. Impeccable. Faut voir ça!*

ST-SACREMENT: *Desjardins. Cottage 7½ pièces, 4 c.c., 3 salles de bain, avec s.s. fini et loué. Ch. eau chaude, 200 ampères. Magnifique terrain 65 x 125. Faites votre offre.*

T.R.O.: *Des Prés. Magnifique bungalow, 9½ pièces, foyer naturel, porte patio, garage attenant chauffé, tapis et parqueterie. Grand terrain 15,000 pi.ca. bien paysager et clôturé. 110 arbustes. Toute offre raisonnable considérée.*

SECTEUR DES CHENAUX: *Désilets. Bung. 5½, s.s. fini, air climatisé, lave-vaisselle. Foyer extérieur et patio, remise. Grand terrain 100 x 130 x 70 paysager. Bonne condition.*

CENTRE-VILLE: *Bonaventure. Bâtisse à revenus: 8 logements et 1 commerce. Tout loué. Très bonne condition, comptant minime. Bonne rentabilité, faut voir.*

CENTRE-VILLE: *Notre-Dame. Edifice commercial, refait à neuf. 3 étages. Revenu actuel: $42,000. Grande possibilité de revenus de plus de $62,000. Le temps d'une bonne affaire.*

JACQUES MAILHOT
379-2462 -379-3214, tél6. 791
CLAUDE GUAY -375-3144

CAP-DE-LA-MADELEINE: *Cottage, sous-sol et chambres au 2e. Bon prix pour vente rapide.*

TERRE À CULTURE: *Comprenant instruments agricoles. Près de Trois-Rivières.*

TERRE À BOIS: *(2) Prés de Bécancour. Pour renseignements et visite.*

H.P. DESCHENES -378-8807

4 T 60192

Construction Marcel Houde
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

MAISONS NEUVES
TERRASSE DUVERNAY
Trois-Rivières-Ouest
Vimont et Florence
Secteur Normanville
rue Des Bouleaux

Pour visites et renseignements

3640 des Erables
Trois-Rivières
374-1764
Soir frais virés
535-2167

4 T 50736

PLACE LAMBERT
rue Thomas-Godefroy
MAISONS NEUVES
Taux 12¼%
JARDIN DES ESTACADES
(arrière des Galeries du Cap)
2 split-level prêts à être habités avec grands terrains 70' x 100'. Rue Sauvé.

Prudent Dargis
Représentante
DIANE T. MASSICOTTE
376-1167
379-0432

4 T 56558

Trust Royal

IMMEUBLES Trust Royal — L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

SERVICES IMMOBILIERS
379-4322

SPÉMONT
BUngalow pierre à brique, abri d'auto, chauffage électrique, sous-sol fini, possibilité de revenus. Hyp. avantageuse.
RITA MORISSETTE
379-2896

CAP-DE-LA-MADELEINE
Duplex 2 X 5½ pièces, en excellente condition.
CLAIRE COURCHESNE
379-3214 code 912

CHANOINE-MOREAU
Très beau et luxueux duplex, sous-sol fini, remise isolée et chauffée, pour visite.
CHARLOTTE LUSSIER
375-2858

SPLIT LEVEL
4 paliers, grand terrain, piscine creusée, neuf, beau secteur.
JOHN MCMANIMAN
378-3455

FONDS DE COMMERCE
Restaurant situé à Trois-Rivières. Prix abordable. Bonne rentabilité.
NORMAND TOUPIN
375-5125

NICOLET
Bâtisse commerciale, centre ville, 10,000 p.c. de plancher, glaceurs automatiques.
BERTRAND PROVENCHER
293-4290

TROIS-RIVIÈRES SECTEUR LAMBERT
Raised bungalow brique à color lock, 5½ pièces, tapis mur à mur, salle familiale avec foyer, hyp. 10¼%.
LILIANE LESSARD
379-8821

SECTEUR LAMBERT
$36,500.00, bungalow 5½ pièces, grand terrain. Faites une offre.
MICHEL DESAULNIERS
379-8403

STE-MARTHE
Bungalow style ranch, construction 2 ans, taxes minimes, toute offre raisonnable sera considérée.
FRANCE LEMIRE
379-3214 code 425

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Bungalow, chauffage électrique, sous-sol semi fini, piscine creusée, grand terrain.
LOUISE GAUDETTE
379-3214 code 825.

8 LOGEMENTS
Trois-Rivières, près hôpital St-Joseph, revenus annuels $12,500.00 hyp. 11%, il est toujours temps d'investir.
MAURICE ARSENAULT
378-5289

SECTEUR LAMBERT
Raised bungalow, porte patio, sous-sol fini, foyer, terrain clôturé.
BERNARD LEBLANC
379-3149

ABRI FISCAL
2 de 7 logements, loi 31, neuf, chauffage électrique, location facile, $16,000.00 l'unité.
ROGER LAFRANCE
379-3214 code 140.

BUNGALOW
Construction supérieure, 6½ pièces, 2 foyers, garage double, sous-sol fini, terrasse Duverney.
GÉRARD BRULÉ
379-3214 code 833.

RUE PAPINEAU, TROIS-RIVIÈRES
Triplex, pierre à brique, 1 X 6½, 2 X 3½, bon état, faut voir.
NICOLE ALLARD
293-4269

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

COURTIER

4-T-60177

ROGER MARTIN IMMEUBLES Inc.
COURTIER



TERRASSE DUVERNAY
Très joli bungalow style canadien. Construction 1 an. 6½ pièces, s.s. non fini. Hypothèque des plus avantageuses: 10½%, se terminant en janvier 1984. Appelez:
GINETTE BÉRARD
377-2868 -377-3186



CAP-DE-LA-MADELEINE
Paroisse St-Odilon, rue Gélinas. Faut vendre, règlement de succession. Bungalow 32 x 30 avec abri d'auto, 3 chambres, chauffage à air chaud, terrain paysager. Bien situé, faut voir.
ROGER MARTIN
377-3186

T.-R.-O.
Bungalow 25 x 40. Brique alum. Construction 1976. 3 c.c., salon, cuisine, salle de bains, s.s. non fini, abri d'auto. Terrain paysager 85 x 95. Il faut voir. Libre immédiatement.
GINETTE BÉRARD
377-2868 -377-3186

BUNGALOW
Ste-Marthe. Joli bungalow, construction 1971. Dimensions 31 x 42, salon avec foyer, 2 c.c. Extérieur Colorlock et cèdre. Grand terrain de 140 x 88, taxes très basses: moins de $350/an. Pour détails add.:
ROGER MARTIN
377-3186

377-3156 Service 24h par jour.

CAP-DE-LA-MADELEINE
PLACE STE-MADELEINE
Agrandissement - Espaces libres pour commerces de 500 p.c. à 50,000 p.c.
Information:
M. BEAUREGARD
(819) 375-8937
14 T 60185

5 MAISONS MOBILES

BAIE-JOLIE Maison-mobile 1978, 14x68, foyer, porte patio, sans passage, terrain 90x100, remise, tout T.V. cause: transfert. 373-7988, 377-1245.

6 PROPRIÉTÉS À LOUER

975 Riopel, Trois-Rivières-Ouest, secteur Laurent J. Deshaies, maison style ranch, 7½ pièces, spacieuse, 3 chambres en tapis, salon en parquetterie, porte-patio, armoires en chêne, $400mois, non chauffé, possibilité d'achat dans le futur. 374-1386, 375-2943.

BUNGALOW 28x42,terrasse Duvernay, 3 chambres, patio, remise, terrain 78x100. 378-8175.

MAGNIFIQUE maison ancestrale, 8 pièces, campagne, libre 1er février, $250. 373-9032, 819-224-7803.

MAISON à vendre ou à louer, rue Bourassa, St-Louis-de-France. S'adresser 1041, Bourassa. 375-9277.

MAISON à louer, 4 chambres à coucher, ménage fait à neuf, endroit tranquille, grand terrain stationnement, près des Données Fiscales et hôpital régional, $260 par mois. 537-5279.

7 COMMERCES À VENDRE

A vendre commerce établi, de façon rentable, centre d'achats Trois-Rivières-Ouest. 376-0949.

CAP. A vendre bâtisse commerciale, environ 1,300 pc. terrain 10,000 pc. Jour: 1-418-687-1635, soir: 819-373-0643.

BAR
À VENDRE OU À LOUER
Limites de Shawinigan
Conditions faciles
C.P. 3066
Shawinigan
A 7 T 57982

DEPANNEUR à vendre, très bien situé, bon chiffre d'affaires, maison attenante. 373-5571.

MOTEL 12 unités à vendre, 150 pieds longueur. Appelez 378-5409.

TROIS-RIVIERES bar à vendre, bon établissement, bien situé, clientèle établie depuis 6 ans, rentable, cause vente: maladie. Entre 9 et 11 heures 379-9181.

13 GARAGE

SHAWINIGAN-SUD Garage sur grand terrain, avec système air chaud, pouvant servir d'entrepôt, système feu et vol. Diane Marchand 537-5101, 537-1293, inter-cité courtier. SH-866.

14 LOCAUX À LOUER

CENTRE-VILLE, 1,000 et 1,500 pieds carrés, 2e étage, chauffé, éclairé. 376-3965.

GARAGE 80x50 avec 4 portes, chauffé, éclairé $550mois; local 20x60, 8' hauteur, $175mois, chauffé, éclairé. 7700 chemin Ste-Marguerite, Trois-Rivières-Ouest. 377-4444.

GRANDS locaux à louer, stationnement, entrepôt, fini à l'intérieur, 5055 à 5095 boul. Des Forges, à côté de la rôtisserie St-Hubert, loyer abordable. 376-4911, 379-4209.

14 LOCAUX À LOUER

LOCAL à louer, rue des Forges. 374-0792.

LOCAL à louer, 415 pieds carrés, centre-ville, chauffé, éclairé, rénové en neuf, $190 par mois. 375-5528.

LOCAL 700' carrés, rue super achalandée, stationnement facile, idéal pour bureau ou commerce, vitrine à l'avant. 375-2977.

LOCAL commercial 995 St-Maurice, Trois-Rivières, 1,800' carrés environ. S'adresser: 1003 St-Maurice. 374-7222.

NOUVEAU centre d'achats, locaux à louer, 15 x 75' ou plus, près centre Les Rivières, bon prix. 377-3511.

TROIS-RIVIERES. Local commercial, 40'x 80', plafond 16', cave 8', rue St-Maurice. Appelez: 377-2693.

16 CHALETS

LA PERADE chalets de pêche à louer, prix spéciaux sur semaine. Pour réservations appelez 1-418-325-2518.

MONT Ste-Anne, Québec, chalet de ski, grand luxe, entièrement meublé, 8 à 10 personnes, accommodations, foyer, location la semaine. 418-653-0612, 418-651-3762.

CHALET complet à louer, lac Souris, semaines, fins de semaine, groupe amis, foyer. 535-2404, 532-2579.

17 TERRAINS À VENDRE

AUCUNE TAXE D'AMELIORATION LOCALE

TROIS-RIVIERES Terrains à vendre pour construction immédiate ou future, tous les services sont compris, égoût, aqueduc, asphalte, bordure, éclairage, réservez le vôtre maintenant. Appelez: 378-5469.

POINTE DU LAC. Les bocages, diverses grandeurs, borné rivière, près école et terrain de jeux. 377-3552, 377-3636, 377-2323.

ST-LOUIS-DE-FRANCE rue Carrière, 2 terrains jumelés 75x100 chacun, $2700 chacun. 562 St-Alexis-Ouest, St-Louis.

JARDIN DES ESTACADES

BEAUX GRANDS TERRAINS

également disponibles rue Père Turgeon, Cap et rue Pothier, Terrasse Duvernay.

379-0432
379-9354

TERRAIN boisé, 80Xenviron 1,100', du boul. des Forges à la rivière St-Maurice, vue magnifique sur le St-Maurice, face au Parc Isabeau, $30,000. 376-4965.

TERRAINS différentes grandeurs, près du Cap, bornés, cadastrés, service d'aqueduc, d'égoût et rue, compris dans le prix d'achat, aucune taxe d'amélioration. 375-2124.

TROIS-RIVIERES Terrains à vendre, pour unifamiliale, près centre d'achat Les Rivières, aussi Terrasse Duvernay, Trois-Rivières-Ouest, 70x100. 375-2108, 376-7008.

21 ENTREPÔTS

CAP. Parc Industriel, espaces à louer avec bureaux et stationnements. 376-2176.

ENTREPOT à louer. Parc industriel, 410 Dessureault, Cap. 374-9486.

23 LOGEMENTS À LOUER

1 er étage, 5½ pièces, $240 par mois, non chauffé, non éclairé, 293 Milot; 2e étage, 5½ pièces, $220 par mois, non chauffé, non éclairé, 295 Milot. Cap. 379-8660, 379-3347.

1574 ROYALE 4½ moderne, toutes commodités, repeint à neuf, système chauffage électrique, $185mois. 376-4436, 376-0112.

2½, 1½, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, piscine, près université. 374-0592.

3 -4½ neufs à louer, un libre maintenant et deux autres au début de février, 277 boul Ste-Madeleine, Cap. 373-6994.

3½ à sous-louer, 118 St-Alphonse, très bon prix. 378-3689.

4½ ,neuf, 5160 Chabanel #2,près extrémité des Bouleaux, libre, $195 mois, possibilité rabais concierge. 373-0044.

4½ chauffé, éclairé, stationnement, près hôpital Ste-Marie. 379-4295, 373-2971.

4½ meublé ou non, chauffé, éclairé, stationnement, rangement, piscine. 1705, 6e rue, 378-3316, 374-1486.

4½ non-meublé, 6e rue, Trois-Rivières, stationnement réservé, buanderie, chauffé, éclairé, eau chaude, 1er étage, libre 1er janvier, 374-8066.

4½, chauffé, éclairé, rue St-Maurice, Trois-Rivières, libre 1er janvier, $160 par mois. Après 14 heures: 374-0227.

4½, très très très très grands, neufs, rue Cooke, Cap. Jour: 373-1217, soir: 378-1929.

5½ chauffé, coin St-Maurice et Laviolette, 3e, $150, tapis, prélarts fournis, libre 1er février. 374-3043.

A SOUS-LOUER 3½ éclairé, chauffé, semi-meublé, $190-mois, balance de janvier gratuit. 373-7205.

BONNE occasion! 4½, moderne, Vachon, Cap, demi sous-sol, très éclairé, rangement, stationnement, $200. 379-9362.

CAP .3½ chauffé, éclairé, $200, $225, aussi 4½, $240. 375-4404.

LOGEMENTS NEUFS À LOUER ULTRA MODERNES

4½ - 5½ app.
Trois-Rivières-Ouest
près autoroutes
55 et 755
Occupation immédiate à partir de nov. à mars 1981.
Informations:
373-4493

23 LOGEMENTS À LOUER

CAP 2½ pièces, chauffé, éclairé, meublé, entrée privée, stationnement, quartier résidentiel. Appelez de 9 à 16.30 heures: 375-7707, poste 48, après 18 heures: 379-3396.

CAP 3½, bas, très propre, place centrale, chauffage électrique, $140. 373-8854.

CAP 5½ chauffé, éclairé, très grandes pièces, libre 1er janvier. 373-7611.

CAP Centre-ville, 2e étage, logement 4½, libre immédiatement. 375-9432.

CAP Grand 5½, chauffé, éclairé, grande cour, stationnement, 1 mois gratuit, $275mois. 373-4236.

CAP logement 5½ pièces, à louer, $300 chauffé, éclairé. 373-4032.

CAP, 3½, 4½ à louer, un mois gratuit, 375-4404.

CAP, 5½ chauffé, 1er plancher, $205 par mois, libre immédiatement. 376-0595.

CAP, centre-ville, neuf, grand 4½ moderne, jamais été habité, situé 85 Loranger, conciergerie, déneigement, prêt immédiatement, $250 par mois. 374-9180.

CAP, logement 3½ pièces, chauffé, remise, stationnement, près église, autobus. Jour: 375-7964, soir: 377-4923.

CAP. Bungalow et logement 4½, meublé ou non, chauffé, libres, paroisse Ste-Madeleine. 374-3417, 375-2353.

CAP. Grand 4½, moderne, toutes commodités. 379-2901, 379-2362.

CENTRE ville, beau 4½, repeint à neuf, tapis dans une chambre, $175 par mois. 1834 Notre-Dame, Trois-Rivières. 378-4959, 376-6368.

LOYER À LOUER
SHAWINIGAN-SUD
3½ pièces, demi-sous-sol, meublé, style colonial (neuf), chauffé, éclairé, endroit tranquille. **$250** par mois.
537-5365
23 R 60065

COINS Louis-Pasteur et Laviolette, à louer pour 1er février, 1-5½ pièces, 1-3½ pièces meublé ou non, 1 studio, libre immédiatement; chauffés, éclairés, eau chaude fournie, piscine intérieure, bain sauna, chute à déchets, stationnement, conciergerie, 373-4256.

GRAND 4½, semi meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, demi sous-sol, libre immédiatement. 373-0532.

IMMEUBLE Dubé 1½ et 3½, meublés, chauffés, stationnement avec prise. 375-6643.

LOGEMENT 3½ chauffé, éclairé, libre 1er janvier, 2, rue Norbert, Ste-Marthe. 375-3529.

LOGEMENT 3½ à louer au Cap, chauffé, éclairé, stationnement, libre immédiatement. 375-4579.

LOGEMENT 4½ pièces, non chauffé, non éclairé, rue Duguay, Cap-Madeleine, $150-mois. 378-6642.

LOGEMENT 4 pièces, 1149 Laviolette, 3e étage, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique, ménage refait à neuf, pas chauffé, ni éclairé, libre immédiatement. Rendez-vous: 378-3782.

LOGEMENT A LOUER

4½ pièces, très moderne, rue Grenier, Trois-Rivières-Ouest, arrière centre d'achat. 375-7077.

LOGEMENTS neufs, 4½ pièces, spécial pour les 3 derniers logements, 1er plancher, occupation immédiate, spécial d'entrée, 1er mois gratuit, coin Père Daniel et Ste-Marguerite. Agent de location: 3261 Chemin Ste-Marguerite, app. 3. 374-8225.

LOUIS-PASTEUR 5½, 4½, 3½, non chauffés, non éclairés. 374-5680, 373-2413.

LUXUEUX logements modulaires à louer, 3½, 4½, 5½, près hôpital Ste-Marie, Cegep, polyvalente, université, avec service de chute à déchets, stationnement, conciergerie, eau chaude fournie. Pour visiter: 3190 Louis Pasteur, app. 30, pour rendez-vous: 379-8259.

PAVILLON St-Maurice. 2½-3½ pièces chauffés, éclairés. 376-1540, 376-3592.

PERSONNE aimant la tranquilité. Cap à sous-louer 3½ meublé, chauffé. Après 17 heures: 377-2070.

PRES Motel Le Marquis, dans Ste-Marthe, 3½ libre, chauffé, éclairé, stationnement, $140-mois. 376-4051.

PRES université, rue Sylvain, 4½ non-meublé, 3½ meublé, chauffé, éclairé, stationnement. 379-5546.

ARRIÈRE CENTRE D'ACHATS TROIS-RIVIÈRES-OUEST
3½ et 4½ pièces
NEUFS
655 CÔTE RICHELIEU
373-0993
23 T 56936

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, grand 3½, très propre, semi-meublé ou non meublé, chauffage électrique, stationnement, près autobus. 293-5000.

STE-MARGUERITE, grand 3½ pièces, chauffé, éclairé, 1er étage, libre 1er février. 378-1461, 376-7527.

STE-MARTHE. Logements neufs 4½ pièces, chauffés, éclairés, $240 par mois. Heures des repas: 376-9083, 376-2608.

TRES grand 5½ avec cave et cour. 373-1805.

TRES grand 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement déneigé, St-Louis-de-France. 374-5056, 374-0189.

TROIS-RIVIERES, 4½, éclairé, chauffé, stationnement, 760 de l'Espérante, app. 3. 375-3823, 379-9804.

TROIS-RIVIERES 5½ pièces, construction en béton, chauffés, éclairés, conciergerie, prix raisonnable. 379-7345.

TROIS-RIVIERES 5½ chauffé, $210mois, très propre. 376-9069, 375-3912.

TROIS-RIVIERES-OUEST. Libre immédiatement, 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse-sécheuse, près centre d'achats. 375-3723.

TROIS-RIVIERES-OUEST. Grand 3½ neuf, 625 Côte Richelieu, arrière centre d'achats, 1er étage, tapis mur à mur, entrées laveuse, sécheuse, stationnement. 376-2137, 373-8014.

23 LOGEMENTS À LOUER

2½, libre immédiatement, 3½ libre 1er février, meublés, chauffés, éclairés, avec garage si désiré, paroisse Christ-Roy, Shawinigan. 536-5585.

5½ chauffé, 2e étage, centre-ville, 1er mois moitié prix, 990 Lévis, Shawinigan. 373-9519, frais virés: 537-7081.

GRAND-MERE 6½ pièces, chauffé, libre immédiatement. 538-3782.

SHAWINIGAN-SUD près données fiscales et hôpital,3½ meublé, 4½ non-meublé, modernes, chauffés, tout compris, libres immédiatement. 537-1980.

SHAWINIGAN rue St-Marc. 4½ chauffage électrique, entrées laveuse-sécheuse, libre immédiatement. 538-9752, 537-8954.

SHAWINIGAN-SUD 6 logements neufs , libre 1er janvier, 3865 5e avenue.537-5463 537-9508.

SHAWINIGAN Logement neuf 4½, 4011 Giroux, libre immédiatement. 537-5463, 537-9508.

SHAWINIGAN. Résidence des Erables. 4½ chauffé, éclairé, stationnement, piscine extérieure, près Cegep & Plaza. 537-0725 jour, 537-8242 soir.

SHAWINIGAN-SUD 2815, 5e avenue, 3½, 4½ pièces, neufs, libres immédiatement. 537-7295, 537-6939.

SHAWINIGAN Grand 4½ pièces, 770, 3e ruelibre immédiatement. 539-2497.

SHAWINIGAN 4½ pièces, libre immédiatement, 538-3782.

SHAWINIGAN. 4½, fini plâtre, plancher bois franc, rue St-Paul près du marché, libre immédiatement, 1er étage. 536-2878.

SHAWINIGAN. A louer 4½ pièces, rue Bellevue, libre immédiatement, 2e étage, non chauffé, 536-2878.

24 LOGEMENTS DEMANDÉS

RECHERCHE logement 4½ ou 5½ dans Trois-Rivières-Ouest. 374-8024.

25 APPARTEMENTS À LOUER

$275 4½, rez-de-chaussée, meublé, chauffé, éclairé, buanderie, stationnement, Lajoie-Laviolette. 373-7786.

1 pièce à sous-louer, meublée, chauffée, éclairée, près centre-ville. 539-9692, 374-3953.

1½ $125 à $135, libre immédiatement, poêle 220, tapis, tout compris, stationnement. 376-3372, 375-1517.

1½ pièce, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre 1er janvier, sans bail, personne tranquille. 378-1889.

1½ pièce, chauffé, tapis mur à mur, 2e étage, salle de bains privée, entrée privée, face Les Rivières. 375-8113, 376-3925.

1½ tout compris, poêle, 220, $125 à $160mois, libres immédiatement, près université et Cegep. 376-3372.

1½, $105, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, près hôpital Cloutier. 379-4019, 373-4901.

2195 Sylvain, 4½, non meublé, concierge, près autobus, université, mini-centre d'achats. 378-3357.

2½ meublé, neuf, tous les services, vacuum, stationnement, autobus, près UQTR et cegep. 376-9909.

2½ meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre immédiatement, près centre d'achat Trois-Rivières-Ouest. Après 17 heures: 373-7575.

2½ pièces à louer pour janvier, 1er plancher, meublé, chauffé, stationnement, $155 près les Galeries du Cap. 375-8314.

2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, boul. des Forges, près université. 374-0792.

2½ pièces, chauffé, éclairé, meublé, $130. 648, St-François-Xavier, s'adresser à 648, app. 4.

2½ propre, meublé, chauffé, éclairé, libre, $150. 30, St-Maurice, Cap, app. 2. 373-5081.

2½, 4½, près hôpital St-Joseph et Wabasso, meublés, chauffés, éclairés ou non. Après 17 heures, 373-4060.

2½, moderne, meublé, entrée privée, 993 St-Maurice, Trois-Rivières, $125 par mois. 376-6755, 375-9778.

3½ chauffé, éclairé, meublé, Trois-Rivières, libre immédiatement, s'adresser 1845, De Maupart après 18 heures, 373-5632.

3½ demi sous-sol meublé, chauffé, éclairé, $205. Après 16 heures, 379-5863.

3½ meublé et 4½ non meublé à louer immédiatement, chauffés, éclairés, stationnement, conciergé. 840, Place Denechaud. 375-0608.

3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, Cap. 375-2744, 375-5566.

3½ rue Ste-Angèle, 3e étage, chauffage électrique, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre mi-février, payez à partir du 1er mars, $180mois. 375-7304, 374-4341.

3½, 2½, meublés, chauffés, éclairés, rue St-Maurice, Trois-Rivières, $160, $130 par mois. Après 14 heures: 374-0227.

4½ non-meublé, 6e rue, Trois-Rivières, stationnement réservé, buanderie

34 REMBOURRAGE

CENTRE de rénovation du meuble. Meubles, réparation, décapage, ébénisterie, rembourrage, menuiserie légère. 378-1961.

35 MEUBLES NEUFS

A VENDRE directement du manufacturier. Mobiliers de cuisine, style canadien en orme massif. S'adresser à Nico Bois Inc., 1400, route 132, Nicolet Sud entre 9 et 17 heures du lundi au jeudi.

36 MEUBLES USAGÉS

ANCIEN meubles, vaisselles, lingerie, cadres, divers articles. 373-0280. 589 Bonaventure Trois-Rivières

ATTENTION à vendre mobilier cuisine avec buffet espagnol, aussi très beau mobilier chambre de même style, très propres, bas prix. 376-2562

GERARD Beaudet, meubles usagés. Achetons, vendons, poêle, réfrigérateur, laveuse-sécheuse, autres. Déménagé: 158, boul. Ste-Madeleine, Cap, face Tooke. 374-5031.

LACOMBE
973 CHAMPFLOUR

ACHETONS vendons, échangeons, allons dans un rayon de 50 milles de Trois-Rivières. 374-4931.

MOBILIER chambre avec matelas et sommier. Appelez 374-6312.

37 ARTICLES DE MÉNAGE

AMEUBLEMENT style colonial $875, neuf, 12 morceaux, meublant 3 pièces. Infor: 70 St-Georges, Cap-de-la-Madeleine.

ELECTROLUX verte, avec balai électrique, $135, garantie un an; laveuse à tapis, $55. R. Vallée, 373-3001.

LAVEUSE à tapis, marque Electrolux, utilisé seulement une fois, valeur $315, laisserais $170. 373-7897.

MENAGE complet, neuf, $700. Boucher meubles, petite administration, bas prix. 373-9029

39 ANTIQUITÉS

ACHETONS vendons, échangeons, meubles antiques. Ouvert 7 jours. 995 St-Prosper, 376-4604, 374-7867

LACOMBE
973 CHAMPFLOUR

ACHETONS vendons, échangeons, allons dans un rayon de 50 milles de Trois-Rivières. 374-4931.

NOUVEAU
NOUVEAU

MAGASIN meubles antiques (pas de reproduction), beaucoup de pièces très rares, vaste choix, bahuts, vaisseliers, tables, chaises, bureaux, chiffonniers, commodes, etc., aucune offre raisonnable refusée, ouvert 7 jours par semaine. 995 St-Prosper, près hôpital St-Joseph, Trois-Rivières.

41 ARTICLES DE SPORT

PATINS
A LAMES ET
A ROULETTES



Vente et échange, neufs et usagés, filles et garçons.
AIGUISAGE
Les Cordonneries
PLANTE
626, Thibeau,
Cap-de-la-Madeleine
375-3858
4-T-57866

41 ARTICLES DE SPORT

BOTTES de ski alpin, Dynafit, bleu, jamais utilisé, pointure 9 pour homme, $45, cause: trop petites; patins Bauer Black Panther 8, très propre. 376-2670.

BOTTES de ski Munari 8M, ski 178cm Head S.T fixations Salomon 222, très bonne condition, une saison, $100. 379-2968.

PATINS à lames et à roulettes, vente et échange, aussi vaste choix de patins Bauer,à lames noires,seconds à partir de $20. Cordonnerie St-Philippe, Claude Gaudet, 532 Bureau. 375-3444

TABLES de billard "Brunswick". Canada Billard, 5634 boul. des Forges, Trois-Rivières: 373-7157, Laval: 514-687-5991, Rock Forest: 819-567-5216.

46 MACHINES À COUDRE

AJUSTEMENT machine à coudre, à domicile, $8. Singer usagés, $35, Zig-Zag, $75. R. Vallée. 373-3001.

47 MACHINES DE BUREAU

MARCEL LAMY Inc.
VENTE-SERVICE
et LOCATION
Ameublement et
machines de bureau
953 Thibeau
Cap-de-la-Madeleine
(819) 378-2695
47 T 56591

Louez...



une machine à écrire
ou votre équipement
de bureau

GASTON BÉDARD INC.
1636, rue Royale
Tél.: 379-9191
47 T 2829

LOCATION
MACHINE
À ÉCRIRE



ou tout autre
équipement
de bureau

JEAN BANVILLE Inc
1530, NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES
375-4771
A 47 T 56561

48 MUSIQUE

4 pianos, reconditionnés, à vendre. Pierre Ducheane, accordeur. 376-0375.

A vendre colonnes de son Altech modèle 4530, minimum 100 watts RMS, parfait pour club. 373-0474.

AMPLIFICATEUR 100 watts rms par canal, prix à discuter. 373-1906.

BOITES de son JBL à vendre, comme neuves, bon prix. Demandez Alain 374-9947.

DISCO 3L, disponible pour tous genres de musique, avec animateur. 379-0804 ou 375-8746 ou 375-6261.

DISCO-MOBILE QR musique tout genre de réceptions, animateurs professionnels. Robert: 374-3332, Gilles: 374-9079.

GUITARE Normand B-30 avec case Yamaha neuve, très bon prix. 373-0315, 375-2317.

PIANO droit à vendre, prix à discuter. Appelez 377-2414.

49 PHOTOGRAPHIE

COURS de photo pour débutants, 1 soir/semaine pendant 4 semaines, $40 cours complet. Louis Valentine, 150 Des Forges. 378-8138, 379-0379.

50 RADIOS TÉLÉVISEURS

HITACHI Vente et service, réparation sur toutes les marques, chez Ge-Eti T.V. enr, 6115 chemin Ste-Marguerite, Trois-Rivières-Ouest. 375-1377.

VIDEO Cassettes R.C.A. 1979, programmable. 293-5075, 293-5881.

52 BIJOUTIERS

ACHETONS vieil or, payons meilleur prix, pesé devant vous. Maison du bijou, 664 Pintal, Cap. 378-6992.

59 PRÊLARTS TUILES-TAPIS

NETTOYAGE de tapis et divans à la vapeur, travail d'experts, estimation gratuite. Demandez Yvon: 373-4425.

SPECIALISTE en pose de tapis, prélart, parqueterie, sablage de planchers. Information: Jacques Lauzière: 233-2280.

60 FOURRURE

MANTEAU pattes de renard garni renard norvégien, grandeur 12 ans. 819-296-3708.

MOUTON rasé pur homme, brun, grandeur 42-44, 1 mois d'usage. 379-3264.

MANTEAU de fourrure en lynx canadien, grandeur 9 ans, très propre, valeur $3,500 laisserais $1,350. Appelez après 19 heures: 537-9809.

77 SALLE DE RÉCEPTIONS

NOUVEAU
AU CHALET
MONT-GEORGES
(Baie-Shawinigan)

Grande salle appropriée pour tout genre de réceptions.

Nous vous la prêtons gratuitement.

Vous préparez votre buffet ou une personne spécialisée le fera pour vous.

Vous pouvez économiser jusqu'à
50%

66 VETEMENTS

MANTEAU neuf couleur Chamei, 11-12 ans; paire de bottes de ski 7½ fille, 373-4241 après 17 heures.

78 CAMIONNAGE TRANSPORT

TRANSPORT en vrac, loader et camion 10 roues-remorque. Vente de sable, pierre et gravier concassés. Chargement et transport de neige. Transport Eloi Guillemette Inc., 375-7679.

81 PAYSAGISTES

ANDRE Toupin. Excavation, terre, sable, pierre, nivelage, bulldozer, pépine, camion 10 roues, déneigement. 374-3315.

ARBRES Service entretien des arbres enr. Spécialités: émondage, abattage rabattage des arbres. Cap. 375-4575, Pierre Beaulac.

86- COUVERTURES VENTILATION

ATTENTION PROPRIÉTAIRE
vos vitres suent et gelent
odeur fumée sous-sol humide



Nous avons
LA SOLUTION

Faites installer le système silencieux C.A.S. par nos experts, nous vous offrons 5 ans de garantie, résultat par écrit. Nous détenons un permis de la Régie de la construction du Québec

VENTILATION C.A.S.
(MAURICIE) INC.
538-1253
(frais virs acceptés)
RBQ R-58326

92 PEINTURE

PEINTRE ferait travaux de peinture 20 ans d'expérience, ouvrage garanti, prix raisonnable. 376-9467.

PEINTRE offre ses services pour peinture intérieure, réparation, tapisserie, je travaille la nuit comme le jour, 20 ans d'expérience,fourni équipement. 375-5844.

PEINTRE offre ses services, 18 ans d'expérience, peinture extérieure et intérieure, estimation gratuite. 373-7468.

POUR tirage de joints de gyproc et peinture. 375-5593.

95 TIMBRES-MONNAIES (COLLECTION)

95 TIMBRES-MONNAIES (COLLECTION)

LE KILO D'OR
Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest
et aux Galeries du Cap
ouvert du lundi au samedi

OR 18K $16.25 le g
14K $13.25 le g
10K $9.25 le g

ACHETONS VOS 10¢, 25¢, 50¢ et DOLLARS EN ARGENT
Payons le plus cher en ville
Selon le cours
95-T-60190

93 PERDUS RETROUVÉS

GROSSE chaine en or avec corne d'abondance, perdus à Trois-Rivières dans la semaine de Noel, récompense promise. 375-7543.

SCHNAUZER noire femelle, répondant au nom de Katy, perdue entre St-Louis-de-France et Cap-Madeleine. 373-3608.

98 DIVERS

A NE RIEN JETER
D'AUTRES peuvent en bénéficier ... et vous aussi. 373-1343.

A vendre 18 ensembles d'échaffauds; madriers; pieuse aluminium 10 pieds; banc de scie 10 pouces Rodkwell; corroyeur 6 pouces Rockwell; camion 2 tonnes Chevrolet 1976 boîte fermée 14 pieds, 23,000 milles; camion Dodge 1977, 34 de tonne Club Cab, 60,000 kilomètres avec coffre à outils, parfaite condition. Entre 18 et 21 heures, 819-477-0006 Drummondville.

A vendre ameublement du bureau commprenant 2 bureaux avec tiroirs, 2 chaises de secrétaire, une filière, une calculatrice; un réfrigérateur, une table de cuisine. 376-6124, entre 9 et 16 heures.

95 TIMBRES-MONNAIES (COLLECTION)

98 DIVERS

A vendre, vitrines, Thermos, 76 x 62 pouces $100; 96½ x 66½ pouces $160 cadres inclus; portes commerciales complètes $150. S'adresser: 1,500 de Ramesay, Trois-Rivières.

A VENDRE: 3 bureaux, laveuse à tordeur, bassinette en bois, lit d'enfant en fer. 373-6956.

ABSOLUMENT
BESOIN

ARTICLES nécessaires pour enfants ou autres pour dépanner. Allons chercher. 373-7273.

ACHETERAIS cabane à pêche, louerais cabane non installée pour saison; acheterais fournaise à l'huile. 374-8237.

ARMOIRES

ARMOIRES de cuisine, grosdétail, rampes d'escalier, parqueterie, portes chambre. Boiserie Ray-Sol 229-3339 sans frais de Trois-Rivières.

BOIS de chauffage, 1ère qualité, 16", fendu, $30 la corde livrée. 375-5791.

BOIS de chauffage, première qualité, 4 fendu, $65; 16" $30 la corde. 379-9022.

BOIS de foyer, sec, 1ère qualité, 16", fendu, livré, $30 la corde. 374-8068.

BONJOUR. Nous achetons de tout dans votre cuisine, sous-sol, grenier, remise, avons besoin de réfrigérateurs, poêles électriques, 373-9451, 296-3068.

98 DIVERS

CAISSE enregistreuse E.B.M. 1 an d'usage; 2 track de 8 lumières. 373-3612, après 17 heures: 375-6171.

DENEIGEMENT d'entrées d'automobiles avec équipement moderne, aucun danger d'endommager l'asphalte ou le ciment. 377-4730.

DIVAN-LIT avec fauteuil; mobiliers chambre, cuisine colonial, salon; vaisselier; vaisselier coin; sommiers et matelas 39, 54, 60"; poêles, réfrigérateurs; laveuses, sécheuses, lave-vaisselles jaunes; bureau de travail; fauteuil; berceuse; jardinières, rouets, desserte. 758, Thibeau, Cap. 374-7817.

FAUT vendre équipement d'épicerie-boucherie au complet, chambre froide 12 x 12' en métal, tablettes en métal, tranchoir, moulin, comptoir réfrigéré, balance électronique, armoire à bière. 377-1955.

FOURNAISE air chaud, réservoir 200 gallons, humidificateur, vitrine Thermos, 2 tourne-disques pour enfant. 379-7140.

J.-R. Pépin. Levage et transport de maisons, granges, autres bâtiments, excavation et fondation, estimation gratuite. 819-378-2973.

JEANS et jacket corduroy Culotier $18 et $10, robes Nils $35 (couleurs). Pantalon Shop 1681 Royale, 62 Fusey. 379-0198.

JEANS impartaits $15; garçon, $8.99 corduroy $10.95 Boutique St-François, 797 Williams, Trois-Rivières. 378-1975.

MACHINE pour rouler la monnaie, très bonne condition. 379-9353.

MAURICE FORTIN Vente Reparation laveuse, sécheuse, cuisinière, réfrigerateur, lave-vaisselle, sur toutes marques, avec garantie 374-9672.

MAYTAG CLOUTIER
VENTE service, pièces, réparations toutes marques, laveuse, sécheuse domestiques, commerciales, vendons second reconditionné. 121 Thibeau, Cap-Madeleine. 374-2646.

MOBILIER salon Provincial français $650; four micro-ondes $375; dame: boite linge grandeur 10-14, $25; lot fillette $15; bottes, habits d'hiver 2-4 ans $10 chacun. 373-4593.

NETTOYAGE DE
TAPIS
DIVAN etc, spécial du nouvel an! 375-9248.

MOI
JE BRONZE VITE
ET VOUS?
50% de réduction
jusqu'au 15 janvier 81
Centre d'achats
Trois-Rivières-Ouest
374-5411
98 T 60181

98 DIVERS

NOUS achetons de tout, de la cave au grenier, estimation gratuite sur les lieux. Appelez: 375-3987.

PLATE-FORME pouvant servir pour transport de tracteur, poids en charge 8,000 livres. R. Larochelle Automobiles, 375-7111.

POISSONS DES
CHENAUX.

CHALET de pêche à louer, à La Pérade. Pour informations: 418-325-2523.

TORINO 1972, bonne pour l'hiver avec radio-cassettes, $250; remorque 6x8'longueur, côtés 6' hauteur démontables, pouvant servir pour transporter motoneige, $350; coffre de machiniste, laisserais $600. 373-1351.

BOIS de chauffage à Wellie, hêtre et érable, 4', 15", 16" fendu, livraison partout. 538-1493.

BOIS de chauffage sec, 4 pieds, cèdre et chêne scié aussi remorque 45 pieds. 418-365-6130.

BOIS franc, sec et vert à vendre aussi achèterais coupe de bois mou. 538-3472.

LOT de 50 chaises avec tablettes, 2 classeurs, bureau secrétaire avec chaise, équipement divers de bureau. 538-1251.

MARCHE AUX
PUCES REGIONAL

AUX Galeries Royales, tous les dimanches de 10 à 17 heures, emplacement de location, $20 par dimanche, $70 par mois. Réservation: 539-7416, 537-6737, c'est un rendez-vous.

104 OCCASION D'AFFAIRES

CAMION dièzel à vendre avec ouvrage à l'année, de courtes ou longues distances. Appelez: 514-334-8010, de 9 à 17 heures, lundi au vendredi.

Votre propre patron
$ 500 700 900
par semaine
MEDICO
recherche
DISTRIBUTEURS
temps plein
ou partiel
selon secteur
Appelez maintenant
(514) 341-4300
(sans frais)
1-800-361-9041
C'est peut-être
l'occasion que vous
recherchiez

M 10 4 T 60801

104 OCCASION D'AFFAIRES

ABANDON d'affaires.Inventaire et équipement, atelier haute couture, laisse aller à prix de sacrifice, occasion unique de partir en affaires. Peggy Bouvette, Inter-cité courtier 537-5101, 536-2127, ext 390. SH-756.

GARAGE Shawinigan, atelier mécanique, réparations générales de voitures, concessionIrving, loyer à l'étage. Peggy Bouvette, Inter-cité courtier 537-5101, 536-2127, ext 390. SH-716

105 PERSONNEL DE MÉTIERS

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

CHEF-CUISINIER, et cuisiniers demandés, se présenter à 4350 boul. des Forges, ou appelez 376-6644.

SERVEUSES demandées, se présenter 4350, boul. des Forges, ou appelez 376-6644.

LAMINEURS de fibre de verre avec expérience dans la fabrication de chaloupes et bateaux. Marvac embarcation, St-Bonifacе, 535-2086, demandez M. Vachon.

106 EMPLOI DEMANDÉ

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

COMPTABILITE, tenue de livres, impôts, P.Y. Bourassa, 378-1550, 379-0708.

MENUISIER offre ses services pour tous genres de construction et de réparation. Appelez (819) 296-2218.

MENUISIER 22 ans d'expérience en construction et réparation de tout genre, finition intérieure, armoires, bois et gyproc, maison et sous-sol. Après 17 heures: 375-2389.

MENUISIER avec expérience ferait réparation ou construction nouvelle à contrat ou à l'heure, prix défiant toutes compétitions. 379-0479.

PLATRIER spécialité réparations, tirage de joints de gyproc, stucco décoratif intérieur. 377-2288.

SPECIAL sablage de plancher, pose de fini plastique, pose parquetterie, estimation gratuite. 374-4359.

TRAVAUX
MENAGERS

J'OFFRE mes services pour travaux ménagers. 374-5927.

104 OCCASION D'AFFAIRES

NOUS ACHETONS — NOUS ACHETONS
197A ROCHEFORT
Cap-de-la-Madeleine
VOISIN DE CROTEAU
OR ÉGALEMENT
Bijouterie d'escompte
491, 4e Rue
Shawinigan
VOS VIEUX BIJOUX EN OR BRISÉS OU NON
BAGUES, BRACELETS, BRELOQUES, CHAÎNES, etc.
ACHETONS VOS 10¢, 25¢, 50¢ et
DOLLARS EN ARGENT
DATÉS AVANT 1966
Les prix ont sujets à changement sans préavis
95 T 56931
NOUS ACHETONS — NOUS ACHETONS

PATINS à ROULETTES
Pour hommes, femmes et filles



"MICRON"
A compter de
$69.95
Quantité limitée

CHARGEX
master charge
VISA

CORDONNERIE Carol Binet
1480 LAVÉRENDRYE - 375-7644 A 98 T 56961

TOUS LES DEUX JOURS POUR 15 JOURS
JOURNALIERS DEMANDÉS
POUR TROIS-RIVIÈRES
SHAWINIGAN
GRAND-MÈRE
LA TUQUE
DRUMMONDVILLE
VICTORIAVILLE
LES NOUVEAUTÉS BEAUMIER
1386 ST-OLIVIER TROIS-RIVIÈRES

les oiseaux se cachent pour mourir

70

Colleen McCullough

Traduit de l'américain par Jacques Hall

© Colleen McCullough 1977.
© Belfond pour la traduction française 1978.
© 1979 Presses Select Ltée pour le Canada exclusivement.
ISBN: 2-89132-006-9

– Pourquoi ne viendriez-vous pas aussi avec Jack et Hughie ? demanda Luke qui ne semblait pas redouter la compagnie.

Bob secoua la tête, horrifié.

– Non, merci. On n'est pas très portés sur la danse.

Meggie mit sa robe cendre de roses car elle n'en avait pas d'autre; il ne lui était pas venu à l'esprit d'utiliser une partie de l'argent que le père Ralph versait à son compte en banque pour se faire faire des toilettes. Jusque-là, elle avait réussi à refuser les invitations, d'autant que des hommes tels qu'Enoch Davies et Alastair MacQueen étaient aisément découragés par un non énergique. Ils n'avaient pas l'aplomb de Luke O'Neill.

Mais, en s'examinant dans la glace, elle pensa qu'elle accompagnerait peut-être sa mère à Gilly la semaine prochaine pour passer chez la vieille Gert afin de lui commander quelques robes.

Elle répugnait à porter cette toilette; si elle en avait eu une autre qui fût à peu près possible, elle l'aurait immédiatement ôtée. En un temps révolu, un autre homme, différent, aux cheveux noirs lui aussi... La robe s'incorporait si totalement à l'amour et aux rêves, aux larmes et à la solitude que la porter pour un individu tel que Luke O'Neill relevait du sacrilège. Elle s'était habituée à cacher ses sentiments, à paraître toujours calme et heureuse. La maîtrise de soi l'enrobait comme l'écorce revêt l'arbre et parfois, la nuit, elle pensait à sa mère et frissonnait.

Finirait-elle comme M'man, retranchée de tout sentiment ? Est-ce ainsi que les choses avaient commencé pour M'man après qu'elle eut connu le père de Frank ? Et quelle serait la réaction de M'man si elle apprenait que Meggie connaissait la vérité au sujet de Frank ? Oh, cette scène au presbytère ! Elle semblait s'être déroulée la veille, Papa et Frank face à face, et Ralph qui la serrait si fort qu'elle en avait mal. Les choses atroces qu'ils avaient criées. Peu à peu, elles avaient toutes pris leur place. Elle avait suffisamment grandi pour comprendre que le fait d'avoir des enfants impliquait davantage que ce qu'elle croyait autrefois, un quelconque contact physique rigoureusement interdit en dehors du mariage. Quelle honte, quelle humiliation avait dû connaître M'man à cause de Frank ! Pas étonnant qu'elle se fût murée en elle-même. Si cela m'arrivait, pensa Meggie, je préférerais mourir. Dans les livres, seules les filles les plus vulgaires, les plus viles avaient des enfants hors du mariage; pourtant, M'man n'était ni vile ni vulgaire, elle n'avait jamais pu l'être. De tout son cœur, Meggie souhaitait que M'man lui en parlât ou qu'elle-même eût le courage d'aborder la question. Peut-être qu'elle aurait pu l'aider, même un tout petit peu. Mais M'man n'était pas le genre de femme à se confier ou à susciter les confidences. Devant sa glace, Meggie soupira, souhaitant de tout son être que rien de tel ne lui arrivât.

Pourtant elle était jeune; en un tel moment, alors qu'elle se regardait dans sa robe cendre de roses, elle souhaitait connaître des sensations, sentir des émotions déferler sur elle comme un vent fort et chaud. Elle ne voulait pas se traîner en petite automate pour le restant de ses jours; elle voulait le changement, et la vitalité, et l'amour. L'amour, et un mari, et des enfants. A quoi bon languir pour un homme qui ne viendrait pas à elle ? Il ne la voulait pas, il ne la voudrait jamais. Il disait l'aimer, mais pas comme un époux. Parce qu'il était marié à l'Église. Tous les hommes étaient-ils ainsi, aimaient-ils une notion intangible plus qu'ils ne pouvaient aimer une femme ? Non, sûrement pas tous les hommes. Les êtres les plus difficiles, peut-être, les plus complexes, avec leur océan de doutes, d'objection, de rationalité. Mais il devait exister des hommes plus simples, des hommes capables d'aimer une femme au-dessus de tout. Des hommes comme Luke O'Neill, par exemple.

– Je crois que vous êtes la plus belle fille que j'aie jamais vue, déclara Luke en lançant le moteur de la Rolls.

Les compliments sortaient du domaine habituel de Meggie; du coin de l'œil, elle lui dédia un regard étonné, mais ne dit mot.

– C'est rudement agréable, hein ? remarqua Luke, pas le moins du monde affecté par le manque d'enthousiasme de sa compagne. Il suffit de tourner une clef, d'appuyer sur un bouton du tableau de bord, et le moteur démarre. Pas de manivelle sur laquelle on s'éreinte en espérant que le malheureux moulin se mettra en marche avant qu'on soit complètement crevé. Ça c'est la vie, Meghann. Aucun doute sur la question.

– Vous ne me laisserez pas seule, n'est-ce pas ? demanda-t-elle.

– Grand dieu, non ! Vous êtes ma cavalière, n'est-ce pas ? Autrement dit, vous êtes à moi pour toute la soirée, et je n'ai pas l'intention de laisser sa chance à un autre

– Quel âge avez-vous, Luke ?

– Trente ans. Et vous ?

– Presque vingt-trois.

– Tant que ça, hein ? Vous avez l'air d'une gosse.

– Je ne suis pas une gosse.

– Oh ! Alors, vous avez déjà dû être amoureuse.

– Une fois.

– C'est tout ? A vingt-trois ans ? Ah, Seigneur ! A votre âge, j'avais déjà été amoureux une bonne douzaine de fois.

– J'aurais probablement pu l'être aussi, mais je rencontre bien peu d'hommes dont je puisse tomber amoureuse à Drogheda. Pour autant que je me souvienne, vous êtes le premier employé du domaine qui ait osé davantage qu'un timide bonjour.

– Si vous n'allez pas au bal parce que vous ne savez pas danser, vous restez en dehors du coup, sans aucune chance de vous mettre dans le bain. Mais n'ayez crainte, nous arrangerons ça en un rien de temps. Dès la fin de la soirée, vous saurez danser et, en quelques semaines, vous deviendrez une vraie championne. (Il lui coula un regard furtif.) Mais vous ne me ferez jamais croire que les fils des autres gros colons de la région ne vous ont pas invitée à un bal de temps à autre. Pour les employés, je comprends; vous êtes au-dessus de la condition d'un ouvrier ordinaire, mais certains des pontes du mouton ont bien dû vous guigner.

– Si je suis au-dessus de la condition d'un ouvrier ordinaire, pourquoi m'avez-vous demandé de vous accompagner ? riposta-t-elle.

– Oh, j'ai un aplomb de tous les diables ! dit-il en souriant. Allons, ne changez pas de sujet ; il a bien dû y avoir quelques gars dans les environs de Gilly qui vous ont demandé d'aller danser avec eux.

– Quelques-uns, reconnut-elle. Mais je n'en ai jamais eu envie; vous m'avez forcé la main.

– Dans ce cas, ils sont tous bêtes à manger du foin, déclara-t-il, péremptoire. Je sais reconnaître une belle fille quand j'en vois une.

Elle n'était pas très sûre d'apprécier la façon dont il s'exprimait, mais il ne se laissait pas aisément remettre en place.

Tout le monde assistait au bal de la tondaison, depuis les fils et les filles de colons, jusqu'aux ouvriers agricoles et à leurs épouses lorsqu'ils étaient mariés, aux servantes, gouvernantes, citadins de tous âges et des deux sexes. Par exemple, c'était l'occasion pour les institutrices de rencontrer les stagiaires des différents domaines, les employés de banque et les broussards vivant dans les coins les plus reculés du pays.

L'étiquette, réservée aux réceptions plus cérémonieuses, n'était certes pas de mise. Le vieux Mickey O'Brien était venu de Gilly avec son violon et il y avait toujours des volontaires pour l'accompagner à l'accordéon; ceux-ci se remplaçaient à tour de rôle tandis que le vieux violoniste jouait sans relâche, assis sur un baril ou une balle de laine, sa lèvre pendante, laissant échapper de la salive parce qu'il n'avait pas la patience de la ravaler, ce qui eût compromis son rythme.

Ce n'était pas le genre de bal auquel Meggie avait assisté pour l'anniversaire de Mary Carson. Là se succédaient des danses vigoureuses, en groupe : gigue, polka, quadrille, mazurka, sans autre contact que l'effleurement passager des mains du cavalier ou un tourbillon effréné entre des bras rudes. Rien de propice à l'intimité, à la rêverie. Chacun semblait considérer la fête comme un exutoire; les intrigues sentimentales pouvaient être mieux conduites ailleurs, loin du tapage et des flonflons.

Meggie s'aperçut bientôt qu'on lui enviait son grand et beau cavalier. Il était l'objet de regards alanguis et séducteurs, presque à l'égal du père Ralph, mais plus ouvertement. Autant que le père Ralph en suscitait. En suscitait. Quelle chose affreuse que de devoir penser à lui au passé.

Fidèle à sa promesse, Luke ne la laissa seule que le temps d'une brève visite aux toilettes; Enoch Davies et Liam O'Rourke assistaient à la fête et ils n'auraient pas demandé mieux que de le remplacer auprès d'elle. Mais il ne leur en laissa pas la moindre possibilité.

107 PERSONNEL

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

AGENCE Auroville O-Pti-zoizo Enr, but: sérieux et amical à l'occasion, ouvert 24 heures. (819) 373-0229.

AGENCE de rencontres "Etre 2". Un homme et une femme désirent vous aider, si vous êtes libre et sérieux(se). Pourquoi rester seul(e) quand quelqu'un vous attend? Nous sommes là pour vous aider, venez nous rencontrer. 373-1159.

AGENCE de rencontres. 1094 Nérée Dupiessis, Trois-Rivières. Appelez: 375-7079.

AGENCE de rencontres St-Pierre, personne libre tout âge, pour nouvelle connaissance, présentement et le temps des fêtes. 374-8393, 374-3787.

AGENCE Jo-Marc, quelque soit votre âge, je suis là pour vous aider à trouver la personne qui vous convient le mieux. Bienvenue à tous, 376-2562.

Une auto

Nous en avons une POUR VOUS dans la rubrique 125 des annonces classées

RUBRIQUES DES ANNONCES CLASSÉES

Accessoires d'autos ---- 129
Accessoires de fermes-jardin ---- 51
Accessoires électriques ---- 33
Aide domestique demandée ---- 118
Aide familiale demandée ---- 116
Aide technique demandée ---- 109
Ameublements de bureau ---- 38
Animaux ---- 141
Antiquités ---- 39
Appartements à louer ---- 25
Appartements demandés ---- 26
Argent demandé ---- 100
Articles de ménage ---- 37
Articles de sport ---- 41
Asphalte ---- 80
Autos à louer ---- 124
Autos à vendre ---- 125
Autos-camions demandés ---- 127
A vendre ou échanger ---- 96
Bicyclettes-motocyclettes ---- 131
Bijoutiers ---- 52
Bouchers-épiciers ---- 67
Boulangers-pâtissiers ---- 68
Buanderies automatiques ---- 75
Bureaux à louer ---- 31
Bureaux demandés ---- 32
Cadeaux ---- 40
Camions à vendre ---- 126
Camionnage et transport ---- 78
Camping-Caravaning ---- 103
Cartes d'affaires ---- 2
Chalets ---- 16
Chambres à louer ---- 27
Chambres demandées ---- 28
Chambres et pensions à louer ---- 30
Chambres et pensions demandées ---- 29
Chauffage ---- 84
Chaussures ---- 43
Climatisation ---- 85
Timbres-monnaies (collection) ---- 95
Commerces à louer ---- 9
Commerces à vendre ---- 7
Commerces demandés ---- 8
Cordonniers ---- 44
Cours-enseignement ---- 120
Couvertures-ventilation ---- 86
Couples demandés ---- 111
Décoration d'intérieur ---- 90
Divers ---- 98
Ecole ---- 119
Embarcations-moteurs ---- 139
Emplois demandés ---- 106
Encan ---- 142
Entreposage ---- 71
Entrepôt ---- 21
Entrepreneurs-constructeurs ---- 87
Evénements ---- 1
Extermination ---- 140
Fer forgé et ornemental ---- 89
Ferronneries ---- 45
Fleuristes ---- 72
Fourrures ---- 60
Fruits et légumes ---- 76
Garages ---- 13
Garderies d'enfants ---- 121
Grain et moulée ---- 69
Imprimerie ---- 53
Lingerie ---- 63
Location ---- 97
Locaux à louer ---- 14
Locaux demandés ---- 15
Logements à louer ---- 23
Logements demandés ---- 24
Machineries lourdes ---- 134
Machines à coudre ---- 48
Machines de bureau ---- 47
Magasins à louer ---- 11
Magasins à vendre ---- 10
Magasins de coupons ---- 73
Maisons-mobiles ---- 5
Manufacturiers ---- 42
Matériaux de constructino ---- 82
Mercerie ---- 62
Meubles neufs ---- 35
Meubles usagés ---- 36
Modistes-couturières-tailleurs ---- 79
Motoneiges ---- 123
Musique ---- 48
Nettoyage et pressage ---- 74
Objets perdus et retrouvés ---- 93
Occasions d'affaires ---- 104
On demande ---- 112
Paysagistes ---- 81
Peinture ---- 92
Personnel ---- 107
Personnel de bureau ---- 110
Personnel de métier ---- 105
Personnel de vente ---- 108
Pharmacies ---- 55
Photographies ---- 49
Piscines ---- 102
Plâtriers-Maçons ---- 91
Plomberie ---- 88
Portes et châssis ---- 83
Positions offertes ---- 113
Pouponnières ---- 122
Prélarts-tulles-tapis ---- 59
Prêts ---- 99
Propriétés à louer ---- 6
Propriétés à vendre ---- 4
Propriétés demandées ---- 3
Radios-Téléviseurs ---- 50
Rembourrage ---- 34
Réparations diverses entretien ---- 133
Représentants(es) ---- 115
Restaurants-Buffets ---- 70
Robes de mariée ---- 64
Roulottes-Tentes ---- 128
Remorques-tentes ---- 128
Salle de réception ---- 77
Salons de barbiers ---- 56
Salons de coiffure ---- 57
Souffleuses ---- 135
Stations de service ---- 138
Taxis-voyages ---- 137
Terrains à vendre ---- 17
Terrains demandés ou à louer ---- 18
Terres ou fermes à vendre ---- 20
Terres ou fermes demandées ---- 19
Tracteurs-Autobus ---- 130
Vêtements ---- 66

108 PERSONNEL DE VENTE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

108 PERSONNEL DE VENTE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR LA VENTE

Une importante compagnie d'importation et de distribution d'appareils électriques au Canada recherche un vendeur ambitieux et énergique pour la province de Québec. Le territoire comprend:

Le Lac St-Jean, la Mauricie, la Beauce, les Cantons de l'Est, Trois-Rivières, ville de Québec, etc.

C'est un territoire déjà très bien établi et offre d'excellentes chances pour celui qui veut se joindre à nous et réaliser un salaire plus élevé que la moyenne. S'il vous plaît, faites votre demande d'emploi seulement si vous avez de l'expérience dans le domaine d'appareils électriques et si vous avez d'excellentes connaissances.

Votre demande d'emploi sera traitée de façon confidentielle.

Composez (514) 694-3605
afin d'obtenir un rendez-vous ou écrivez à:

Gérant des ventes
JUTAN INTERNATIONAL
50 L boul. Brunswick
Dollard Des Ormeaux
H9B 2L3

M 108 T 60799

108 PERSONNEL DE VENTE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

COMPAGNIE internationale d'huiles offre des possibilités de hauts revenus plus primes d'argent et bonus de voyage, de nombreux bénéfices extra à personnes sérieuses dans la région de Trois-Rivières. Ecrivez Airmail President, département CC, P.O. Box 70, Sta. R, Toronto, Ontario, M4G 3Z6.

110 PERSONNEL DE BUREAU

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

JEUNE entreprise en pleine expansion est à la recherche d'une secrétaire pour le bureau des commandes téléphoniques, devra posséder une bonne connaissance de l'anglais et devra faire preuve d'initiative, salaire selon compétence. S'il vous plaît faire parvenir curriculum vitae à Mlle C. Miller, Case Postale 938, Trois-Rivières.

112 ON DEMANDE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

MODELE féminin demandée pour photos artistiques. (819) 535-6970

TELEPHONISTE demandée, temps plein, très bon salaire. 539-5448.

113 POSITIONS OFFERTES

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

ATTENTION! Augmentez vos revenus, à temps partiel dans votre région. Téléphoner ou écriver: Entreprises Thouin Enr., 70 David, Joliette, 1-514-759-1090.

OPPORTUNITE pour gens sérieux. Augmentez vos revenus, à temps partiel, à la maison. Appelez 819-296-3140 ou écrire C.P. 384, Yamachiche G0X 3L0.

115 REPRÉSENTANTS(TES)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

REPRESENTANTS (es) DEMANDES(es)

AYANT forte expérience dans la vente à domicile avec revenus très au-dessus de la moyenne, aucune pertinente avec la vente de balayeuse, batterie de cuisine ou assurance. Pour informations lundi au jeudi: 379-4550 demandez Roger Simard.

SECRETAIRE

JEUNE fille bilingue (serait un atout), emploi permanent, possibilité d'avancement, $5.50heure. Pour renseignements: 379-4550 demandez Roger Simard.

ON demande hommes et femmes, pour région de Shawinigan et Grand-Mère, $300 et plus par semaine, sérieux(ses) avec auto, 25 ans et plus, assurance-salaire, maladie, fond de pension. Information: 536-4250.

REPRESENTANTS demandés à temps plein, travail au bureau, salaire intéressant, 539-5448.

120 COURS ENSEIGNEMENT

REPRISE des cours (nouveaux, nouvelles), lundi 5 janvier, matin, midi et soir, $13 par mois. 375-2953.

121 GARDERIE D'ENFANT

GARDIENNE demandée à mon domicile, faire légers travaux ménagers et garde d'un enfant, doit se véhiculer, de 9 à 18 heures. 374-4058.

MAMAN d'un garçon de 2 ans, garderait chez-elle un enfant de 1 à 5 ans, à Ste-Marthe. 374-2649.

PERSONNE fiable demandée à mon domicile pour avoir soin d'un jeune enfant 5 jours semaine. 377-3357, 376-3331.

PERSONNE demandée pour garder bébé 7½ mois, références requises, doit se voyager, Baie Shawinigan, 537-1719.

123 MOTONEIGES

BLIZZARD 7500, 1979, très propre et en bonne condition. (819)264-5742.

HAMEL Moto, vendeur autorisé des motoneiges Yamaha, vente, service, échange, vaste choix de pièces, accessoires et vêtements, 1500 De Ramesay, Trois-Rivières. 379-2346.

JAG 3,000 FA, 1980, comme neuve, équipée au complet. 376-6144.

JUNEAU Moto Arctic-Cat, vente, achat, échange, pièces, accessoires, vêtements, etc. 7595, boul. des Forges. 379-9995.

MOTONEIGE Ski-doo Olympic 340, 1979, électrique, neuf, $1,500. Information: 538-5210.

125 AUTOS À VENDRE

1975 Totota Corolla Station, 4 portes, $950. A. Parent auto, 152 Normand, Cap.

1976 Chrysler Newport, vitres électriques, $850. A. Parent Autos, 152 Normand, Cap.

1978 Honda Civic, 5 vitesses, $3200, garantie 1 an. A. Parent auto, 152 Normand, Cap.

1978 Rabbit 2 portes, 4 vitesses, de luxe, $4600, garantie 1 an. A. Parent auto, 152 Normand, Cap.

1979 Renault 5, 4 vitesses, $3,900, garantie 1 an. A. Parent auto, 152 Normand, Cap.

1980 Honda Civic, 2 portes, 4 vitesses, 15,000 kilomètre, $5,000. A. Parent auto, 152 Normand, Cap.

A VENDRE 2 Van Ford vitrés de 1973-74, 6 et 8 cylindres, automatiques, en très bonne condition, $1,300 pour les deux ou prix à discuter. 377-1940 après 18 heures.

CADILLAC Eldorado, 1973, peinture, toit vinyl, pneus, freins, système d'échappement neufs, moteur 1977, 40,000 milles, $2,500. Champlain (819) 295-3785.

CHARGER 1975, 318" cubes, automatique, sièges baquets, parfaite condition, très propre. 65, Vachon, Cap.

CHEVROLET 1973, 2 portes, 350" cubes, automatique, $525. Station Chevrolet 1973, $450. 65, Vachon, Cap.

CONTINENTAL Mark V 1977, blanche intérieur en velours rouge, équipement complet, très propre. Entre 17 et 19 heures: 379-0432.

GRAND PRIX 1976, très propre, à vendre ou à échanger, 375-2444, 1491 boul. St-Louis, St-Louis-de-France.

HONDA Civic station wagon 1978, automatique, 27,000 milles, ultra propre, mecanique A-1, $3,950. 376-6742.

HONDA Civic 1978, automatique, 31,000 milles, bon prix. 378-4494,379-3264.

MUSTANG Cobra 1979, comme neuve, pneus Michelin, radio mamf cassettes, prendrais échange. 65 Vachon, Cap.

OLDSMOBILE Cutlas supreme 1979, 2 portes, moteur V-8, 267 p.c., air climatisé, ulta-propre, $5,800 379-2430.

OLDSMOBILE Omega 1976, V-8, 350, air climatisé, différenciel barré, 6 roues, 65,000 milles, très propre, $2,000. 373-1764.

PLYMOUTH 1977 à vendre, $1500. 373-8083.

PLYMOUTH Horizon 1979, 4 cylindres, 2 portes, radio, pneus radiaux, bas milliage. 65 Vachon, Cap-Madeleine.

PLYMOUTH Sport Fury,1975, sièges baquets, radio cassettes, bleu, pneus d'hiver, peinture neuve, prête pour hiver, 61,000 milles. $1,650 379-2507.

PLYMOUTH Volare 1976, 6 cylindres, automatique, bas milliage, très propre, parfaite condition, 65 Vachon, Cap.

PONTIAC Asire 1974, très propre, $400. Appelez 373-2162.

PONTIAC Le Mans 1976, 2 portes, radio, mécanique et propretéimpeccable, pneus neufs. 65 Vachon, Cap.

PONTIAC Le Mans 1978, sport, sièges baquets, très propre, pneus radiaux. 65 Vachon, Cap.

PONTIAC Parisienne 1973, mécanique A-1, 95,000 milles, pneus hiver, bas prix. 373-4717.

PONTIAC Ventura 1975, roues Rallyes, parfaite condition, très propre. 65 Vachon, Cap.

VOLKSWAGEN Beatle 1973, très bon état. Appelez 379-9285.

DATSUN B-210, 1977, mécanique A-1, intérieure et extérieure très propre, cause de la vente décès, prix à discuter, 538-1132 avant 18 heures.

DODGE Dart 1974, 6 cylindres, à vendre pour pièces. Information: 538-3416.

L'INDEPENDANT courtier en véhicules motorisés, achat, vente et échange, neufs ou usagés. 537-1913, 9h. à 21h.

OMNI 1981, 2.2 litres, 4 vitesses, pneus 14 pouces, toit ouvrant, intérieure velours, démonstrateur, vraie aubaine, 537-9741, 538-7243.

Larochelle AUTOMOBILE

1979 - Chevrolet Monza, aut., 6 cyl. Bas milliage.

1979 - Plymouth Horizon TC3 4 cyl., aut.

1978 - G.M.C. Van Aut. 8 cyl.

1977 - Nova 2 portes, aut., sièges baquets. 8 cyl.

380, THIBEAU
CAP-DE-LA-MADELEINE
375-7111

A 125 T 60341

126 CAMIONS À VENDRE

CHEVROLET 1976, pick-up, 4 x 4, manuel, "free lock", bas milliage, tout équipé. R. Larochelle Automobiles 375-7111.

G.M.C. 1976, ½ tonne, Suberban Sierra 15, 4 portes, automatique, V-8, très propre, prendrais échange, $2650. Jour: 375-2968, soir: 376-2751.

GMC Grand Sierra 1976, 15,000 milles, avec boîte Fibrobec, $4,200. 373-7611.

PICK-UP GMC, 1976, ½ tonne, 350, peinture neuve. 379-2725, 375-3412.

FORD LN 750, 1975, 5 tonnes, pneus 1000x20 avec boîte de 18 pieds, $1,800, bonne condition. 537-9741, 538-7243.

127 AUTOS-CAMIONS DEMANDÉS

ACHETONS autos et camions complets, de $50 à $250, $35 à $75 la tonne, aussi vendons et posons pièces; pièces et ouvrage garantis. Noel Auto Parts enr. 377-1832.

ACHETONS camions, autos, ainsi que ferraille à 50 milles à la ronde, aucun frais de transport. 379-6073, 374-1259.

ACHETONS
autos pour pièces et ferraille; sans frais de remorquage.
374-1556
Rés.: **375-1394**

127 T 55242

TURCOTTE

OFFRE LE MEILLEUR PRIX
pour votre auto ou camion accidenté ou pour la ferraille, sans frais de remorquage.
378-4848

127 T 50706

128 ROULOTTES-TENTES TENTES-REMORQUES

LOCATION de motorisées, tentes-roulottes, pour l'automne et l'hiver. Location Vacances Soleil, 373-2703.

129 ACCESSOIRES D'AUTO

BATTERIES neuves et reconditionnées, prix imbattables, réparations boîtiers brisés, poteaux, cellules mortes; achetons vieilles batteries. 268, St-Laurent, 374-0716.

PNEUS usagés, toutes grandeurs, pneus radials à partir de $30, excellent état. 373-4655.

130 TRACTEURS AUTOBUS

MASSEY-FERGUSON très propre, avec prise de force continue, Ford 5000 avec chargeuse. 376-1389.

TRACTEUR tout usage, Sears, 1979, moteur 18 forces, incluant chasse-neige, charrue, harsse à disques, lame bull-dozer, lame niveleuse, attache 3 points, cabine avec clignotant, pesées plus chaines, 12 heures de service, visible: Caravane et Autos du Cap, 376-4350, valeur $6,000, aucune offre raisonnable refusée.

134 MACHINERIES LOURDES

1 charriot élévateur (lift truck) 5,000 livres au gaz propane; 3 séchoirs à bois en acier environ 3,000 pieds, peuvent être installés dans la manufacture, c'est une nouvelle méthode; 1 bouilloire électrique 550 volts 60KVA. 758-7802.

LEVIER mécanique (fork lift); aide-récolteuse à asperges, 4 ans; 4 unités de semoir à précision "Stanhay"; camion International avec boîte réfrigérée de 22' et "Thermo king" (514) 454-4974, 826-3207.

137 TAXIS VOYAGES

PRENDRAIS 2 personnes pour Miami, départ le 10 janvier a.m. en auto. 293-4825.

140 EXTERMINATION

INSECTES rongeurs, insecticides, raticides à vendre. 1805, 5e ave, Shawinigan-Sud. 536-3808, B.B. Extermination Inc.

141 ANIMAUX

A VENDRE Très beaux chiots Malamuth et Labrador. 375-1242.

ACADEMIE canine, cours privés, de groupe, leçons de recyclage, ou faites entraîner votre chien, obéissance, protection, chasse. Chiots à vendre, berger-allemand, labrador, chesapeake, chiens entraînés à l'occasion, accouplement, chiens champions plusieurs races. Entraîneur diplômé. 376-9666.

BERGER allemand, chiots, adultes, enregistrés; chatons persan, blancs, crème, argentés, enregistrés, $100. 819-224-7701, St-Wenceslas.

142 ENCANS

ENCAN
TOUS LES LUNDIS SOIR de 7h30 à 11h30
Lieu: 151, rue Panet, Nicolet
à la brasserie La Bavaroise



Le plus vaste choix d'articles divers, neufs et usagés de la région.

Tous ceux qui désirent faire vendre des articles sont priés de les apporter avant 7:00 heures p.m.

Bienvenue à tous
ROBERT DROUIN
encanteur licencié
293-2509 (entre 11h et 13h)

142 T 56848

141 ANIMAUX

CLUB DE RAPPORT ET D'OBEISSANCE CANIN ENR.

COURS d'obéissance pour chiens toutes races, début des cours 14 janvier, endroit Trois-Rivières, durée des cours 10 semaines, coût $50. 375-3674, 536-5565 après 17 heures.

PONEY à vendre, voiture, harnais, selle, tout inclus. 374-5382.

PROMENADE en traineau, sentiers boisés, entre 10 et 16 heures, 374-5382.

CENTRE d'Equitation "55". Sleigh-ride (randonnées en traineaux) pour groupes, familles et couples, 535-2917.

SALON de beauté Misstigris, tonte, lavage, ongles, oreilles, entretien général, 538-8408.

avis légaux appels d'offres soumissions

PRENEZ AVIS

que la Cie

JOS PAQUETTE & FILS INC.

s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis saisonnier à la suite d'un permis accordé provisoirement le 23 déc. 80. Ce permis demandant de transporter les jeunes étudiants à plusieurs points d'arrêt situés sur le territoire de la CITF, en direction des centres de ski St-Gérard, Vallée du Parc et Vallée Pruneau.

En ce qui concerne les points d'arrêt du territoire de la CITF c'est-à-dire rue des Erables, Ste-Madeleine, Thibeau, Fusey, Barkoff, des Bouleaux, des Champs, Nérée-Duplessis, boul. Rigaud, des Cyprès, école Notre-Dame du Rosaire, Les Rivières, Père-Daniel, boul. des Forges, et autres points si la clientèle le demande. Ceux voulant s'objecter à cette demande peuvent le faire dans les 5 jours de la dernière publication dans ce journal, en s'adressant à la commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec.

1re publication: 31 décembre
2e publication: 3 janvier
3e publication: 5 janvier
JOS PAQUETTE & FILS

195 T 60512

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Ville du Cap-de-la-Madeleine

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les propriétaires inscrits le 27 novembre 1980, au rôle d'évaluation en vigueur dans la ville du Cap-de-la-Madeleine, et aux locataires inscrits à l'annexe de la liste électorale.

Que lors d'une séance spéciale tenue le 27 novembre 1980, le Conseil de la ville du Cap-de-la-Madeleine a adopté le règlement numéro 620-16 concernant le zonage dans les limites de la ville du Cap-de-la-Madeleine et ayant pour objet de modifier le règlement numéro 620 aux fins suivantes. Charger à ceux qui demandent des amendements audit règlement de zonage, les frais encourus par ces amendements.

Que le règlement numéro 620-16 fera l'objet d'une consultation les 12 et 13 janvier 1981, à l'Hôtel-de-ville du Cap-de-la-Madeleine, de 9.00 heures à 19.00 heures, afin de savoir par voie d'enregistrement, si les personnes habiles à voter sur ce règlement désirent que celui-ci fasse l'objet d'un scrutin.

Que les personnes qui étaient inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur, le 27 novembre 1980, comme propriétaires d'immeubles imposables, et celles qui étaient inscrites à l'annexe de la liste électorale comme locataires, et s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, auront le droit de participer à cette consultation en se prévalant de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la loi des cités et villes et de voter sur ce règlement le cas échéant.

Que le nombre requis de personnes habiles à voter qui devront s'enregistrer pour qu'un scrutin ait lieu sur ce règlement est de cinq cents (500) personnes et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 620-16 sera réputé approuvé par elles.

Que l'annonce du résultat de la consultation tenue sur le règlement susdit se fera dans la salle des délibérations à l'Hôtel-de-ville, le 13 janvier 1981, à 19.00 heures.

Que les personnes habiles à voter sur le règlement susdit pourront le consulter au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Donné à Cap-de-la-Madeleine, ce 5 janvier

(Signé) MAURICE THELLEND
Greffier municipal

60 514

avis légaux appels d'offres soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux propriétaires inscrits le 27 novembre 1980, au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville, et aux locataires inscrits à l'annexe de la liste électorale, à l'égard d'un immeuble situé dans la zone C2-3.

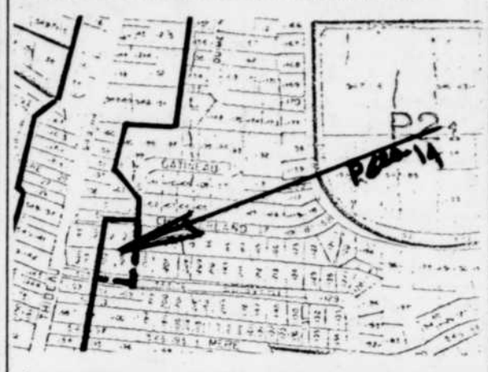
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la ville,que lors d'une séance spéciale tenue le 27 novembre 1980, le Conseil de la ville du Cap-de-la-Madeleine a adopté le règlement numéro 620-14, concernant le zonage dans les limites de la ville du Cap-de-la-Madeleine, et ayant pour objet de modifier le règlement numéro 620, afin de corriger les zones R-A3 et C2-3 et plus particulièrement d'apporter les modifications suivantes:

Détacher la zone R-A3 qui est une zone familiale, la partie ci-dessous décrite et de l'inclure dans la zone C2-E qui est commerciale afin d'agrandir cette dernière zone.

DÉLIMITATION

La zone C2-3 est agrandie en incluant le terrain ci-après décrit:

Au sud-est par la rue Boisvert;
au sud-ouest par la zone C2-3;
au nord-ouest par le centre de la rue Chamberland;
au nord-est par le prolongement vers le sud-est de la limite de la zone C2-3 située au centre de la rue Chamberland.



Que le règlement numéro 620-14 fera l'objet d'une consultation les 12 et 13 janvier 1981, à l'Hôtel-de-ville du Cap-de-la-Madeleine, de 9.00 heures à 19.00 heures, afin de savoir par voie d'enregistrement, si les personnes habiles à voter sur ce règlement désirent que celui-ci fasse l'objet d'un scrutin.

Que les personnes qui étaient inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur, le 27 novembre 1980, comme propriétaires d'immeubles imposables, et celles qui étaient inscrites à l'annexe de la liste électorale comme locataires, et s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, auront le droit de participer à cette consultation en se prévalant de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la loi des cités et villes et de voter sur ce règlement le cas échéant.

Que le nombre requis de personnes habiles à voter qui devront s'enregistrer pour qu'un scrutin ait lieu sur ce règlement est de vingt-quatre (24) personnes et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 620-14 sera réputé approuvé par elles.

Que l'annonce du résultat de la consultation tenue sur le règlement susdit se fera dans la salle des délibérations à l'Hôtel-de-ville, le 13 janvier 1981, à 19.00 heures.

Que les personnes habiles à voter sur le règlement susdit pourront le consulter au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Donné à Cap-de-la-Madeleine,
ce 5 janvier 1981.

(Signé) MAURICE THELLEND
Greffier municipal

L 195 T 60516

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

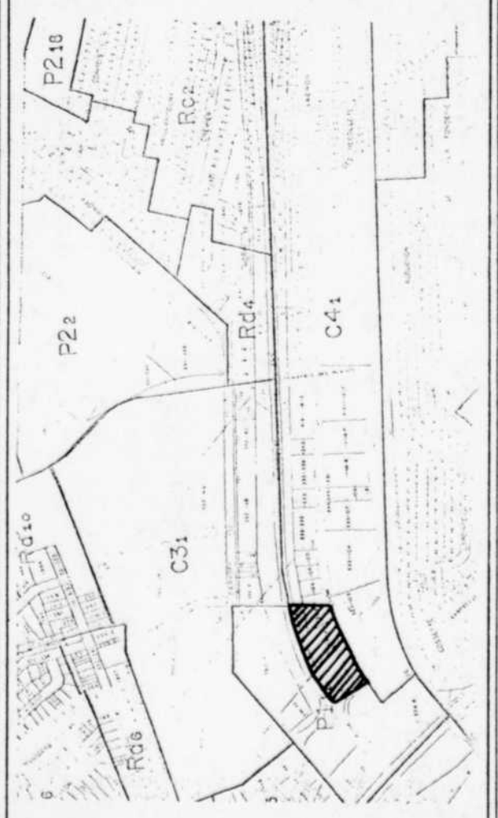
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné au propriétaire inscrit le 27 novembre 1980 au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble situé dans la zone P1-11, afin d'agrandir la zone C4-1, telle que ci-dessous décrite.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la ville, que lors d'une séance spéciale tenue le 27 novembre 1980, le Conseil de la ville du Cap-de-la-Madeleine a adopté le règlement numéro 620-15, concernant le zonage dans les limites de la ville du Cap-de-la-Madeleine, et ayant pour objet de modifier le règlement numéro 620, afin d'agrandir la zone commerciale C4-1 en incluant tout le terrain compris entre le lot 553-90 au nord-est, et la sortie de la voie rapide au sud-ouest, la rue Vachon au sud-est, la voie rapide au nord-ouest comprenant une partie des lots 553 et 554.

DÉLIMITATION

Au nord-ouest par l'autoroute 755,
au sud-est par la rue Vachon,
au sud-ouest par la voie d'accès à l'autoroute 755,
au nord-est par la zone C4-1.



Que le règlement numéro 620-15 fera l'objet d'une consultation les 12 et 13 janvier 1981, à l'Hôtel-de-ville du Cap-de-la-Madeleine, de 9.00 heures à 19.00 heures, afin de savoir par voie d'enregistrement, si la personne habile à voter sur ce règlement désire que celui-ci fasse l'objet d'un scrutin.

Que la personne qui était inscrite sur le rôle d'évaluation en vigueur, le 27 novembre 1980, comme propriétaire d'immeuble imposable, et s'il s'agit de personne physique, qui est majeure et possède la citoyenneté canadienne, aura le droit de participer à cette consultation en se prévalant de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la loi des cités et villes et de voter sur ce règlement le cas échéant.

Que le nombre requis de personne habile à voter qui devra s'enregistrer pour qu'un scrutin ait lieu sur ce règlement est de UNE (1) personne et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 620-15, sera réputé approuvé par elle.

Que l'annonce du résultat de la consultation tenue sur le règlement susdit se fera dans la salle des délibérations à l'Hôtel-de-ville, le 13 janvier 1981, à 19.00 heures.

Que la personne habile à voter sur le règlement susdit pourra le consulter au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Donné à Cap-de-la-Madeleine
ce 5 janvier 1981

(Signé) MAURICE THELLEND
Greffier municipal

195 T 60515

avis légaux appels d'offres soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES

COUR PROVINCIALE

No 400-02-001148-80
ANPO Ltée (Ltd)
demanderesse
VS
EFIM Group Co. Ltd
défenderesse

AVIS PUBLIC

Par encan, je procéderai le 15 janvier de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au numéro Rue du Quai, Parc Industriel de Bécancour, à la vente des effets mobiliers, saisis en cette cause consistant en 2 contenants numérotés 4531 et 264232-5-NIC contenant diverses marchandises de ventilation, humidificateurs, bois et quincaillerie. Le tout pour argent comptant.

J. TRAHAN, huissier
L 195 T 60520

2e publication

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 31 de la loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations que la garantie consentie par TISSAGE ST-JACQUES LIMITÉE par voie d'un acte de fiducie à charge fixe et flottante en faveur de FIDUCIE PRÊT ET REVENU, enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Trois-Rivières le 18 septembre 1979 sous le numéro 325898 est devenue exécutoire.

Fiducie Prêt et revenu

D 195 T 60421

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES OFFRES CACHETÉES, visant la location de locaux adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux publics, 2001, rue University, 18e étage, MONTRÉAL (Québec) H3A 1K3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro du projet, seront reçues jusqu'à 15h00 à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents d'offre par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse mentionnée ci-haut.

LOCATION

Appel d'offres no 80M-390P
Proposition de location
(Locaux à usage de bureaux)
TROIS-RIVIÈRES (Québec)

Dépôt: aucun.
Date limite: le vendredi 16 janvier 1981.

INSTRUCTIONS

Des locaux d'une superficie totale d'approximativement 1,610 m² d'espace utilisable tel que précisé aux documents de soumission sont requis à des fins de location dans la ville de Trois-Rivières (Québec).

On ne tiendra compte que des immeubles situés à l'intérieur du secteur délimité par le périmètre suivant:

Nord-ouest: Route du Rochon
Nord-est: Rivière Saint-Maurice
Sud-est: Fleuve Saint-Laurent
Sud-ouest: Boul. des Récollets et son prolongement vers le nord et le sud.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
COMPOSEZ
TROIS-RIVIÈRES
378-6116



Si vous avez besoin d'aide pour acheter ou vendre des marchandises ou services, l'annonce classée le fera pour vous. SIGNALEZ DES AUJOURD'HUI:
TROIS-RIVIERES: 378-6116
CENTRE-MAURICIE: 537-3001
le nouvelliste

nécrologie

BEAUDOIN M. Roland.

A Ste-Anne de Bellevue, le 3 janvier 1981, est décédé à l'âge de 58 ans, M. Roland Beaudoin, époux de Thérèse Martin, demeurant à 2582 rue Papineau, Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant, en l'église Christ-Roi à 14 heures.

A la demenade du défunt, son corps ne sera pas exposé mais sera incinéré.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Shawinigan.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses enfants: Paul marié à Irène Bélisle, Liette mariée à Réal Jobin, Michel marié à Micheline Gariépy tous de Shawinigan; ses petits-enfants: Lyne, Marie-Claude, Chantale, Sylvain et Nancy Beaudoin, Linda, Mario et Stéphane Jobin, Karine et Martin Beaudoin; sa belle-mère: Mme Amable Martin (Claudina Rondeau) de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Lucien Beaudoin, M.Arthur Fratteli, Mme Armand Beaudoin tous de Shawinigan, Mme Christian Beaudoin de Montréal, M. Mme Lauréal Martin, M. Mme Fernand Martin, M. Mme Arthur Martin, Mlle Yvonne Martin et M. Yvon Martin tous de Shawinigan, M. Mme Denis Régis de Québec, M. Jean-Claude Boisclair de Thedford Mines; pulsieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

Des dons à la société du coeur seraient appréciés.

Direction des funérailles Oscar St-Ours ltée.

BOURASSA Mélanie.

A l'hôpital Ste-Justine de Montréal, le 3 janvier 1981, est décédée à l'âge de 2 mois et 11 jours, Mélanie Bourassa, fille de Danielle Marcotte et de Denis Bourassa, demeurant à 31, 10e avenue, Grand-Mère.

La défunte ne sera pas exposée, elle a confiée au centre funéraire Pellerin et fils ltée de Grand-Mère, pour crémation.

Une cérémonie des anges sera célébrée lundi le 5 courant, en l'église St-Paul de Grand-Mère à 14 heures.

Parents et amis sont invités à se rendre à l'église pour la cérémonie des anges.

La défunte laisse dans le deuil: outre son père et sa mère: ses grands-parents: Mme Colete Boisvert, M. Clément Bédard, M. Mme Jean-Marc Bourassa; sa marraine: Lyne Bourassa; son parrain: Michel Bourassa; un frère; Stéphane bourassa; ses grands-parents: Mme Dionis Bourassa, Mme Benoit Boisvert; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

BOURQUE M. Emile.

A l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, le 3 janvier 1981, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Emile Bourque, époux de feu Régina Noël, demeurant à St-Grégoire.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église de St-Grégoire à 10h30.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires L. Gaston Gaudet inc, 3900 boul Port Royal, St-Grégoire.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: ses enfants: Régina épouse de feu Paul Leblanc, Jeanne mariée à Roch Leblanc, Georges marié à Jeannine Parr; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Corinne Guillemette, M. Mme Lucien Buissière, M. Mme Emile Landry, M. Mme Oscar Noël; ses petits-enfants: M. Mme Léo Leblanc, M. Mme Jules Leblanc, M. Mme Jacques Laforêt, M. Mme Léopold Desaulniers, M. Mme Jean-Noël Leblanc, M. Mme Fernand Bouchard, M. Mme Gérard Demers, M. Mario Bourque, M. Mme Julien Proulx, M Mme Richard Dolan, M. Yves Bourque; plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

AVIS AUX ANNONCEURS

Veuillez lire attentivement votre annonce le 1er jour de sa parution. Le Nouvelliste ne sera pas responsable pour plus de 3 insertions d'une annonce erronnée ou d'une portion incorrecte d'une annonce placard

Une auto

Nous en avons une POUR VOUS



dans la rubrique 125 des annonces classées

BOUTET Mme Robert.

A Shawiningan-Sud, le 4 janvier 1981, est décédée subitement à l'âge de 63 ans, Mme Robert Boutet, née Cécile Trudel, demeurant à 1911, 109 rue Shawinigan-Sud.

Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant, en l'église St-André à 11 heures.

La famille se rendra à l'église 30 minutes avant le service, pour recevoir les condoléances.

La dépouille mortelle ne sera pas exposée et sera incinérée au crématorium de la Mauricie enr, 2280, 5e avenue, Shawinigan-Sud.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph.

Les arrangements funéraires furent confiés à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 2280, 5e avenue, Shawinigan-Sud.,

La défunte laisse dans le deuil: outre son époux; se filles: Michelle de Ste-Angèle-de-Laval, Nicole mariée à Claude Lortie de Ste-Foy, Huguette mariée à Henri-Paul Veillette de Yamachiche; ses fils: Hugues marié à Pierrette Cormier de Rimouski, Marc de Shawinigan-Sud; son frère: le notaire Laurent Trudel marié à Liliane Martel de Ste-Rose de Laval; ss beaux-frères et belles-soeurs: Armand Boutet (Germaine), Jeannette Boutet, Maurice Boutet (Cécile), André Boutet (Berthe), Jeanne-d'Arc Boisvert (Paul), Jean-Claude Boutet (Gisèle) et Marie-Claire Boutet; ainsi que plusieurs petits-enfants, cousins et cousines.

Des dons à l'institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés, 5000 Est Bélanger, Montréal. H1T 1C8.

BOUTIN M. Gaston.

A l'hôpital St-Joseph de La Tuque, le 3 janvier 1981 est décédé à l'âge de 51 ans, M. Gaston Boutin, fils de feu Romuald Boutin et de Lucette Gagné, demeurant à 376 rue Desbiens, La Tuque.

Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant, en l'église St-Zéphirin de La Tuque à 10 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Perreault et fils inc, 602 rue Commerciale, La Tuque.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: outre sa mère; son frère et sa belle-soeur: M. Mme Jean-Claude Boutin (Simone Tremblay) de La Tuque; ses soeurs et beaux-frères: M. Mme Léo Fortin (Antoinette), Mme Rachel Gauvin de Montréal, M. Mme Gérard Lachance (Yolande) de La Tuque, Mme Georgette Lemire de Drummondville, Mme Gisèle Provencher, Mme Germaine Gagné, M. Mme Léo Patry (Brigitte) tous de La Tuque, M. Mme André Gatien (Réjeanne) de Montréal, M. Mme Félicien Filion (Lise) de La Tuque; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.



BREAULT Patrice.

A l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 3 janvier 1981, est décédé à l'âge de 17 ans et 6 mois, Patrice Breault, fils de Alban Breault et de Paulette Gendron.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église St-Jean de Bréboeuf à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel des Forges.

Il laisse dans le deuil: outre ses parents; son frère: Stéphane et son amie France Robichaud; ses grands-pères: Albert Breault de St-Simon, Adélard Gendron de Acton Vale; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

BRUNEAU M. Fernand.

A Shawinigan-Sud, le 4 janvier 1981, l'hôpital régional de la Mauricie, est décédé à l'âge de 58 ans, M. Fernand Bruneau, fils de feu Raoul Bruneau et de feu Marie-Blanche Blais, demeurant à 512, 3e rue, Shawinigan.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Bouvette et frère, 741 des Cèdres, Shawinigan.fp

Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant, en l'église St-Bernard de Shawinigan à 15 heures.

Le défunt laisse dans le deuil: sa soeur: Monique mariée à Marcel Mongrain du Cap-de-la-Madeleine; ses frères: Henri-Paul, Gaston marié à Thérèse Lefrenaye de Shawinigan, Jean-Claude de Montréal, Michel marié à Pierrette Hamelin de Shawinigan-Sud; plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

CHOUINARD M. Louis.

A l'hôpital St-Joseph de La Tuque, le 2 janvier 1981, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Louis Chouinard, époux de feu Rose-Alma Beaudin, demeurant à La Croche.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église St-Hyppolyte de La Croche à 10h30.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Perreault et fils inc, 602 rue Commerciale, La Tuque.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: sa fille et ses gendres: M. Mme Roland Tremblay (Simone), M. Mme Louis-Georges Tremblay tous de La Croche; sa nièce: Mme Gérard Couture (Hermance) de La Croche; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Albert Beaudin de Montréal, M. Mme Arthur Beaudin, M.Mme Edgar Beaudin, Mme Antonio Bordeleau (Marie-Anne) tous de La Tuque; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-s-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

CORBIN M. Roméo.

Au Cap-de-la-Madeleine, le 3 janvier 1981, est décédé à l'âge de 69 ans et 6 mois, M. Roméo Corbin, célibataire, demeurant à 90 Hébert, Cap-de-la-Madeleine.

Les funrérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église St-Odilon à 11 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J.D. Garneau ltée, 274 St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Le défunt laisse dans le deuil: son frère: Albert Corbin époux de Irène Camirand du Cap-de-la-Madeleine; sa belle-soeur: Mme Vve Xavier Corbin (Eva Bérubé); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis.



DOYON M. Roger.

A Trois-Rivières, le 3 janvier 1981, est décédé à l'âge de 57 ans et 7 mois, M. Roger Doyon, époux de Françoise Marchand, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant, en l'église St-Jean de Bréboeuf à 14 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Julien Philibert, 1700 Pelletier, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses filles et son gendre: Claudette, Sylvie mariée à Paul Lajoie; son fils: Claude marié à Lucie Boucher; ses frères: Patrick et Philippe; ses soeurs: Gertrude (Maurice Panche), Georgette, M. Mme Gérard Bolduc (Pierrette); sa belle-mère: Mme Ernest Marchand; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Roméo Abran, Mme Pauline Marchand, Soeur Jacqueline Marchand Fille de Jésus, M. Mme Emilien Labarre, M. Mme Roger Comeau, M. Mme Louis-Georges Marchand, M. Mme Gilles Morin, M. Adélard Biron, M. Mme Jean-Guy Pothier, M. Mme Victorin St-Pierre, M. Mme Gérard Dargis, M. Mme Roland Marchand, M. Raymond Marchand, Mlle Marie-Berthe Marchand, M. Mme Ronald Montreuil, M. Mme Albert Trudel, M. Louis-Ernest Marchand; il laisse aussi plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces.

LOCATAIRES

vous cherchez une...

MAISON



Voyez la rubrique 4 des annonces classées



DUBE Mlle Pierrette.

A Trois-Rivières, le 3 janvier 1981, est décédée à l'âge de 24 ans, Mlle Pierrette Dubé, fille de M. et Mme Ernest Dubé, née Rita Lévesque.

Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant, en l'église St-François d'Assise à 13h30.

La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières; salon fermé de 17 à 19 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel des Forges.

La défunte laisse dans le deuil: outre ses parents; sa grand-mère maternelle: Mme Alexis Lévesque de Rivière du Loup; plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces et amis.

GELINAS M. Maurice.

A St-Mathieu du Parc, le 3 janvier 1981, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Maurice Gélinas, époux de Régina Blais, demeurant à St-Mathieu du Parc.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église St-Mathieu à 14 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Oscar St-Ours ltée, 2203 Champlain, Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de St-Mathieu.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; son fils: André marié à Lise De Granmont de Trois-Rivières; son petit-fils: Dominic; sa soeur: Thérèse du Cap-de-la-Madeleine; son frère: Pierre marié à Denise Benoit de Longueil; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Arthem Milette de St-Boniface, M. Mme Lucien Lafrenière de St-Gérard, M. Mme Oscar Blais et M. Mme Oscar Arseneault de Shawinigan; plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

GRENIER M. Raymond.

A Louiseville, le 2 janvier 1981, est décédé à l'âge de 61 ans, M. Raymond Grenier, époux de Eleonore Chiasson, demeurant à 110 rue St-Antoine, Louiseville.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église de Louiseville à 14 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Louis Richard et fils ltée, 140 rue St-Aimé, Louiseville.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses enfants: Luc marié à Diane Légaré de Warwick, Lucie, Louise, Bernard, Rémi, Mario, Sylvain et Jean tous de Louiseville; ses frères et soeurs: M. l'Abbé Jean-Baptiste Grenier de Shawinigan, Robert marié à Simone Lefebvre de Louiseville, Fernand de Montréal, Laurette mariée à Marcel Labelle de Lesage, Thérèse mariée à Richard Bergeron de Montréal; sa belle-mère: Mme Wellie Chiasson de Lameque Nouveau Brunswick; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Gaston Query de Sorel, M. Mme Richard Chiasson, M. Mme Delphis Chiasson, M. Mme Alexandre Chiasson, M. Mme Abbé Chiasson, M. Mme Théodule Chiasson, M. Mme Fabien Savoie, M. Mme Gérard Haché, M. Mme Jean-Paul Noël tous de Lameque N.B, M. Mme Bernard Chiasson de Montréal, M. Mme Jude Chiasson de Prince-Georges C.B; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

KINAHAN M. Francis (Frank).

A l'hôpital régional de Shawinigan-Sud, le 4 janvier 1981, est décédé à l'âge de 71 ans, M. Francis Kinahan (Frank), époux de feu Margaret Sullivan, demeurant à 1405 rue Frontenac, Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant, en l'église Coeur Immaculée de Marie à 11 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Bouvette et frère ltée, 741 rue des Cèdres, Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Shawinigan.

Le défunt laisse dans le deuil: ses soeurs: Alice mariée à Jos Hettler de Calgary, Helen mariée à Edmond Wall de Alberta; ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

LACERTE Mme Arthur.

A Trois-Rivières, le 3 janvier 1981, est décédée à l'âge de 66 ans, Mme Arthur Lacerte, née Germaine Deschesne, demeurant à 730 Notre-Dame Sud, Louiseville.

Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant, en l'église de Louiseville à 14 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Louis Richard et fils ltée, 140 rue St-Aimé, Louiseville.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil: outre son époux; ses enfants: André marié à Claire Vallée du Cap-de-la-Madeleine, Nicole de Montréal, Carole mariée à André Brissette de St-Lin; sa mère: Mme Amédée Deschesne de Louiseville; ses frères et soeurs: M. Mme Onil Deschesne d'Abitibi, M. Mme Paul Deschesne de Repentigny, Mme Jeannette Lacerte Deschesne, M. Mme Germain Beauclair (Dozia), M. Mme André Lamy (Blanche), M. Mme Gaston Ricard (Rose), Mlle Juliette Deschesne tous de Montréal, M. Mme Roland Ricard (Noëlla) de Repentigny, M Mme Théo Dupuis (Suzanne) de Louiseville; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Ovide Demontigny, Mlle Germaine-Lacerte et Mlle Annette Lacerte tous de Trois-Rivières, Mme Vve Philogène Deschesne d'Abitibi; une petite-fille: Julie Lacerte; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.



LEFEBVRE M. Charles-Edouard.

A l'hôpital Laflèche de Grand-Mère, le 1er janvier 1981, est décédé subitement à l'âge de 78 ans et 1 mois, M. Charles-Edouard Lefebvre, époux de Isabelle Magnan, demeurant à 531 St-Jacques, Ste-Thècle.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église de Ste-Thècle à 14 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires St-Amand et fils ltée, 281 rue Dupont, Ste-Thècle.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses filles: Louiselle mariée à Fernand Gravel de Ste-Thècle, Liliane mariée à Florent Cloutier de Montréal, Lucette mariée à Armand Trudel de Ste-Thècle, Huguette mariée à Bertin Cloutier de Ste-Thècle et Pauline de Ste-Thècle; ses fils: Jean-Charles marié à Diane Veillette de Ste-Thècle, Marcel marié à Lucie Magnan de Shawinigan; ses frères et soeurs: M. Mme Hervé Lefebvre, M. Mme Arthur Cloutier (Auréa) de Ste-Thècle, Mme Patrick-Germain (Clara) de St-Stanislas, Mme Gérard Tessier (Julienne) de Ste-Anne de la Pérade; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Benoit Magnan (Simone Veillette), M. Robert Magnan, M. Mme Réal Proteau (Fleurette), M. Mme Jean-Marc Groleau (Anita), M. Mme Jacques Magnan (Gaby Gingras), M. Mme Dominique Magnan (Cécile Boudreau); 11 petits-enfants et 1 arière petit-fils; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.



LEVASSEUR Mme Philémon.

A l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, le 1er janvier 1981, est décédée à l'âge de 80 ans, Mme Philémon Levasseur, née Zalka Alarie, demeurant au Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église Ste-Cécile à 13h30.

La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières; salon fermé de 17 à 19 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

La défunte laisse dans le deuil: ses filles: Roselle (Mme Denis Pellerin) d'Ottawa, Lucette (Mme Raymond-Gilles Lafrenière) du Cap-de-la-Madeleine; ses fils: Réjean (Marie Beaumier) de Trois-Rivières, Jude (Pauline Giroux) de Montréal, Mme Vve Laval Levasseur (Lucie Héroux) de Québec, Gratien (Louise Guertin) du Cap-de-la-Madeleine; ses soeurs et beaux-frères: M. Mme G. E. Lefebvre, M. Mme Armand Caya de Montréal; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.



LEVASSEUR M. Fernand. (Nap).

Au centre hospitalier St-Joseph de Trois-Rivières, le 3 janvier 1981, est décédé à l'âge de 54 ans et 6 mois, M. Fernand (Nap) Levasseur, époux de Irène Mailhot, demeurant à 1466 rue Ste-Julie, Trois-Rivières.

Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé, il a été confié au centre funéraire Pellerin et fils ltée de Shawinigan, pour crémation.

Une messe de requiem sera célébrée mardi le 6 courant, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses de Trois-Rivières, à 14 heures.

La famille sera à l'église 30 minutes avant la cérémonie, pour recevoir les condoléances.

Parents et amis sont invités à se rendre à l'église pour la célébration eucharistique.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses fils: Denis et Daniel; ses filles: Diane et son ami Guy; ses petits-enfants: Nathalie et Vicky tous de Trois-Rivières; sa belle-mère: Mme Vve Diane Mailhot du Cap-de-la-Madeleine; ses frères: Hector marié à Berthe Lanouette, Albert, tous deux de Trois-Rivières, Arthur marié à Suzanne Howe de Vancouver, Léo marié à Louise Brown et Jean-Louis de Toronto; ses soeurs: Marie-Ange épouse de feu Léo Garceau, Mlle Julienne, Hélène mariée à Jacques Laperrière tous de Trois-Rivières; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Gaston Fleury de Trois-Rivières, Mme Carmen Mailhot, M. Mme Jean-Paul Mailhot tous de Québec, M. Mme Maurice Léveillée du Cap-de-la-Madeleine, Mme Noëlla Nobert de Montréal, Mme Fernande Levasseur; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles et tantes.



MILETTE M. Omer.

A Yamachiche, le 3 janvier 1981, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Omer Milette, époux de Donia Grenier.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église de Yamachiche à 14h30.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires St-Louis et fils ltée, 160 de Carufel, Yamachiche.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Yamachiche.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses enfants: Suzanne épouse de Antonio Bellemare de Montréal, Marie-Laure épouse de Germain Buisson de Yamachiche, Rose-Estelle épouse de Marcel Gignac de Trois-Rivières, Ambroise époux de Marguerite Robert de Trois-Rivières, Raymond époux de Rosa Morin de Yamachiche; une belle-fille: Lise Marchand épouse de feu André Milette mariée en secondes noces à Noël Gingras du Cap-de-la-Madeleine; ses frères: M. Narcisse Milette, M. Arthur Milette tous deux de Yamachiche, M. Josaphat Milette de Louiseville; un beau-frère et une belle-soeur: M. Henri Grenier marié à Marie-Anne Laterreur de Louiseville; plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

MILOT Mme Madeleine.

A l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 2 Janvier 1981, est décédée à l'âge de 61 ans, Mme Madeleine Milot, née Madeleine Auger, demeurant à 14490 boul Bécancour, Ste-Angèle de Laval.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église de Ste-Angèle de Laval à 15 heures.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19 heures samedi aux salons funéraires L. Gaston Gaudet, St-Grégoire.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil: ses fils: Michel marié à Irène Bisaillon de Trois-Rivières, Yves marié à Madeleine Normand de Longueil; sa petite-fille: Sandra Milot; son petit-fils: Dominic Milot; ses frères et soeurs: M. Paul Auger marié à Thérèse Nadeaude Shawinigan; Mlle Yvette Auger de Fabreville, M. Donaldson Auger marié à Cyprienne Milot de Grand-Mère, Mme Eliane Boisvert de Trois-Rivières, Mme Peter Salk (Germaine Auger) U.S.A, Mme Lucia Gauthier de Trois-Rivières, Soeur Blanche Auger de Trois-Rivières ;ses beaux-frères et belles-soeurs: M.Peter Salk, Mme Donat Milot, Mme Eddy Gélinas M.Mme Ozanie Villemure, Mme Camille Milot, M.Mme Léger Milot, M.Mme Arthur Milot, M.Mme Eugène Milot, Mme Ubald Milot, Me et Mme Charles Milot; plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.



MONGRAIN M. Lucien.

A Trois-Rivières, le 1er janvier 1981, est décédé à l'âge de 65 ans, M. Lucien Mongrain, époux de Juliette Poirier, demeurant au 2400, 2e avenue, Trois-Rivières.

A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé.

Une messe de requiem sera célébrée en l'église St-Sacrement, mercredi le 7 courant, à 14h30.

La famille sera à l'église 30 minutes avant l'office, pour vous recevoir.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses enfants: Ghyslaine, Solange et son époux Pierre Fortin, Serge, Yvon, Pierre; ses petits-enfants: Jean-François et Marie-Claude Fortin; une soeur: Mme Fernande Lacombe; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Edouard Poirier, M. Mme Léopold Poirier, M. Mme Emile Gélinas, M. René Poirier, Mme Aline Pellerin, M. Mme Jean-Paul Poirier; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et amis.

PAQUIN M. Joffre.

A l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, le 1er janvier 1981 est décédé à l'âge de 59 ans, M. Joffre Paquin, époux de Rita Desjardins, demeurant à St-Paulin.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église de St-Paulin à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Paulin Guimond et fils, 2801 Laflèche, St-Paulin.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse; ses enfants: Diane et son ami Laurier Frappier, Jean-Pierre Paquin; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Yvonne mariée à Pierre Lacoursière, Germaine mariée Mauril Damphousse, Cécile mariée à Alcide Lessard, Théophile marié à Solange Savard, Benoit; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.



RHEAULT M. Joseph-Louis.

Au Foyer Père Frédéric du Cap-de-la-Madeleine, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Joseph-Louis Rheault, époux de feu Berthe Nobert.

Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant, en l'église St-Maurice à 15 heures.

La dépouille mortelle est exposée à la Maison J.D. Garneau ltée, 274 St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine.

Ouverture des salons à compter de midi, lundi.

L'nhumation aura lieu au cimetière St-Maurice.

Le défunt laisse dans le deuil: ses enfants: M. Mme Jean-Guy Rheault (Norma Brisson) du Cap-de-la-Madeleine, M. Denis Rheault de Trois-Rivières, M. Mme Pierre Rheault (Yolande Gingras) de St-Hubert, M. Mme Eric Hamelin (Yolande Rheault) de Champlain, M. Mme Paul Michaud (Louiselle Rheault) de Trois-Rivières, M. Mme Patrick Dessureault (Michelle Rheault) de St-Luc, M. Mme Denis Beaudry (Ghislaine Rheault) de Trois-Rivières-Ouest, M. Mme Robert St-Cyr (Nicole Rheault) de Champlain, M. Mme Claude Massicotte (Hélène Rheault) de Ste-Geneviève de Batiscan, Mme René Rheault (Louisette Lebel) de Montréal; ses frères: M. Mme Armand Rheault (Yvonne Fillion) de Montréal, M. Mme Paul-Emile Rheault (Jeanne d'Arc Héon) de Montréal; sa soeur: Mme Vve Paul-Emile Paquin (Bertha) d'Ottawa; ses belles-soeurs et beaux-frères: Mme Charles-Auguste Rheault (Antoinette Lachapelle) de Montréal, M. Charles-Edouard Veillette de Ste-Geneviève de Batiscan, Mme Catherine Hoyt de New York; ses petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Remerciements

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.S

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.S

NAISSANCE

ARCAND Caroline.

Marie-Josée est heureuse de vous annoncer la naissance de sa soeur Caroline, née le 9 décembre 1980, à 10 heures, à l'hôpital St-Josephde Trois-Rivières; elle pesait 7 livres et 10 onces, mesurait 21 ¾". Ses parents sont M. Mme Yves Arcand (Johanne Gendron); ses grands-parents sont M. Mme Léon Gendron, ainsi que M. Mme Charles Arcand.

FLEURISTE Lavigne
Louise-A. Pellerin, prop.
537-8065
483 MERCIER SHAWINIGAN
199 T 56721

Trudel & Gagnon ENR.
6082, BOUL. DES HÊTRES
SHAWINIGAN-EST
Tél.: 539-5050
MANUFACTURES DE MONUMENTS
TABLETTES POUR FOYERS
CLAUDE TRUDEL
420, 119e Rue
Tél. Rés.: 537-8323
Shawinigan-Sud, Qué.
DENIS GAGNON
3335, PLACE RICHELIEU
Tél.: Rés.: 537-1015
Shawinigan-Sud, Qué.

LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN
Chapitre région 04
188 Dorval
Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 376-9119, G8T 5Y2
ACCEPTE LES DONS "IN MEMORIAM"
Un accusé de réception des dons reçus sera envoyé à la famille éprouvée et aux donateurs.

ÊTES-VOUS EN FAVEUR DE LA CRÉMATION?

Vu le nombre croissant de familles qui préfèrent la Crémation avec le Centre Funéraire Pellerin & Fils Ltée de St-Georges de Grand-Mère; nous offrons au public les services d'un Crématorium moderne avec chapelles adjacentes.

Avec cette addition, des lectures pieuses ou un service religieux, sans eucharistie, peut également y être célébré lors de l'apport du sujet.

Nous vous offrons aussi un choix d'urnes en la mémoire de vos défunts; ces urnes peuvent être achetées au crématorium même ou à l'un de nos centres funéraires.

D'une part, il nous fera plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires concernant la Crémation parce que cette décision relève de chaque personne et d'autre part, cela a pour but de réduire le coût des frais funéraires.

Quant à nos pré-arrangements, vous décidez vous-même des modalités de nos services lucidement posément, en toute connaissance de cause pendant que l'émotion est sous contrôle.

Les pré-arrangements sont peut-être le seul moyen d'empêcher vos proches de faire des dépenses coûteuses lors de votre décès.

Par cette nouvelle formule, l'individu décide lui-même à l'avance des modalités de nos services.

Pour une complète information et sans obligation de votre part, une brochure est à votre disposition.

Vous pouvez faire affaire directement avec le Crématorium dans un rayon de 100 milles des villes de Shawinigan et Grand-Mère.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le

Centre Funéraire Pellerin & Fils Ltée
597, 6e Avenue, Grand-Mère Tél.: 538-3388
700 Ave. des Cèdres, Shawinigan Tél.: 537-7221
Le spécialiste des pré-arrangements.

199 R 60054

le nouvelliste TIRAGE PAYÉ ET VÉRIFIÉ

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Partout au Canada	110.00	60.00	33.00	15.00
Autres pays	250.00	130.00	70.00	30.00

Rédaction ..... 376-3659 Sports 376-3351
Faits divers ..... 376-2501 Nécrologie 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX

Centre Mauricien ... 537-1801 Victoriaville 758-6258
La Tuque ..... 523-4547 Louiseville 228-4032

Le Conseil du statut de la femme et la réforme du code civil qui date de 1866

L'autonomie des personnes doit être encouragée

TROIS-RIVIÈRES (DH) — — Le Conseil du statut de la femme offre ses considérations sur un projet de loi, la Loi 89, qui modifiera le code civil qui nous régit depuis 1866. Le projet de Loi 89 propose une réforme de toute la section du droit de la famille du code civil; ce projet de loi est d'ailleurs l'aboutissement de plusieurs années de recherches effectuées par l'Office de révision du code civil, auxquelles une commission parlementaire permettait d'ajouter, l'an dernier, le son de cloche de multiples groupes ou personnes.

Étant donné qu'on ne s'attend pas à des transformations majeures du droit de la famille dans les prochaines décennies, on doit l'adopter à ce moment-ci dans sa forme optimale: ces articles de loi qui régiront la vie des couples et des familles doivent s'ouvrir aux valeurs émergentes d'une société en pleine mutation, notamment à l'égalité entre les sexes, au partage des responsabilités, aux droits des enfants et aux libertés individuelles.

Dans cette perspective, le Conseil du statut de la femme, conscient des besoins et des opinions que lui ont exprimés les femmes jusqu'à aujourd'hui, estime capital que le futur droit de la famille respecte et encourage l'autonomie des personnes, et leurs responsabilités premières dans le couple et la famille.

L'autonomie est en fait cette capacité de subvenir soi-même à ses besoins matériels, économiques et socio-affectifs, et repose essentiellement sur la possibilité de faire soi-même ses choix. Bien sûr, il faut reconnaître que si cela est une chose souhaitable pour tout le monde, l'accès à l'autonomie nécessitera des démarches différentes pour un homme et pour une femme, pour une personne célibataire ou une autre vivant en couple, ou encore un adulte, un enfant. Dans cette perspective et en tenant compte des traditions, des moeurs ainsi que des changements en cours, le CSF croit aussi nécessaire que soient établies dans le futur droit familial, des balises minimales: de cette façon, l'autonomie des uns et des unes n'aurait pas tendance à tourner au détriment de celle des autres.

Voici en substance ce que le CSF propose dans le mémoire qu'il a adressé au ministre de la Justice le 24 novembre 1980.

Le mariage

Le mariage est un engagement qui exige de la maturité: fixer l'âge minimum pour se marier à 18 ans semble tout à fait raisonnable. Cependant, le projet de loi prévoit une dispense possible, à la discrétion du juge, pour les futurs époux de 16 à 18 ans. Compte tenu que des études révèlent que sept femmes sur dix qui se sont mariées entre quinze et dix-neuf ans, ont par la suite divorcé, on peut se demander si cette clause de dispense est réaliste. Il est plutôt souhaitable de rendre le mariage moins facile, et de supprimer la possibilité de dispense, qui porte incontestablement à conséquence sur les jeunes couples.

Tout en appréciant que le projet de loi reconnaisse des droits égaux aux époux, le CSF croit par ailleurs préférable que leurs obligations soient limitées au "respect mutuel": la vie à deux est une réalité qui devrait se définir entre les conjoints, chaque couple pouvant lui-même identifier ce qui lui conviendra en matière de fidélité, d'assistance et de secours mutuel ou même d'habitation en commun. La reconnaissance d'une notion large de "respect mutuel" serait sans doute propice à l'apprentissage des responsabilités dans le couple.

Le CSF soutient en outre que l'égalité entre époux repose non seulement sur le partage des décisions et orientations, mais aussi sur celui de l'exécution des tâches quotidiennes. Encore ici, chaque couple sera à même de définir sa façon de partager, en fonction des disponibilités de chacun des conjoints. Cet aspect non négligeable et surtout concret d'une vie conjugale égalitaire, encouragerait une division moins sexiste des rôles entre hommes et femmes. Toutefois, il faudra faire en sorte que soit supprimée la possibilité pour une personne mariée de s'acquitter de sa contribution aux charges matérielles par son activité au foyer, puisque dans trop de cas, cela limiterait le droit des femmes au foyer à des mesures compensatoires lors d'une rupture. L'article 1-446 devrait donc s'en tenir à la formulation suivante: "Les époux contribuent aux charges du mariage en proportion de leurs facultés respectives."

Le projet de loi prévoit par ailleurs la protection des meubles et de la résidence familiale, de façon à ce que lors d'une rupture, le nécessaire soit garanti à la famille monoparentale, quel que soit le ou la propriétaire de ces biens. Ainsi, le Conseil recommande de simplifier les formalités pour déclarer une résidence familiale, et de permettre à l'un ou l'autre des conjoints de faire cette déclaration. Au moment d'une transaction sur une maison, il faudrait alors vérifier si cette déclaration a été préalablement enregistrée faute de quoi, le propriétaire devrait certifier si la maison est résidence familiale ou non. Lorsqu'il s'agira effectivement d'une résidence familiale, il faudrait que le consentement du ou de la conjointe propriétaire soit exigé avant la transaction pour que ce soit légalement valide.

En outre, le CSF ose espérer que tous les baux-types contiendront une clause permettant la déclaration d'un logement comme résidence familiale. Enfin il recommande que, pour une meilleure efficacité, le consentement écrit du ou de la conjointe soit exigé lors de toute transaction concernant les meubles compris dans cette résidence. Toutes ces nouvelles formalités seront propices à une protection réelle de la demeure familiale, à condition qu'une large information sur leur application soit diffusée auprès du public. (à suivre: premier de trois articles sur les recommandations au gouvernement par le Conseil du statut de la femme devant le projet de Loi 89).

Conflits, ruptures, effets

TROIS-RIVIÈRES (DH) — Le Conseil du statut de la femme a tenu à présenter ses considérations vis-à-vis du projet de Loi 89. Outre le nom des enfants, ses préoccupations concernant le mariage ont été offertes. Ici, nous présentons la position du CSF sur les conflits, la rupture et ses effets.

Le CSF est convaincu que le tribunal n'est pas un lieu propice pour régler les situations de désaccords entre époux: il estime ainsi que les couples et les familles doivent avoir accès à des ressources psycho-sociales adéquates, le tribunal ne représentant alors qu'un dernier recours seulement.

Un amendement apporté au projet de loi en deuxième lecture permettra désormais d'ajouter le consentement mutuel des conjoints à la liste des motifs de divorce. Aux yeux du CSF, le divorce devrait simplement consister en un constat de rupture, entériné par un juge et n'occasionnant pas de délai; dans les cas où l'un des époux ne consent pas à cette rupture, une période de conciliation volontaire d'un an serait ouverte.

Encore ici, il faudrait faire en sorte que les époux soient les premiers responsables de leur rupture, et d'éviter toute ingérence du tribunal entre eux au moment du divorce.

Le CSF, même si son mémoire n'en fait pas état, tient aussi à appuyer une proposition soutenue par le RAIF, à l'effet que les termes obligation alimentaire et pension alimentaire qui sont des plus humiliants pour les personnes qui y ont droit, soient remplacés par les termes mesures compensatoires et prestations compensatoires. Ces termes apparaîtraient plus réalistes et moins dommageables dans ces circonstances.

On se souviendra que nous souhaitions, dès la parution de la politique d'ensemble de la condition féminine, que ces mesures compensatoires soient évaluées à partir des besoins et facultés des époux (âge, possibilités d'emploi, obligations familiales, état de santé, biens acquis, etc.), ce que le projet de Loi 89 propose actuellement. Nous croyons cependant que dans tous les autres cas où aucune prestation ou pension ne serait accordée, il faudra maintenir un droit de réserve automatique pendant une période de trois ans pour réclamer, si nécessaire, le versement d'une mesure transitoire: cette période nous semble raisonnable et devrait permettre à une personne mariée de reprendre graduellement son autonomie financière après une rupture. Il faut souligner que le droit à des mesures compensatoires ou transitoires, n'altère en rien le droit du parent qui a la garde de ses enfants à une prestation pour subvenir à leurs besoins.

Il faudrait, par ailleurs, faire en sorte que l'activité d'une conjointe ou d'un conjoint au foyer puisse être considérée comme un apport à l'accroissement de l'actif de son partenaire; dans trop de cas, les épouses mariées en régime de séparation de biens n'avaient aucune possibilité d'accumuler des biens matériels pendant qu'elles s'occupaient à temps plein de leur famille. On croit généralement ces conjointes bien protégées par les donations stipulées dans le contrat de mariage; cependant, cette protection est en réalité bien mince puisque le projet de Loi 89 accepte que ces donations deviennent éventuellement caduques (par exemple: "Je te donne $10,000 à condition que tu ne me quittes pas..."). Il faudra donc interdire l'introduction des clauses de caducité dans les donations et prévoir, d'autre part, que les donations à cause de mort seront soumises à la discrétion du juge au moment d'une rupture.

Enfin, il faudrait également qu'en cas de séparation de corps, les droits des femmes ne soient pas limités à la "permission" d'habiter le foyer conjugal, mais que le juge puisse aussi leur reconnaître un droit de propriété, si cela est nécessaire.

La réforme du droit de la famille ne saura ainsi s'accomplir sans la création, dans les plus brefs délais, d'un tribunal de la famille unifié et doté des services judiciaires et psycho-sociaux adéquats. En cette matière, le CSF renouvelle son espoir que soit rapatriée au Québec, dans les plus brefs délais, la juridiction concernant le divorce.

Une tournée de sensibilisation effectuée l'an dernier à la suite de la commission parlementaire et concernant les propositions de l'Office de révision du code civil, a permis au CSF de savoir que des milliers de femmes étaient favorables à la reconnaissance d'un divorce sans notion de faute, à la création dans un proche avenir du tribunal de la famille, et à la transmission du double nom de famille à leurs enfants. Ces femmes ont fait connaître leurs positions au ministre de la Justice par des pétitions et des lettres à la suite de la tournée.

En rendant publiques ses positions sur le projet de Loi 89, le CSF ne prétend pas parler au nom de toutes les femmes.

Il a cependant conscience de ce que la majorité d'entre elles subissent quotidiennement et isolément, à cause d'un droit familial ignorant depuis cent ans leur réalité propre.

Il faut, malgré ce contexte, qu'on tienne compte de ce que les femmes ont à dire sur cette législation qui touche directement leurs conditions de vie. Le nouveau droit familial saura-t-il être à la mesure de leurs besoins actuels et à venir?

Défier la tradition paternaliste

TROIS-RIVIÈRES (DH) — Le Conseil du statut de la femme offre ses considérations sur un projet de loi, la Loi 89, qui modifiera le code civil qui nous régit depuis 1866. Le projet de Loi 89 propose une réforme de toute la section du droit de la famille du code civil; ce projet de loi est d'ailleurs l'aboutissement de plusieurs années de recherches effectuées par l'Office de révision du code civil, auxquelles une commission parlementaire permettait d'ajouter, l'an dernier, le son de cloche de multiples groupes ou personnes.

Le nom, les enfants...

Le CSF ne peut qu'endosser l'article du projet de loi reconnaissant que chaque époux conserve son nom de famille respectif dans le mariage, en espérant cependant qu'on remplace l'expression "nom patronymique" par "nom de famille". D'autre part, le CSF proposait aussi l'an dernier à la Commission parlementaire que les noms du père et de la mère soient transmis aux enfants; même si cette proposition n'est pas sa plus importante revendication, on devrait cependant la prendre au sérieux.

En établissant la liberté du choix des parents dans l'attribution des noms aux enfants, comme le projet de loi le propose, on donnera lieu à des affrontements et des incohérences au sein d'une même famille et dans la société en général. Ces problèmes seraient évités si le législateur osait défier la tradition paternaliste de l'attritution du nom, et s'il innovait en reconnaissant l'existence des lignées paternelle et maternelle des enfants.

On sait, par ailleurs, que le projet de loi maintient le "droit de correction raisonnable" des parents sur leurs enfants. À la lumière des recommandations issues des colloques sur la violence faites aux femmes et aux enfants, le CSF considère que cet article n'a pas sa place dans notre contexte social actuel.

En outre, il serait opportun de reconnaître le droit pour un enfant d'être représenté par un avocat, ce dernier ayant la possibilité de se faire assister par des experts psycho-sociaux.

Bulletin municipal

SOREL (LB) — Sept municipalités rurales des comtés de Yamaska et de Drummond se sont regroupées pour présenter à leurs contribuables un bulletin municipal, qui est publié mensuellement et qui contient le procès-verbal des assemblées du conseil de chacune des municipalités concernées.

Ce bulletin municipal, intitulé Écho du conseil, est distribué gratuitement à tous les foyers de Saint-David d'Yamaska, Saint-Guillaume, Saint-Marcel, Saint-Pie-de-Guire, Saint-Bonaventure, Saint-Eugène et Saint-Edmond.

Ce bulletin municipal, qui est publié depuis le mois de septembre, rejoint quelque 1,525 foyers et permet à la population de ces sept municipalités de se renseignerr sur les décisions prises chaque mois par leurs conseils municipaux.

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
COMPOSEZ
TROIS-RIVIÈRES
378-6116
CENTRE MAURICIE
537-1801
NOS TÉLÉPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

VENTE DU ROI GÉRARD
débutant le 6 janvier à 9hres a.m.
LIVRAISON IMMÉDIATE

Le Roi GÉRARD se souvient des prix d'antan
GÉRARD
43 ans chez J.N. Beaudoin
TÉLÉVISEUR NOIR ET BLANC 12" $99
TÉLÉCOULEUR 20" RCA $529
Tables de salon PEPPLER en magasin 40% de réduction
Cadres peintures lampes 25% à 50% DE RÉDUCTION
Matelas et sommier Boîte 39" $99
jnb
J.N. BEAUDOIN Ltée
LE GÉANT DE L'AMEUBLEMENT
676 rue Champflour Trois-Rivières 378-5471
En arrière de l'hôpital St-Joseph

Vente d'entrepôt
à votre magasin SEARS
Mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, samedi 10 et lundi 12 janvier.
La voici enfin celle que vous attendiez
"LA VENTE D'ENTREPÔT"
Voyez le supplément publicitaire de 20 pages remplies d'aubaines fantastiques; les spéciaux d'ouverture, ainsi que la page de liquidation dans votre quotidien de demain.
SOYEZ AUX PORTES DÈS MERCREDI MATIN 9h30
pour prendre votre part d'économies.
VOICI UN EXEMPLE DES SPÉCIAUX QUE VOUS RÉSERVE LA VENTE D'ENTREPÔT
UN ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER SEARS-O-PEDIC
RABAIS $100 à $120
Matelas à ressorts moyennement ferme. Recouvrement en polyester et rayonne de qualité matelassé à aiguilles multiples sur du feutre. Sommier-tapissier assorti.
ENS. MATELAS ET SOMMIER 39"
#73 875 Rég. 259.96 159.96 l'ens.
ENS. MATELAS ET SOMMIER 54"
#73 877 Rég. 339.96 229.96 l'ens.
ENS. MATELAS ET SOMMIER 54"
#73 878 Rég. 419.96 299.96 l'ens.
SEARS — Rayon 1 — Meubles
GRANDE RÉCLAME D'OREILLERS
ACHETEZ-EN UN, OBTENEZ LE 2e POUR $1 DE PLUS
Plusieurs modèles au choix. Voyez la page frontispice de votre supplément publicitaire.
"VENTE D'ENTREPÔT"
dans votre quotidien de demain pour plus de détails.
Sears
Vous en avez pour votre argent... et plus
Simpsons-Sears Ltée, centre commercial Les Rivières